

# BIOGRAPHIE OSTENDAISE.

EXTRAITS

DE LA

## BIOGRAPHIE NATIONALE

AVEC

QUELQUES ANNOTATIONS.



— 1900 —

TYPO.-LITHO. A VAPEUR DE A. SWERTVAGHER..

Rue de la Chapelle, 18.

— OSTENDE —



~~76503~~

# BIOGRAPHIE OSTENDAISE.



# BIOGRAPHIE OSTENDAISE

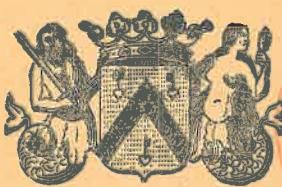
EXTRAITS

DE LA

BIOGRAPHIE NATIONALE

AVEC

QUELQUES ANNOTATIONS.



— OSTENDE —

TYP.-LITHO. A VAPEUR DE AUG. SWERTVAGHER.

Rue de la Chapelle, 18.

— 1900, —



## PRÉFACE

*La Biographie Nationale, publiée par l'Académie Royale des sciences, des lettres et des beaux-arts de Belgique, est trop étendue, trop volumineuse pour être beaucoup répandue.*

*C'est une œuvre considérable dont la place est marquée dans toutes les grandes bibliothèques.*

*Nous avons cru utile d'offrir, à nos concitoyens d'Ostende, tout ce qui, dans cette grande revue de la Biographie Nationale, concerne la reine des plages, la ville qui a une histoire particulière remarquable et aussi quelques hommes qui ne furent pas sans mérite, des hommes courageux surtout et de grand caractère. La plupart sont oubliés au milieu de la vie mondaine Ostendaise. Nous essayons de les faire sortir de l'oubli et de les rappeler à la mémoire. Ils ont honoré la ville et nous estimons qu'ils méritent un souvenir ! Et en honorant les morts on excite l'émulation des vivants.*

*D'autres noms auraient dû figurer sans doute dans cette publication. Lorsque la Biographie Nationale aura complété l'alphabet des noms et terminé cette vaste publication, nous donnerons les compléments nécessaires à la Biographie Ostendaise.*

**Robert de Beaucourt de Noortvelde.**

HISTÓRIEN DU LITTORAL.

Ostende, le 1<sup>er</sup> Décembre 1899.



## INTRODUCTION

Nous croyons être agréable en faisant précéder la liste des hommes qui ont leurs noms dans l'histoire d'Ostende, par les hauts personnages qui ont visité notre ville avant que le Roi Léopold I vint donner à Ostende la célébrité comme séjour de villégiature, de bains et d'agrément, et y attirer toute la grande société européenne.

### Le Tzar Pierre le Grand.

Le Tzar Pierre le Grand — Pieter van Moscovien, comme l'appelle Bowens — fut à Ostende au mois d'avril 1712. Il séjourna durant vingt-quatre heures en cette ville. Les écluses renommées de Slykens attirèrent particulièrement son attention.

Les archives de la ville contiennent quatre procès-verbaux des séances du collège échevinal qui s'occupent de ce fait historique. C'est la seule trace qu'on ait conservé de cette visite.

I. Le 19 avril 1717 le premier échevin (voorschepene) Matthieu Maes convoque le collège échevinal pour lui

transmettre une communication du commandant Salablanca, faisant savoir qu'il a été avisé que « le Tzar de Moscou » doit arriver en cette ville, ordonnant de le recevoir et de faire les honneurs, tant par les salves d'artillerie qu'autrement, de soigner pour le logement et de pourvoir au nécessaire.

Le collège décide de recevoir en corps et en costume officiel, de complimenter, de présenter le vin d'honneur, et dans le cas où il recevrait des lettres de se conformer aux ordres reçus.

II. Le collège se réunit une seconde fois le même jour, Il a reçu l'avis que le Tzar arrivera dans la soirée. Son Excellence le marquis de Prié n'ayant pas envoyé d'ordres pour la réception, le collège décide de s'en tenir à la décision précédente et de prendre à charge de la ville, les frais de logement et autres de Sa Majesté et de toute la suite.

III. La troisième réunion du Collège avait pour but d'arranger le voyage à Nieuport et de procurer différentes choses pour le service de Sa Majesté.

IV. Le 22 avril le collège prend communication des remerciements adressés par l'Empereur pour les services qui lui ont été rendus.

Pierre-le-Grand était partit pour Dunkerque, où il arriva le 21 avril avec une suite de cinquante-sept personnes. Cet entourage nombreux fut, pour ses hôtes, une première et assez embarrassante surprise. Le Tzar avait prétendu voyager dans le strict incognito et les frais de

réception avaient été calculés à Versailles en conséquence (1).

Les comptes de la ville mentionnent, relativement à la visite du Tzar, la dépense qui fut faite par la caisse communale.

« Onkosten gesupporteert ten arrivement ende verblijf van zyne 't Zarische Majesteit de somme van een duizent ses hondert neghen en t'zeventig ponden en veertien schellingen parisys. »

Cette dépense — d'après l'apostille en marge — est approuvé par les conseillers directeurs des finances, attendu qu'elle est faite par ordre de la Cour, conformément aux lettres communiquées par le comte de Holstein et le prince de la Tour.

---

### Le Roi de Danemark.

Le roi Christian VII de Danemark, voyageant sous le nom de Prince de Trawendahl, arriva à Ostende par Bruges le 6 août 1768 vers neuf heures du soir accompagné de son premier ministre le comte de Berenshoff, de plusieurs hauts personnages et d'une suite nombreuse. Sa Majesté logea chez son consul et partit le lendemain matin à neuf heures pour Dunkerque, pour passer en Angleterre par Calais. Elle quitta Dunkerque le mardi 9 août (2).

---

(1) *Revue de Paris*, octobre 1896.

(2) Voir Bowens, *Nauwkeurige Beschrijving der stad Oostende*, Tome II bladz. 143.

Le jeune roi voyageait incognito et refusait les honneurs militaires. A Ostende il n'y eut aucune réception. Mais à Dunkerque, la population montra un grand enthousiasme, qui s'explique par les sentiments de reconnaissance que les nombreux armateurs à la pêche d'Islande voulaient exprimer à Sa Majesté danoise pour la protection qu'elle leur accordait, peut-être aussi dans l'espoir d'en obtenir quelque nouvelle faveur (1).

---

PAUL I<sup>er</sup>.

Le grand-duc de Russie, Paul Petrovitch, qui monta sur le trône le 17 novembre 1796 et devint empereur sous le nom de Paul I<sup>er</sup>, naquit à St. Pétersbourg en 1754. Il épousa en 1774 la princesse Natalie de Hesse-Darmstadt et, en secondes noces, au mois d'octobre 1776, la princesse Dorothée de Wurtemberg. Comme il s'entendait mal avec sa mère, l'impératrice Cathérine II, il quitta la Russie avec sa femme en 1780 et visita successivement la Pologne, l'Allemagne, l'Italie, la France, la Belgique et la Hollande, laissant partout la meilleure impression. En voyageant ainsi à travers l'Europe sous le nom de Comte du Nord, le grand-duc et la grande-ducasse, qui avait pris le nom de Marie Fœdorovna, arrivèrent de Dunkerque à Ostende le 8 juillet 1782 à neuf heures et demie du

---

(1) *Annales du Comité flamand de France*, Année 1867, Tome IX, p. 95.

soir, avec une suite très nombreuse, parmi laquelle le prince Alexandre Kourakin et plusieurs seigneurs et dames de haut parage. Le grand-duc Paul et la grande duchesse descendirent à la conciergerie de l'Hôtel-de-ville et y passèrent la nuit.

Le lendemain 2 juillet, ils rendirent visite à Marie-Christine et au duc de Saxe-Teschen son époux, qui gouvernaient la Belgique et qui étaient venus à Ostende pour les recevoir et étaient logés chez le gouverneur de la ville. Après cette visite, ils montèrent en voiture pour examiner les travaux des nouveaux bassins et du port et de là se dirigèrent vers Slykens pour descendre dans les barques, convenablement préparées pour les recevoir et partirent pour Bruges.

La suite du personnel, des carrosses et des voitures était considérable et il n'y avait pas moins de cent quarante chevaux à chaque relai.

---

### JOSEPH II.

Le 11 juin 1781 l'empereur Joseph II, visitant nos provinces, arriva à Ostende vers 7 heures du soir, accompagné du général de Tercy. Il logea à la conciergerie de l'hôtel-de-ville. Sa Majesté étant très fatiguée ne put recevoir personne le jour même. Mais le lendemain après avoir parcouru la ville, visité les fortifications, Sa

Majesté donna audience au Magistrat de la ville et s'entretint longuement avec les Administrateurs Communaux. Elle écouta leurs observations avec une grande bienveillance, se montra pleine de sympathie pour le développement du commerce et des installations maritimes et promit de prendre à cœur les intérêts de la ville. Le soir, l'Empereur assista à la représentation d'une comédie flamande au théâtre.

Deux jours après, les magistrats de la Ville recevaient un décret daté du 11 juin et proclamant Ostende port-franc. Les effets bienfaisants de cette mesure ne se firent point attendre. Le commerce maritime prit un nouvel essor. Les navires affluèrent à Ostende plus nombreux que jamais, y amenant le travail, le bien-être et la richesse. La prospérité devint telle que les loyers des maisons montèrent à des prix excessifs, chose inouïe pour l'époque, une maison ordinaire avec magasin se payait jusqu'à 250 louis d'or par an, un grenier 24 et une chambre 36 florins par mois ! Pendant l'hiver 1781-1782 la ville compta quatre troupes de comédie, une flamande, une française, une anglaise et une italienne ! En 1782, suivant un historien, plus de 600 personnes nées et élevées à Ostende se trouvèrent sans habitation et durent quitter la ville.

La construction de deux nouveaux bassins à la suite de celui qui avait été créé en 1776 fut décrétée. L'inauguration eut lieu le 13 août 1783.

Une bourse de commerce fut établie au commencement de l'année 1782.

Le 7 juillet 1781 l'Empereur avait autorisé le démantèlement des fortifications au sud de la ville. La ville acquit les terrains nécessaires à l'agrandissement dans le polder de Ste Cathérine. Le gouvernement accorda l'envoi de 647 soldats des régiments de Vierset et de Clerfaït pour travailler aux fortifications.

L'empereur Joseph II avait appelé auprès de lui, le 12 juin, le maître général du port et des bassins François Lagrande pour se faire expliquer l'état du port et les besoins du commerce. Vers onze heures et demie Sa Majesté a reçu les magistrats de la ville et s'est entretenue longuement et familièrement au sujet du commerce et de la situation de la ville et des moyens de favoriser le négocie et d'augmenter la population.

Sa Majesté reçut ensuite en audience quiconque désirait lui parler. Après son repas, l'empereur assista à un exercice à feu des troupes de la garnison, dont il se montra très satisfait. Il fit remettre à chaque soldat 4 schellings et 6 schellings à chaque officier. Il monta encore dans un canot et se fit conduire à rames hors du port et aussi vers le canal.

Le lendemain 13, Sa Majesté a encore parcouru la ville et les fortifications ; étant arrivée au bout du bassin au cabaret « le Coq de Paille », et ayant appris que la ville n'avait que deux portes, elle indiqua l'endroit pour en

établir une troisième, en disant qu'un percement à cet endroit était nécessaire.

L'empereur Joseph II partit pour Bruges par Blankenberghe à une heure et demie après-midi. Il y avait une multitude innombrable sur pied à l'heure du départ, pour acclamer Sa Majesté : « Vive l'Empereur et Roi ! »

Le voyage de Joseph II contrasta, par sa simplicité un peu affectée même, avec celui des autres monarques. D'abord il ne voulut point être harangué. A Ostende, il dit au magistrat prêt à faire un discours : « qu'il était convaincu du respect et des hommages que le magistrat voulait lui rendre, qu'il l'en dispensait, et il entra incontinent en conférence avec tout le corps municipal. Sa Majesté s'entretint familièrement avec tout le monde, sans excepter les mousses et les marmitons des navires, leur faisant des questions proportionnées à leur état et à leur savoir. Rien ne lui sembla indifférent.

Le soir, vers les neuf heures, sortant du spectacle flamand à Ostende, il vit toute la ville illuminée ; il fit donner des ordres d'éteindre les lampions, disant « qu'il était satisfait de l'amour et du zèle des Ostendais, mais que cela aurait pu tirer à conséquence dans les autres villes et endroits où il devait encore passer. »

---

## MARIE-CHRISTINE & ALBERT de Saxe-Tesschen

LL. AA. RR. Albert-Casimir, prince royal de Pologne et de Lithuanie, ducs de Saxe, etc., etc., et Marie-Christine princesse royale de Hongrie et de Bohême, archiduchesse d'Autriche, etc. etc., lieutenants-gouverneurs et capitaines-généraux des Pays-Bas, firent plusieurs apparitions à Ostende et logèrent à la Conciergerie de la Maison-de-ville.

La première eut lieu le 31 août 1781.

LL. AA. RR. revinrent encore le 7 juillet 1782, le 13 août 1783, cette fois pour assister à l'inauguration du 2<sup>e</sup> bassin de commerce, le 23 mars 1784, le 5 décembre 1784, et le 10 août 1785.

Le 6 août 1791, LL. AA. RR. viennent honorer de leur présence la fête donnée par la confrérie de St. André et Ste Barbe et inscrivent leur nom sur le livre d'or de cette société.

Les noms d'*Albert* et de *Christine* ont été donnés à deux rues de la ville en l'honneur de LL. AA. RR.

---

## NAPOLÉON I<sup>er</sup>.

La première fois, le général Bonaparte vint inopinément à Ostende, le 13 février 1798, dans l'après-midi pour inspecter les fortifications et les établissements militaires. Il partit le lendemain matin à huit heure salué par le carillon et une salve de tous les canons du rempart.

II. Le 10 juillet 1803, Bonaparte premier Consul, vî à Ostende dans le cours d'une inspection des côtes flamandes ; il constata la nécessité de doter le port d'Ostende d'une écluse de chasse ; il fit réunir le conseil municipal de la ville et provoqua un vœu en faveur de l'aliénation du *Schorrelanden* dont le produit sera remis à la ville pour payer les frais de construction de l'écluse.

Le général Lagrange, qui avait accompagné Napoléon en Egypte, avait précédé le Premier Consul dans son inspection ; chargé d'une mission particulière et toute confidentielle, il écrivit de Bruges 9 messidor an XI (28 juin 1803) au général Bonaparte :

« J'ai été, Général, à Ostende. Cette petite ville était une de celles qui avait le plus gagné depuis la paix. Son commerce était déjà florissant, il promettait de le devenir davantage. On s'y adonnait avec succès à la pêche de la morue, objet d'un grand intérêt et pour les habitants et pour l'Etat, à cause des matelots qui s'y forment. Le quai

du port d'Ostende est assez beau, mais les digues et les jetées ont besoin de grandes réparations ; l'entrée du port m'a paru un peu encombrée par les sables. Les écluses du canal de Bruges sont très belles ; on fait quelque ouvrage pour les défendre et les mettre à l'abri d'une seconde tentative de la part des anglais.

LAGRANGE.

III. Napoléon arriva une troisième fois à Ostende au mois d'août 1804. Après avoir inspecté l'armée dite du Camp de Bruges, campée à l'est et à l'ouest d'Ostende, il se fit indiquer l'emplacement choisi pour l'écluse et le bassin de retenue et approuva les plans dressés par l'ingénieur Raffeneau de Lile. Le 13 août 1804 (25 thermidor an XII) l'Empereur écrit à Cambacerès devenu archi-chancelier de l'Empire : « Je suis depuis deux jours à Ostende. Je suis extrêmement satisfait de la flottille batave et des troupes du camp de Bruges. » (1).

IV. La quatrième visite fut celle que l'Empereur fit avec l'Impératrice le 20 mai 1810 et qui est relatée longuement dans *l'Histoire d'Ostende* par Pasquini.

L'Empereur et l'Impératrice arrivèrent le 20 mai vers 10 heures du matin par la barque de Bruges. Le maire les reçut à leur descente du bateau. L'Empereur avait exprimé le désir, par l'intermédiaire du Ministre de la Marine, de voir à son arrivée aux écluses de Slykens le maire ainsi que le président de la Chambre de commerce

---

(1) Correspondance de Napoléon, tome IX p. 477.

et le capitaine du port pour les entretenir des question commerciales et maritimes intéressant la Ville. L'Empereur, ayant trouvé le Maire parfaitement au courant de ce qu'il désirait savoir, s'entretint avec lui seul pendant plus d'une heure.

Napoléon et Marie-Louise reçurent à Ostende un accueil enthousiaste. De grandes fêtes furent données à leur honneur, et notamment un bal à l'*Hôtel du Commerce* au 2<sup>e</sup> bassin qui fit sensation. Les dames d'honneur au bal furent ; Mesdames Muscar, de Bal, van Moorse de Vette, de Cleir, van Iseghem, Serruys, Lanszweert et Vander Heyde.

Après le départ de leurs Majestés, le Maire adressa aux doyens des diverses rues de la ville une lettre témoignant sa satisfaction pour le zèle et l'empressement que les habitants avaient mis à répondre à son invitation pour décorer la Ville : « Il n'est pas possible, dit cette lettre, de désirer un accord plus parfait parmi les habitants, ni une volonté mieux prononcée de manifester leur amour pour LL. MM. qui ont été très sensibles à ces marques d'attachement et qui ont daigné en témoigner leur extrême contentement.

V. L'empereur revint encore à Ostende l'année suivante. Le 22 septembre 1811 S. M. vint à Ostende par Ghistelles. Il n'existe aucune trace de cette visite qui faisait partie d'une inspection générale du Littoral.

---

## LE TZAR ALEXANDRE.

L'empereur de Russie, le Tzar Alexandre, vint à Ostende le 28 juin 1814 avec la Tzarine. Il n'y a guère de détails ni sur l'arrivée, ni sur le départ de ces souverains.

Le 19 juin 1814, le colonel anglais commandant la place fait connaître officiellement au bourgmestre que, d'après l'avis qu'il a reçu de M. le général prussien Thimmer, ou Thumen. LL. MM. l'empereur de Russie et le roi de Prusse doivent débarquer très incessamment dans ce port avec leurs suites.

Toutes les maisons de la ville les plus convenables doivent être tenues prêtes à recevoir LL. MM. ainsi que toutes les personnes de marque qui les accompagnent de leurs suites. Le colonel commandant la place prend inspection de ces maisons et arrête les logements le 22 juin.

Le prince Ernest d'Arenberg était colonel commandant les troupes en garnison à Ostende.

LL. MM., arrivées le 28, repartirent le lendemain 29 pour Bruges, par Zevecote et Ghistelles. En traversant la première de ces deux communes, le curé P. J. Vervecken, un vieillard de 73 ans, né à Anvers en 1741, se trouva sur le cimetière avec quelques-uns de ses paroissiens pour voir passer le cortège impérial. L'Empereur Alexandre descendit de voiture et s'agenouilla devant le curé et lui demanda sa bénédiction pastorale. (1)

(1) *Beschrijving van Zeevencote*, door K. Devos. Brugge 1879. Bladz. 120. — *Bien publié* du 12 novembre 1876.

## LOUIS XVIII.

Louis XVIII quitta les Tuilleries le 20 mars 1815. Il passa la frontière à Menin, où le maréchal Mac-Donald prit congé de lui. De là il partit pour Ostende ; il n'avait pas abandonné complètement l'idée de se rendre, de cette ville, en Angleterre, mais tous les avis se réunissaient pour l'en dissuader.

M. de Talleyrand écrivait de Vienne au Roi : « Si j'osais exprimer au Roi mon opinion, qui est aussi celle des plénipotentiaires de toutes les puissances, je lui dirais qu le séjour d'une ville aussi rapprochée de la mer que l'est Ostende ne peut pas nuire beaucoup à sa cause dans l'opinion publique, parcequ'il peut faire croire que Votre Majesté est disposée à quitter le continent et à mettre la mer entre Elle et ses Etats... »

Aucune de ces raisons ne s'élevait contre le choix de la ville de Gand, lequel se recommandait par son voisinage immédiat de la région du Nord...

Le 16 juin, de grand matin, trois régiments anglais, qui étaient casernés à Gand depuis plusieurs semaines, furent expédiés précipitamment vers Charleroi, et d'autres troupes de la même nation, venant d'Ostende, ne firent que traverser la ville... »

Le comte de Blacas écrit à la duchesse d'Angoulême : « Le Roi en arrivant à Ostende (le 23 mars) écrivit aussitôt en Angleterre pour que l'on demandât avec instance au gouvernement britannique que des armes et des munitions fussent aussitôt envoyées aux royalistes de l'intérieur. Sa Majesté écrivit pareillement au Prince Régent de la Grande-Bretagne, à l'empereur d'Autriche et au roi de Prusse, pour leur faire connaître la situation malheureuse dans laquelle elle se voyait placée par la trahison la plus criminelle, Sa Majesté ayant alors appris que son séjour à Ostende accréditait le bruit de son prochain embarquement, se rendit à Gand pour y établir provisoirement sa résidence, tandis que les débris de la maison militaire furent cantonnés à Alost. (1)

Louis XVIII arriva à Gand le 30 mars à 5 heures après-midi. Il avait logé à Ostende chez Monsieur François de Bal, rue de la Chapelle, dans la maison occupée depuis par Monsieur le notaire Félix van Caillie, aujourd'hui par M. l'échevin Fermon.

Le roi Louis XVIII, en reconnaissance de l'hospitalité reçue, fit remettre à M. François de Bal un magnifique service en porcelaine de Sèvres, qui est aujourd'hui la propriété de Madame Jules Daveluy-van Hercke. (2)

---

(1) *Le Correspondant* du 25 novembre 1898.

(2) Ce service a passé de M. de Bal à M. Louis Serruys-de Bal, de celui-ci à M. le Dr de Jumné-Serruys qui l'a cédé à M. Louis De Keyser : après il a appartenu à M. Richard De Keyser, oncle de Madame Jules Daveluy.

La Belgique venait d'être réunie à la Hollande. Les archives officielles de l'administration communale ne portent aucune mention du séjour de Louis XIII.

Le Mémorial de l'église paroissiale a acté les détails suivants :

« A la date du 25 mars 1815 : « Sa Majesté très chrétienne, sortie momentanément de la France révolutionnée par Napoléon Bonaparte et ses adhérents, étant arrivée hier (vendredi-saint) à quatre heures en cette ville, accompagnée de quelques fidèles serviteurs, le bureau des marguilliers pense que Sa Majesté, dont le séjour pourrait se prolonger à Ostende, jugera à propos d'assister au service divin, surtout à la prochaine solennité de Pâques. A cet effet, M. le curé Lamme est invité et accepte de se rendre sur le champ au palais, afin de faire en sorte d'obtenir à pouvoir assurer le Monarque, comme organe du clergé et de tous les catholiques d'Ostende, du respect de tous pour son Auguste personne et de notre vive sensibilité pour les malheurs dont le Ciel éprouve en ce moment un prince aussi distingué par ses vertus et sa piété.

« Le bureau étant resté réuni, M. le curé, de retour de sa mission, fait part qu'il avait eu l'honneur d'être admis près de Sa Majesté qui avait daigné lui dire qu'Elle était sensible aux sentiments des Ostendais pour sa personne et que dans le courant de la journée Elle ferait communiquer l'heure à laquelle Elle se rendra demain à l'église.

« Six heures du soir. — M. le curé a communiqué une lettre qu'il venait de recevoir de M. le duc de Duras, in-

formant que Sa Majesté le roi de France se proposait de se rendre dans notre église demain à 9 heures du matin, afin d'assister à une messe basse.

« Le bureau, délibérant sur le cérémonial à observer en cette circonstance, l'a arrêté comme suit :

« Que M. le curé en chape et le clergé en surplis iront, accompagnés des marguilliers et notables de la ville, tous en noir, à la porte de l'église pour recevoir Sa Majesté, lui présenter l'eau bénite et l'encens et la conduire à son prie-Dieu, qui sera placé sur le sanctuaire du côté de l'évangile.

« Que le curé assisté de son premier diacre, dira la Messe pendant laquelle il sera joué quelques symphonies et chanté un mottet à l'Elévation ; que, suivant l'usage de l'église, le prêtre assistant portera l'évangile et la paix à Sa Majesté.

« Que la messe dite, Sa Majesté sera reconduite à la porte de l'église par le même cortège qui aura assisté à son entrée.

« Enfin, qu'il ne sera rien négligé pour orner l'église et y maintenir l'ordre. »

26 mars. — « Le jour de Pâques, 20 mars à neuf heures du matin, Sa Majesté très chrétienne, accompagnée de Sa suite, s'est rendue à l'église paroissiale d'Ostende où, le cérémonial réglé la veille ayant été observé, Elle a assisté à une messe basse qui a été dite au maître-autel par M. Lamme, curé,

« Malgré la foule qu'il y avait dans l'église, le plus grand ordre y a régné. La vue du monarque français dans une circonstance aussi critique a singulièrement ému la sensibilité des assistants. A la sortie de l'église Sa Majesté a reçu l'expression des sentiments des ostendais pour sa personne, l'air a retenti des cris mille fois répétés de *Vive le Roi !*

« Sa Majesté est restée à Ostende jusqu'au jeudi 30 mars jour de son départ pour Gand. »

---

## LES SOUVERAINS HOLLANDAIS

Par une lettre datée de Bruges 26 février 1815, le vicomte Charles de Nieuport, sous-intendant du département de la Lys, annonce à l'autorité communale d'Ostende la fin du Congrès de Vienne ; il lui apprend en même temps qu'aujourd'hui toutes les parties de la Belgique qui appartenaient autrefois à l'Autriche, viennent d'être placées sous la souveraineté de S. A. R. le prince d'Orange et de Nassau.

Trois semaines plus tard, l'intendant départemental adresse au maire de la commune d'Ostende la proclamation par laquelle le roi Guillaume prend possession d'une manière authentique et solennelle des provinces belges.

Le maire de la ville Charles Delmotte était parti pour La Haye à la tête de la députation chargée de féliciter S. M. sur son avènement au trône.

En l'absence du maire, l'adjoint François Huyse, en conformité de la circulaire de l'intendant départemental, convoqua le 20 mars à l'hôtel de la mairie les conseillers municipaux et toutes les autorités et fonctionnaires civils de la ville à l'effet d'assister à la publication solennelle de la proclamation du nouveau Souverain.

A onze heures les personnes invitées se trouvant réunies et le commandant de la ville s'y étant joint, le cortège s'est rendu sur la grande place où toute la garnison se trouvait rassemblée ; là il fut donné lecture à haute voix de la proclamation ; aussitôt après des cris de *Vive le roi Guillaume ! Vive Orange !* furent poussés par les habitants et par la troupe. La musique exécuta l'air chéri d'Orange.

Dès le matin le drapeau fut arboré sur la tour de l'hôtel-de-ville, et le son des cloches et du carillon avait annoncé la fête.

Après la publication solennelle à l'hôtel-de-ville, le commissaire de police, suivi de la maréchaussée à cheval, de la cavalerie de la garnison, d'un détachement d'infanterie et précédé d'une brillante musique militaire, se transporta successivement dans les principaux endroits de la ville où il fut donné une nouvelle lecture de la proclamation. De toutes parts, les mêmes démonstrations de joie se manifestèrent et la proclamation fut ensuite affichée.

Le soir, il y eut illumination générale de la ville.

Le premier septembre de la même année 1815 le maire d'Ostende fut avisé par le sous-intendant vicomte Ch. de Nieuport, de la visite prochaine de Leurs Majestés le Roi

et la Reine des Pays-Bas. Cette annonce fut confirmée par le gouverneur de la province, baron de Loen, qui précise et prévient l'autorité communale que Sa Majesté arrivera à Ostende le 9 et qu'Elle y couchera.

La ville d'Ostende apprit cette nouvelle avec une grande joie. Les habitants espéraient beaucoup de la réunion de la Belgique à la Hollande. Le commerce de transit et le mouvement maritime avaient pris une certaine activité dans les premiers jours de cette réunion.

Le prince d'Orange-Nassau, fils de Guillaume V, qui résidait en Angleterre et qui avait été rappelé, après le retour des puissances alliées, était venu déjà à Ostende le 14 septembre 1814, avec une suite composée du baron de Heerdt, grand écuyer, baron de Rengers, gentilhomme de la Chambre, le colonel aide-de-camp Landsheer, et le secrétaire Hofman.

Le prince Souverain des Provinces-Unies avait été reçu (suivant un programme officiel arrêté par l'autorité communale) par le bourgmestre Ch. Delmotte, les adjoints et le conseil municipal et les diverses sociétés et confréries de la ville, au milieu d'un grand enthousiasme.

La réception de LL. MM. le Roi et la Reine des Pays-Bas, l'année suivante, 9 septembre 1815, ne fut pas moins sympathique.

Au mois de juin 1819, LL. AA. RR. et II. le prince et la princesse d'Orange firent une visite à notre ville.

Leurs Altesses arrivèrent le lundi 21 par la barque de Bruges. (1)

Sa Majesté le Roi fit, la même année une tournée dans la province. Elle arriva à Courtrai le 21, le lendemain 22 elle se rendit à Ypres en passant par Menin, le 23, après avoir visité Furnes et Nieuport, elle se rendit à Ostende et arriva à Bruges le 24.

Le décret du 16 frimaire an 14, relatif aux voyages du Souverain, restait toujours en vigueur et les dispositions en furent rigoureusement observées : les commissaires de districts venaient recevoir S. M. sur la limite de leur arrondissement et les maires et régences des communes sur les limites de leurs municipalités respectives.

A l'entrée du souverain dans chaque commune, toutes les cloches devaient sonner et le curé ou desservant devait se tenir sur la porte de son église en habits sacerdotaux, si cette dernière se trouvait sur le passage du Roi.

Le 7 mai 1823, le roi Guillaume renouvela encore sa visite à Ostende, de même que le 3 juin 1829 (par la nouvelle chaussée à h. du matin).

---

(1) S. A. R. Guillaume-Frédéric-Georges-Louis, prince d'Orange, prince héritaire du royaume des Pays-Bas et S. A. R, et I. Anna Paulowna, grande-ducasse de Russie, princesse d'Orange, apposèrent leur signature au Livre d'or de la société St. André et Ste Barbe, le 21 juin 1819, pendant leur visite à Ostende.

S. A. R. le prince Frédéric des Pays-Bas, grand-maître de l'artillerie, signa au même Livre, le 7 mai 1823.

Le prince d'Orange, colonel-général des gardes-civiques (schutterijen) du royaume, vint faire une inspection dans la province. Le 2 octobre 1829, S. A. R. arriva à Ostende et y passa l'inspection de la garde à 10 heures du matin.(1)

Quelques mois plus tard les quatre W qui se trouvaient aux quatre coins du pont de la rue de la Chapelle étaient traduits par ces mots : *Wij Willen Willem Weg.*

---

Depuis l'avènement du roi **Léopold I** au trône de la Belgique indépendante, toutes les familles souveraines de l'Europe ont passé à Ostende.

Monseigneur Joachim Pecci, étant nonce apostolique à Bruxelles, aujourd'hui **Sa Sainteté Léon XIII**, est venu à Ostende le 7 mai 1844 et y a fait quelques semaines plus tard un séjour d'environ un mois. Le Pape conserva toujours le souvenir de la cure qu'il a faite et du plaisir même qu'il a eu à se livrer à l'action tonique et reconfortante des vagues. Il attribua au séjour qu'il fit aux rivages de notre cité balnéaire, le prolongement de son existence. Plus d'une fois, il en a parlé au docteur Lapponi, son médecin, et à des visiteurs belges.

---

(1) Voici l'itinéraire de cette inspection observé dans la province : Arrivée à Bruges le 1 octobre; le 2 oct. à Ostende à 10 heures du matin, retour à Bruges; le 3 à Ypres à 1 h après-midi, départ le lendemain 4 (dimanche) à Courtrai à 1 h. après-midi; le lendemain départ pour Tournai, 5

**L'empereur d'Allemagne** Wilhelm der Grosse considérait Ostende comme un excellent et agréable séjour pour une *nakur*, après la cure à Carlsbad, Marienbad, Kissingen, Wiesbade. Ems etc. Le 12 août 1844 Sa Majesté, alors prince royal de Prusse, vint passer une partie de la saison à Ostende. Le prince revint ensuite en 1846 et pendant plusieurs années consécutives; successivement prince royal, prince régent et roi, il vint faire un séjour plus ou moins prolongé au bord de la mer d'Ostende.

Le sympathique prince-héritier de la couronne d'Allemagne **Frédéric-Guillaume**, a passé plusieurs jours à Ostende, avec toute sa famille, dans le grand chalet de notre bien-aimé roi Léopold II, pendant la saison des bains de 1879. Ce prince revint encore à Ostende le 23 août 1884. Empereur, à peine inauguré, il mourut le 15 juin 1888.

Chacun se rappelle encore la brillante réception et le séjour de **Guillaume II** en 1890.

Le prince **Charles** de Prusse, frère de l'Empereur Guillaume I passa un mois entier à Ostende en 1881.

**La Reine d'Angleterre** vint à Ostende en 1843, avec son époux le prince Albert de Saxe-Cobourg. Arrivée le mercredi 13 septembre, Sa Majesté ne quitta le port que le 18. Le steamer *Victoria and Albert* qui transporta la reine

était escorté de huit autres navires. La relation de ce séjour occupe plusieurs colonnes du *Moniteur belge*.

Les deux jeunes princes, neveux du roi Léopold I: **Ernest**, qui devint le 29 janvier 1844 grand-duc regnant de Saxe-Cobourg-Gotha, et **Albert**, qui épousa le 10 février 1840 la reine Victoria d'Angleterre, passèrent à Ostende une grande partie de la saison de 1836.

**La reine de France Marie-Amélie et toute la Famille d'Orléans** ont passé et séjourné plusieurs fois à Ostende.

**L'Empereur Napoléon III** est rentré en France par Ostende et il est parti par Ostende pour son exil en Angleterre.

Le prince Louis-Napoléon Bonaparte arriva à Ostende le dimanche 24 Septembre 1848 par la malle de Douvres. Il se rendit d'abord à l'Hôtel des Bains et prit ensuite le train de midi et demi pour Bruxelles. Il rencontra à la Station M. Van de Weyer, ministre de la Belgique à Londres, qui était arrivé directement de Londres, par le steamer anglais *Sir Edward Banks*, et qui l'accompagna à Bruxelles. Le prince Napoléon fit son entrée à la Chambre à Paris le surlendemain 26 septembre.

Le prince Louis-Napoléon était encore venu à Ostende quelques jours auparavant. Il y arriva de Douvres par la malle belge *Ville de Bruges*, com. Hoed, le jeudi 31 août et prit logement à l'hôtel des Bains. Il y rencontra son

oncle l'ex-roi de Westphalie, le prince Jérôme Bonaparte arrivé de Paris la veille à l'hôtel des Bains accompagné de son fils. Le prince Louis-Napoléon repartit le lendemain vendredi pour Douvres par la malle le *Chemin de fer belge*, cap. Claeys.

**Le roi de Portugal** don Pedro V, accompagné de son frère don Luis, duc d'Oporto, est arrivé à Ostende le vendredi 3 août 1855 venant de Bruxelles, par train spécial. Le steamer royal *Mindello* l'attendait dans le port depuis plusieurs jours. Le soir le roi don Pedro a fait une visite au Kursaal accompagné de son frère et du comte de Flandre. S. M. et le duc d'Oporto ont passé la nuit à bord du *Mindello* qui a quitté le port le dimanche suivant escorté d'un autre steamer portugais.

Le mardi 27 avril 1858, la corvette royale portugaise *Bartolomeo Diaz* est entrée dans le port pour y attendre l'arrivée de la princesse de Hohenzollern-Sigmaringen dont le mariage par procuration avait eu lieu à Berlin le 29 avril dans l'église catholique de St<sup>e</sup> Edwige. Le yacht royal à vapeur *Mindello* est entré dans le port le 2 mai. La jeune reine est venue le 5. Une réception a eu lieu à l'arrivée à la gare d'Ostende. La grande-ducasse Stéphanie de Bade, grand'mère de la reine et tante de l'Empereur Napoléon III était arrivée le 4 à Ostende et était descendu à l'hôtel Fontaine. La cérémonie de la remise de la Reine au maréchal duc de Terceira a eu lieu à Ostende. Le départ de la reine a eu lieu le lendemain à bord du *Mindello*.

escorté par le steamer portugais *Bartolomeo Diaz* et les steamers de la marine royale britannique *Vivid* et *Banshee* qui ont servi d'escorte.

Le roi don Luiz a traversé Ostende pour se rendre à Douvres le 17 septembre 1886.

**S. A. R. le prince Christian**, prince héritaire de Danemark, arriva à Ostende avec son épouse et deux princesses ses filles vers la fin du mois d'août 1862 et y séjourna pendant plusieurs jours. Il se rendit le 3 septembre à Bruxelles par train spécial, pour y faire visite à la reine Victoria d'Angleterre qui se rend à Gotha.

**S. A. R. le prince de Galles** arriva à Ostende le 7 septembre. Le prince se rendit dans les voitures de la cour chez le prince de Danemark. Après avoir déjeûné ensemble, le prince de Galles est parti par train spécial pour Bruxelles.

Le mariage du prince de Galles avec la fille du prince Christian a été définitivement décidé à Ostende pendant ce séjour.

Nous pourrions ajouter à cette liste : *la reine d'Italie*, *le grand-duc de Saxe-Weimar*, *le roi de Hanovre*, *les grands-duc et les grandes-duchesses de Russie*, *le grand-duc de Mecklembourg-Strelitz*, etc. etc., qui firent des séjours prolongés à Ostende.



**AUDOMARUS A SANTO BERTIO,**

**(Omer de St. Bertin)**

écrivain ecclésiastique, né à Ostende, au XVII<sup>e</sup> siècle. Voir :  
**DE SMET.**

---

**AYASASA (Antoine-Albert-Joseph, comte d')**

général de cavalerie, gouverneur d'Ostende, commandeur de l'ordre de Marie-Thérèse, né à Mons, le 15 Octobre 1715, mort sans postérité en 1779. Il appartenait à une famille originaire de Bilbao, en Espagne. Son père était venu s'établir en Belgique, au commencement du XVIII<sup>e</sup> siècle, et servit dans le régiment wallon Claude de Ligne, en qualité

de lieutenant-colonel. Le jeune comte d'Ayasasa entra au service à l'âge de seize ans, dans le régiment des cuirassiers, n° 4, et, après être passé par tous les grades, il arriva à celui de colonel, en 1752. Il s'était distingué par plusieurs traits de courage, notamment en 1739, à la bataille de Krotzka, où les Turcs remportèrent une grande victoire sur les Autrichiens, à celle de Molwitz, en 1741, où la cavalerie autrichienne se couvrit de gloire et obligea l'armée prussienne à se replier ; enfin, au combat de Trautenau, en 1745, qui fut défavorable aux armes autrichiennes. Le colonel d'Ayasasa prit part également à la guerre de sept ans et se distingua d'une manière éclatante à la célèbre bataille de Collin (1757) ; aussi obtint-il en cette circonstance, la croix de chevalier de l'ordre de Marie-Thérèse. L'année suivante, à Hochkirch, il contribua à la victoire que remportèrent les Autrichiens, par les charges énergiques qu'il fournit à la tête de seize compagnies de carabiniers et de grenadiers ; à Torgau, il conquit, avec les mêmes troupes, neuf drapeaux prussiens. En 1762, il obtint la propriété du régiment des cuirassiers Serbellony, n° 10, et en 1767, il reçut, pour prix de ses nombreux services, la croix de commandeur de l'ordre de Marie-Thérèse et le grade de général de cavalerie. La guerre terminée, le général d'Ayasasa prit une part active à la réorganisation de la cavalerie autrichienne, fut nommé gouverneur d'Ostende, commandant général des troupes aux Pays-Bas, conseiller d'État intime et actuel, chambellan, etc., etc.

GÉNÉRAL GUILLAUME.

Wurxbach, *Lexikon des Kaiserthum Oesterreich*. — Hirtenfeld, *Der Militar Theresien orden und seine mitgleiden*. — Archives de famille, etc.

*Le général Comte d'Ayasasa* fut nommé le 2 avril 1768 gouverneur de la ville et du port d'Ostende, en remplacement du général *Baron de Bretlach*, décédé le 15

novembre 1767. Il se rendit à Ostende au commencement du mois de septembre 1768, pour prendre possession de ses fonctions. A cette occasion, il fut reçu avec grande solennité, la garde bourgeoise, commandée par le *major Thuys*, fut appelée sous les armes, et la ville offrit « un festin » au nouveau gouverneur. Au mois de décembre 1770 il fut promu au commandement des troupes du pays. Nonobstant cet avènement, il conserva ses fonctions de gouverneur d'Ostende, mais il transféra sa résidence à Bruxelles.

Ceci résulte des comptes de la ville, de 1767 à 1779. A dater de 1772, c'est le chef-commissaire qui est délégué à l'effet de recevoir, pour le comte d'Ayasasa et en son nom, les indemnités allouées par la ville au gouverneur.

Ces indemnités s'élevaient à la somme de 2454 florins. Elles sont libellées comme suit :

« Alvooren jouisseert den heer gouverneur jaerlyckx van deze stad, voor heuschede tot onderhouden de goede correspondentie, van de somme van 750 guldens ; noch over ende in redemptie van de soldate cantine 1680 guldens ; maeckende alsoo te saemen 2430 guldens, item de somme van 24 guldens, over ende in redemptie van de ordinaire tonne vasten visch. »

Les comptes de ville constatent encore que le Comte d'Ayasasa mourut en 1779 et qu'il était marié ; le chef-

commissaire Ettenau donne quittances des gratifications allouées par la ville en vertu des autorisations de feu le général Comte d'Ayasasa, de sa douairière, et du général Comte de Guasco, son successeur au gouvernement de la ville.

On remarquera que le gouverneur d'Ayasasa ne résida pas constamment à Ostende. Ceci n'était pas une exception. M<sup>r</sup> le baron de Reiffenberg dit dans une notice sur le siège d'Ostende en 1745, (\*) que le Comte de Chanclos, gouverneur d'Ostende, conserva le commandement de cette ville pendant qu'il prit part à la campagne de Hongrie avec le prince Charles de Lorraine. Il nous apprend en outre que le Comte de Chanclos avait en 1740 le commandement des forteresses d'Ostende et de Luxembourg.

On se demandera peut-être aussi, ce que signifient ces 24 florins d'indemnités accordés pour une tonne de poisson. L'administration communale, d'après une coutume très ancienne, pour favoriser la pêche, achetait annuellement un certain nombre de tonnes de morues salées et en faisait la distribution aux personnes qui avaient rendu des services à la chose publique.



---

(\*) Tome XIII n<sup>o</sup>4 des Bulletins de la commission royale d'histoire.

### BACKHUYSEN, (Tilman-Guillaume)

connu sous le nom de *Backhusius*, écrivain polémiste, né à Ostende le 16 juin 1687, et mort à Bruges le 27 avril 1779. Il appartenait, par son père et par sa mère Barbe Bauwens, à une des familles les plus honorables de sa ville natale. Destiné à la carrière des belles-lettres, il fut envoyé, jeune encore, à Boulogne-sur-Mer, pour y faire ses humanités et acquérir, en même temps, la connaissance et l'usage de la langue française. Il se rendit ensuite à l'Université de Louvain, et y suivit les leçons de la faculté des Arts, au collège du Parc, avec l'intention de s'appliquer ensuite à l'étude du droit. Mais se croyant appelé à la vie religieuse, il quitta l'Université avant d'avoir achevé son cours de philosophie, et entra, comme novice, à l'abbaye d'Orval (Luxembourg), où l'on suivait la règle sévère de l'ordre de Citeaux. Les austérités continues qui s'y pratiquaient, ébranlèrent en peu de temps la santé du jeune novice et l'obligèrent à renoncer à la vocation religieuse. Il quitta Orval après un séjour d'une année, et voulut d'abord entrer dans la congrégation de l'Oratoire, puis retourna à Louvain, où il étudia la théologie, au collège de Sainte-Pulchérie ou de Hollande. Après quelque temps, Backhusius abandonna de nouveau les études, et se retira à l'abbaye cistercienne de Beaupré, en Lorraine, sans cependant y prendre l'habit religieux. Pendant qu'il résidait à Beaupré, il fut reçu à la cour de Nancy. Son séjour n'y fut pas long. Il revint de nouveau à Louvain, vers l'année 1710 ; puis un voyage en Hollande le mit en rapport avec le père Quesnel, qui se trouvait à Amsterdam pour se soustraire aux poursuites

dirigées contre sa personne. Une étroite amitié s'établit entre eux, et Backhusius prit rang parmi le clergé schismatique de l'Église d'Utrecht. Passionné et d'un caractère ardent, il devint bientôt un des partisans les plus fougueux de la faction quesnelliste. Aussi tout fut-il mis en œuvre pour le faire entrer, le plus tôt possible, dans les ordres sacrés. En 1719, il se trouvait au nombre de ceux qui furent ordonnés prêtres, en France, par l'évêque de Senez, en vertu de lettres dimissoriales délivrées par les prétendus vicaires généraux d'Utrecht. De retour en Hollande, il fut d'abord nommé chapelain ou vicaire au Helder, petit village situé à l'extrême nord de la Hollande, vis-à-vis de l'île de Texel. Dix-neuf mois après, il passa en la même qualité, à l'île de Nordstrand, dépendance du Danemark, et qui, pendant environ un demi-siècle, avait servi de lieu de refuge aux jansénistes les plus exaltés. Il y exerça les fonctions de vicaire jusqu'en l'année 1723, lorsqu'il fut nommé curé à Vianen, en Gueldre. Ce fut vers cette époque qu'il commença à avoir des doutes sur la légitimité du chapitre et de la hiérarchie ecclésiastique de la prétenue église d'Utrecht. Un débat sur cette question, qui eut lieu entre quelques adeptes, et auquel Backhusius assista chez Erkelius, au béguinage de Delft, éveilla en lui le désir d'examiner de quel côté se trouvaient la vérité et le droit. Il ne tarda pas, grâce à la droiture de son caractère, à reconnaître qu'il s'était fourvoyé en s'attachant au parti janséniste ; et, dès l'année 1725, il abandonna le schisme pour rentrer dans le giron de l'Église catholique. Cette conversion inattendue déconcerta vivement ses anciens amis, et remplit leurs cœurs de dépit et de haine. Ils lancèrent aussitôt contre lui de nombreux pamphlets, dans lesquels ils le dénigraient de toutes les manières, mais surtout en lui reprochant sa trahison et son inconstance. Backhusius riposta vigoureusement à toutes ces attaques, et fit

paraître, presque immédiatement, pour sa défense, trois ouvrages. L'année même de son abjuration (1725), il publia, sous le titre de : *Plenaria Sedis Apostolicæ in Missionem Batavam asserta jurisdic-  
tio*, un écrit ayant pour but de prouver que le chapitre d'Utrecht n'avait aucune existence légale ou canonique. L'année suivante parut la *Responsio Apologetica*, mémoire dans lequel il justifie péremptoirement la conduite qu'il a tenue, et expose les motifs qui ont déterminé son retour à l'Église. Le troisième écrit apologétique de Backhusius, portant le titre de : *Bewijsschrift*, et imprimé à Utrecht, en trois volumes, de 1726 à 1732, traite le même sujet que le premier, mais d'une manière beaucoup plus étendue.

Après sa conversion, Backhusius se fixa d'abord à Malines, où il trouva deux protecteurs : le cardinal Thomas-Philippe, et son secrétaire Hoynck van Papendrecht, qui lui firent un accueil des plus bienveillants. Pendant les premières années de son séjour en Belgique, Backhusius fut chargé par ses bienfaiteurs de plusieurs missions relatives aux affaires des jansénistes de Hollande. Personne mieux que lui n'était en état de fournir sur ces adversaires des renseignements exacts ; il connaissait parfaitement les intrigues de ses anciens amis, et, par cette raison, parvenait facilement à découvrir leurs nouveaux projets. Attaché, plus tard, en qualité de chapelain, à la maison du comte Fréderic de Harrach, premier ministre de Marie-Élisabeth, gouvernante des Pays-Bas autrichiens, il résida pendant quelques années à Bruxelles, jusqu'en 1739, époque où il fut nommé, par le souverain pontife Clément XII, chanoine à la cathédrale de St-Donat à Bruges. Il mourut dans cette ville, à l'âge de quatre-vingt-douze ans.

Tous les ouvrages qu'il a publiés traitent de l'histoire du jansénisme en Hollande, au commencement du XVIII<sup>e</sup> siècle. En voici les titres :

1<sup>o</sup> *Plenaria Sedis Apostolicae in Missionem Batavam asserta jurisdictio ac prætensi Trajectensis capituli inanitas.* Sans lieu d'impression, ni nom d'imprimeur, MDCCXXV ; vol. in-16 de 237 pp. — 2<sup>o</sup> *Responsio apologetica Tilmanni W. Backhusii, e schismate Janseniano in pacem catholicam reversi, adversus turbulentos secessionis suæ criminatores.* Amstelodami. J. van Septeren, 1726 ; vol. in-16 de 119 pp. Dans cet ouvrage, divisé en trois parties, l'auteur fait l'histoire de sa vie jusqu'au moment où il abandonna le schisme. — 3<sup>o</sup> *Bewijsschrift, aantoonende dat den Apostolische Stoel het volle geestelijk Regtsgebied over de Hollantsche Zendinge altijd gehad en wettig geoeffent heeft. Mitzgaders de Nietigheid en meenigvuldige Buitenspoorigheden van het onlangs verzonne Utregtsche Kapittel in drie deelen verdeelt.* Tot Utregt, by Harmanus Beszeling. 1726-1732 ; 3 vol. in-16 ; vol. I (1726) de xvi-113 pp., vol. II, de 254 pp., vol. III, de iv-viii-226 pp. Des exemplaires de cet ouvrage portant le même millésime et le nom du même imprimeur au titre, appartiennent cependant parfois à des éditions différentes. A la fin de la troisième partie, l'auteur en promet une quatrième, qui n'a pas été publiée. — 4<sup>o</sup> *De Zegero Bernardo Van Espen, in Academia Lovaniensi J. U. Doctore, et SS. Canonum Professore, qui, ad evertendam potestatem ecclesiasticam natus, pessimis suis consiliis scriptisque perniciosissimis, Paschasio Quenello ac Erkelio collaborantibus, florentissimam Missionem Batavicam perturbavit ac diro Schismate dilaceravit, et Serenissima Maria Elizabetha, Archiduice Austriæ, catholicæ religionis clarissima vindice, Belgium Austria-cum æterna cum laude moderante, a legitimo judice damnatus Lovanio in Hollandiam profugus. Amersfordiæ inter Schismaticos, quos quâ voce quâ scriptis Censuras Ecclesiasticas spernere docuerat, anno 1728, Schismati immortuus est.* Authore W. (ilhelmo)

B. (ackhusio), S. (acræ), R. (omanæ), C. (atholicæ), E. (cclesiæ), P. (presbytero) et E. (cclesiæ) C. (athedralis), B. (rugensis F. (?) C. (anonico); vol. in-8° de 92 pp., sans date, nom d'imprimeur ni lieu d'impression. Ce petit volume, d'une rareté excessive, a été composé et publié par Backhusius vers l'année 1770. En parlant, dans une note, de l'évêque intrus d'Utrecht, Pierre-Jean Meindaerts, il le dit *modo defunctus*. Or ce prélat est mort en 1768. En 1827, cet ouvrage fut réédité à Malines par les soins de Mgr de Ram, sous le titre de: *Acta Zegeri Bernardi Van Espen, in Universitate Lovaniensi J. U. doctoris et SS. Canon. olim professoris, Paschasii item Quesnellii et Christiani Erkelii circa Missionem Hollandicam, etc.* Mechliniæ, P.-J. Hanicq, 1827. (1) Deux éditions en furent faites en une seule annéc. Mgr Van Vree, évêque de Haerlem, lorsqu'il était encore vicaire à Amersfoort, publia une traduction hollandaise de l'opuscule de Backhusius.

E. H. J. REUSENS.

*Jean Bachusios* (c'est ainsi qu'il signait), le père de *Tileman*, naquit à Leipzig en Allemagne. Il devint bourgeois d'Ostende le 4 décembre 1668. Le 20 avril 1675, il abjura le luthéranisme, pour s'allier, trois mois après, à une des premières familles de la ville. Le registre des baptêmes de l'époque porte à la date susdite: « *baptizatus sub conditione, adhibitis omnibus ceremoniis consuetis et exorcismis, facta prius professione fidei catholica, et abjurata heresi sua Lutherana, Joannes-Franciscus Bachusius, annorum triginta sex, parenti-* »

---

(1) Cet ouvrage se trouve à la Bibliothèque communale d'Ostende.

*bus hereticis procreatus. Suscepérunt : Dominus Franciscus Grand et Joanna Van den Abeele.*

Jean Bachusios fut un des principaux négociants d'Ostende de l'époque, et laissa en mourant le 23 janvier 1691 une fortune considérable à ses sept enfants, dont *Tileman* était le sixième dans l'ordre des naissances.

---

### BALTYN (JOSSE)

de Bruges, fils d'Adrien, occupait les fonctions de pensionnaire à Furnes, lorsque, en 1600, la ville et la châtellenie de ce nom le députèrent aux états généraux. Devenu membre du Conseil de Flandre, il fut désigné par ce corps avec deux autres de ses collègues (1) pour *visiter, examiner, corriger et arrêter* les coutumes d'Ostende. Ce travail fut envoyé au conseil privé le 16 août 1610, et homologué le 16 mars de l'année suivante.

BRITZ.

La bibliothèque communale posséde un exemplaire des coutumes d'Ostende imprimé à Gand en 1619 et dont le titre porte : « *Costumen ende Ceuren der stede van Ostende by haerlieder doorluchtige HH. geconfirmeert den X<sup>sten</sup> martii XVI elfve, ende gedrukt ten tyde van Edele en*

---

(1) Les membres du Conseil de Flandre chargés de ce travail furent : Guillaume van Corenhuse, président, Jose Ballyn et Henri Malassys.

de weerde heeren J<sup>r</sup> Adriaen Sanders, baillu der zelver stede, J<sup>r</sup> Hercules Thiery, burgmeester, Jan d'Arstorff, J<sup>r</sup> Gilles t'Hielman, J<sup>r</sup> Remy de Vos, Franchois de Witte, Jacques van der Haeghen, Jan de Samvictoris, Jacques van Troostenberghe, schepenen der zelver stede, M<sup>r</sup> Jan Meulebeke, trésorier, M<sup>r</sup> Joos Heylinck, Pensionaris, M<sup>r</sup> Lucas van der Haeghen, greffier. » ( Les armes de la ville d'Ostende avec l'inscription : *Ostende nobis domine misericordiam tuam.* ) Te Ghent gedrukt by Jan van den Steene, wonende op Sinte Pharahilden plaetse in den vergulden Pellicaen. Anno 1619. Met gratie ende privilegie.

---

### **BAUWENS (Jacques),**

Voir Bowens.

---

### **BELPAIRE (Antoine),**

administrateur, né à Ostende, le 3 février 1789, mort à Anvers, le 14 décembre 1839. A la suite de la révolution française, il fit ses premières études à Messines, dans les environs d'Ypres, sous les yeux d'un bon prêtre, qui lui donna tous ses soins : il acheva ces mêmes études si bien commencées, en s'aidant des leçons d'un ancien élève de l'école polytechnique qui lui inspira le goût d'aller perfectionner son instruction dans le même établissement. Belpaire fut en effet reçu élève de l'école en 1805 ; et, au bout d'une année,

il fut désigné pour le service de l'artillerie. Ses parents s'alarmèrent et le jeune homme dut renoncer à la position qu'il avait en vue. Il revint à Ostende en 1806, et bientôt après il accepta une place de maître d'études au lycée de Bruges, qui était alors un des établissements les plus distingués de l'empire ; on y comptait, en effet, plusieurs hommes remarquables, qui devinrent ensuite membres de l'Institut de France, notamment M. Milne Edwards.

En 1810, Belpaire passa comme maître d'études au lycée de Bruxelles. Il suivit avec soin les cours de l'école de droit de cette ville, reçut le grade de bachelier le 26 mars 1813, et celui de licencié le 20 juillet suivant. En 1816, il retourna à Ostende, en qualité de notaire et, à la fin de 1821, il obtint, dans la même ville, la place de greffier de commerce. Il remplit ses fonctions jusqu'en 1827, époque à laquelle il alla occuper l'emploi de greffier au tribunal de commerce d'Anvers.

Dès l'année 1825, l'esprit scientifique de Belpaire s'était tourné vers une question intéressante que l'Académie royale de Bruxelles avait mise au concours. Il s'agissait d'établir les changements que la côte d'Anvers à Boulogne avait subis, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur, depuis la conquête de César jusqu'à nos jours. Pour mieux examiner cette question et pouvoir entrer avec plus d'assurance dans tous ses détails, Belpaire fit plusieurs voyages à pied, sur toute l'étendue du littoral qu'il se proposait de décrire.

Les résultats des travaux furent consignés dans un mémoire qui mérita le prix du concours ouvert. Dans ce travail l'auteur commence par y décrire l'état des côtes sous la domination des Romains ; il entre ensuite dans les détails nécessaires pour constater leur état actuel, fait connaître les causes des changements survenus, rapporté les preuves qui en établissent la réalité ; puis finit par

énumérer les inondations qui ont eu lieu et par exposer les changements qu'elles ont produits. Moins content de son ouvrage que ses juges, il entreprit ensuite de nouvelles études et de nouvelles explorations sur la côte, pour élucider entièrement la question.

Par suite des mêmes travaux, il avait présenté à l'académie, en 1833, une notice historique *Sur la ville et le port d'Ostende*, qui a été insérée dans le tome X des Mémoires de ce corps savant. Cette persévérance et ces labeurs dirigés avec tant d'intérêt vers la connaissance des parties les plus intéressantes de la géographie industrielle et politique du pays, finirent par fixer l'attention de cette institution qui le nomma au nombre de ses membres, dans la séance du 7 mars 1835.

Vers 1830, Belpaire avait été nommé membre de la commission d'instruction publique et inspecteur des écoles dans la deuxième division de l'arrondissement d'Anvers. Il exerça ces dernières fonctions jusqu'à l'époque de la révolution, qui les fit cesser, en donnant à l'enseignement la liberté la plus grande.

En 1831, parut un arrêté royal qui créait une commission spéciale pour la rédaction d'un *projet de loi* sur l'enseignement. Ce projet avait été rédigé par une commission, sous la présidence du ministre de l'Intérieur, par MM. Lecocq, Arnould, Belpaire, Cauchy, Ernst et Quetelet faisant les fonctions de secrétaire. Ce projet, donnant à l'enseignement des bases toutes nouvelles, adoptait les principes d'une liberté que la Constitution sanctionna et qui n'avaient point existé jusqu'alors.

Belpaire dans les derniers temps de sa vie, s'occupait de la traduction d'un traité de droit anglais, sur les lettres de change ; et, toujours conséquent avec lui-même, il sacrifiait généreusement son

amour-propre, ses loisirs à l'espoir de se rendre utile. Il avait aussi été l'un des redacteurs d'une revue judiciaire, publiée à Bruxelles, sous le titre d'*Archives de droit et de législation*.

Il conserva jusqu'à la fin son amour pour le travail ; trois semaines avant sa mort, qui fut amenée par une maladie lente, il se faisait encore conduire aux réunions de la Commission de navigation de l'Escaut, dont il était un des membres les plus actifs. Jusqu'au dernier instant, il montra toute la lucidité de son esprit, et s'entretenait pieusement avec ses enfants, en leur donnant ses derniers conseils.

AD. QUETELET.

Voir les biographies d'Antoine Belpaire dans *l'Annuaire de l'Académie Royale des sciences et belles lettres de Bruxelles*, sixième année (1840) page 150. *Biographie des hommes remarquables de la Flandre Occidentale*, tome 1 page 14. *Algemeene levensbeschrijving der mannen en vrouwen van Belgie*, door C.-F.-A. Piron, bladz. 25.

---

### BERT (Pierre),

ou *Bertius ou de Berte*, érudit, né à Beveren (Waes) le 14 novembre 1565, décédé à Paris le 5 octobre 1629.

Il n'avait que dix-sept ans quand, en 1582, il commença à enseigner lui-même les humanités comme professeur privé et qu'il se rendit successivement en cette qualité à Anvers, à *Ostende*, à Middelbourg et à *Goës*. Bert eut de sa femme Anne-Marie Kukel, trois enfants : Paul, César et Pierre.

BON DE SAINT-GENOIS.

---

### BERTIN (Saint),

abbé de Sithiu, plus tard Saint-Bertin, en Flandre, mort l'an 709. Ce saint, dont le nom tudesque était Bertewin, naquit aux environs de Constance, en Suisse, vers le commencement du *vi<sup>e</sup>* siècle, et entra, fort jeune encore, au monastère de Luxeuil, en Bourgogne, où saint Omer, son parent, l'avait précédé. Luxeuil comptait alors environ cinq cents religieux ; c'était une vaste pépinière de missionnaires qui, après s'y être formés aux sciences et à la vertu, se répandaient ensuite pour porter le flambeau de la foi et de la civilisation dans les régions les plus éloignées de l'Europe. C'est ainsi que saint Omer fut envoyé aux extrémités de la France, pour évangéliser l'ancien *littus saxonicum*. Il avait été créé évêque de Terouane et saint Bertin, saint Mommolin et Ebertran, tous moines de Luxeuil, lui avaient été adjoints comme coopérateurs. Le littoral de la mer du Nord était alors bien différent de ce qu'il est aujourd'hui. La région des *polders*, actuellement si fertile, était à peine formée, et d'immenses tourbières, entrecoupées de lacs saumâtres, dont les *moers* constituaient encore, il y a quelques années, les derniers vestiges, s'étendaient depuis Calais jusqu'au Danemark. Le peuple de cette contrée, aussi sauvage que le pays même, était en grande partie livré à l'idolâtrie. Tel était le pays que saint Bertin et ses compagnons vinrent civiliser au *vi<sup>e</sup>* siècle. Les missionnaires se bâtirent d'abord quelques cellules sur une petite colline près de la rivière d'Aa, mais cet endroit étant trop restreint, ils se construisirent un second couvent dans une île basse formée par la rivière. Cette île faisait partie du domaine donné à saint Omer par

Adroald, puissant seigneur de cette contrée. Telle fut l'origine de la fameuse abbaye de Sithiu et de la ville de saint Omer. Saint Mommelin gouverna d'abord le nouveau monastère, mais ayant été appelé à remplacer saint Achaire, évêque de Noyon et de Tournai, saint Bertin lui succéda. C'est sous son administration que l'abbaye devint l'une des plus florissantes de la Neustrie. Saint Bertin mourut selon les auteurs, à l'âge de cent douze ans et sa mort dut arriver, d'après les calculs du savant Silting, le 9 septembre 709.

Au moyen âge, l'abbaye de Saint Bertin possédait de grands biens dans les Flandres ; Ostende et Poperinghe, entre autres, faisaient partie de son riche domaine et, sous les comtes de Flandre, l'abbé de Saint-Bertin était un des hauts dignitaires du pays. L'abbaye, après avoir eu des jours de gloire, puis aussi de longues années de deuil et de misères, subsista jusqu'à la révolution française, qui vint renverser ses monuments et ses antiques institutions. M. Guérard, de l'Institut de France, a publié, en 1840, dans la collection des documents inédits sur l'histoire de France, le cartulaire de Saint-Bertin, avec un excellent aperçu historique sur cette ancienne abbaye.

EUGÈNE COEMANS.

*Act. SS. Sept.*, II, pp. 549-630. — Mabillon, *Act. SS. O. S. B.* t. III, pp. 93-150.  
— Ghesquière, *Act. SS. Belgii*, t. V, pp. 545-666. — Guérard, *Cart. de l'abbaye de Saint-Bertin*, in-4°. Paris, 1840.



### BESAGE, (Jacques)

né à Ostende et y habitant, fut, dès sa jeunesse, un marin consommé. Bientôt, après ses voyages au long cours, il reçut le commandement d'une belle frégate, sous la haute direction de Charles de Bourgogne, comte de Wacken, amiral de la flotte espagnole. C'était le navire nommé *Anna*, armé de 32 pièces de canon. Après être retourné au port avec quelques prises insignifiantes, Jacques Besage entra en lutte avec *Pierre Hein*, l'amiral déjà célèbre et fortement redouté, qui venait de s'emparer de quelques caboteurs chargés d'une riche cargaison. Cette prise avait jeté la désolation dans la ville d'Ostende par le motif qu'elle privait plusieurs ménages de leur chef et qu'elle occasionnait la perte du fruit produit par le gain de plusieurs années et des grands dangers courus.

Besage recherchait précisément l'occasion d'un acte de courage et de bravoure éclatant à poser. Il était amoureux comme le Cid et le père de sa belle, Hubert Bauwens, lui avait dit comme don Diègue à Rodrigue : Sors vainqueur d'un combat dont Aldégonde — c'était le nom de la jeune fille — est le prix. Jamais, ajouta-t-il, je ne donnerai sa main qu'à un marin ayant fait une action de mérite extraordinaire. Besage aussitôt voulut venger l'affront fait aux ostendais par l'amiral hollandais. Il sortit du port, accompagné de deux autres navires, dont l'un des deux sous le

commandement du capitaine Otsen : mais au capitaine Besage, comme capitaine et commandant d'une subdivision, revenait de droit la place d'honneur.

La lutte fut terrible. Il y eut des prodiges de valeur. Besage, monté dans les haubans, se lance à bord du navire ennemi, où il est suivi par quelques-uns de ses matelots; il lutte corps à corps et enfin, accablé par le nombre, il saisit un pistolet et tue l'amiral Pierre Hein sur son propre navire. Les Hollandais abasourdis repoussent les ostendais sur leur bateau et un dernier coup de feu tue le vaillant Besage, au moment où un coup de vent sépare les deux navires. Les Ostendais parvinrent ainsi à maintenir leur bateau et quelques heures après, ils entrèrent au port — le 17 du mois de juin 1629, — avec le cadavre de leur regretté commandant.

L'enterrement, qui eut lieu deux jours après, fut des plus solennels. Près de l'autel de St. Roch, où il fut enterré, on plaça l'inscription suivante, taillée dans le marbre en lettres d'or et placée contre le mur :

Tot loffelyck gedaght, der vroonen Capiteyn  
*Jacques Besage* die, den Koninck t'Edel Greyn,  
Getrouwelyck heeft gedient, zynde onder het gebieden  
Van d'Edelmogend'Heer, die eere moet geschieden  
*Charles van Bourgonie*, Graaf van Wacken Reyn  
Woer door *Besage* heeft, in 't groot Neptunus Pleyn  
Getoont zyn kloek gewelt, ten heeft hem noeyst verdroten  
Den geusen Admirael, heeft hy zelfs doorgeshoten.  
T'was hunnen Generaal, *Pieter Pietersen Heyn*,

Voor wie de groote Zee, scheen wesen veel te cleyn,  
Hy noemt hem onzen schrick, den roem der Batavieren,  
*Besage* wel gemoet, doet hem van 't leven swieren,  
En als hy met gewelt, dit stuck had uytgerecht.  
Zoo was hy wel te vreen, te blyven in 't gevecht.  
Volhertigh in den strydt, is hy zeer kloeck gebleven,  
Tot dat hy rechterhant, gelaeten heeft syn leven.  
In Juny seventhien, t'jaar sesthien hondert met  
Negen-en-twintigh maer, elck een die hier op let  
Tot laevenis van zyn ziel, hem u Gebedt wilt schenken.  
En seght den Heere wilt besaen die ziel gedencken.

On plaça aussi, dans la même nef, une inscription en souvenir du capitaine Henri Otsen, qui mourut le 8 juillet 1629, et dont la jambe avait été emportée par un boulet de canon.

Biographie des hommes illustres de la Flandre Occidentale. FOPPENS, Epitaphes.

---

**BESTENBUSTEL (Paul),**

capitaine de frégate, né à Ostende, le 11 février 1669. L'histoire nous a laissé peu de renseignements sur ce marin dont le nom est cependant encore si populaire à Ostende, on voit seulement dans divers auteurs, qu'il fit des prodiges de bravoure, qu'il était intrépide, audacieux et heureux dans ses courses. L'on sait aussi, qu'il acquit son renom tout à la fois par droit de naissance et de conquête.

En effet, son père, bien que Hollandais, Guillaume Bestenbustel, né à Flessingue vers 1645, devint, en raison de ses faits d'armes, bourgeois (*poorter*) de la ville d'Ostende le 26 janvier 1673, où il habita douze ans, et fut tué dans un combat naval le 6 octobre 1705. Mais nous n'avons guère à nous occuper ici que de son fils Paul, qui, né sur le territoire de la Belgique, s'y illustra et épousa, le 22 février 1691, Marie-Cathérine Ondermarck.

A peine âgé de 25 ans, il fut d'abord au service d'Espagne, capitaine d'une frégate armée en course, ayant quarante-huit canons et environ trois cents hommes d'équipage. Le vaisseau, la *Reine d'Espagne*, n'était encore sorti que quatre fois du port, quand Bestenbustel entreprit une cinquième course qui dura du 29 mars 1694 au 28 juillet, et dans laquelle il prit treize navires. Au mois de juillet, de l'année suivante, l'audacieux Ostendais fut pris à son tour par les Français ; mais il n'était pas homme à se laisser conduire, sur son propre vaisseau, comme prisonnier de guerre, dans un port ennemi. Il sut, par un trait inoui d'audace et de bravoure, reprendre non-seulement sa frégate, mais se rendre maître du bâtiment français, qu'il conduisit triomphalement au port d'Ostende. Il prit en outre dix-neuf navires avec l'assistance d'autres convoyeurs.

Dans son second voyage, du 10 septembre 1694 au 10 février 1695, il captura huit navires ; dans son troisième, il fit encore une demi-douzaine de prises. Dans le quatrième voyage, du 28 septembre au 16 février 1696, il captura parmi d'autres, *le Neptune*, de Calais, armé de quatre canons et de quatre pierriers. Nous avons le relevé de douze voyages faits ainsi par lui et à la suite desquels il amena chaque fois au port d'Ostende de riches cargaisons prises sur l'ennemi. La dernière croisière avec la *Reine d'Espagne* eut

lieu le 23 février ; il ne rentra au port que le 6 mai, ayant capturé divers navires. Après cette dernière expédition, il entra au service de la France et prit le commandement de la *Conquérante*. Quelques explications sont nécessaires pour faire comprendre ce grave changement.

En 1700, mourut Charles II, roi d'Espagne, dont la succession fut réclamée à titre de parenté par l'empereur Léopold et par Louis XIV. Celui-ci, tout en leurrant l'Angleterre et les Provinces-Unies par un traité de partage, avait su entretemps par l'entremise du marquis d'Harcourt, son ambassadeur à Madrid, gagner à sa cause les grands d'Espagne et la famille royale ; son plan réussit si bien que le monarque espagnol, par son testament, nomma pour son successeur le duc d'Anjou, petit-fils du roi de France. Dès lors la guerre devait éclater entre les puissances. L'Angleterre et les Provinces-Unies désiraient la paix, et reconurent d'abord Philippe V comme héritier légitime de Charles II. Mais ils ne tardèrent pas à revenir sur cette détermination, quand ils apprirent que le duc d'Anjou, tout en acceptant le trône d'Espagne, n'avait pas renoncé à ses droits successifs en France. Ces deux puissances comprenaient que pour la France il n'y aurait plus des Pyrénées, comme l'avait très-bien dit Louis XIV lui-même. L'Angleterre et les Provinces-Unies firent donc leurs préparatifs de guerre, afin de chasser leur ennemi commun des Pays-Bas espagnols. Ostende tenait pour Philippe V et se remplit de corsaires. Une flotte, composée de vaisseaux Anglais et Hollandais, observait étroitement le port afin d'empêcher toute sortie ; les meilleurs plans étaient combinés. Bestenbustel, commandant la belle frégate *la Conquérante*, armée de quarante pièces ne fut pas d'avis de se tenir tranquille, quand il vit une si belle occasion pour se distinguer ; aussi, de concert avec Eblet, autre

Ostendais intrépide, commandant *l'Aigle*, armé de dix pièces de canon, sortit-il à toutes voiles du port, sans s'inquiéter des gros vaisseaux qui voulaient lui disputer le passage, ni de leurs bordées, et il réussit à atteindre l'escadre dunkerquoise du chevalier Forbin. Non content de cet exploit hardi, accompagné de quelques bâtiments de Dunkerque, il attaqua, dans la mer du nord, une flotte marchande, convoyée par cinq vaisseaux de guerre et, après un combat héroïque, ramena dix prises. En voyant un marin si expérimenté, si courageux, la France ne pouvait manquer de tenter des efforts pour le faire entrer dans sa marine où, il s'était si glorieusement distingué.

En 1706, il fut attaché définitivement à l'escadre du chevalier Forbin et y conserva le commandement de sa frégate *la Conquérante*. On ignore les autres exploits qu'il accomplit avant et depuis à bord de ce navire. Nous savons seulement qu'il prit et amena au port d'Ostende, le 6 avril 1705, trois vaisseaux, qu'il fit de même le 15 Juillet et le 6 Août, ainsi que le 29 mars 1706. On ne sait quand et comment le célèbre marin Ostendais mourut.

Il n'eut de sa femme que deux enfants, une fille, Marie-Josine, et un fils, Paul-Guillaume, né à Ostende en 1602, marié en 1740, mort en 1741 sans enfants. Le nom de Bestenbustel illustré par Paul est donc éteint.

AUG. VANDER MEERSCH.

Bowens, Beschryving van Oostende, t. 2. p. 15. Biographie des hommes illustres de la Flandre occidentale.

Notes manuscrites communiquées par M. Ch. Van Iseghem, d'Ostende.

La déclaration à l'entrée d'un convoyeur, — ces navires armés qui escortaient pour les protéger les flottes marchandes — donnait lieu dans toute la ville à un mouvement, une agitation, une allégresse

générale. On comprendrait difficilement cette joie aujourd'hui ; toutefois l'étonnement cessera quand on saura que cette déclaration était l'annonce de la prochaine arrivée d'une flotte qui allait se rendre à divers ports de commerce situés sur la route que le convoyeur devait parcourir et qu'un grand nombre de navires allaient prendre à Ostende un chargement des produits du pays, ce qui ne donnait pas seulement du travail et du profit de navigation ; toute la ville retirait des avantages de ce mouvement, aussi bien de l'étranger qui venait embarquer ses marchandises, que des choses nécessaires au ravitaillement des navires et des équipages.

L'arrivée du convoyeur était l'éclaireur ou l'avant-garde. Il annonçait l'entrée prochaine dans le port de navires expédiés sur Ostende de l'Espagne, de l'Angleterre, de la France ; il donnait l'assurance que le voyage s'était bien passé, que l'ennemi n'avait pas eu de prise sur la flotte Ostendaise, comme cela n'arrivait que trop souvent.

Quelle joie devait éclater alors, quand on songe que pour un simple voyage en Angleterre, on avait parfois besoin de quatre mois ! Les navires faisaient parfois escale dans six ports différents avant d'atteindre celui de leur destination ! Quelle activité, quelle jubilation, cela devait apporter alors ! quel gain, quel profit pour le cabaretier, le boutiquier, et par conséquent, pour le brasseur, et pour tous les commerçants, il résultait de ce mouvement ! On ne doit par conséquent pas s'étonner de la joie qu'éprouvaient les Ostendais de l'arrivée d'un convoyeur ; chacun y trouvait son pain quotidien ; c'était la manne pour jeunes et vieux, pour le bourgeois et pour les marins,

Essayons d'esquisser l'armement et l'équipement d'un convoyeur : la tâche n'est pas facile et nous réclamons l'indulgence du lecteur.

Armer, équiper un convoyeur était la charge des États de Flandre et était sous la haute direction des membres laïcs et du clergé gouvernant la province. Le bon armement d'un convoyeur, sa solidité, son équipage etc. étant le fondement de la sécurité de la navigation et du commerce, ne pouvait être confié à des particuliers. Car à cette époque la mer était encore un vaste champ de piraterie, sur lequel il n'y avait de sécurité pour personne que pour autant qu'on put en imposer par la force des canons.

L'autorité supérieure était représentée à Ostende par un « Maître d'équipage », à qui la charge de l'armement avait été confiée. On choisissait généralement pour remplir ces fonctions, une personne qui connaissait bien, par expérience, les besoins du service, les nécessités des navires, les intérêts du commerce, et qui par ses moyens et ses ressources était au-dessus de tout soupçon et de toute corruption.

A l'époque dont nous parlons, le titulaire de la place était M. Joseph d'Egmont, qui fut bourgmestre de la ville, un homme très intelligent, né au bord de la mer, nous pourrions presque dire en mer, car son berceau se trouve au fort Moerdyck.

Un convoyeur était généralement un fin voilier, solidement bâti, de 200 à 300 lasts, construit expressément pour sa destination spéciale. Notre incompétence en fait de construction navale nous empêche de détailler bien exactement la construction ; mais nous pouvons dire que le flamand avait à cette époque une grande réputation sous ce rapport et était passé maître dans l'art. Bien que des modifications considérables et fondamentales aient été adoptées depuis le commencement du siècle, on ne doit pas s'imaginer qu'on ne faisait jadis que du grossier et du lourd. Si les constructions navales de nos ancêtres n'atteignaient pas les qualités des construc-

tions actuelles, elles étaient plus artistiques et plus ornementées. Elles étaient remarquables sous plusieurs points de vue.

Le convoyeur dont nous allons parler était appelé *la Reine d'Espagne* ; il était commandé par le capitaine Paul Bestenbustel, dont la *Biographie Nationale* a publié la notice. Le navire était une frégate de 48 pièces d'artillerie, ayant trois mâts et un équipage composé de 270 têtes, en officiers, matelots, volontaires et mousses. Il avait 128 pieds de l'étrave à l'étambot, 13 pieds de profondeur dans le creux et 32 de largeur. Il était d'une belle coupe, d'un gabarit et d'une forme excellents. Il mesurait pour le droit de quai et de pilotage 180 lasts. La proue était ornée d'un lion grimpant auquel on avait consacré 40 carnets de dorure. La proue, la poupe avec le miroir, le fronton, la frise, les amures, les bastingues, les galeries, tout était couverts de sculptures faites par l'artiste ostendais Marcus De Chaene. Le fronton et la cabine étaient peints par un artiste habile qui portait un nom considéré et était rangé au premier rang des artistes peintres. Il se nommait J. de Coxie. Il avait peint les paysages dans la cabine. Que celle-ci était belle ! Et quelle agréable vue pour le marin, quand après regardé la mer triste et langoureuse, il rentrait dans sa cabine et jetait les yeux sur ces arbres et ces près réjouissants ! L'uniformité et la monotonie de la mer étaient brisés par la contemplation du travail de l'artiste !

Telle est la frégate qui se trouvait dans le port près du quai en bois ou de l'appontement, à peu près à l'endroit où se placent aujourd'hui les bâteaux à vapeur de la G. S. N. C.

C'est le jour de l'enrôlement. La frégate est toute pavosée. Au mât de perroquet de beaupré flotte le drapeau des gueux, un drapeau jaune avec un lion noir. Au château de derrière le drapeau de Bourgogne,

bleu avec une croix dentelée rouge de St-André. Au grand mât le drapeau de Flandre, rouge, blanc et jaune en trois couleurs à la hampe. Dans le blanc la croix de Bourgogne pourpre. Au haut du mât de misaine sur le perropet, s'enfle le drapeau Ostendais avec ses couleurs brillantes, rouge et jaune d'or. Le mât d'artimon est orné de sa flamme flamande.

L'enrôlement était annoncé par une sonnette qui parcourait la ville accompagnée de deux tambours. Cela se faisait de bon matin afin que le marin fut prévenu à temps. C'était le moyen ordinaire de réunir et d'appeler les navigateurs.

Les matelots affluent vers dix heures sur le quai, par la porte du bassin (Kaaipoort). Il s'y trouve des représentants de toutes les nations depuis le blond norwégien jusqu'au crollé noir africain. Tous n'ont pas l'intention de s'enrôler. Plusieurs arrivent pour rencontrer d'anciens compagnons, ayant été associés dans les mêmes voyages et les mêmes périls. La plupart ont un aspect rude et l'intrépidité, la hardiesse brillent dans leurs yeux. On trouve encore parmi eux des compagnons de voyage d'Erasme de Brouwer, l'audacieux marin qui n'reculait point devant une force quadruple de la sienne ; aussi des participants du comte Jean van Hooren, un autre Ostendais, promoteur et chef des Boucaniers, et qui avec 600 hommes s'empara de Vera Cruz, une ville de 18000 âmes, et chargé de butin, fit voile devant une flotte espagnole, plus nombreuse et plus forte que la sienne, sans que celle-ci osât l'attaquer. (1) Van Hooren était reconnu partout pour sa témérité, son sang-froid, son courage qui confinait à la cruauté. Sur le bord de son navire, personne ne pouvait abaisser la tête sous le roflement des balles et il punissait de mort cette marque de faiblesse.

---

(1) Voir RAYNAL, *Histoire philosophique*.

Plusieurs aussi de ces marins portaient encore les traces visibles des fers qui enchaînaient autrefois leurs bras et leurs jambes sur les côtes du Maroc et de l'Algérie. Ils revoyaient un instant leur ville natale grâce aux sacrifices de leurs concitoyens, membres de l'archiconfrérie de la Sainte-Trinité, et aux généreuses donations qui avaient été recueillies dans ce but par les Pères Trinitaires.

Tous ces loups de mer n'avaient aucun respect pour la police locale. Un seul homme, le Prévôt avait de l'autorité sur eux et leur imposait le respect. Le Prévôt (Provoost) était l'officier de l'Amirauté qui avait la police sur les navires armés en course et au service de la Nation. La rébellion contre le Prévôt était punie de mort.

L'enrôlement commence. Le commandant Paul Bestenbustel se rend à la *Ville de Douvres*. C'est ainsi qu'était nommé un cabaret sur le quai, depuis plus de 80 ans témoin de beaucoup de vicissitudes, et où le capitaine fait le recrutement. Il avait été jadis le compagnon de ces marins et il ne rougissait point, comme il convient à un grand cœur, de ses anciens amis. Il en appelle plusieurs par leurs noms et leur demande s'ils veulent s'embarquer avec lui. D'autres, plus jeunes se présentent eux-mêmes. Il ne manque pas d'empressement pour former l'équipage. Bestenbustel était connu pour un excellent marin et renommé pour sa conduite intrépide dans les combats navals. Avec lui l'honneur et l'argent sont la récompense des travaux. Bientôt la liste est complète. On trinque, on boit la bière qui mousse dans les verres, Les États de Flandre sont riches et ce sont eux qui paient la boisson.

Une partie du recrutement se faisait aussi d'un autre côté du quai, dans un cabaret nommé *Het Strooien Haantje* tout près de la porte du Quai, sous la direction d'un lieutenant du capitaine.

Une avance est payée à tous les enrôlés. Elle monte à la somme

totale de flor. 8724, qui est bientôt dépensée en divers objets d'habillement et autres. La vie du marin est ainsi : c'est un enchaînement de souffrances mêlées de courts instants de joie et de plaisir.

La frégate est gréée. L'enrôlement est fait. Il faut soigner le ravitaillement. Car une quantité de 270 bouches à entretenir, réclame beaucoup de vivres. On met à bord 300 tonneaux de bière. Chaque brasseur avait sa part. Ils étaient six alors à Ostende, savoir : Philippe De Clercq, veuve Denster, François Kempe, Jacques Dewolf, Pierre Devos et Jacques Dewitte. L'eau est amenée de Plasschendaele. Du vin de France et d'Espagne, de l'eau de vie ; de la viande, du gruau, des pois, du biscuit, du stockfisch, merluche, morue de Terre-Neuve. Cent tonnes de beurre d'Angleterre, car alors l'Angleterre et l'Irlande importaient beaucoup de beurre dans les malheureuses Flandres épuisées ; 600 fromages de Hollande, des figues, du poivre, du savon, de l'huile d'olives, des prunes, du sucre, des jambons, de la viande fumée etc. etc. Il y avait pour tous des couteaux, des cuillers, des fourchettes ; la cuisine est construite en maçonnerie par le maçon Daversin.

En dernier lieu, on apporte à bord la poudre à canon qui sort des magasins à poudre de la ville.

Tout est prêt. Le sonneur est chargé de faire savoir que le navire va se mettre en rade et que les hommes doivent se rendre à bord. Le prévôt, qui était alors M. Ferdinand Schonamille, est chargé de faire sortir les récalcitrants des cabarets et de les amener à bord. Le sonneur fait la dernière publication : que le navire va sous voile. Il y a un mouvement de presse, on est fort affairé au quai, l'un court après un pilote, un autre après les lettres de mer, après ceci, après cela : des proviandes oubliées, des hommes en retard. Le canon résonne pour le salut du départ. Le canon de la

plate-forme y répond. Les remparts sont couverts de monde pour voir le départ du convoi, l'espoir et le gagne-pain d'une foule de ménages.

Le 29 mars 1644 la *Reine d'Espagne* est partie. Quelques jours après elle arrive à Londres avec une grande partie de navires convoyés. L'autre partie continue sa route à travers la Manche sous la conduite des trois convoyeurs *Flandria*, capitaine Nicolas De Rudder, *Saint Jean de Victoria*, commandé par Jacques Francke et *Saint Liévin*.

La *Reine d'Espagne* part de Londres le 14 avril et conduit une flotte de navires jusqu'en rade d'Ostende sans aucune difficulté. Et ensuite le capitaine reçoit l'ordre de faire une croisière contre les ennemis du roi d'Espagne.

Voici de quelle manière brillante il s'acquitta de cette mission.

La *Reine d'Espagne* quitta la rade d'Ostende le 17 avril ; le 19 il capture et ramène une flûte, nommée *Maria* de Copenhague, chargée de froment en destination de Dunkerque.

Le même jour il reprend et amène devant Ostende une caiche anglaise qui avait d'abord été prise par les français. Ce bateau échoue à l'entrée du port. Toutefois un nommé Tierens entreprend de le renflouer pour cent florins et réussit, Les français qui étaient à bord après la fuite des Anglais furent enlevés du bateau à demi-morts, et après avoir été soignés, mis en prison. Navire et chargement furent vendus pour environ 5000 flor.

Le capitaine Bestenbustel reprit encore aux français un navire *Richard et Marthe*, chargé d'orge. Il y avait encore 3 matelots anglais à bord et six français avec le capitaine de Dunkerque, qui avait d'abord pris le bateau. Ce bateau fut vendu le 4 mai pour 3800 flor. environ.

Le *Pélican*, de Bergen en Norvège fut amené comme prise le 29 avril. — Aussi repris des Français ; il était chargé de stockfish et de bois.

Le capitaine Bestenbustel prend encore, le 9 mai, la galiote *St. Jean* de Stettin, chargée de laine et de froment ; le 10, il enlève aux Français le *St. Georges* de Straalsund, chargé de seigle et de peaux de mouton ; le 15, le navire norwégien *Les trois Héros David*, qui furent vendus 3618 flor. ; le 24 mai, il prit la frégate *La Superbe* de Dunkerque, avec 14 pièces d'artillerie, chargée de froment ; le 27, un bateau anglais chargé de charbons et enfin un bateau hollandais.

Bestenbustel retourna au port d'Ostende dans les premiers jours du mois de juin pour ravitailler et le 7 juin il repartit avec une autre flotte pour Londres où il arriva le lendemain. Et quelques jours après, il ramena une autre flotte à Ostende. Aussitôt après, nouvelle croisière contre les ennemis. Jusqu'au 27 juillet il resta en mer et captura 20 navires, non compris ceux qu'il avait coulés bas.

Le 27 juillet 1694 il rentra au port et mit pied à terre ; on ne lui fit aucune réception : ni discours, ni carillon, ni musique. Ce son là des manifestations inventées postérieurement. Il n'en était pas moins fier du simple et cordial accueil de ses concitoyens, et il ne lui en coûtait pas de dire qu'il avait fait son devoir.

Voilà ce qu'était un convoyeur. Il était l'emblème et le symbole de la prospérité de la Flandre et la décadence du convoyeur a été le déclin de la navigation et de l'État de Flandre tout entier qui a été absorbé et transformé en province.



### BLOIS, (Guillaume de)

homme de guerre du XVI<sup>e</sup> siècle, né vers 1530, mort en 1594 au château de Zwieten, en Hollande. On suppose qu'il reçut le jour à la Brille, ancienne ville du comté de Zélande, située à l'embouchure de la Meuse, où son père avait rempli les fonctions de gouverneur ou de bailli. Il faisait volontiers remonter l'origine de son nom aux anciens comtes de Blois, en France, de la maison de Châtillon. Ses biens étaient considérables : il possédait, en Belgique, la magnifique terre de Treslong, celles d'Oudenhoorn, de Greysoort et de Peteghem ; en Hollande, le pays de Stein et les seigneuries de Berenthuysen et de Gabouw. Il avait été page de Maximilien de Bourgogne, marquis de Vere et gouverneur de Zélande, qui l'appuya en toute occasion de son crédit. C'est ainsi qu'en 1556 il fut du voyage de Charles-Quint en Espagne. A son retour, il accompagna, en qualité de secrétaire, l'amiral de Boschuyzen en Danemark. Pour lui, comme pour la plupart des gentilshommes de son temps, la diplomatie était un passe-temps, mais la guerre une occupation sérieuse. Il est donc juste que nous mentionnions sa présence à Gravelines et à Saint-Quentin et sa campagne contre les Turcs, sous les drapeaux de la France. Quand la révolution éclata, en 1566, il venait de rentrer dans sa patrie, comme nous le prouve la signature qu'il apposa sur l'acte de confédération des Nobles et sa présence au congrès de Saint-Trond. L'intimité de ses rapports avec Brederode et les autres chefs du mouvement lui eût fait partager le sort de son frère aîné, Jean, décapité en 1568, à Bruxelles, par les ordres du duc d'Albe, s'il n'avait point été hors

d'atteinte. Il répondit à la citation du conseil des troubles en se battant bravement pour l'affranchissement national à Heyligherlée et à Jemmingen. A peine remis de graves blessures reçues dans cette dernière affaire, il équipa à ses frais un vaisseau, et s'en alla rejoindre les Gueux de mer. Étant revenu, en 1571, à Emden pour y embrasser sa mère, le comte d'Ost-Frise, dont il était un des gentlshommes, le retint plus de trois mois en prison, sous l'accusation de piraterie. Guillaume de Blois s'échappa. Monté à bord de son vaisseau, il voulait rallier au Texel la flotte des Gueux, mais l'état de la mer s'y opposa. Il dut se relâcher devant Wieringen. Son navire y fut pris par les glaces. Les Espagnols envoyèrent aussitôt contre lui quatre enseignes de piétons avec de l'artillerie. Il refusa de se rendre, démonta l'un après l'autre les canons ennemis, et, prenant l'offensive à son tour, il chassa devant lui les soldats de Philippe II. Il réussit ensuite à accomplir un autre tour de force : il rompit à coups de canon la glace qui l'enserrait, se fraya un passage et s'éloigna dans la direction de l'Angleterre en saluant de joyeuses clameurs les rivages qui bientôt allaient lui devoir leur affranchissement du jong étranger. Ce fut lui, en effet, qui, en sa qualité de fils de l'ancien gouverneur de la Brille, facilita grandement à ses compagnons d'armes la prise et la conservation de cette place dont la conquête rendit du cœur à tous ceux qui doutaient du succès de la révolution. Le titre de commandant de la ville conquise et de capitaine général de l'île de Voorn lui revenait ; il l'obtint et le conserva jusqu'en 1576. L'amiral de Zélande, Louis de Boisot, étant mort sur ses entrefaites, il devint son successeur. Malheureusement des démarches tentées à diverses reprises pour le ramener sous l'autorité du roi d'Espagne vinrent le compromettre. Il eut beau, après cela, se dévouer à la cause qu'il avait embrassée avec tant d'ardeur,

d'odieux soupçons le suivirent à Dunkerque, à Nieuport, à Ostende, et finirent par amener son arrestation, à Middelbourg, en 1585. Aurait il pu, à ce moment là, sauver Anvers et délivrer l'Escaut, ou bien ne voulut-il point ? Cette question n'a pas encore été convenablement élucidée. Nous savons toutefois qu'on lui refusa l'argent qu'il demandait, et que les officiers de la flotte hollandaise déclarèrent folle et téméraire toute entreprise contre le duc de Parme. De quel côté convient-il de faire peser une accusation de trahison et de lâcheté ?

La reine d'Angleterre, qui vit probablement en Guillaume de Blois la victime des plus odieuses machinations, demanda que son procès fût promptement instruit, mais ce ne fut qu'en 1591, qu'un arrêt de la cour de Hollande proclama son innocence. Le titre de lieutenant grand-fauconnier de Hollande, que lui octroya Maurice de Nassau, en 1593, fut le témoignage public de sa réconciliation avec la maison d'Orange. Son fils Gaspard publia, longtemps après sa mort, sa justification sous le titre de ; *Corte en waerachtighe verantwoordinghe van Jonkheer Jaspar van Bloys gheseit Treslong, teghen de onwaerachtighe, valsche en versierde injurien, in druck uytgegeven tot nadeel en oneere van de memorie van Jonckheer Willem van Bloys gheseit Treslong.*

Le but de ce tardif écrit était surtout de répondre aux calomnies répandues par le résident français Maurier, dont le principal grief contre la mémoire de l'amiral des Gueux consistait dans la préférence accordée par celui-ci au patronage de la couronne d'Angleterre et dans sa vive amitié pour le comte de Leicester. L'historien Van Meteren fut au nombre de ceux qui reformèrent leur jugement après avoir lu cette justification, mais il n'en est pas moins constant,

qu'en pareil cas, un fils est nécessairement partial, et nous ne pouvons que regretter davantage que la biographie de Guillaume de Blois, écrite par O.-Z. van Haren et destinée à l'impression, ait été dévorée par un incendie avec la bibliothèque de ce savant.

C.-A. RAHLENBEEK.

J.-W. te Water, *Historie van het Verbond en de smeekschriften der nederlandsche Edelen*, t. II. — A.-P. van Groningen, *Geschiedenis der Watergeuzen*. — P. Bor, *Nederlandsche historien*, liv. VIII, IX, XV, XVII, XVIII et XX. — Altmeier, *Revue trimestrielle*, vol. XXXVII. — Voir aussi Strada, Hooft, Van Meteren, Wagenaar et Van Reyd.

Guillaume de Blois, dit Treslong, seigneur d'Oudenhoove, Grysoort et Petegem en Flandre, dont la biographie est publiée dans **Van der Aa**, *Biographische Woordenboek*, t. II p. 105, prit le parti des Etats généraux et servit dans la marine où il remplit les fonctions d'amiral. En 1585, il fut accusé d'avoir voulu trahir son parti lorsqu'il devait faire agir la flotte contre les entreprises d'Alexandre Farnèse et d'avoir eu l'intention de vendre son pays à l'Espagne. Arrêté et privé de ses fonctions, il fut incarcéré et ne recouvra la liberté que grâce aux démarches de ses amis, de la reine Elisabeth et surtout du comte de Leicester, et a été définitivement acquitté de toutes poursuites par la Cour de Hollande, le 11 mars 1591.

Jacques de Chanteraines, dit Brousault, échevin du franc de Bruges en 1581, mort à l'Ecluse le 19 juillet 1610, au service des Etats-généraux écrit de Middelbourg, le 5 mars 1585, à Jacques de Gryse, seigneur de Watervliet, bourgmestre du Franc de Bruges en 1561, bailli du dit Franc de 1582 à 1583, échevin du quartier du Nord en

1585, qu'on disait « que les Etats-généraux envoiaient Mon-sieur de Marquette de Berg (-Op-Zoom) à Ostende. Il parle de l'emprisonnement rigoureux de l'amiral. On lui a pris tous ses papiers. Avant de l'envoyer en prison, on lui a enlevé ses charges d'amiral, de gouverneur d'Ostende, de capitaine de deux compagnies d'infanterie. La charge d'amiral a été donnée à Justin de Nassau, celle de gouverneur d'Ostende à Marquette et le commandement des deux compagnies à deux autres que Bronsault ne nomme pas. »

*Correspondance de Granvelle, t. XII, p. 233 et 234.*

---

### BOCK, (François DE)

un des marins les plus habiles de Dunkerque, au XVII<sup>e</sup> siècle, émigré à Ostende dès l'année 1648. C'est à lui, en grande partie du moins qu'Ostende est redévable de la gloire d'avoir hérité de la puissance maritime de Dunkerque, tombée en 1658 au pouvoir de l'armée française, que soutenait une flotte de Cromwell. Dans une lettre adressée au roi Philippe IV, De Bock énumère les faits les plus importants de sa carrière de marin. Il s'y exprime ainsi : « Je ne rappellerai pas tous mes travaux et tous mes efforts depuis 1636, pour armer des vaisseaux et pour équiper des flottes qui furent, comme le disait le comte de Penaranda après le traité de Munster, le frein qui arrêta les excursions des Hollandais et qui contribua à faire conclure la paix. En quittant Dunkerque pour nous fixer à Ostende, mes amis et moi, nous avons réussi à relever la marine militaire, de telle

« sorte que la ville de Dunkerque, fameuse dans le monde entier  
« semble avoir émigré avec nous et être enfermée aujourd’hui dans  
« Ostende. En 1649, quatre de mes navires menacèrent Dunkerque  
« deux années plus tard, j’en envoyai quatorze croiser devant le  
« même port, qui fut bloqué si étroitement pendant sept semaines  
« que Neptune lui-même, porté par les tritons furieux, n’eût pu  
« pénétrer. En 1652, vingt-cinq vaisseaux que l’archiduc Léopold m  
« chargea d’armer, coopérèrent activement à la conquête de Grave  
« lines, de Mardick et de Dunkerque. Enfin, pendant treize mois  
« j’empêchai que l’armée française ne dévastât toute la partie occi  
« dentale de la Flandre, et je contribuai encore à faire échouer le  
« Français dans leur entreprise contre Ostende. » Ce dernier fa  
mérite d’être rapporté avec quelques détails. En effet, au milieu [de  
revers des armes espagnoles dans nos provinces, ce fut le seul succès  
que put enregistrer don Juan d’Autriche, et De Bock, qui en cet  
circonstance avait pris le nom d’Ægidius Stapenius, y contribua  
beaucoup.

Si jusqu’ici De Bock nous apparaît comme un marin intrépide,  
nous allons le retrouver diplomate non moins habile dans ses négoci  
tions avec le cardinal de Mazarin. Ce prélat, ayant formé le proj  
de s’emparer d’Ostende par trahison, s’était adressé à cet effet à  
colonel nommé Sébastien Spindeleer ; ce dernier, attaché à De Bock  
par les liens de la reconnaissance et tout dévoué au roi Philippe II  
feignit d’écouter les propositions du cardinal et fut envoyé par lui  
son ami Cromwell. Spindeleer, dès qu’il connut les desseins de Maz  
arin et de Cromwell, les communiqua à De Bock et se concerta avec  
sur le moyen de les faire tourner à la honte de leurs ennemis. Vo  
les principales clauses du traité qu’ils conclurent avec Mazarin  
« Le roi de France enverra une flotte montée par huit cents homm

de troupes, que les conjurés s'engagent à introduire dans la ville à un signal convenu. Ces troupes seront placées sous les ordres du maréchal d'Aumont, qui remettra à Spindeler deux cent mille florins à son entrée dans le port d'Ostende. Toutefois, Spindeler conservera le commandement absolu de la ville jusqu'à ce qu'une nouvelle somme de quatre cent mille florins lui ait été comptée au nom du Roi. Les propriétés seront respectées et tous les priviléges seront confirmés. Les habitants d'Ostende pourront s'établir dans n'importe quelle partie du territoire français et auront accès à tous les emplois et charges publiques. »

Le maréchal d'Aumont ayant été investi, sur l'ordre exprès du Roi, du commandement de l'expédition, Mazarin envoia à Ostende deux personnages chargés de surveiller les menées des conjurés.

Pour satisfaire aux réclamations du peuple adroitement excité par les conjurés et pour inspirer plus de confiance aux Français, on fit sortir de la ville quelques troupes, qui y rentrèrent de nuit, augmentées de plusieurs compagnies, et se cachèrent dans les principaux couvents. Alors éclate une nouvelle émeute, dirigée par Spindeler et De Bock. On s'empare de Marc d'Ognate, bourgmestre du Franc, qui avait consenti à jouer le rôle de gouverneur, et on le charge de fers en attendant l'arrivée du maréchal d'Aumont. Les principaux forts tombent bientôt aux mains des révoltés et le drapeau français, hissé au sommet d'un bastion, est salué des cris de : Vive la France ! Sur ces entrefaites, le maréchal français, instruit de ce qui s'est passé à Ostende, annonce à Mazarin que le succès le plus complet a couronné ses efforts ; il s'avance avec une flotte composée de dix vaisseaux de guerre ; mais à peine est-il entré dans le port, que le drapeau français est abattu et la flotte attaquée de toutes parts. Douze cents hommes, tant Anglais que Français, périrent ou furent faits prison-

niers. Parmi ces derniers se trouvait le maréchal d'Aumont lui-même. Ce désastre de l'armée française eut des conséquences fort graves. En effet, comme le dit De Bock dans la relation qu'il nous a laissée, pendant treize mois, Cromwell et Mazarin éprouvèrent des pertes considérables tant en soldats qu'en vaisseaux et en argent, et la France, unie à l'Angleterre, perdit tout espoir de conquérir la Flandre. La relation de ces faits, écrite par De Bock lui-même, est conservée en manuscrit à la Bibliothèque royale de la Haye.

De Bock, en considération du dévouement dont il avait fait preuve envers le roi Philippe IV, fut nommé membre du conseil de Flandre.

Bon Albérie de Crombrugge.

En 1862 on a trouvé dans les archives communales d'Ostende le texte ci-après des articles proposés par le colonel Sébastien Spintelet.

Voici maintenant la traduction du document trouvé dans les archives communales d'Ostende :

« *Articles proposés par le colonel Sébastien Spintelet tant en son nom, qu'au nom de ses officiers, relativement à la prise de la ville et forteresse d'Ostende pour être livrée aux mains de sa Majesté Royale et de son Excellence le cardinal Mazarin.*

« **I.** Que d'abord sa Majesté fera embarquer sept à huit cents hommes, tous soldats solides, qui se rendront, pour plus de sûreté, dans la ville, alors qu'elle sera commandée par le susdit Spintelet.

« **II.** Que les navires et les barques, sur lesquels seront embarqués les soldats susdits, entreront dans le port au signal convenu de deux coups de canon.

« **III.** Qu'après son arrivée dans le port susdit, le sieur Romyn-  
» haye, maréchal de camp, que Sa dite Majesté a envoyé pour  
« commander les dits sept à huit cents soldats, devra délivrer  
« immédiatement au même colonel Spintelet, 200,000 livres argent  
« de France, pour être distribuées aux soldats et officiers qui  
« auront fait l'exploit.

« **IV.** Item, les mêmes sept ou huit cents hommes seront reçus,  
« sur le champ, dans la dite place pour recevoir le commandement  
« militaire et s'attacher aussi au service de Sa Majesté avec ceux  
« qui auront fait l'exploit et seront commandés par les dits sieurs  
« Romynhaye et Spintelet.

« **V.** Item, que le dit colonel Spintelet aura le commandement  
« absolu de la même place et de ses fortifications, jusqu'à ce que  
« Sa dite Majesté de France aura envoyé six cents mille livres qui  
« seront payées entre les marins du même Spintelet, comme son  
« assistant et auteur de l'entreprise, après qu'il aura livré la sus-  
« dite place aux mains du sieur Romynhaye, pour sa Majesté  
« royale.

« **VI.** Item, que tous les bourgeois et habitants de la dite ville,  
« seront maintenus par Sa Majesté dans la foi catholique, aposto-  
« lique et romaine, sans permettre d'églises dessidente, d'assem-  
« blées hérétiques, ni autres religions ou sectes.

« **VII.** Item, que toute la bourgeoisie de la ville sera maintenue  
« par Sa Majesté dans tous ses priviléges, droits et libertés, qui sont  
« actuellement promulgués par Sa Majesté le roi d'Espagne, et cha-  
« que bourgeois restera propriétaire de tous ses biens, meubles et de  
« tout ce qui lui appartient actuellement, tant dans la ville que  
« dehors et dans sa juridiction..

« **VIII.** Item, que tous les articles pourront être communiqués aux bourgeois de la dite ville, et affichés, de la part de Sa Majesté le roi de France, à tous les coins et à l'hôtel de ville, dès que l'exploit accompli sera public.

« **IX.** Item, que les auteurs du dit exploit, désignés par le susdit Spintelet, pourront retirer leurs familles en France et sur les terres et États de Sa Majesté royale de France, où ils seront libres de toutes accises, impôts et taxes qui subsistent ou subsisteront de tout temps et éternellement dans le pays ou royaume soumis à Sa Majesté. Ils seront également exempts, par privilège, au logement des troupes et soldats et de toute garde de nuit ou de jour dans les places et frontières de guerre. Les veuves et enfants, les filles et fils des enfants de ceux qui auront fait l'exploit, jouiront des dits priviléges et franchises.

« Dans le cas où les Espagnols et les ennemis de Sa Majesté française viendraient à incendier, détruire ou prendre quelques maisons, cultures, fermes ou biens revenant aux dits auteurs du dit exploit, situés dans le dit Pays-Bas, tous leurs intérêts seront sauvagardés, tout sera remis dans son état primitif, et ils recevront une indemnité sur tous les biens du domaine public, qui seront sous la domination et compris dans le territoire des villes de Sa Majesté française, sous l'autorité de laquelle ces biens appartiendront à celui des dits auteurs ou à leurs veuves, qu'il plaira à Sa dite Majesté, en récompence des bons services qu'ils auront rendus au roi de France.

« **X.** Item, que les mêmes auteurs seront susceptibles d'occuper les offices et emplois honorables dans le Royaume et États soumis à Sa Majesté de France, ainsi que leurs enfants déjà nés ; pour

« plus d'assurance, il sera donné aux dits enfants une lettre de naturalisation de Sa Majesté de France.

« **XI.** Item, que les six cents mille livres, dues aux auteurs du dit exploit, seront à la charge de Sa Majesté, outre deux cents mille livres aux mains du sieur Jean Geeraert ou à son ordre. Sa Majesté signera de signature royale ces articles des conditions susdites, faute de quoi ces articles seront sans effet. »

*Le Cardinal Mazarin mystifié par les flamands*, par le colonel Guillaume. — Feuille d'Ostende du 18 septembre 1862.

---

### BONOURS (Christophe de)

homme de guerre et littérateur, au XVI<sup>e</sup> siècle, dont le nom ne figure dans aucune biographie, bien qu'il fût doué de talent et de savoir, ainsi que le témoignent ses ouvrages. Christophe de Bonours, originaire de la Bourgogne, paraît-il, doit être né vers 1570, dans l'une de nos anciennes provinces, réunies à la France sous Louis XIV. Indices d'une éducation soignée, ses ouvrages, dans lesquels nous puisions seuls quelques renseignements, prouvent qu'il connaissait fort bien tant la littérature des anciens que celles de la France et de l'Italie, qu'il avait voyagé dans ce dernier pays et qu'embrassant la carrière des armes dès sa jeunesse, il passa de longues années au service sous Albert et Isabelle. — Il assista en qualité de capitaine au long et mémorable siège d'Ostende, s'y distingua, y reçut plusieurs blessures et en écrivit une relation détaillée. On connaît de lui les ouvrages suivants : 1<sup>o</sup> *Eugéniare-*

*tilogie ou discours de la vraye noblesse*, par Christophe de Bonours, capitaine de deux cents testes gens de pied, au service de Sa Majesté Catholique. Liége, Léonard Streel, 1616. pet. in-8° de 441 pages et 1 f. d'errata. Ce livre curieux et rare est dédié au duc de Bournonville. — 2° *Le mémorable siège d'Ostende décrit et divisé en douze livres*, par Christophe de Bonours, du conseil de guerre et capitaine entretenu de Sa Majesté. Bruxelles, achevé d'imprimer chez Jean de Meerbeek, 1628, in-4° de 4 ff. prélim, et 661 pages, plus un plan d'Ostende. Cet ouvrage est dédié à la princesse Isabelle-Claire-Eugénie, infante d'Espagne. L'auteur nous apprend dans un avertissement que les six premiers livres et le sommaire du septième ont été imprimés chez Godefroid Schovarts, d'où il a retiré son livre à cause des nombreuses incorrections, pour le faire achever chez de Meerbeek. Quelques exemplaires de cet ouvrage portent l'adresse de François Vivien à Bruxelles, et la date de 1633 ; mais ces dernières indications ne sont que le résultat d'un nouveau titre.

H. HELBIG.

---

### BOUBEREEL (Corneille),

né à Ostende, entra chez les pères de l'Oratoire, en 1679 et fut, après avoir terminé son cours de théologie, envoyé à Kevelaer, en Gueldre, pour y enseigner cette science. Le jansénisme était à l'ordre du jour ; le jeune professeur se laissa entraîner par l'esprit de parti ; l'évêque de Ruremonde François-Louis de Sanguessa, lui ayant proposé d'accepter la bulle *Unigenitus*, il ne voulut point

y consentir et fut suspendu de toute fonction. Retiré à Rotterdam, il y desservit, vers 1739, la principale paroisse, ce qui fait supposer qu'il s'était soumis à l'autorité ecclésiastique. On ignore les dates de sa naissance et de son décès. Il a publié 1° *Den kristelyken vader brekende het geestelyk brood voor de kinderen, ofte uitleggingen van alle de evangeliën die door geheel het jaar in de kerke aan de geloolige voorgelezen worden*, etc. Anvers 1744, 4 vol. in-12°. — 2° *Den kristelyke vader ofte uitleggingen van de epistelen*, etc. Anvers, H. W. Van Welberghen, 1744, 5 vol. in-12°.

F. VANDE PUTTE.

Il y a lieu de rectifier la date à laquelle le P. Boubereel entra dans la congrégation de l'Oratoire. La date indiquée de 1679 doit évidemment être 1697, ainsi que la *Biographie des hommes remarquables de la Flandre Occidentale* le porte et ainsi qu'il résulte de plusieurs lettres que nous avons sous les yeux, et notamment d'une épître en distinques latins, écrite de Lille et adressée par Jean-Corneille Boubereel à son père : « Monsieur Boubereel, marchand à Ostende. » Voici le texte même de cette pièce :

Hæc nonis julii littera scripta fuit.

Hinc ubi Deulæis stagnat, pater, Insula lymphis

Mittitur hæc animi nuncia charta mei.

Littera quæ vestris venit mihi plena querelis.

A me præterito mense recepta fuit.

Omnibus in verbis erat objurgatio, pænè

Materies oculis sufficiebat aquas.

Nam queritur vetitum me commississe piacum,

Et jussum æterni transiliisse Dei.

Verum non cecidi sic, ut non surgere possim  
Atque aliter se res quam bene reris, habet.  
Te subeant animo delicti oblivia nostri;  
Et redeat nobis, qui fuit ante favor.  
Si vitium esse putas poteris non credere factum:  
Si factum credas, ne vitium esse putas.  
Musa mea (ut spero) commotam leniet iram:  
Exorat magnos sæpius illa viros.  
Est mihi palma triplex dialectica, prosica, quæque  
A pietate suum nomen habere solet.  
Ergo his præmissis: quæ dixi, quæque sequentur,  
Esse tibi soli cognita verba velim.  
Lustra ferè quatuor fallaci servio mundo  
Manicipiumque ejus diutius esse piget.  
Quam potes affer opem Genitor dulcissime gnato,  
Eripe mundano nostraque colla jugo.  
In Scythiâ veluti gens adversaria Turcæ,  
Christicolum torquent corpora vincta flagris.  
Vel ceu tormentis pirata virisque timendus  
Imbelles mergit depopulatque rates.  
Ceu vel in immenso navis jactata profundo.  
Anxia commotas fluctuat inter aquas;  
Haud secùs assiduis agitur mea vita processis,  
Exposita insidiis monde dolose tuis.  
Et formidandum est ut quæ tot iere carinæ  
Salva sit, eversis omnibus, una ratis,  
Me piratarum premit infensissima turba,  
Fallax mundus, atrox styx, malesana caro.

Agreditur vanis me mundus honoribus, orcus  
Intentat fraudes, blandiciasque caro.  
Ergo pater tantæ quo possim obsistere turbæ,  
Est opus, ut castrum certaque tela parem.  
Non ea castra puto muris vallisque superba  
Et quorum turres hostica turba timet.  
Non ea tela puto lernao imbuta veneno,  
Et nimis infesta discutienda manu,  
Cenobium vero mihi castrum seligo, fraudes  
Ex quo ridebo dæmonis atque minas.  
Crux mihi pro telis poterunt servire precesque,  
Queis facile insidias exuperabo Stygis.  
Contextum cilicum restinguet Cypridis ignes  
Franget et Idalii spicula sæva Dei,  
Falsa fenestratus calcabit gaudia mundi  
Calceus ; affectus chorda ligare dabit.  
Ferre necesse, pater, Domini juga suavia Christi,  
Grandia qui mundit pundera ferre nequit.  
Indulge, venerande parens, mihi, ut illico possim  
Me franciscanis annummerare viris.  
Si tamen est aliter tibi visum, ut nempe Lovanî  
Socraticæ sophiæ sim studiosus ego,  
Sum tibi, sum prestò, veniam quocumque vocaris  
Trado libens victas in tua jussa manus,  
Re super hac quidquid, pater, arbitratus es, illud  
Responso celeri littera vestra ferat.  
Intera, dilecte, vale, rebusque secundis  
Utere, et hæc animo paucula dicta tene.

Quidquid ibi scripsi nulli sit, flagito. notum :

Atque mei erroris ne memor esto. Vale.

Domine honorificentissime pater.

Vester humillimus et obsequentissimus filius

JOANNES CORNELIUS BOUBEREEL.

A° 1697.

Corneille Boubereel, le père de l'oratorien Jean-Corneille, naquit à Dunkerque, le 11 octobre 1649 de Denis et de Jeanne Delanyf ; il acquit le droit de bourgeoisie à Ostende, où il habitait depuis 10 ans, le 3 janvier 1689. Il avait contracté un mariage à Bruges, le 21 juin 1680, avec Jeanne De Witte et eut de cette union plusieurs (12) enfants parmi lesquels un fils du nom de Pierre, (né 1684 mort 1752) qui reçut de l'empereur Charles VI une commission de capitaine de vaisseau et l'autorisation d'armer le navire *Prince Eugène*.

Jean-Corneille était issu d'un premier mariage de l'époux de Jeanne De Witte. L'une de ses lettres datée de Kevelaer 26 septembre 1703, adressée à son frère Pierre, dont il apprit le retour à Ostende et auquel il demande des nouvelles, d'autres adressées à son père ne laissent aucun doute à cet égard. Il entra à la fin de l'année 1697 au couvent de l'Oratoire.

Par une lettre, datée de Louvain le 3 novembre 1697, le P. Verhulst, qui semble être un ami de la famille, annonce à Monsieur Boubereel que son fils *Corneille* pourra être admis dans la congrégation de l'Oratoire « en considération de son intelligence et de son aptitude » à des conditions qu'il indique. Voici le texte exact de cette lettre inédite :

Mijnheer ende compadre,

Ik en kan niet nalaaten volghens mijne belofte Ul. kenbaar te maken hetgene mij wedervaren is nopens de affairens van Ul. sone. Komend tot Temsche hebben den heer pastoor en de assistent gesproken over Ul. sone, ende voorgestelt dat zijne genegentheid is strecken-de tot het oratorie ende naar dat ik hem sijne hoedanigheden ofte qualiteiten hadde voor oogen gestelt, heeft mij ten laasten geseyt dat hij Cornelis op mijn woord, op het testimonium van den pastor van Oostende ende syne eigen kennisse, te weten van dat hy over een jaar tot Temsche heeft gewoont, wel soude ontfangen, dan dat hij niet en wiste of dat er tot Loven voor hem soude eene kamer wesen mits het groot getal van onse gemeente, dat ik over sulkx, tot Loven synde, soude hem laten weten, of er eenige plaats of twee open is. Soo sal hy ongetwyfeld ofte my laten weten dat hy Cornelis ontfangen sal ofte den heer pastoor van Oostende schryven ende volmachtigen (het welke waarschynlyker is) om met ulieden syn contract te stipuleeren. Nu, om ulieden eenig licht hier in te geven sal ik hier byvoegen de maniere op de welke Ul sal kunnen reguleeren om tot u meeste voor-deel syn contract te maken. Cornelis sal moeten drie jaaren wesen in het Oratorie eer dat hy sal kunnen eenigen dienst doen aan het selve, te weten een jaar in 't noviciaat en twee jaaren in philosophie en men zal dan vraagen dat hy soude syne kosten voor die drie jaaren betaalen, hetwelk ook in reden bestaat: sommige geven hiervoor ende redimeeren het met duysent, andere met negen hondert, andere met acht hondert gulden, dan het sal Ul. profitiger ende minder lastig lastig wesen van dese drie jaaren te betaalen ider jaar tot twee hon-dert guldens, alle verschenen jaaren te betaalen ofte in het inkoomen twee hondert, een jaar daarnaar nog twee hondert en nog een jaar

daarnaar nog twee hondert guldens welk t' saamen sal beloopen tot 600 gulden. Daarenboven sal men ongetwyfeld bespreken dat hy sal moeten doen syn eerste ofte twee eerste kleederen, een dosyn hemden, neusdoeken, slaapmutsen, ende kraagjes, ende en twyfele niet ofte sullen met dese conditien te vrede wesen (welke andersints bynaar de minste syn die iemant in het Oratorie krygt) in consideratie van syn verstant ende bekwaamhheit.

Dit sy alles geschreven tot Ul gouverno. Als hy dan sal ontvangen wesen, geloove dat Ul. sal met hem komen naar Loven ende sullen dan van alles voorder spreken. Blyve daär ontusschen met opdracht van myne voordere diensten ende groetenisse aan Ul. beminde ende alle drie naar my vraagen.

Mynheer en Compadre

Ul. bereyden dienaar

C. Verhulst. O. pbr.

L'adresse porte :

Mynheer

Mynheer Boubereel

Coopman in de Sterrestraat

te Oostende.

Le père Boubereel venu de Dunkerque à Ostende de 1678 à 1680 pour s'y livrer au négoce, paraît ne pas avoir réussi dans ses affaires commerciales à laisser une fortune: le 26 septembre 1722 le fils Nicolas Boubereel, tuteur de sa sœur Cornélie, encore mineure, renonce, tant en son nom qu'au nom de tous ses frères et sœurs, à la succession de ses parents défunts.

### BOUCQUET, (Vistor)

peintre d'histoire et de portrait, né à Furnes en 1619, mort le 11 février 1677. Les Capucins d'Ostende ont eu de lui une *Descente de Croix*.

AD. SIRET.

Hommes remarquables de la Flandre Occidentale, Tome III pag. 77.

---

### BOWENS (Jacques).

historien, naquit à Ostende, le 5 Juin 1729, de Jacques-François et de Cathérine Woelaerts, et mourut célibataire dans la même ville, en décembre 1787. Il appartenait à une famille noble, et porte, dans son acte de décès, le titre de chevalier. L'on ignore quelles furent les premières années de Bowens, l'on sait seulement que, parvenu à la maturité, il remplit les fonctions d'échevin en même temps que celles de conseiller de S. A. le prince de la Tour et Taxis et de maître de postes, à Ostende. Il s'est fait connaître par des recherches historiques intéressantes sur sa ville natale. L'ouvrage en deux volumes in-4<sup>o</sup>, qu'il consacra à ce sujet, porte le titre étendu de : *Nauwkeurige beschryving der oude en beroemde Zeestad Oostende, gelegen in Oostenryksch Vlaenderen, van haeren oorsprong, gelentheyd, haven, kom, veranderingen, zeevaerd, voorregten, opregtingen, koophandel-genootschappen, assurantie-*

*kamer, wissel-bank, visch-vangst, belegeringen en andere merkweerdige gebeurtenissen van de vroegste tyden af tot het jaar 1787, op de wyze van jaerboeken.* Cette publication, redigée sous forme de chronique, et dont les éléments sont puisés aux bonnes sources, décrit l'origine, la situation, le port, la navigation, les priviléges, les institutions civiles et religieuses, les associations commerciales, enfin tout ce qui concerne la prospérité de la ville. Le mémorable siège de 1601 à 1604 y occupe une place considérable ; la fameuse compagnie d'Ostende n'y est pas oubliée. L'ouvrage est enrichi de nombreuses pièces justificatives et de cartes topographiques. Le style de Bowens est clair, facile et généralement correct. Tel qu'il a été conçu, ce livre forme cependant plutôt un recueil de documents pour écrire l'histoire d'Ostende que l'histoire même de cette ville. Aussi M. Pasquini en a-t-il judicieusement profité dans son *Histoire d'Ostende*, imprimée à Bruxelles en 1842.

AUG. VAN DER MEERSCH.

Dans l'acte de naissance le nom de l'annaliste de la ville d'Ostende est écrit Bauwens Jacobus-Petrus-Franciscus, fils de Jacques-François et de Catherine Woelaerts.

Nommé échevin par arrêté du 27 mars 1755, il est appelé Jacques de Bauwens dans le procès-verbal de la séance du 12 novembre 1756 et Bowens dans celui du 22 mars 1757. Il quitta les fonctions d'échevin en 1761 pour remplir celles du maître des postes en remplacement de son père qui mourut le 15 avril de la même année. Etant l'aîné de la famille, il hérita en même temps d'un bien féodal situé dans la commune de Leffinghe, au hameau ter Waere dit groot Calckers.

Il n'avait qu'une sœur nommée Catherine et un frère Francois-Jacques-Arnold, qui remplit les fonctions d'échevin de 1767 à 1786 date à laquelle il donna sa démission.

Jacques Bowens mourut le 6 décembre 1787, L'acte poste: « prænobilis dominus Jacobus Bowens, dictus » Bauwens, eues, suæ celsitudinis principis de la Tour » et Taxis consiliarius, ac hujus civitatis tabellarum praefectus ante hâc civitatis scabinus. »

*La Biographie nationale* ne fait aucune mention des autres membres de cette famille, qui fut une des plus distinguées de la ville d'Ostende.

Le fondateur fut certain Rogier Bauwens, fils d'Arnold né à Bruxelles et qui vint se fixer à Ostende en 1653. Auparavant, il avait été associé dans les armements en course au profit du roi d'Angleterre, alors en guerre avec le parlement, et établi à Brest en France. Quand la Cour de l'Amirauté du roi d'Angleterre installée à Brest fut supprimée et que la puissance maritime de la course et de la piraterie anglaise, qui avait sa résidence aux îles Sorlingen près de Cornouailles, fut dispersée et anéantie, Rogier Bauwens arriva à Ostende pour y exercer le métier de maître-tonnelier. Il y rencontra plusieurs des corsaires de marque des îles Sorlingues qui s'étaient également réfugiés dans cette ville.

Rogier Bauwens fut admis comme bourgeois d'Ostende le 11 décembre 1653. Il signa son nom orthographié comme nous venons de l'écrire. Il habita rue du quai du côté ouest, une maison appartenant à l'ancien bourg-

mestre Jacques Chevallier. Ayant navigué au commerce et au cap, à l'est et à l'ouest, il renonça à la vie de marin et se maria. Il laissa trois enfants : Une fille Barbe, née le 6 février 1656 qui épousa en 1675 Jean Backusios, cité plus haut ; deux garçons, Paul né le 6 février 1658 et Jean Baptiste, né le 3 mars 1666.

C'est à Paul Bauwens que la famille doit sa splendeur et sa bonne renommée. Il épousa Cathariné-Marie Croes fille de Jacques, qui fut échevin de la ville, et l'un des principaux négociants. Par ce mariage, il s'allia aux familles les plus influentes, aux Schonamille, Hoys, van den Hèede de Grysperre etc. Bientôt il surpassa, dans le commerce, tous les autres négociants et acquit une fortune considérable. Il devint conseiller dépositaire général des prises litigieuses, poste de confiance et fort important qui lui fut donné par le gouvernement, et maître des postes. Il fut bourgmestre d'Ostende de 1690 à 1692 et de 1707 à 1711. Ce fut lui qui posa la première pierre de l'hôtel de ville et qui fit cadeau de la statue de Mercure en plomb doré et de celles des SS. Pierre et Paul qui ont disparu.

Jean-Bapliste Bauwens, frère de Paul, fut juge de l'Amirauté à Ostende et bourgmestre de la ville du 21 septembre 1711 au 22 août 1717 et du 14 août 1725 au 24 septembre 1728.

Le fils aîné de Paul, Jacques-François Bauwens, épousa la fille du bourgmestre Woelaerts et succéda à son père comme maître des postes. Tous signèrent leur nom : **Bauwens**.

### BRICKX (Bernard-Dominique)

a été président de notre chambre de rhétorique d'Ostende. Natif de Bruges, il est mort à Ostende le 25 janvier 1816.

La société de rhétorique fut fondée en 1785 et le 6 mars 1810 on célébra le 25<sup>e</sup> anniversaire de sa fondation.

Bernard Brickx fut un des fondateurs et un des membres les plus zélés. Il fut nommé président à vie le 20 août 1803.

A son enterrement, il est désigné *dichtkunst voorzitter en stichter*; la société lui fit des funérailles très solennnelles. Les *Lyktranen*, ou élégie qu'on disait sur son cercueil, expriment les regrets que la Société éprouve de cette perte irréparable :

Waer mag Rhetoria nog eenen Brickx verbeyden  
Die, tot den laatsten snick, besteede zijnen tyd  
Tot nut der maatschappy, met onvermoeiden vlyt.

C'est à Brickx que l'on doit d'avoir reçueilli les diverses poésies composées par les membres et celles envoyées aux concours. Ces documents sont conservés aux archives de la Ville d'Ostende.

Met wat bezielde zorg, wist hy by een te garen  
De werken zyner broers ?...,

(Archives de la Rhétorique.)

---

**BROU, (Philippe-Joseph baron de)**

général-major au service d'Autriche, naquit à Bruxelles en 1732, et mourut à Vienne le 3 juin 1796. Après avoir servi pendant trois années dans les rangs français, il entra dans l'armée autrichienne le 12 février 1751, comme cadet-volontaire au régiment Charles de Lorraine, infanterie ; il passa ensuite dans le corps du génie (1<sup>er</sup> janvier 1754) et fut attaché en qualité de conducteur à la brigade de cette arme qui stationnait à Bruxelles. De Brou fit les campagnes de la guerre de Sept ans, assista le 5 novembre 1757 à la célèbre bataille de Rosback et déploya un grand courage et un sang-froid admirable dans les combats de Hochkirch et de Meissen. Ses talents non moins que sa valeur le firent remarquer par le feld-maréchal duc d'Arenberg, qui le choisit pour adjudant. Le 10 mars 1762, De Brou fut nommé lieutenant dans le corps des ingénieurs des Pays-Bas ; le 31 janvier 1771, par suite d'une réorganisation qui supprima l'ancienne brigade belge du génie, il obtint le brevet de capitaine dans le nouveau corps du génie et des sapeurs réunis : le 21 mars 1778, il fut promu au grade de major. La guerre de la succession de Bavière le fit envoyer en Bohême. Pendant qu'il était chargé des travaux du génie à Leitmeritz, il fut grièvement blessé et gagna le grade de lieutenant-colonel. Deux ans plus tard, il reçut la mission de coopérer à l'édification des fortifications de Josephstadt et de Theresienstadt en Bohême ; en 1781, il fit partie de la commission qui présida à la démolition des anciennes places de la barrière ; en même temps, il fit les plans pour l'agrandissement d'Ostende (1782).

Des contestations s'étant élevées entre l'empereur Joseph II et les Hollandais au sujet de la libre navigation de l'Escaut, le lieutenant-colonel De Brou fut envoyé à Fontainebleau où, de concert avec le conseiller de cour Le Clerc, il arrêta les bases du traité du 8 novembre 1785 qui obligeait les États-Généraux de Hollande à céder à l'empereur quelques districts-frontières et à évacuer les forts de Lillo et de Liefkenshoek. Les services importants qu'il rendit en cette circonstance lui valurent le grade de colonel (6 décembre 1785) ; bientôt après il succéda au général Thomerot dans la direction générale des fortifications et du corps du génie à Bruxelles.

Le traité de Fontainebleau n'avait cependant pas fait disparaître toutes les difficultés qu'il avait eu pour but de résoudre et l'attention de l'empereur Joseph II dut se porter sur la situation critique de l'écoulement des eaux du Nord des Flandres. Cet écoulement, de plus en plus difficile à travers la Zélande, était souvent complètement entravé d'un côté par l'envasement successif du Brackman et du Zwyn et de l'autre par les Hollandais qui, possédant les écluses établies sur ces criques, s'en faisaient des armes dont ils appuyaient leurs menaces dans toutes les circonstances politiques. Joseph II comprit l'odieuse et terrible servitude que les Hollandais imposaient à une partie de ses sujets. Indigné de l'abus que ses voisins faisaient d'un avantage de position dans toutes leurs relations avec son gouvernement, il prit la résolution de s'affranchir à jamais d'une dépendance aussi humiliante que préjudiciable aux intérêts des Flandres, et, dans ce but, il conçut l'idée de créer des moyens d'écoulement entièrement en dehors du sol étranger. Afin de réaliser ce grand projet, il chargea des ingénieurs auliques de l'étude des lieux et de l'exécution des travaux, sans l'intervention des États de Flandre. A cet effet, il chargea le colonel De Brou, de rechercher

les voies les plus propres à conduire les eaux des Flandres directement à la mer. Malheureusement, dès le début des opérations, une triste rivalité vint paralyser les bonnes intentions du monarque. L'envoi d'ingénieurs étrangers fut pour les États un motif de plainte ; il prétendirent que c'était un empiétement de la Cour sur leurs prérogatives ; les ingénieurs civils y virent à leur tour un manque de confiance dans leurs connaissances.

Cependant, malgré les obstacles que cette division fit surgir autour du colonel De Brou, son projet fut mis à exécution. Ce projet consistait : 1<sup>o</sup> dans le creusement d'un canal longeant la frontière hollandaise et connu aujourd'hui sous le nom de *Canal De Brou*, ainsi que dans l'établissement de l'écluse de Hazegras, dans le Zwyn, sur le territoire belge. Il couvrit cette écluse d'un fortin. Le canal devait recevoir une partie des eaux dont l'écoulement avait lieu précédemment par le territoire hollandais ; 2<sup>o</sup> dans le creusement des canaux latéraux à celui d'Ostende et dans la construction des écluses de Plasschendale, Zandvoorde et Vingerlinck, qui toutes trois ont été exécutées.

Ces ouvrages étaient destinés, conjointement avec les criques des Schorrelanden et le port d'Ostende, à évacuer les eaux des terres, des canaux d'écoulement des deux Flandres, de la Lys et de l'Escaut. Ce projet fut mis à exécution presque sur tous les points, mais soit qu'il ne répondit pas à l'attente publique, soit que les intrigues pour le faire échouer eussent pris le dessus, la grande pensée de Joseph II dut céder devant les plaintes des États souverains et les travaux furent suspendus. Ils ne furent repris que bien des années après lors de l'établissement du canal à la mer du Nord.

La révolution brabançonne vint, à cette époque, détourner l'attention du gouvernement sur des sujets plus graves. Le colonel De Brou

fit partie du Conseil d'État qui délibérait sur les mesures à prendre dans les circonstances difficiles où l'on se trouvait ; il exerça dans cette réunion une grande influence que plus tard on lui reprocha, en le rendant responsable des résolutions qui avaient amené l'évacuation du pays par les troupes de l'empereur. Les choses en vinrent au point que le colonel De Brou fut suspendu de ses fonctions et invité à se justifier devant une commission d'enquête réunie à Luxembourg. Peut-être trouverait-on le motif de la malveillance dont le colonel De Brou fut alors victime, dans l'avancement exceptionnel qui lui avait été accordé, et qui avait naturellement excité la jalousie de ses camarades, et surtout dans les efforts qu'avait fait cet honorable officier pour dévoiler que le gouvernement avait été victime d'une fraude ou d'une erreur très onéreuse pour ses finances, lors du payement de dix millions de florins qu'avait fait la Hollande en exécution d'une clause du traité de Fontainebleau, pour indemniser l'empereur de sa renonciation à tous ses droits sur la ville de Maestricht et sur quelques parties de territoire environnant. Le colonel démontra, dans un mémoire qui fut envoyé à Vienne, le préjudice causé à l'État dans cette circonstance et sans doute plus d'un personnage important craignit d'être compromis par ses révélations. Quoi qu'il en soit, le Conseil suprême de guerre, après un examen minutieux de l'enquête qui avait été faite à Luxembourg, déclara De Brou complètement innocent de tous les faits que la calomnie mettait à sa charge et quelle continua de répéter après que l'empereur eut rendu à De Brou et sa confiance et la position de directeur du génie à Bruxelles. Lors de l'invasion française, le colonel De Brou fut appelé à la tête de la direction du génie à Luxembourg. Enfin, il obtint en 1794 le grade de général avec sa retraite, après une longue carrière remplie par des

travaux utiles et des études sur les voies de communication de la Belgique qui ont été consultées avec fruit par les ingénieurs belges, cinquante ans après sa mort. C'est lui en effet, qui le premier avait conçu le canal de Zelsaete et c'est d'après ses plans que ce grand travail a été exécuté. C'est lui également qui projeta les premières écluses de chasse d'Ostende, qui conçut le canal de Charleroi, la canalisation de la Dendre et la belle route de Namur à Liége, qu'on considérait comme inexécutable.

Par lettre patente du 31 mars 1786, l'empereur Joseph II avait accordé au lieutenant-colonel De Brou et à son frère déclaration et confirmation de noblesse et décoration d'armoires.

Le général De Brou avait épousé : 1<sup>o</sup> Pétronille Marquart et 2<sup>o</sup> Eléonore-Louise Bosquet, dont il eut entre autres enfants deux fils : Louis qui fut officier supérieur en France et François-Pierre-Hubert, qui, comme son père resta au service de l'Autriche.

#### GÉNÉRAL GUILLAUME.

Mémoires de famille. — Correspondance du général d'Alton et de Joseph II, — Vifquin, *Des Voies navigables en Belgique*.

Les procès-verbaux de l'autorité communale d'Ostende, contiennent la copie d'une lettre du capitaine-ingénieur de Brou. A la date du 27 novembre 1777 il représente au collège des bourgmestre et échevins « que la partie de la digue qui sépare les fossés des fortifications de la place du nouveau bassin près de l'écluse bleue qui a été chargée de terres et que la ville s'est engagée à soutenir a été trouvée en mauvais état, très dangereux même, même qu'elle ne serait peut-être plus en état de soutenir les eaux du bassin dans les vives marées. »

Le collège répond, dans sa séance du 1<sup>er</sup> décembre, qu'il a toujours reconnu que la dégradation qui se trouve à la partie de la digue qui sépare les fossés de la place du nouveau bassin près de l'écluse bleue, a été occasionné par les ouvrages nouvellement faits au dit bassin ; qu'il a même requis le capitaine-ingénieur Lamy de vouloir bien la faire restaurer à ses dépens ; le départ de ce capitaine-ingénieur ayant prévenu l'exécution de la demande, il prie le capitaine-ingénieur De Brou de vouloir faire exécuter sa première réquisition également aux frais de la ville ou de ceux du nouveau bassin. Le prévenant cependant que le collège échevinal n'entend pas s'obliger pour l'avenir à aucun entretien des ouvrages à faire, moins encore à de nouveaux rétablissements que pourrait exiger par la suite, cette partie de la digue pour autant qu'elle concerne les fortifications de la place.

Le collège échevinal décide en outre que la lettre du capitaine-ingénieur De Brou ainsi que la réponse à cette lettre seront insérées dans le procès-verbal de la séance ad perpetuam rei memoriam.

---

**CAIMO (Jean-Robert-Guislain)**

seizième évêque de Bruges, né à Bruxelles le 21 avril 1711, mort dans sa ville épiscopale le 22 décembre 1774. Sa famille appartenait à la noblesse d'épée et la carrière de son père, déjà lieutenant-colonel, promettait d'être brillante, quand il mourut dans un âge peu avancé, au moment où il venait d'être nommé commandant de place à Damme. Élevé par une mère foncièrement chrétienne, le jeune orphelin apprit de bonne heure qu'une naissance distinguée oblige à une vie exemplaire. Il fit avec honneur ses humanités dans sa ville natale, puis commença son cours de théologie sous Charles Daelman, et après la mort de ce docteur célèbre, sous Noël Dubois, régent de la Faculté. Admis au doctorat en 1743, il fut honoré peu après du titre de régent de la Faculté et investi à plusieurs reprises du rectorat de l'Université. Son caractère conciliant, son savoir, ses vertus sacerdotales portèrent son nom jusqu'à Vienne et l'impératrice-reine le désigna pour l'évêché de Bruges, vacant par le décès de Mgr de Chastillon. Le 6 juin 1754, le cardinal Thomas-Philippe d'Alsace, assisté des évêques de Gand et d'Ypres, le sacra dans sa chapelle archiépiscopale et le 30 du même mois, le nouveau prélat fit son entrée dans Bruges avec le cérémonial accoutumé. Laissant à sa vieille mère l'administration de sa maison, il se dévoua tout entier à ses devoirs de pasteur et se fit réellement tout à tous.

L'importante ville d'Ostende n'avait pas encore d'hôpital, les soins assidus et surtout les libéralités de M. Caïmo parvinrent, en peu de temps, à la doter d'un établissement si nécessaire..

J.-J. DE SMET.

L'hôpital d'Ostende fut installé en 1764. Le 6 du mois de mai, la demoiselle Marie Reyngoeft se rendit à Rumbeke, à l'effet d'obtenir trois religieuses d'un couvent établi dans cette localité. Une convention fut signée pour le terme de trois ans et les religieuses arrivèrent peu de temps après à Ostende pour desservir l'hôpital. La première supérieure fut une demoiselle Doom, qui retourna plus tard à son couvent à Rumbeke et y mourut. Son oraison funèbre fut prononcée par M. Jacques-Jean Morette, né à Ostende en 1712, curé à Beveren et précédemment curé à Rumbeke.

L'hôpital d'Ostende fut soutenu d'abord par les dons de personnes charitables et reçut une première fondation en 1767. Par un acte du 11 janvier de cette année, les demoiselles Marie et Anne Reyngoeft, nées à Ostende mais demeurant à Bruges, firent en faveur de cet établissement les premières libéralités par l'intermédiaire et l'intervention de M. Caïmo, qui y ajouta aussi des donations importantes.

L'hôpital fut autorisé par octroi de l'impératrice-reine Marie-Thérèse le 2 juillet 1770. Il fut installé dans la rue d'ouest, à l'endroit où il s'est trouvé jusqu'en cette année 1874 et où existait déjà alors un hospice de vieillards. La convention entre les directeurs du nouvel hôpital et les préposés à la fondation de l'hospice ne fut signée que le 9 février 1771.

L'hôpital fut érigé sous le titre de « Notre-Dame consolatrice des affligés » et avait reçu une administration

régulière le 1<sup>r</sup> septembre 1770. Il fut desservi d'abord par les trois religieuses venues du couvent de Rumbeke. La petite nièce de l'évêque Caïmo mourut directrice de l'établissement le 4 août 1870 (1).

---

### **CARACENA, (don Luis de Benavides, marquis de)**

En 1656, Philippe IV le nomma gouverneur des armes aux Pays-Bas, sous les ordres de don Juan d'Autriche.

L'état du port d'Ostende laissait beaucoup à désirer dans ce temps-là ; Caracena fit faire (1660-1663) des ouvrages qu'il surveilla lui-même avec sollicitude, pour en faciliter l'entrée aux navires marchands et en défendre l'approche aux flottes ennemis.

**GACHARD,**

Voir Bowens *Nauwkeurige beschryving* tome I p. 127.

---

(1) Archives de l'administration. "Leven van den weleerweerden heer D.-F. Valcke, pastoor van Rumbeke, " enz. Rousselaeere, 1852.

### CARPENTIER (Nicolas-Alexandre)

natif de Dunkerque, fils d'Alexandre et de Jeanne Naetens, obtint par lettres patentes de Charles VI, le commandement du premier vaisseau de la compagnie d'Ostende, envoyé à la Chine, en 1723, puis fut créé, par l'empereur François I, intendant de la marine de tous les ports et côtes de la Toscane, et chef-directeur du commerce du grand-ducé, et, après le départ du grand-duc, s'établit à Ostende, où déjà sa famille s'était retirée. Il devint bourgmestre de cette ville et du port (du 2 août 1740 au 6 octobre 1745). Après la prise d'Ostende, en 1745, par les français, il suivit l'armée anglaise en qualité de commissaire général. Des services rendus dans cet emploi lui méritèrent, le 8 juillet 1747, de l'impératrice Marie-Thérèse, pour lui et tous ses descendants, des lettres de noblesse. Il mourut à Aix-la-Chapelle le 16 août 1747 et fut inhumé au chœur de l'église de Finistère à Bruxelles. Il épousa à Dunkerque Marie-Madeleine Baeteman dame de Regelsbrugghe sous Nieuwerkerke, native de Dunkerque, décédée à Bruxelles le 22 janvier 1787, à l'âge de 96 ans.

Leur fils aîné, Corneille Carpentier, né à Dunkerque en 1716, épousa à Ostende en 1744 Isabelle Ray, fille de Thomas Ray, qui fut bourgmestre d'Ostende du 24 septembre 1728 au 4 août 1738.

*Dictionnaire généalogique et héraldique*, par Goethals. Tome I p. 591. *La Belgique héraldique*, par Ch. Poplimont. *Mémorial de Flandre*, par M. Borel d'Hauterive. *Quartiers généalogiques*, par Ed. Dhondt-Wapenaert. Bruges 1871, p. 536.

## CHANCLOS DE RETS BRISUILA

(Charles-Urbain comte de)

seigneur de Leves, homme de guerre, né à Namur en octobre 1686, mort à Bruxelles le 19 février 1761. Il appartenait à une ancienne famille du Languedoc dont une branche vint, au XVII<sup>e</sup> siècle, s'établir dans les Pays-Bas où plusieurs de ses membres occupèrent des positions élevées. Le père de Charles-Urbain, Denis-François-Urbain de Retz de Brisuilla (1) de Chanclos, seigneur de Leves, était général au service des états généraux, haut bailli et châtelain des ville et château d'Audenaerde.

Le jeune Charles-Urbain de Chanclos servit en qualité de capitaine dans le régiment d'Arenberg ; en 1726, il fut nommé colonel du régiment wallon Claude de Ligne ; en 1734, il obtint le brevet de général. Quatre années après cette promotion, une patente, datée du 12 juillet 1738, l'investit du gouvernement de la place d'Ostende. Cet emploi ne l'empêcha pas de faire la campagne de Hongrie avec le prince Charles auquel il donna, pendant cette guerre, des marques de dévouement qui lui méritèrent pour toujours la reconnaissance de la maison de Lorraine ; aussi obtint-il, par lettre patente du 18 juin 1740, le titre de comte en échange de celui de baron qu'il portait précédemment sans y avoir, paraît-il, beaucoup de droit. Le général de Chanclos avait servi avec distinction sur le Rhin. En récompense

---

(1) Brisuila est une corruption de *Bressolles*, nom que portait un des ancêtres du comte de Chanclos.

de sa conduite François III, duc de Lorraine et grand-duc de Toscane, l'avait nommé son chambellan, par lettre du 1<sup>er</sup> mars 1738.

L'impératrice Marie-Thérèse ajouta à son emploi de gouverneur d'Ostende celui de commandant de la forteresse de Luxembourg (7 novembre 1740).

Lorsqu'après la première année de la guerre de Sept ans, le gouvernement autrichien décida la formation dans les Pays-Bas de deux nouveaux régiments d'infanterie nationale (les régiments d'Arenberg et d'Arberg), le comte de Chanclos, se basant sur ses anciens services, sollicita avec instance la propriété d'un de ces deux corps ; mais il ne l'obtint pas, parce qu'on y mit la condition qu'il renoncerait à son gouvernement d'Ostende et qu'il ne voulut pas y consentir. Peu de temps après, il fut promu successivement aux grades de général d'infanterie et de général d'artillerie avec le titre d'excellence.

En 1745, les Pays-Bas se trouvèrent menacés par une armée française de cent vingt mille hommes, sous le commandement du maréchal de Saxe. Le comte de Chanclos fit à cette occasion les plus grands efforts pour mettre Ostende en bon état de défense ; mais tout manquait dans cette forteresse pour procéder à son armement et sa garnison, composée en grande partie de troupes étrangères, était de beaucoup insuffisante pour défendre efficacement les ouvrages de la place, qui étaient en grand nombre et dont quelques-uns, comme Plasschendaele, se trouvaient éloignés de plus d'une lieue.

On s'est souvent étonné de la facilité avec laquelle les Français s'étaient emparés, à cette époque, des forteresses de la Belgique dont pas une seule n'arrêta sérieusement l'ennemi. Le comte de

Chanclos a laissé un long mémoire relatif au siège d'Ostende qu'il soutint en 1745 ; on y trouve l'explication du peu de résistance que les garnisons opposèrent aux armées assiégeantes. Le gouvernement autrichien avait laissé nos forteresses dans un tel état de délabrement et d'abandon que s'en emparer n'était réellement qu'un jeu. La place d'Ostende était cependant une forteresse d'une très-grande importance, car c'était la clef des communications avec l'Angleterre. Le gouvernement anglais, qui s'était allié à la maison d'Autriche pour résister aux agressions de la France, n'avait cessé de faire les plus pressantes recommandations [pour que l'on se mît en mesure d'empêcher qu'Ostende ne tombât au pouvoir des envahisseurs ; or, l'armée française se trouvait déjà en vue des remparts d'Ostende que la place ne possédait encore que *trois* canonniers et pas un seul canon ! Les parapets étaient de sable et tellement minces que l'on craignait, également, les premiers feux de l'ennemi, qui devaient les raser, ou une inondation qui les eut fait disparaître complètement. En revanche, on avait été assez mal avisé pour mettre dans la place un corps nombreux de cavalerie qu'on dut faire partir dès les premiers jours du siège, parce que les chevaux avaient épuisé l'eau potable !

Le comte de Chanclos, en présence d'une situation d'autant plus grave que les Français étaient déjà en possession de Bruges et de Gand, voulut au moins protéger la ville au moyen d'une inondation ; mais sur la représentation que s'empressèrent de faire les états de Flandre, on le lui interdit et quand il ordonna une sortie, pour retarder les travaux d'approche de l'ennemi, tous les chefs de corps de la garnison, anglais pour la plupart, s'y opposèrent absolument et motivèrent leur refus par écrit, disant qu'ils ne se feraient certainement pas tuer pour défendre une place aussi mal pourvue. A force d'in-

stances le gouverneur obtint de la flotte anglaise, qui croisait devant la ville, dix canons de fer, montés sur des affûts de marine ; ce fût là tout le matériel qui devait arrêter une armée parfaitement poursuivie. Le comte de Chanclos, on doit le reconnaître, fit tous les efforts possibles pour retarder la chute de la place ; mais les vivres manquèrent bientôt ; les canons donnés par la flotte anglaise avaient crevé ; les affûts s'étaient brisés tellement ils étaient vieux ; enfin les troupes ne possédaient pas un seul abri ; il fallut capituler. Toutefois la garnison put se retirer avec armes et bagages et emmener quatre canons... Malheureusement il n'y en avait plus que deux sur leurs affûts !

Voilà comme on défendait les forteresses des Pays-Bas à cette époque. Voici maintenant comment les historiens français enregistraient les faciles conquêtes de leurs compatriotes : « Ostende, disent-ils, était une des places les plus redoutables des Pays-Bas. « Elle était bien mieux fortifiée que du temps de Spinola lorsque, en 1745, le comte Lowenthal en forma le siège. Cette entreprise paraissait téméraire. M. de Chanclos, lieutenant général des armées d'Autriche, défendait la ville avec une garnison de 4,000 hommes choisis, dont la moitié était anglais. Mais la terreur et le découragement étaient au point que le gouverneur capitula dès que le marquis d'Hérouville eut pris le chemin couvert. Une flotte anglaise, qui avait apportée des secours à la ville et canonnaît les assiégeants, sembla n'être venue là que pour être spectatrice de la conquête d'une place qu'elle devait défendre... » Et voilà précisément comme on écrit l'histoire !

La chute d'Ostende ne diminua pas la faveur dont le comte de Chanclos jouissait à la cour d'Autriche et en réalité il n'y avait aucun reproche à lui faire, car la garnison d'Ostende, grâce à l'éner-

gie de son commandant, était la seule de toutes celles qui venaient de capituler dans les Pays-Bas, qui eut soutenu un assaut au chemin couvert. Aussi quelques mois après fut-il appelé à prendre le commandement général des troupes, en remplacement du maréchal comte de Königsegg (31 octobre 1745). En 1754, il fut même élevé à la dignité de feld-maréchal et investi du poste éminent de commandant des armes aux Pays-Bas et de la présidence de la junte de guerre, position qu'il occupa jusqu'à sa mort.

Le comte de Chanclos n'avait eu qu'un fils de sa femme Marie-Ludvine-Thérèse de Bost d'Esch, grande maîtresse de la cour de Vienne. Ce fils, nommé Lamoral, fut tué en 1777 dans la guerre de Bohême, étant lieutenant-colonel du régiment de Charles de Lorraine. Avec lui s'éteignit en Belgique la famille des comtes de Chanclos.

GÉNÉRAL GUILLAUME.

*Bulletin de la commission royale d'histoire, t. XIII. — Guillaume. Histoire des régiments nationaux pendant la guerre de Sept ans. — Dictionnaire historique des sièges et batailles mémorables. — Nobiliaire des Pays-Bas. — De Stein d'Altenstein Annuaire de la noblesse, t. XVII.*

---

**CLAES (Pierre) le jeune,**

né à Bruges et mort dans cette ville le 17 mars 1612.

En 1585, Pierre Claes et Jean Bart, tous deux peintres de Bruges, tracèrent chacun une carte d'Ostende et une autre de l'Ecluse et des environs de cette ville, Claes en 1585 ou 1586 par ordre et aux frais du magistrat du

Franc. L'œuvre de celui-ci ayant exigé beaucoup plus de travail que celle de Bart, elle fut offerte au seigneur de la Motte, gouverneur de Gravelines, commandant alors un corps de troupes campé dans les environs de Bruges. Le gouverneur les accepta au nom de Sa Majesté et elles furent payées d'une somme assez importante pour l'époque (68 livres et 8 sous).

AD. SIRET.

---

**CORNELIS (Antoine)**

est un de ces capitaines de marine courageux - dont la ville d'Ostende a été le berceau - et qu'il convient, comme le dit la *Biographie des hommes remarquables de la Flandre Occidentale*, de ne pas laisser dans l'oubli.

Antoine Cornelis naquit à Ostende le 15 novembre 1661 de Gérard et d'Anne Willemaeckers. Il fut tué dans un combat naval, à l'âge de 45 ans, le 5 mai 1706. Il s'était marié deux fois ; d'abord le 28 juillet 1682 à Cathérine van Hove, veuve de Liévin Vande Steene, qui mourut le 17 octobre 1703 et ensuite le 18 mai 1704 à Marie-Thérèse Mansvelt, née l'année même de son premier mariage, le 21 décembre 1682. Cattedernière union ne fut pas de longue durée, le 11 juin 1706, un mois environ après la mort tragique du capitaine, la jeune veuve fit célébrer un service solennel pour le repos de l'âme de son époux.

Cornelis laissa de son premier mariage quatre fils, savoir: Philippe, né le 11 mai 1686, Antoine, né le 4 décembre 1690, Mathieu, né le 5 juillet 1692 et François né le 24 juillet 1699.

Et de son second mariage seulement une fille née le lendemain de ses funérailles, c'est-à-dire le 12 juin 1706.

D'après les documents que nous avons eus sous les yeux, Antoine Cornelis a commandé divers convoyeurs, notamment, en 1695 le *St. Pierre*, en 1696 le *St. Isdebalde*, en 1699 la *Ste Thérèse*, en 1704 *Notre Dame de Montaigu*. Mais nous n'avons rencontré que fort peu de comptes de l'amirauté relatifs à ses courses.

Nous n'avons aucun renseignement sur la bataille navale dans laquelle il perdit la vie.

Voici quelques détails sur ses courses :

Sorti du port d'Ostende le 13 octobre 1695, commandant le senau *St. Pierre* de quatre pièces d'artillerie, Cornelis captura dans cette croisière, avec l'assistance de François Contales, capitaine né à Dunkerque, mais navigant d'Ostende, une flûte allant à vide de Dunkerque à Copenhague et il prête assistance pour la prise de la *Jouffrouw Catharina* d'Amsterdam, chargée de vins de Canarie. Ensuite il convoie les navires d'Ostende en Zélande et de Zélande à Ostende et à Nieuport. Il prend, dans cette traversée, un corsaire monté de deux pièces de canon et deux grappins (hicken); ce navire était commandé par le capitaine De ricksen, de Dunkerque, est amené au port d'Ostende et vendu le lendemain. Après, il prend un hui, commandé

par Nicolas Bernard, allant de Dunkerque à La Rochelle. Ce bâtiment est introduit et vendu à Wight avec sa cargaison, parmi laquelle il y avait 30 aunes de ratine vendues à Ostende à raison de deux francs l'aune le 10 mars 1696. Le produit net de la prise s'élève à flor. 9.038.0-8. Cornelis captura également la frégate l'*Industrie*, commandé par Jean Mourin, chargée d'oranges et citrons et vendue aussi le 10 mars 1696 pour la somme de flor. 9.257.7.9. Cornelis commandait alors l'*Isdebalde*. Le 27 octobre 1696, toujours sur le même navire, il amena au port le dogre hollandais la *Fortune* commandé par Jean Petersen, chargé de hareng, sel et filets, qui avait été pris d'abord le 25 par Jean Cattendyck de Dunkerque. Il fit aussi prisonniers quelques français.

L'année de sa mort, le capitaine Cornelis captura encore la *Concorde*, allant d'Amsterdam à Bordeaux.

---

### CROY (Charles de)

né au château de Beaumont, le 1<sup>er</sup> juillet 1560, mort sans postérité au château de Beauffort en Artois le 15 janvier 1612.

Il eut à protéger, à Gand et à Bruges, les catholiques qui remplissaient des emplois et à expulser de ces villes les soldats dévoués au prince d'Orange. Il parvint à

déterminer les quatre membres du Franc à rejeter la proposition du duc d'Anjou et à empêcher la rupture des digues qui aurait mis sous l'eau une partie considérable de la Flandre et noyé l'armée royale devant Ostende.

GÉNÉRAL GUILLAUME.

---

### CROY (Charles-Alexandre de)

né en 1574, mort à Bruxelles le 10 novembre 1624. Destiné à la carrière des armes comme tous ceux de sa race. Marié en 1599 avec Yolande, fille aînée de Lamoral, prince de Ligne.

Le 6 juillet 1601, nommé chef et capitaine de la compagnie de trente hommes d'armes qui avait été commandée autrefois par Florent de Montmorency, il se rendit immédiatement au siège d'Ostende. Sans doute il y donna des preuves de capacité et de valeur, puisque le 29 mai 1602, l'archiduc Albert lui confia, bien qu'il eut à peine 28 ans, le commandement général des quinze bandes d'ordonnance des Pays-Bas. Mais ces compagnies qui n'avaient plus été rassemblées depuis le gouvernement du duc d'Albe, se montrèrent peu disciplinées ; on n'en obtint guère de service, aussi furent-elles licenciées dès le mois d'octobre de la même année....

GÉNÉRAL GUILLAUME.

---

### DE BORCHGRAVE (Pierre-Josse)

poète, né à Wacken, le 17 Avril 1758, mort le 13 octobre 1819. Ses triomphes aux concours d'Ostende (1809)..... ne lui firent pas démentir sa devise : *Mijd altijd nijd* (évite toujours l'envie).

J. STECHER.

Les écrits envoyés au concours de la Rhétorique d'Ostende du 30 août 1809 sont encore conservés. Nous y avons rencontré le travail de Pierre de Borchgrave, membre de la *Tael en dichtkundig genootschap schuilende onder de bescherming van de heilige maegd en marte-laeresse Catharina*, met kenspreuk : *Ziet het groeid on-besproeid*, dans le registre N°21.

---

### DE BROUWER (Erasme)

capitaine de marine, né à Ostende, XVIII<sup>e</sup> siècle. Il est regrettable que les détails biographiques manquent sur la plupart des marins, qui, comme Bestenbustel, De Brouwer et d'autres encore, se sont distingués dans la marine belge ; en général on ne connaît d'eux que quelques exploits isolés, mais qui suffisent cependant pour mériter

à ceux qui les ont accomplis une mention dans l'histoire nationale. Tel est le cas pour Érasme De Brouwer. L'Espagne étant en guerre avec l'Angleterre, le protecteur, Olivier Cromwel, fit mettre sous voile plusieurs flottes au commencement de l'été de 1655 ; l'une était chargée de surveiller les côtes de Dunkerque, une autre de bloquer le port d'Ostende et d'empêcher la sortie des corsaires. Nos marins trompèrent la vigilance des Anglais et réussirent, maintes fois, à faire de riches prises ; d'autres fois, quoiqu'en nombre très-inférieur, ils résistèrent vaillamment. Ainsi le 13 mai 1655, quatre vaisseaux d'Ostende et de Dunkerque, l'un de 27 canons, monté par De Brouwer, les autres respectivement de vingt-deux, huit et six canons furent rencontrés sur les côtes de l'Angleterre, par quatre frégates qui leur donnèrent la chasse. Trois de ces vaisseaux s'échappèrent à l'aide du brouillard et aussitôt, deux frégates anglaises, chacune de trente-six pièces, profitant de l'isolement du navire monté par De Brouwer, l'attaquèrent près de Goodwindsant. Sans s'inquiéter de la disproportion des forces, notre marin accepta le combat et grâce à sa bravoure, à son sang froid, il soutint la lutte depuis neuf heures du matin jusqu'à six heures du soir ; il aurait même finalement triomphé, si deux autres frégates anglaises n'étaient surveillées. Dès lors la prolongation du combat devint impossible ; la plus grande partie de l'équipage avait trouvé la mort ; les manœuvres se trouvaient paralysées ; le bâtiment dématé et criblé de boulets faisait eau de toutes parts : De Brouwer dut amener son pavillon. Les pertes essuyées par les Anglais furent considérables et dépassèrent celles de nos braves compatriotes. A son arrivée en Angleterre, le navire capturé coula ; cette perte fut bientôt compensée : six corsaires ostendais, auxquels s'étaient joints sept corsaires dunkerquois se rendirent, quelque temps après, maîtres d'une flotte

anglaise composée de quarante vaisseaux et en conquirent bientôt une autre de trente-trois chargés de houille.

AUG. VANDER MEERSCH.

*Biographie de la Flandre occidentale*, t. 1, p. 40. — Pirou, *Levens beschryvingen*.

Erasme De Brouwer, qui naquit, paraît-il, à Ostende, eut deux fils : Jérôme, l'aîné, dont Jean, dont Philippe, dont Guillaume ; ce dernier fut marin comme son aïeul, et laissa une postérité qui s'est continuée jusqu'à nos jours à Ostende,

Le second, Jean eut deux fils : Pierre et Erasme, dont l'inscription comme bourgeois d'Ostende est enregistrée pour Erasme le 19 décembre 1665 et pour Pierre, le 25 janvier 1666. La petite fille de Pierre, Marie-Françoise De Chaene épousa le capitaine Guillaume De Brouwer.

De Guillaume De Brouwer et de Marie De Chaene naquit Denis De Brouwer qui eut pour petit-fils le peintre Joseph Odevaere fils de Marie-Anne De Brouwer, et Paul Devaux-van Praet, l'ancien député de Bruges, fils de Isabelle De Brouwer, et dont la sœur épousa M. Goddyn-Devaux, dont M. Emile Goddyn qui épousa une ostendaise Mlle Marie Janssens, et Madame Zoé Goddyn qui épousa un ostendais M. Louis Carbon, ancien représentant.

Guillaume De Brouwer et Marie De Chaene eurent encore un fils Guillaume-François qui épousa Marie Van Vossem, dont le fils Jean-Baptiste eut de sa femme Louise Muûls plusieurs enfants : Marie-Louise, qui épousa Joseph de Knuyt, ancien échevin de la ville d'Ostende ; Julie, qui

s'allia à Antoine Serruys, dont les descendants vivent encore à Ostende ; Emile De Brouwer, ancien major de la garde-civique et ancien secrétaire communal à Ostende et Jean-Baptiste, qui se maria et alla habiter Bruges et eut plusieurs enfants, dont l'un d'eux est aujourd'hui curé-doyen à Ypres.

La sœur de Guillaume-François De Brouwer épousa en 1764 Jean-Baptiste Hoys, fils de l'ancien bourgmestre d'Ostende, dont la petite-fille épousa M. Georges de Bavuy, père de M. Gustave de Bavuy, conseiller à la Cour de Cassation depuis le 28 novembre 1890.

---

#### DE BROUWER (Emile-Joseph)

né à Ghistelles le 11 septembre 1810, mort à Ostende le 7 novembre 1893. Descend en ligne directe du fameux Erasme De Brouwer. Il a rempli successivement les fonctions suivantes : secrétaire communal d'Ostende; secrétaire de la Chambre de Commerce de la même ville ; ancien membre de cette chambre et du tribunal de Commerce ; major commandant le bataillon de la milice citoyenne d'Ostende.

L'Académie nationale, agricole, manufacturière et commerciale de Paris lui a décerné, en 1852, la médaille de seconde classe pour ses ouvrages sur l'industrie, intitulés: *Des richesses créées par l'industrie et les arts* et *Essai sur la politique industrielle et commerciale*.

Par arrêté du 18 janvier 1855, Emile De Brouwer a été nommé chevalier de l'Ordre de Léopold.

Livre d'Or de l'Ordre de Léopold, t. II. p. 19.

Emile-Joseph De Brouwer fut encore directeur de l'école industrielle d'Ostende depuis sa fondation jusqu'au 18 mars 1890. Il était décoré de la croix commémorative de 1830, de la croix civique de première classe, chevalier de l'Aigle rouge de Prusse et chevalier de l'ordre de Wasa (Suède),

Il remplit les fonctions de secrétaire communal du 22 mai 1852 au 7 août 1882, et celles de secrétaire de la Chambre de Commerce depuis sa nomination par arrêté royal du 1<sup>er</sup> janvier 1852 jusqu'à la suppression des chambres officielles le 11 juin 1875.

---

### DE CEUNYNCK (Napoléon-Auguste)

né à Furnes en 1812, mort à Ostende le 29 décembre 1880. Après avoir passé avec la grande distinction ses examens de docteur en médecine et en chirurgie, et continué son éducation médicale à Paris, il vint s'établir à Ostende en 1836.

Comme médecin principal de l'hôpital civil d'Ostende, du bureau de bienfaisance, du bataillon de la garde

civique, et, comme membre de la commission de salubrité publique, M. le docteur De Ceuninck a déployé le dévouement le plus constant, attesté par les suffrages des électeurs qui, à deux reprises, l'ont appelé au sein du conseil communal. En même temps, le gouvernement lui a décerné trois médailles, deux pour la vaccine, la troisième à l'occasion du choléra qui sévit Ostende en 1849.

L'arrêté royal, du 26 septembre 1855, qui le nomma chevalier de l'ordre de Léopold, signale le soin et le dévouement que M. de Ceunynck a montré envers la classe pauvre pendant toute sa carrière médicale.

*Livre d'Or de l'ordre de Léopold*, t. II, p. 429.

---

DE CORTE (Jean)

commissaire général des munitions de guerre sous Philippe II. Par son activité et son intelligence il rendit de si grands services au roi d'Espagne et à l'empereur d'Allemagne qu'il obtint des lettres de noblesse de ces deux Souverains. Celles qui lui furent accordées par Ferdinand II, en date du 16 décembre 1628 énumèrent brièvement ses titres à cette distinction ; elles rappellent : 1<sup>o</sup> la promptitude et l'adresse avec lesquelles il fournit de la poudre, des balles et d'autres munitions de guerre à l'archiduc

Jean d'Autriche au marquis de Spinola etc., et qui décidèrent souvent le succès de ces capitaines, notamment aux sièges de Namur, de Maestricht et d'Ostende ; 2<sup>o</sup> les grandes sommes d'argent qu'il prêta au marquis de Spinola et à d'autres dans les circonstances les plus graves ; 3<sup>o</sup> le courage et la sagacité dont il fit preuve. ....

STANISLAS BORMAN,

---

**DELMOTTE (Jean-Louis-Joseph)**

naquit à Mons en 1732, servit avec distinction dans le régiment autrichien de Stambach et avait obtenu en 1754, de l'impératrice Marie-Thérèse l'anoblissement en récompense de sa belle conduite pendant la guerre de la succession d'Autriche. Il termina sa carrière le 24 novembre 1800 à Ostende, où il occupa l'emploi de major de place.

GÉNÉRAL BARON GUILLAUME.

Il était le père de Jean-François, feld-maréchal au service d'Autriche, né à Bruxelles en 1761, mort à Vienne le 17 novembre 1714.

Jean-Louis-Joseph Delmotte mourut à Ostende le 3 frimaire au IX. Il laissa trois fils : Jean-François qui

embrassa la carrière militaire et arriva le 27 avril 1813 à la dignité de feld-maréchal-lieutenant.

Nicolas et Charles restèrent à Ostende. Le dernier, Charles Delmotte, remplit les fonctions de bourgmestre d'Ostende du 9 août 1814 jusqu'à sa mort le 22 mai 1821.

Jean-François Delmotte reçut, en témoignage de satisfaction pour les services rendus à la guerre, cadeau d'une montre donnée autrefois par l'empereur Charles VI au prince Eugène de Savoie à l'occasion de la bataille de Peterwaradin. (\*)

GÉNÉRAL BARON GUILLAUME.

---

### DE MAN (Gustave)

architecte, né à Bruxelles le 20 mai 1805, décédé à Ixelles, le 10 juillet 1887.

En dehors de ses constructions pour le service de l'Etat, De Man avait espéré pouvoir attacher son nom à une œuvre où il aurait pu donner libre cours à son sentiment architectural. On lui avait confié, en 1851, les plans d'un palais

---

(1) Cette montre est un véritable monument historique. La boîte reproduit les deux faces de la médaille qui fut frappée à Vienne en mémoire de la victoire remportée par le prince Eugène.

Ce bijou se trouve aujourd'hui (1876) entre les mains des demoiselles Myngheer d'Ostende, qui l'ont trouvé dans l'héritage de leur oncle, le feld-maréchal Delmotte.

(Biographie Nationale).

du Roi, à Ostende ; les fondements en furent jetés, mais l'édifice resta inachevé.

EDM. MARCHAL.

*Annuaire de l'Académie Royale de Belgique, 1897.* page 163.

Le samedi 8 août 1863, Sa Majesté le Roi Léopold I, accompagnée du duc et de la duchesse de Brabant, procéda à la cérémonie de la pose solennelle de la première pierre du palais offert à la Famille Royale par la ville d'Ostende et la Province près de l'ancien Jardin des Princes et de la porte Santhil ou porte de secours.

Toute la famille royale était arrivée à Ostende le lundi précédent par train spécial. Sa Majesté, qui avait été très malade l'année précédente au point que ses jours étaient en danger, semblait entièrement guérie. La ville d'Ostende était heureuse de revoir son Roi bien-aimé. Les rues s'étaient parées de drapeaux, toutes les sociétés d'agrément en grand gala s'étaient rendues à la station, musique en tête. Le bataillon de la garde civique et un bataillon du 8<sup>e</sup> de ligne, le conseil communal, les consuls, le clergé, toutes les autorités s'y trouvaient également réunies. A l'arrivée du convoi, une salve de 21 coups de canon fut tirée du bastion n° 10, près de la station. La réception fut des plus enthousiastes.

Les mêmes enthousiastes acclamations eurent lieu le samedi à la cérémonie de la pose de la première pierre de ce palais qui n'a jamais été achevé.

Une lettre du 13 octobre 1871 du ministre des finances annonça à l'administration communale d'Ostende que le Roi Léopold II a renoncé à la construction du palais à Ostende. Le ministre propose un arrangement en vue de fixer à forfait la somme revenant à la ville du chef de sa participation à cette construction. Le moment approchait où le département des finances allait mettre en adjudication les terrains provenant des anciennes fortifications.

---

**DE MOOR (Pasquier)**

capitaine de marine, né dans la Flandre occidentale, vers 1614, mort à Ostende, le 8 janvier 1684, où des lettres de bourgeoisie lui avaient été octroyées dès le 10 juin 1653, comme, plus tard, en furent accordées aussi à Guillaume Bestenbustel, l'audacieux corsaire ostendais. Pasquier De Moor était un des plus intrépides commandants de navires de course et de convoi de la marine flamande. Il se distingua dans de nombreux combats et fit des prises importantes, signalées dans les documents de l'amirauté conservés aux archives de l'État, à Gand. Après avoir commandé, de 1650 à 1660, les corsaires de *Sainte-Thérèse*, le *Jésus-Marie-Anne* et le *Saint-Jacques*,

il navigua en 1663, avec Ph. van Maestricht, le Vieux, sur les côtes d'Espagne, puis entra dans la flotte des convoyeurs, où il eut, successivement, le commandement des frégates de guerre la *Maison d'Autriche*, la *Santa-Maria*, le *Carlos Segundo*, toutes armées de 24 à 30 canons, avec près de 200 hommes d'équipage. De 1666 à 1670 il convoya les bâtiments de commerce entre Ostende et les ports espagnols ; croisa dans la mer du Nord, la Manche, l'Océan, et capturait les bâtiments Français jusqu'en vue des côtes de Bretagne. Il passa, vers 1676, à bord de la frégate la *Justice*, armée de 24 pièces d'artillerie, Le 26 mars de cette année, naviguant sous pavillon des Pays-Bas espagnols, de concert avec son fils MATHIEU DE MOOR, monté sur le *San Francisco*, de 14 canons, et le *Cranenborg*, navire de l'île de Tertolen (en Zélande) pourvu de 18 pièces, capitaine Loncq, il convoya une flottille de huit bélardes de commerce, richement chargées à Londres, pour Ostende, Bruges, Gand et Anvers. Arrivée en vue de la côte, entre Nieuport et Ostende, la flottille fut assaillie par cinq corsaires dunkerquois, sous le commandement du fameux Jean Bart, montant la frégate la *Palme*, armée de 24 canons, avec 150 hommes d'équipage ; le *Grand Louis*, de 20 pièces, capitaine Keyser, et trois autres capres de même rang, capitaines Jacobsen, Lassie et Mesmaker. Après l'échange de vives canonnades, deux des corsaires abordèrent la *Justice* et jetèrent une trentaine d'hommes sur le pont. Une lutte sanglante s'engagea entre l'équipage de Pasquier De Moor et les Français, lesquels durent lâcher prise et se retirer sur leurs bords. Pasquier et Mathieu De Moor, dont les frégates la *Justice* et le *San Francisco*, fort maltraitées, avaient une partie de leurs matelots tués ou blessés, combattirent énergiquement et parvinrent à gagner le chenal d'Ostende, aux applaudissements des nombreux curieux accourus sur la digue,

Mais, dans ce combat inégal, qui dura plus de trois heures, les corsaires finirent par l'emporter, après avoir subi, de leur propre aveu, des pertes considérables. Le *Cranenborg* ou la *Tertool*, ainsi que le navire est appelé dans le procès-verbal de l'amirauté de Dunkerque, du 28 mars 1676, et dans l'arrêt de bonne prise daté du « camp royal de Sebours près Kievrain, » le 6 mai suivant, signé d'Aligre et Colbert, eut son capitaine tué et tomba au pouvoir de l'ennemi, avec le lieutenant Guillaume Block, de Flessingue, et les bélandres de commerce, contenant pour douze cent mille francs de marchandises. La *Chronique de Flandre*, d'André Wydts, à Bruges, et P. Faulconnier, dans sa *Description historique de Dunkerque*, mentionnant ce combat naval portent à sept le nombre des bâtiments français : cinq frégates de guerre et deux barques longues. M. Van Bruyssel, dans l'*Histoire du commerce et de la marine en Belgique*, cite Pasquier De Moor parmi les capitaines ostendais qui se comportèrent le plus vaillamment durant les guerres maritimes de son temps. Ostende armait de nombreux navires en course ; ses capres combattirent en 1673, sous l'amiral hollandais Michel De Ruyter, dans les batailles navales qu'il livra aux flottes réunies de la France et de l'Angleterre. Les lettres de marque étaient alors ardemment sollicitées, même par la noblesse ; plusieurs capitaines de capres devinrent d'illustres chefs d'escadre ou furent anoblis.

Pasquier De Moor mourut presque subitement ; il avait eu de sa femme, Françoise Stamps, qu'il épousa à Dunkerque, le 2 mars 1642, trois fils et quatre filles. La fille aînée, Adrienne, épousa Philippe van Maestricht, père du jeune corsaire ostendais à qui Charles II d'Espagne décerna, en 1690, pour ses actes de bravoure, un médaillon d'or.

Au commencement du XVIII<sup>e</sup> siècle, Ostende était le siège principal du commerce des Pays-Bas avec les contrées lointaines d'outre-mer. En 1715, Jacques Gerrebrantz, gendre d'Adrienne De Moor et de Philippe van Maestricht, fut le premier qui, avec son navire le *Prince Eugène*, partit pour les Grandes Indes, sous l'inspiration de l'empereur Charles VI, le promoteur de la fameuse *Compagnie osten-daise*. L'aîné des fils de Pasquier De Moor, MATHIEU, né à Dunkerque, le 6 juillet 1643, décédé à Ostende le 26 décembre 1682, suivit, avec succès, la carrière maritime et, comme son père, se distingua par les captures qu'il fit sur les ennemis. On cite, entre autres, le capteur français le *Terrible*. Le 14 février 1676, six semaines environ avant le glorieux combat soutenu, avec son père, contre les corsaires dunkerquois, il escorta le gouverneur général des Pays-Bas, don Carlos de Gerrea, duc de Villa Hermosa, qui s'était embarqué sur le *Castel Rodrigo*, frégate de 36 canons, jadis armé en course, et assista à l'inauguration du sas de Slykens, que les négociants de Bruges avaient fait construire, malgré l'opposition des Ostendais.

Mathieu De Moor s'était marié, à Ostende, le 29 octobre 1664, avec la veuve du capitaine de marine Cornelissen, Anne Wielmakers, qui lui donna deux fils : Mathieu et Philippe. L'aîné, Mathieu De Moor Jr, fut bourgmestre d'Ostende de 1719 à 1722 et mourut le 4 mai 1723. Inhumé dans l'église paroissiale, qu'il avait aidé à réédifier, par ses libéralités, après l'incendie de 1712, il lui fut octroyé, par reconnaissance, une concession de sépulture perpétuelle devant l'autel du Saint-Sacrement. La pierre tumulaire, la seule qui ait échappé aux restaurations successives du pavement de l'église, a été reportée au bout de la grande nef.

Il existe encore, aujourd'hui, des descendants directs de Pasquier

De Moor : l'un d'eux occupe un rang élevé dans l'armée. (\*)

EDM. DE BUSSCHER.

Jacq. Bowens, *Naeuwkeurige beschryving der oude en beroemde Stad Oostende*, 1700.  
= J.-N. Pasquini, *Histoire de la ville d'Ostende*. — Eug. Sue, *Histoire de la marine française au XVII<sup>e</sup> siècle*, Paris, 1836. — Ernest van Bruyssel, *Histoire du commerce et de la marine en Belgique*, 1864. — C. Carton, *Biographie des hommes remarquables de la Flandre Occidentale*, 1843. — Ch. van Iseghem, *Renseignements inédits*. — Archives de l'Etat : *Amirauté*.

---

(\*) C'est une allusion à De Moor (Louis-Baltazar-Maximilien) né à Bruges le 9 mai 1815, décédé à Bruxelles le 13 mars 1892.

Admis à l'école militaire en qualité d'aspirant d'artillerie, le 31 juillet 1832, De Moor fut nommé lieutenant-général le 26 mars 1877, inspecteur général de l'artillerie le 27 du même mois et commandant de la 2<sup>e</sup> circonscription militaire le 30 septembre 1878.

Il obtint sa mise à la retraite le 12 juin 1880.

Il avait été créé *baron* par lettres patentes du 25 août 1891.

Après sa mise à la retraite, il venait tous les ans passer la belle saison à Ostende, dans une villa qu'il avait fait construire près de la digue de mer.

## DE MOOR, (Philippe)

capitaine de marine militaire et au long cours, né à Ostende, le 3 janvier 1672, et y décédé le 9 novembre 1722. Frère puiné de Mathieu De Moor Jr, il entra très jeune dans la carrière maritime, et commanda dès 1695 un bâtiment marchand, la *Notre-Dame de la Poterie*. Vers 1702, il obtint le commandement du corsaire la *Sainte-Marie-Madeleine*, armée de huit pièces d'artillerie, puis, en 1704, il passa sur le corsaire le *Saint-Pierre*, frégate de seize canons. De ces deux navires, son frère Mathieu était le principal armateur. Le 24 septembre 1705, il fut admis dans la flotte des convoyeurs des Pays-Bas, en qualité de capitaine-lieutenant, et, par brevet royal de Charles III d'Espagne, nommé commandant de la frégate la *Notre-Dame de Montaigu*, où il avait jadis servi comme matelot et qu'il ne quitta qu'en 1719. Dans les *Relations véritables*, journal important de l'époque, il est très souvent parlé des croisières du « capitaine de Moor » dans la mer du Nord, et des nombreux navires qu'il amena dans le port d'Ostende, avec son compagnon presque inséparable, le capitaine Laurent Ebletz, montant la frégate l'*Agile* (et non l'*Aigle*, selon Bowens et Pasquini). Ils capturèrent, notamment, de 1710 à 1712, quatre capres français, équipés en guerre, le *Gaillard goutteux* et la *Mamie*, de Calais ; le *Duc de Cambridge* et la *Perle*, de Dunkerque. Parmi les bâtiments de commerce capturés, on en cite qui constituèrent des prises importantes, tels que le *Damschutte*, d'Amsterdam, avec un chargement de sel brut ; la *Jufyrouw Cornelia*, armée de dix canons et chargée

de poudre ; le *Charles XII, roi de Suède*, ayant à bord une cargaison valant près de cent mille florins. Ce dernier vaisseau, portant vingt pièces d'artillerie, avait été pris, le 15 mars 1710, à l'embouchure de l'Elbe, par le *Caillard goutteux* ; mais, le corsaire et sa capture ayant été retenus pendant trois semaines sur les côtes d'Ecosse, furent aperçus, naviguant vers Calais, par De Moor et Ebletz, qui s'en rendirent maîtres, après un combat acharné. Le conseil d'amirauté, siégeant alors à Gand, déclara les deux navires de bonne prise et la vente fut autorisée en vertu de l'ordonnance de 1702. Plusieurs fois contremandée, par suite de l'intervention de la Suède, cette vente n'eut lieu que le 17 mars 1714, et rapporta 80,668 florins ; les frais s'élèverent à plus de 15,000 florins.

En 1708, Philippe De Moor prit part, dans la flotte de l'amiral hollandais Backer, à l'entreprise des puissances alliées, formée pour s'opposer à l'établissement de Jacques III sur le trône d'Angleterre. La *Notre-Dame de Montaigu* embarqua des troupes du général Cadogan, et la flotte cingla d'Ostende vers Newcastle, avec le corps expéditionnaire, le 28 mars 1708. L'escadre française, sur laquelle se trouvait ce fils de Jacques II (sous le nom de chevalier de Saint-Georges), ayant été dispersée par les tempêtes et les forces alliées, les troupes de débarquement de l'amiral Backer revinrent à Ostende à la fin d'avril.

Revenant, le 8 février 1711, de Londres, où elle avait conduit une flotte de commerce, la frégate du capitaine De Moor fut vigoureusement attaquée et poursuivie par cinq navires de guerre ennemis, qui, malgré tous leurs efforts, ne parvinrent point à s'en emparer.

Le traité de la Barrière (15 novembre 1715) mit fin aux hostilités sur terre et sur mer ; l'activité des marins ostendais se tourna alors

vers la navigation commerciale, et plusieurs des capitaines de la flotte de guerre montèrent des bâtiments marchands, expédiés en Chine et aux Grandes Indes. Philippe De Moor obtint, en 1719, le commandement du navire le *Saint-François-Xavier*, armé de trente pièces de canon, avec soixante-douze hommes d'équipage. Il fallait du courage et de la résolution, dit M. Borgnet dans son *Histoire des Belges au XVIII<sup>e</sup> siècle*, pour affronter, à cette époque, les difficultés et les périls de ces voyages de long cours. Londres et Amsterdam, redoutant la concurrence, se plaignirent vivement et finirent par se faire justice à eux-mêmes, en capturant les navires belges, bien que ceux-ci fussent munis de passe-ports délivrés au nom de l'empereur Charles VI. Cette manière d'agir justifiait l'armement défensif, relativement formidable, du *Saint-François-Xavier*.

De retour de son lointain voyage, en juillet 1721, Philippe De Moor reprit son rang dans la marine militaire.

EDM. DE BUSSCHER.

Mêmes sources que pour Pasquier et Mathieu De Moor.



**DE MULDER (Jacques)**

écrivain ecclésiastique, plus connu sous le nom de HONORIUS OSTENDANUS, né à Ostende en 1712 et décédé à Bruges le 17 juin 1779. Après avoir terminé ses humanités, il entra dans l'ordre des Capucins, où il fit profession le 19 mars 1730. Il se consacra d'abord aux fonctions du saint ministère, et, plus tard, à l'enseignement comme professeur d'écriture sainte au couvent de son ordre à Malines.

On a de lui : *Deo Optimo Maximo Elucidatio brevis ad sensum litteralem libri psalmorum ex variis auctoribus, ac præcipue Calmeto, collecta.* Mechlinia, J. F. Vander Elst, 1763 ; vol. in-8° de VIII-501 pages.

E. H. J. REUSENS.

---

**DE MUNCK (Joseph-Jacques)**

historien, né à Malines le 15 mars 1740, y décédé le 15 mai 1792.

Parmi les manuscrits laissés par De Munck nous citerons :

*Réflexions propres à avantager la ville d'Ostende et à rendre son port un des plus florissants de l'Europe en faisant tomber la route tardive et incertaine de Rotterdam sur Nimègue et Cologne.*

EMMANUEL NEEFFS.

---

### DE SIMPEL (David)

poète flamand, né à Moorslede (Flandre Occidentale) en 1778, mort à Staden, 9 juin 1851. Il prit part à des concours de la rhétorique d'Ostende et y obtint des prix.

J. STECHER.

---

### DE SMET (Joseph)

plus connu sous le nom d'OMER DE SAINT-BERTIN, écrivain ecclésiastique, né à Ostende le 11 juin 1645, fils de Maillard et de Hélène van den Abeele, et décédé à Anvers le 28 février 1689.

A l'âge de dix-huit ans, il entra dans l'ordre des Carmes chaussés ou Grands Carmes, fit sa profession deux années plus tard et fut ordonné prêtre en 1667. Il s'appliqua spécialement à la prédication et cultivait, en même temps, l'art musical. Il remplit souvent les fonctions d'organiste et quelques fois aussi celle de sous-prieur. II.

mourut à Anvers, où il avait passé les dernières années de sa vie. Il a publié les opuscules suivants : 1. *De heylige weghen van het Cruys. door Henricus Marie Boudon in het fransch ; nu overgheset in onse nederduytsche taele.* Tot Antwerpen (1684), vol. in-24 de 294 pages. Ce travail fut réimprimé plusieurs fois, entre autres, à Gand, en 1685. — 2. *Het eerste (en het tweede) deel van den Inwendighen Christenen. . . ghetrocken uyt de schriften van zaeligher memorie mynheer de Bernières Louvigny, overgheset uyt het fransch in nederduytsch.* Antwerpen, Aug. Graet, 1685 ; 2 vol. in-16. Ce traité fut traduit également en latin par le P. Omer de Saint-Bertin et publié, par le même imprimeur, en 1686 ; 4 vol. in-12. — 3. *Deus solus, gallice scriptus a D. Henrico Boudon : nunc latino idiomate donatus.* Antverpiæ, 1686 ; vol. in-12. — 4. *Thesaurus aureus divinarum monitionum S. Mariæ Magdalenæ de Paçzis latine redditus.* Antverpiæ, 1687 ; vol. in-12.

E.-H.-J. Reusens.

Paquot, *Mémoires*, éd. in-fol., II, p. 428. — Goyers, *Supplementum Bibliothecæ Belgicæ*. — J.-F. Foppens manuscrit n° 17607 de la Bibliothèque royale à Bruxelles. — *Grafs en Gedenkschriften der provincie Antwerpen*, V, p. 346.

---

### DE SORGHER (Antoine-Guillaume)

marin, né à Ostende le 7 novembre 1784, mort le 7 décembre 1835.

A peine âgé de dix ans, il prit du service dans la marine de la république française et assista à plusieurs combats contre les Anglais. En 1803, il fut nommé aspirant de marine et chargé, en cette qualité, de

plusieurs missions dangereuses, à l'occasion du projet, conçu par Napoléon 1<sup>er</sup>, d'envahir l'Angleterre ; ce fut pendant une de ces missions qu'il parvint à sauver dix-sept soldats appartenant aux 108<sup>e</sup> et 111<sup>e</sup> régiments. Plus tard il prit part aux combats, si glorieux pour les armes franco-bataves, qui eurent lieu dans les parages de Gravelines, de Calais et du cap de Grisnez. Dans toutes ces circonstances, il donna des preuves de sang-froid, de courage, de dévouement, aussi mérita-t-il l'honneur d'être cité par l'amiral Verhuel dans son rapport à l'empereur : l'étoile de la Légion d'honneur fut sa récompense. En 1809, il obtint le grade d'enseigne de vaisseau dans l'escadre de l'Escaut. La bravoure dont il donna de nouvelles preuves lui valut les éloges de Louis, roi de Hollande, frère de l'empereur, et on lui confia en 1810 le commandement d'un aviso, avec la double mission de surveiller les mouvements de l'ennemi sur les îles de Walcheren et de Beveland, et de transmettre la correspondance entre le contre-amiral L'Hermite et le maréchal d'Istrie, commandant supérieur de l'armée active. De Sorgher sut, dans les circonstances les plus difficiles, se comporter avec autant de vaillance que d'intelligence. Il fut blessé d'un éclat de bombe à Anvers, en 1814. A la chute de l'empire, il continua son service dans la marine des Pays-Bas et mourut à bord de son vaisseau.

AUG. VANDER MEERSCH.

Piron, *Levensbeschryvingen*. — *Fastes militaires des Belges*, t. IV p. 483.-484. Pasquini *Histoire d'Ostende*, p. 335.

---

**DE VLAMINCK (Louis)**

poète flamand mort le 21 juin 1835, à l'âge de 38 ans,

A Ostende, en 1826, il fut couronné pour une poésie lyrique : *les Folies des hommes.*

J. STECHER.

---

**DE WEZ (Laurent-Benoit)**

architecte, naquit à Petit-Rechain, fut baptisé le 14 avril 1741 et mourut à Grand-Bigard le 1<sup>er</sup> novembre 1812.

Il exécuta à Ostende le phare bâti en 1772 en forme de colonne triomphale d'ordre dorique. Le projet d'une tour destinée à l'hôtel de ville et dessiné vers 1772.

CH. PIOT.

---

**DONNY, (François-Constantin-Léopold)**

né à Ostende le 17 novembre 1791 de François Donny, notaire et de Marie Van der Heyde, épousa Anne-Thérèse Tribou et mourut à Gand le 5 janvier 1872.

Après d'excellentes études, il fut promu par l'académie de Bruxelles au grade de docteur en droit le 28 décembre 1816. Il s'établit comme avocat dans sa ville natale. Par la nature même des questions qu'il était appelé à traiter devant la juridiction consulaire, il se prépara aux études économiques et commerciales, dont il avait acquis une profonde science.

Il profita des loisirs d'une clientèle forcément restreinte pour occuper en même temps les fonctions de secrétaire communal d'Ostende, à une époque où cette ville n'avait pas encore l'importance qu'elle a acquise depuis.

Les services que Donny avait rendus devaient être bien considérables, pour que dès 1832, il fut appelé par ses concitoyens à l'honneur de les représenter à la Chambre. Impartial par caractère et modéré par principe, il n'appartenait à aucun des grands partis qui divisent aujourd'hui le pays.

Si le tempérament de Donny ne lui permettait pas les grandes luttes de la tribune, il l'abordait résolument lorsqu'il s'agissait des questions financières, commerciales ou économiques auxquelles ses premiers travaux l'avaient merveilleusement préparé.

Après l'année 1839, qui consacra définitivement la séparation de la Belgique et de la Hollande, Donny eut le bonheur de rendre à son pays le service le plus signalé : Le traité de Londres n'avait fait que jeter les bases de notre séparation territoriale et de notre liquidation financière. Il laissait aux deux parties le soin d'en régler les détails. Pendant qu'une commission mixte était désignée pour délimiter les territoires, une autre se réunissait à Utrecht pour régler les difficultés financières des deux pays. Donny fut désigné pour faire partie de cette dernière. Les efforts et les travaux de Donny étaient appréciés, et dès le 31 mars 1841, un arrêté royal lui conféra la croix de l'ordre de Léopold. La rivalité et les débats incessants n'avaient pas empêché le gouvernement des Pays-Bas de rendre au caractère et à la loyauté de Donny l'hommage qui leur était dû. A la fin de ces négociations pénibles, Sa Majesté le Roi des Pays-Bas lui conféra la croix de commandeur de son ordre du Chêne.

Dès l'année 1837, la reine dona Maria de Portugal l'avait nommé chevalier de la Conception de N. D. de Villa-Viçosa pour les services qu'il avait été à même de rendre dans des circonstances très-graves, aux émigrés de cette nation.

Donny poursuivit à la Chambre des représentants le cours de ses travaux : l'arrondissement d'Ostende n'avait pas été ingrat envers lui et lui avait continué son mandat pendant seize années consécutives.

Élu pour la 1<sup>re</sup> fois en 1832, il fut réélu successivement

en 1833, le 5 novembre 1834, le 13 juin 1837, le 8 juin 1841, et le 10 juin 1845. En 1848, la loi sur les incompatibilités vint mettre un terme à la vie politique du représentant d'Ostende.

A partir de ce moment, la carrière de Donny se transforme et celle du magistrat commence.

Il avait été, dès le 9 octobre 1834, appelé au poste d'avocat général près de la cour d'appel de Gand ; mais ses services politiques et les missions dont il avait été chargé ne lui avaient pas permis de s'occuper de ses fonctions de magistrat qu'à de rares intervalles. Fixé dans un milieu qu'il ne devait plus quitter qu'après sa retraite, il s'y absorba désormais d'une manière complète, et chose presque merveilleuse, on voit à l'âge de soixante ans cet esprit apte et souple recommencer son éducation juridique. Mais ce qui n'est pas moins étonnant, c'est qu'il ait réussi dans ce labeur pénible, et qu'après très peu de temps il ait pu déployer les qualités d'un magistrat accompli. Les recueils judiciaires ont reproduit ces travaux, ces réquisitoires qui ont si souvent éclairé et guidé cette cour, qui presque toujours adoptait les conclusions de son premier avocat général. Ces travaux il a bien voulu les recueillir et les déposer dans la bibliothèque de la Cour, qui les conserve avec orgueil.

En 1856, le 19 juillet, Donny fut nommé au grade d'officier de l'ordre de Léopold. Il avait été nommé chevalier le 31 mai 1841.

Ce fut avec un véritable bonheur qu'il vit arriver la loi de 1867, qui, en lui conférant l'éméritat, lui conserva le titre de premier avocat général honoraire.

L'âge n'avait en rien aléré les facultés de cette organisation d'élite. Il profita de ses dernières années pour se récueriller ; il sonda à son tour les mystères qui rattachent l'homme à Dieu, et il résuma ses convictions dans des écrits qui témoignent de la foi du chrétien et de la sincérité de l'homme de bien.

M. Donny a publié en 1863 : *La foi, le bon sens et les faits, appel aux déistes sincères par un déiste désabusé.* Bruxelles, H. Goemare. En 1869-1871: *Phénomènes de l'histoire universelle*, par F.-C.-L. Donny, qui ont reçu les félicitations du cardinal Wiseman (Londres), de l'évêque de Gand, de l'archevêque de Malines et de l'archevêque de Paris. Gand. Poelman.

WURTH, procureur-général près de la Cour d'Appel de Gand, *Discours prononcé aux funérailles de Monsieur F.-C.-L. Donny.*

---

### DONNY (François-Marie-Louis)

né à Ostende le 31 janvier 1822, fils de François-Constantin qui précéda, décédé à Gand le 26 octobre 1896.

Vers 1835, il quitta Ostende avec son père et le suivit à Gand, à Bruxelles et à Utrecht. Il reçut au sein de sa

famille les premiers éléments d'instruction ; mais ces multiples changements de résidence furent essentiellement préjudiciables à ses études qui subirent de trop fréquentes interruptions. Donny profita de ces vacances répétées pour se livrer avec passion à la pratique des arts manuels vers lesquels se portait son tempérament.

En Hollande surtout ses goûts artistiques se dessinèrent plus nettement, et l'entraînèrent à s'adonner résolument à l'étude de la peinture. Il y fréquenta plusieurs ateliers et ses premiers essais semblaient riches en promesses pour l'avenir. Il crut avoir trouvé sa voie et résolut de se consacrer à l'art dans lequel il avait heureusement débuté. Il devait bientôt l'abandonner cependant et lui préférer le culte de la science.

En 1837, à l'âge de 15 ans, il se mit avec ardeur à la peinture sur verre, fort délaissée à cette époque. Son esprit inventif s'exerça à ressusciter, à perfectionner les procédés tombés dans l'oubli. L'art et la science marchèrent de pair dans son travail, et l'artiste devint à son heure plombier, vitrier, cuiseur et chimiste. Il réussit et vit ses efforts couronnés de succès. On a entre autres de lui une très belle copie d'une verrière du 16<sup>e</sup> siècle.

Mais il était entré au laboratoire et les problèmes de la chimie exercèrent une irrésistible séduction sur son esprit investigator. Après son retour à Gand, il suivit les cours à l'université et ne tarda pas à consacrer toute son activité à l'étude de la chimie. Il devint l'élève le plus assidu des professeurs Mareska et Plateau et révéla

bientôt à ces Maîtres les éminentes qualités qui devaient le distinguer entre tous. Stimulé par leurs encouragements et guidé par leurs conseils, notre jeune savant travailla avec passion et se signala par des travaux importants.

Par arrêté ministériel du 30 juillet 1842, Donny fut nommé préparateur du cours de chimie ; un arrêté royal du 30 octobre 1845 le désigna comme répétiteur à l'école du génie civil. Déjà à cette époque le bruit de ses découvertes avait retenti au-delà de nos frontières, et le gouvernement français fit appel à sa science. Il le chargea de faire connaître et de démontrer ses procédés nouveaux pour la détermination des falsifications des farines dans tous les ports maritimes de France. Donny visita successivement Brest, Cherbourg, Lorient, Bordeaux, Toulon et Marseille et reçut partout l'accueil empressé que méritait la haute portée humanitaire de sa mission. Il sut se montrer à la hauteur de sa tâche et digne de la confiance dont il était investi. Il se concilia partout l'estime et l'admiration des autorités et des savants, et reçut au terme de son voyage, en reconnaissance des services rendus, la croix de chevalier de la Légion d'honneur.

Ses travaux avaient attiré sur lui l'attention des sociétés savantes. Il fut nommé membre correspondant de l'Académie royale des sciences de Belgique le 15 décembre 1850, et membre correspondant de la société de sciences naturelles de Cherbourg le 22 novembre 1852.

Après la mort de Mareska, il fut nommé professeur extraordinaire par arrêté royal du 8 octobre 1858. Le même arrêté le chargea du cours de chimie appliquée, et, plus tard, un arrêté royal du 28 septembre 1869 mit dans ses attributions le cours de chimie analytique institué à l'école spéciale des arts. Donny n'hérita que d'une partie de la succession de son maître dont il avait été pendant de longues années le plus désintéressé des collaborateurs: mais la tâche qui lui fut réservée était la plus conforme à ses goûts et la mieux en harmonie avec la direction spéciale qu'il avait donnée à ses études et à ses travaux. Il s'écartait volontiers du domaine de la science pure pour en rechercher des applications utiles et ses intéressantes découvertes devinrent d'inappréciables bienfaits pour l'industrie.

Un arrêté royal du 12 octobre 1865 le nomma professeur ordinaire à l'université de Gand et le 15 décembre 1866, il fut élu membre effectif de l'Académie royale des sciences. Par 30 années de travail persévérant, et de signalés services rendus à la science et à l'enseignement, Donny avait bien mérité la croix de chevalier de l'ordre de Léopold qui lui fut décernée par arrêté royal du 18 mars 1871. Il fut promu au rang d'officier du même Ordre par arrêté royal du 24 mars 1881, et un arrêté royal du 17 juin 1886 lui accorda la croix civique de première classe.

Le 3 décembre 1886, il fut, sur sa demande, déclaré émérite et autorisé à continuer les cours dont il était

chargé ; ce ne fut qu'en 1892 qu'il consentit à prendre définitivement sa retraite. Ce fut avec de profonds regrets qu'il abandonna sa chaire et son laboratoire auxquels il avait voué sa vie.

Donny était un homme essentiellement bon et modeste ; sa bonté et sa modestie n'avaient d'égal que son savoir. L'aménité de son caractère, la droiture et la loyauté de ses sentiments, son affabilité, son inaltérable bienveillance lui conciliaient la sympathie autant que ses vastes connaissances commandaient l'estime. Il était obligeant, toujours prêt à rendre service et profondément dévoué à ses amis ; mais il était avant tout bon époux et admirable père. Il avait fait deux parts de sa vie ; l'une consacrée à ses travaux, l'autre à sa famille, à ses nombreux enfants dont l'éducation et l'avenir étaient sa préoccupation de tous les instants. Il était d'ailleurs secondé par l'intelligence et le dévouement de l'admirable femme dont il avait fait la compagne de sa vie.

Fille d'un de ces industriels actifs et entreprenants dont l'initiative avait tant contribué à la prospérité de la ville de Gand, Madame Donny partageait les aspirations et les tendresses familiales de son mari, et collaborait à ses travaux ; guidée par ses conseils, elle n'hésita pas à prendre la direction d'importantes industries, veilla, en dépit de ses absorbantes occupations, avec un soin jaloux

à son foyer et sut inspirer à ses fils l'énergie et l'esprit d'entreprise qu'elle avait hérité de son père.

M. le professeur Delacre, au nom de la faculté des sciences, M. le professeur Vander Mensbrugghe, au nom de la classe des sciences de l'Académie royale de Belgique, et M. l'avocat Goderus, au nom de l'association belge de photographie et au nom de la section de Gand, dont Donny était l'un des fondateurs les plus distingués, ont prononcé des discours à ses funérailles.

D<sup>r</sup> VAN CAUWENBERGHE, recteur de l'Université de Gand,  
*Discours prononcé aux funérailles.*

---

**DU BYE (Jean-Baptiste)**

ou DE BYE, ingénieur, né à Ypres vers 1616, mort à Boesinghe. Il fut ingénieur des quatres métiers de Flandre et bailli de Boesinghe. Il se distingua par les ouvrages hydrauliques exécutés sous sa direction dans la Flandre.

Dès le mois d'août 1658, Du Bye, alors ingénieur des quatre métiers de Flandre et préposé à la direction des écluses de Boesinghe et de Slykens-lez-Ostende, signala les énormes défauts qui devaient entraîner la destruction du nouveau Sas, et il se charge des changements à faire à cette œuvre gigantesque, qui est encore actuellement d'une conservation parfaite.

---

AUG. VANDER MEERSCH.

### EBLEDT (Laurent)

né à Lubeck vers 1657, Laurent *Ebledt* (d'après l'orthographe de sa propre signature et non *Ebler*) vint en rade d'Ostende le 26 novembre 1686, par une grosse mer et un vent des plus violents. Le navire qu'il commandait, le *Soleil de Riga*, appartenait au port de Hambourg, et allant de ce port à Nantes, ne put tenir la mer ; il vint à la côte et s'y brisa. Depuis cette époque, Ebledt resta à Ostende. Il s'y mêla beaucoup au peuple et y porta le verbe haut.

Ce fier marin obtint le droit de bourgeoisie de la ville d'Ostende le 3 janvier 1689, à l'âge de 32 ans, et y prit bientôt le commandement des corsaires armés en course. Pasquini, dans son *Histoire d'Ostende*, dit qu'il se distingua dans l'escadre dunkerquoise, commandée par le chevalier Forbin, à bord de son vaisseau *l'Aigle*, de dix pièces de canon. D'après les comptes de l'Amirauté, ce n'est pas *l'Aigle*, mais *l'Agile* que le capitaine Ebledt a commandé. Nous n'avons guère de renseignements relativement à ses voyages, ni au sujet du fait d'armes que l'histoire lui attribue. Nous ignorons également le lieu et la date de sa mort.

Laurent Ebledt épousa à Ostende le 1<sup>er</sup> décembre 1691 Claire Woelaerts, proche parente de Pierre-François Woelaerts, qui fut bourgmestre d'Ostende en 1722 et

1724. Elle était née à Ostende le 25 mai 1664 et y mourut veuve le 17 mars 1740. Cinq enfants étaient issus de ce mariage : Pierre-Laurent, mort célibataire en 1708 ; Jeanne-Claire, morte célibataire, Marie-Laurence et Anne-Thérèse, décédées toutes deux avant leur mère et Pétronille-Claire, née à Ostende le 23 janvier 1695, la seule qui eut des descendants. Elle épousa le 24 juillet 1717 le capitaine JACQUES DE WYNTER et mourut à Ostende le 11 septembre 1738. Jacques De Wynter se remaria en avril 1739 à Marie Peperzeele, veuve de Jacques De Combel et mourut à Ostende le 11 septembre 1738, mais il n'eut point d'enfants de ce second lit. Il laissa quatre enfants de son premier mariage : Marie, qui épousa en juillet 1749 Jean De Clercq, Jacques, Pierre et Jean De Wynter. En 1719, Jacques De Wynter, l'époux de Pétronille-Claire Woelaerts, étant allé aux Indes avec le *Marquis de Prié*, tomba au pouvoir des corsaires hollandais au Cap De la Hoe, sur les côtes de la Guinée. Ramené en Angleterre par un bâtiment hollandais le *Commandy*, De Wynter parvint à rentrer à Ostende, où il arma en toute hâte un navire dont il prit le commandement. Il alla à la rencontre du *Commandy*, qu'il aperçut bientôt louvoyant encore dans la Manche ; il l'aborda à quatre lieues des côtes de l'Angleterre, s'en empara et l'emmena au port d'Ostende, où il fut déclaré de bonne

prise (25 octobre 1719). L'entreprise de De Wynter était certainement hardie, et bien digne du fameux marin dont il avait épousé la fille et de tous les courageux et intrépides navigateurs ostendais de cette époque.

*Hommes remarquables de la Flandre Occidentale*, t. I, p. 42.

---

### ESPINOSA (Antoine-Alard ou Everard DE)

religieux-capucin, missionnaire, prédicateur, XII<sup>e</sup> évêque d'Anvers. Il naquit à Termonde à la fin du mois de décembre 1659. Il était fils de don Diego Gomez comte de Espinosa, mestre de camp général des armées de Sa Majesté Catholique aux Pays-Bas, et gouverneur d'Ostende.

ÉMILE DE BORCHGRAVE.

Le comte Jacques Espinosa, chevalier de l'ordre militaire de St. Jacques, sergeant-major (lieutenant-colonel) et gouverneur-militaire d'Ostende et des forteresses environnantes, fut le premier Chef-homme (Hoofdman) de la Société de St. André et Ste Barbe, dont l'inauguration solennelle eut lieu le 25 juillet 1677. Il a été gouverneur d'Ostende de 1675 jusqu'au 8 mars 1682, date de son départ pour Gand.

Don Diego Gomez de Espinosa, d'une famille espagnole très distinguée, était conseiller du conseil suprême de guerre de Sa Majesté Catholique. Il avait épousé Marie-Marguérite d'Aubermont, fille de Gaspard-Antoine ; seigneur de Ribaucourt et de Grimberghe, mestre de camp d'un tercio d'infanterie wallonne, gouverneur et grand-bailli de Termonde.

---

### FLEMING (Philippe)

historien, né en Flandre vers 1557. Le petit nombre de renseignements qu'on possède sur sa vie nous ont été fournis par lui-même, dans le seul ouvrage qu'il ait publié. Il entra au service des États-Généraux et parvint, en 1591, à la charge d'auditeur militaire de la garnison d'Ostende, fonction qu'il remplit pendant treize années, et notamment en 1601, 1602, 1603 et 1604, lors du siège mémorable de cette ville, si bien fortifiée, en 1583, par le prince d'Orange. Il fut, en même temps, secrétaire des différents gouverneurs de cette place : Charles Van der Noot, François de Veer, Frédéric van Dorp, Pierre Giselles, Jehan de Loon, Jacques de Bevry, Jacques Van der Meer de Beerendrecht, Antoine Wtenhove et, en dernier lieu, Daniel de Hartaing, seigneur de Marquette. On sait que celui-ci, après avoir défendu Ostende jusqu'à la dernière extrémité, fut enfin obligé, le 14 septembre 1604, de rendre à l'archiduc Albert la place, qui n'était plus qu'un monceau de ruines. Le gouverneur et son secrétaire se retirèrent à l'Écluse, dans le quartier de Flandre, où Fleming devint auditeur de la ville et des forts.

Il exerça encore le même emploi en 1621, ainsi qu'on le lit au titre de la relation si minutieuse et si exacte qu'il publia du siège d'Ostende. Cet ouvrage, écrit en flamand, porte pour titre : *Ostende, vermaerde, gheweldighe, lanckduyrighe ende bloedighe Belegheninghe, bestorminghe ende stoute aenvallen.* 's Gravenhage, 1621, in-4°. Ce livre fut imprimé en caractères gothiques l'an 1621, et, outre plusieurs estampes en taille douce, orné de plusieurs portraits: celui de Maurice de Nassau, ceux des gouverneurs de la place et celui de l'auteur, avec la devise : *Spes longa, dolor.* Fleming avait 64 ans lorsqu'il écrivit cette relation ; il en avait recueilli soigneusement, chaque jour, les éléments, et sa position officielle lui permettait de ne rien laisser échapper. Assistant, comme secrétaire, à toutes les délibérations, il avait connaissance non seulement de ce qui se faisait, mais aussi de ce que l'on se proposait de faire. Toute la correspondance passait par ses mains ; c'était lui qui ouvrait les lettres, et souvent, c'était lui qui était chargé d'y répondre. Il a même tenu note des noms des navires chargés de victuailles et munitions de guerre. Il est à peine nécessaire d'ajouter que l'ouvrage peut être consulté avec fruit et abonde en renseignements de tout genre.

AUG. VANDER MEERSCH.

Foppens, *Bibliotheca belgica*, t. II, p. 1032.

---

FRAIKIN (Charles-Auguste)

né à Hérentals (province d'Anvers) le 14 juin 1817, stuaire, membre effectif du corps académique de l'Académie royale des beaux-arts d'Anvers depuis le 15 août 1882.

membre effectif de la commission royale des monuments, élu membre de l'Académie de Belgique le 8 janvier 1847 ; directeur de la classe des beaux-arts en 1870 et en 1887.

Parmi ses principales œuvres d'art on cite son Monument consacré à notre première reine Louise-Marie dans l'église d'Ostende. Cette œuvre reflète à elle seule tout ce que celui qui l'a conçue renfermait de sentiments élevés en son âme d'artiste. On se sent profondément ému devant ce marbre tout à la fois sublime et touchant d'expression.

Cette œuvre commandée par la ville d'Ostende en 1852, arriva à Ostende le 5 mai 1859, après avoir figurée à l'Exposition de Paris de 1855.

---

### **GENOIS DES MOTTES (Jules baron de SAINT)**

littérateur et érudit, né à Lennick-Saint-Quentin le 22 mars 1813, mort à sa résidence d'été à Roygeur (Gand) le 10 septembre 1867.

Il publia une série de romans historiques, reproduisant les épisodes les plus dramatiques de nos annales et écrits avec une remarquable exubérance de sève et de vie. *Le château de Wildenborg ou les Mutinés du siège d'Ostende, 1604*, deux volumes 1846, appartient à ce genre.

PIERRE DE DECKER.

---

### **GISELIN ou plutôt GHYSELINCK (Victor)**

ou Victor Giselinus, médecin et humaniste, né à Zandvoorde près d'Ostende le 23 mars 1543 et décédé à Bergues-Saint-Winoc en 1591. S'est acquis comme philologue une renommée bien méritée.

L. ROERSCH.

*Biographie des hommes remarquables de la Flandre Occidentale,*  
Tom. I. p. 162.

---

### **GERREBRANTZ (Jacques)**

encore un de ces marins distingués nés à Ostende. Fils de Georges, il naquit en 1659. Il devint le beau-frère de Philippe-François Van Maestrecht par son mariage, en 1687, avec la sœur Adrienne-Thérèse Van Maestrecht, née à Ostende le 31 mai 1671. Il est poorter le 27 novembre 1688.

Jacques Gerrebrantz a commandé les convoyeurs *Notre-Dame de Montaigu* de 1696 à 1698 ; la *Pucelle de Gand* en 1700 ; le *Marquis de Bedmar* en 1712.

En 1689, il commandait un navire de commerce la flûte *Jésus-Marie-Joseph* de 140 tonneaux. Le 28 août de la dite anuée, en venant de Slykens, il heurte un pont et à marée basse, il se trouve dans le doute au sujet

des avaries occasionnées et il fait dresser le lendemain un protêt de mer devant le notaire Guillaume Van den Heede. La charte-partie de son voyage est faite devant le même notaire, le 23 septembre ; il devait se rendre d'Ostende à Cadix (30 jours de planche) de Cadix à Bristol (40 jours) et de Bristol à Ostende.

Le capitaine Gerrebrantz, commandant le convoyeur *Notre-Dame de Montaigu*, reprend le 27 octobre 1696 le dogre *l'Espoir d'Enkhuyzen*, chargé de hareng, sel et barriques vides, commandé par Thierry Meusen, pris d'abord par le capitaine Cattendyk de Dunkerque. Il fut vendu à Ostende. Il prit plus tard la frégate la *Bonne Aventure* de Dunkerque de 8 pièces de canons, capitaine Jean Cousyn, qui fut amenée au port et vendu le 1<sup>er</sup> mars 1697.

Le 4<sup>e</sup> voyage du capitaine Gerrabrantz avec la frégate *Notre-Dame de Montaigu*, fut une croisière contre les ennemis et la défense des navires à convoyer. Le départ eut lieu le 1<sup>er</sup> août 1697 et le retour le 2 novembre. Dans ce voyage il prit, avec l'assistance du capitaine Cornelis, et conduisit à Ostende le 22 août une barque française *Marie de Isle-Dieu*, maître Milliart, chargée de vin de Bordeaux. En outre, au mois de septembre, le corsaire français *Le Hardi*, avec six pièces de canon, capitaine Martin La Regis, de Saint-Jean de Luz, conduit à la Corogne (Espagne) et vendu dans le port. Trois pièces de vin de cette capture furent vendus. Le capitaine prit treize pierrières à divers navires.

### GOURNAY (Thomas)

Un marin de trempe énergique et d'un grand mérite fut certes Thomas Gournay, dont le nom se rattache à de brillants faits d'armes. Il paraît pour la première fois sur la scène pendant la guerre de la succession d'Espagne (1700-1714). Dédaignant de se commettre avec des ennemis sans défense, ce qu'il estimait n'être pas le fait d'un brave, il ne se mesurait jamais qu'avec des adversaires qui pouvaient répondre aux canons du *St. François* puis de la *Reine d'Espagne*, dont il fut successivement le commandant, et, le 29 décembre 1703, il amenait à Ostende une grande flûte hollandaise de 14 canons. Gournay fut un des plus habiles hommes de mer dont la « Compagnie des Indes » s'assura les services. Nous lisons qu'en 1721 il se rendit avec son navire dans les mers de la Chine, tant pour sauvegarder les intérêts du commerce belge (Ostendais), que pour traiter les opérations commerciales auxquelles son navire devait servir d'intermédiaire.

*La Flandre*, année 1878 p. 176.

Thomas Gournay s'est marié à Ostende, le 13 avril 1676 à Adrienne de la Ruelle, qui mourut à Ostende le 10 novembre 1716. Le commandant Gournay est décédé à Ostende le 30 janvier 1733. Il était né en 1659, fils de

Pierre, et son nom est aussi écrit Goerrennaey. Il est inscrit comme poorter à Ostende à la date du 8 décembre 1688.

---

### GRUTER (Pierre)

médecin, né à Anvers en 1553. Il exerça la médecine successivement à Dixmude, à Ostende et à Middelbourg. En 1620, il abandonna cette dernière ville pour Amsterdam, où il mourut cette même année. On a de lui plus de deux cents lettres écrites en latin, qui furent imprimées à Leyde en 1609.

P.-J. VAN BENEDEEN.

Dèlvenne, *Biographie des Pays-Bas*. — Piron, *Levensbeschrijvingen, byvoegsels*.  
— Bayle. II, p. 610.

---

**GRUYER (Louis-Auguste)**

philosophe, né à Bruxelles, le 15 novembre 1778, y mourut le 15 octobre 1866. Fils de fonctionnaire, débute par une place de commis à mille deux cents francs. S'engagea comme canonnier le 29 novembre 1799. Au passage du grand St. Bernard, l'année suivante, il est déjà sergent-major. Nommé sous-lieutenant de cavalerie il entre dans Vérone, le 3 janvier 1801, avec les insignes d'aide-de camp. La paix signée, il jette son uniforme et se décide à reprendre le collier administratif.

Après une année de surnumérariat, on l'envoie à Calais avec le titre de vérificateur. Des promotions successives le promènent aux quatre coins du pays, à Anvers, à Houfleur, à Narbonne, à Voghera en Piémont, où il est élevé au rang d'inspecteur. De Voghera, il passe à Ostende (1812).

Enfin le 9 février 1820, il tourna le dos à l'administration et vint se fixer dans sa ville natale, où ses revenus lui permettront de mener une existence indépendante et de consacrer de longues heures à la philosophie, décidément sa véritable idole.

L'œuvre de Louis Gruyer est très considérable.

ALPHONSE LEROY.

### GRYSPERRE (Thomas-François de)

fut, suivant Bowens, un des grands bienfaiteurs d'Ostende. C'est en son honneur, que la section de la rue de la chapelle, entre la rue St. Joseph (jadis rue Joseph II) et les bassins fut baptisée : *rue St. Thomas.* (\*)

A l'occasion de l'inauguration du 2<sup>e</sup> bassin de commerce le 25 novembre 1776, la ville offrit un grand banquet au conseiller de Grysperre, qui avait obtenu du gouvernement la faveur de cette construction et plusieurs autres avantages. Ce banquet fut suivi d'autres festivités. C'est lui qui reçut à son arrivée à Ostende le prince de Starhemberg, ministre plénipotentiaire de Sa Majesté à Bruxelles et qui obtint de grandes faveurs de l'Empereur Joseph II.

L'établissement de la chaussée de Wynendaele et toutes les améliorations et les embellissements exécutés de 1765 à 1790 sont dûs à son initiative ou à l'intervention de son influence.

C'est à Thomas de Grysperre que la ville d'Ostende doit son agrandissement de 1781 qu'on a longtemps appelé *la nouvelle ville* et qui comprend le Hazegras et la partie sud de la ville jusqu'à la rue St. Joseph.

Thomas de Grysperre est né à Ostende le 8 août 1729. Conseiller pensionnaire et greffier de la ville d'Ostende en 1755, juge de l'amirauté et des domaines de LL. MM., il fut ensuite conseiller au Conseil Privé de Bruxelles.

(\*) Cette dernière rue était primitivement dénommée rue Thomas de Grysperre. Lorsqu'on a changé le nom de la rue Joseph II en celui de rue St. Joseph, on a, en même temps, modifié le nom de la rue Thomas de Grysperre qui devint rue St. Thomas.

Le conseil communal de la ville d'Ostende, dans sa séance du 1 octobre 1857, décida qu'il y avait lieu à une révision générale des noms des rues et chargea le collège échevinal de présenter un projet. A la suite de cette décision, le conseil communal arrêta, le 12 mai 1858, les changements apportés aux noms de plusieurs rues et parmi ceux-ci figure la suppression du nom de rue St. Thomas, dans le but de donner une seule dénomination à la rue de la Chapelle dans toute son étendue, les deux rues se succédant dans un sens direct.

L'origine des noms avait été totalement oubliée.

Il épousa en 1758 Humbeline Petit d'Obechies qui mourut en couches en 1769. Il portait le titre de chevalier. Sa noblesse était très ancienne : il descend en ligne directe de Jean de Grysperre, chevalier, qui était en 1382 chambellan du comte Louis de Male.

Les de Grysperre, établis depuis longtemps dans le Franc de Bruges, vinrent s'implanter à Ostende en 1605 ou 1606. Le compte de la ville d'Ostende de 1404 relate qu'un certain Jean de Grysperre vint avec quelques autres gentilhommes des environs au secours de la ville pour repousser les anglais, qui essayaient de débarquer en Flandre.

Guillaume de Grysperre, aïeul de Thomas, était propriétaire du petit polder dans le quartier de la ville que l'on appelait Cadzant, qu'il avait acheté du gouvernement et qui était limité entre la rue du quai et les remparts par la rue des fêves et la rue St. Paul.

ARCHIVES DE LA VILLE.

---

**HAMMAN (Edouard-Jean-Conrad)**

Artiste-peintre, chevalier de la Légion d'Honneur, officier de l'Ordre de Léopold, chevalier du Lion Néerlandais et de la Couronne d'Italie, etc, né à Ostende le 24 septembre 1819, décédé à Paris, en son domicile, le 29 mars 1888.

Il était le petit-fils de Thomas Hamman qui fut bourgmestre d'Ostende du 23 janvier 1795 au 20 février 1796. Homme d'une belle intelligence mais d'une modestie exagérée, il gouverna avec une grande sagesse dans un moment des plus difficiles. Sa santé chancelante l'obligea à se retirer des affaires publiques.

Edouard Hamman, par ses talents distingués et ses œuvres remarquables mérite d'être inscrit parmi les hommes qui honorent leur pays et leur ville natale.

Quoique quarante ans de séjour à Paris lui avait conquis son droit de cité, cependant l'école belge a le droit de le revendiquer comme un de ses maîtres. Sa manière, toute de sincérité, était mise au service d'une imagination féconde. Artiste consciencieux, il serrait de près la forme, dont il excluait la sécheresse en enveloppant les contours, et son goût fin et sûr de coloriste le place parmi les plus harmonieux. Jamais d'opposition violente, jamais de heurt même dans ses plus romantiques compositions, mais toujours une science profonde du clair-obscur, une horreur des ombres noires et froides, un amour du soleil, des reflets, de la lumière chaude qui joue sur les velours et les satins, qui caresse les chairs ombrées où circule une vie intense. Ce fut un peintre, un artiste et un érudit. Son talent, simple et discret, n'excluait point la force d'exécution et nombre de ses tableaux sont peints en pleine pâte ; mais l'effort ou la fatigue sont toujours dissimulés sous l'exactitude du trait et le charme du coloris.

Après avoir étudié la peinture à l'atelier du maître Nicaise de Keyser, à Anvers, il débuta par des tableaux d'histoire dont le musée de Bruxelles a acquis les meilleurs, notamment : Une messe d'*Adrien Willaert*, le *Dante à Ravenne*, l'*Entrée d'Albert et d'Isabelle à Ostende* qui est au musée d'Ostende. Ses premiers succès l'encouragèrent et le décidèrent à venir se fixer à Paris, en 1846, et depuis 1847, il prit part à presque tous les Salons.

En 1848, il remporte la médaille d'or à l'exposition des beaux-arts à Bruxelles pour son tableau : *La lecture pantogruélique*.

Voici les titres de ses principaux tableaux :

1847. *Le réveil de Montaigne enfant.*

Ce tableau appartient à M. Gambart, consul d'Espagne à Nice.  
— Ancienne collection Michel de Tréaigne, Paris. A été gravé par La Guillermie.

1848. *André Vésale.*

Ce tableau, célèbre et reproduit à l'infini, fut un de ceux qui contribuèrent le plus à asseoir la réputation du peintre. A été lithographié par Mouilleron, et c'est un des chefs-d'œuvre de la lithographie moderne.

1853. *Les Préparatifs pour la sérenade, Hamlet. — Charles IX et Ambroise Paré. — La fille du supplicié* (tableau d'un romantisme poignant et d'une intensité magistrale de coloration.

1855. *La messe d'Adrien Willaert. — Christophe Colomb.*

1857. *Le commencement et la fin. — Le trait d'union* (un de ses plus charmants tableaux ! Le peintre venait de se marier et le sujet révèle la joie d'avoir un premier né, en même temps qu'une douce poésie). *Mozart à Vienne*, gravé par Cornilliet.

1858. *Le doge chez Paul Véronèse*, gravé par Allais.

1859. *André Vésale professant à Padoue. — Stradivarius.*  
(Ce dernier tableau par sa simplicité austère, par son coloris

chaud, par l'admirable pose méditatrice du célèbre luthier est un des plus franchement beau de l'œuvre du maître). — *Gluck chez Marie-Antoinette*, gravé par Cornilliet.

1861. *Les adieux. Les Contes de Marguérite d'Angoulême.*  
1863. *L'Enfance de François I. — Marie Stuart quittant la France: — Beethoven chez Mozart*, gravé par Allais.  
1864. *Les Dames de Sienne travaillant aux retranchements de la ville. — Shakespeare*, gravé par Cornilliet. — *Dante exilé à Ravenne*, gravé par Allais.  
1865. *Evviva la Sposa.*  
1866. *Dernière entrevue.*  
1867. *La Fête du Bucentaure à Vénise. — L'Éducation de Charles-Quint: Une lecture d'Érasme* (est au Musée du Luxembourg à Paris).  
1868. *La Tentation dans l'Oratoire.*

En 1871, l'administration des hospices de la ville d'Ostende organisait une tombola pour la construction d'un nouvel hôpital-hospice. L'artiste au cœur généreux s'empessa d'envoyer son cadeau. Et quel cadeau ! Une de ses œuvres les plus délicates, les plus charmantes : la Tentation ! Une jeune fille, en costume flamand du XVI<sup>e</sup> siècle), seule dans sa chambrette voit apparaître à sa fenêtre un billet tendu au bout d'une perche par quelque galant. Elle hésite : mais l'impression de sa figure et toute son attitude indiquent qu'elle va succomber à la tentation... ne fut-ce que par curiosité.

Ce petit tableau fut une des grandes attractions de l'œuvre

de bienfaisance, et attira beaucoup de personnes à l'exposition de la tombola !

*Meyerbeer*, gravé par Allais.

1869. *L'enfant trouvé*. — *L'atelier de Stradivarius*.
1870. *Une famille protestante fugitive après la révocation de l'édit de Nantes* (fut conçu et exécuté en partie à Ostende où le peintre s'était réfugié avec sa famille pendant la terrible guerre de 1870-1871).
1872. *Haydn*, gravé par Allais.
1873. *Les secrets de Madame et le secret de la Soubrette* (près de Vienne en Autriche chez M. Scheis). *La dernière pensée de Weber*, gravé par Varin.
1876. *Le Roman*. — *Les grands maîtres de la musique*, et *Haëndal à la Cour de Georges I*; tous deux gravés par Allais,
1877. *La leçon d'aquarelle*. — *Le dernier repas de la famille Royale*, gravé par Manigend. — *Le 21 janvier 1793 au Temple*, gravé par le même.
1878. *Les souvenirs du père*. — *L'attente*, aquarelle. Le tableau ; Haëndel à la Cour du Roi d'Angleterre Georges I, qui fut à l'Exposition Universelle de 1878 à Paris, est à New-York, ainsi que Beethoven pendant une tempête et *La dernière pensée de Weber*.
- Toutes les gravures ont été éditées par Bulla-Pain
1879. *Les Preludes de J. S. Bach*, gravé par Allais.  
Edouard Hamman fit aussi, vers 1865 ou 1866 six grands

tableaux sur l'histoire d'Italie pour la galerie particulière du roi Victor-Emmanuel. Ce sont: la Bataille de Lignano, Savonarole prêchant à Florence, les Dames de Sienne travaillant aux retranchements de la ville, Mazaniello, le Bucentaure et le Couronnement de Victor-Amédée IV duc de Savoie. Cette suite de tableaux lui valut la croix de chevalier de la couronne d'Italie.

1885. Rubens présentant à Marie de Médicis des projets pour l'exécution de la suite de tableaux appelée *Galerie des Médicis* (1621),

Le gouvernement a acquis ce tableau à l'exposition d'Anvers pour la somme de 7000 francs. Il proposa à la ville d'Ostende de le céder pour cette somme, moyennant intervention de l'État dans les frais d'achat pour 3.500 francs. — Le conseil communal, dans sa séance du 2 mars 1886, a accepté cette offre et voté le crédit nécessaire.

Hamman fut également un distingué portraitiste et un paysagiste plein de rêverie.

Il avait fait, vers 1849, un voyage en Italie, où il put, dans les musées célèbres, faire des réductions de certains chefs-d'œuvre du Tintoret, de Raphaël, du Titien et de Paul Véronèse. Ces maîtres coloristes eurent une grande influence sur l'œuvre d'Hamman, dont c'était l'école préférée.

Cet artiste, aussi modeste que savant, obtint une 3<sup>e</sup> médaille en 1853, une 3<sup>e</sup> médaille en 1855, une 2<sup>e</sup> en 1859, un rappel de 2<sup>e</sup> en 1864, année où il fut nommé chevalier

de la Légion d'Honneur; il était chevalier de l'ordre de Léopold depuis le 3 décembre 1854, en récompense du talent dont il a fait preuve à l'Exposition de cette année à Bruxelles, et officier depuis 1886, chevalier de la couronne d'Italie depuis 1867, chevalier du Lion Néerlandais. Une décoration, la plus haute distinction Cambodgienne, lui avait été conférée à l'occasion d'un portrait en pied du roi Nôrôdôm qu'il avait été chargé d'exécuter.

---

### HAUTSCHILT (Lubert)

né à Bruges en 1347. Ses parents étaient nobles. Chanoine régulier de St. Augustin dans l'abbaye d'Eekhoutte, il était doué d'une intelligence extraordinaire.

Un seul de ses ouvrages a été conservé, c'est ce qu'on appelle la prophétie de Hautschilt. Il mourut le 27 décembre 1417. C'est vers le commencement du XV<sup>e</sup> siècle que date la confection de cette prophétie. L'auteur l'appela : *Imago Flandriæ*, image ou état de la Flandre.

L'archiduc Albert, lorsqu'il alla inspecter les machines de guerre que l'on fabriquait dans l'abbaye d'Eekhoutte pour le siège d'Ostende, vit l'autographie de cette prophétie et la baissa avec vénération.

*Biographie des hommes remarquables  
de la Flandre Occidentale.*

---

### **HOLVOET (Benoit-Joseph)**

homme d'état, né à Dadizeele (Flandre Occidentale) le 27 janvier 1763, mort à Malines le 14 janvier 1838.

Il fut admis comme avocat au conseil des Flandres en 1787. Lors de l'organisation des tribunaux de première instance sous Joseph II, le gouvernement le nomma secrétaire du tribunal d'Ostende ; mais les tribunaux ayant été supprimés, Holvoet fut nommé le 15 mai 1789, échevin de Courtrai, et un peu plus tard conseiller pensionnaire d'Ostende et greffier de la Chambre pupillaire de cette ville.

Le 22 novembre 1822 il fut nommé gouverneur de la Flandre Occidentale. Après la chute du roi Guillaume, il rentra dans la vie privée.

Il avait été anobli *motu proprio* le 25 juillet 1823 et admis à l'ordre équestre de la Flandre Occidentale le 5 juillet 1824.

AD. SIRET.

---

### **HOUSMANS (Pierre-François)**

marin, né à Ostende le 22 mars 1801, fils d'Arnold, pilote, et décédé à Ostende le 14 septembre 1867.

D'un caractère courageux et intrépide, Housmans dès son bas âge embrassa la carrière de marin qui l'attirait.

Il y brava tous les dangers que l'on peut rencontrer dans cette carrière. Les secours nombreux qu'il porta à des confrères en détresse le signalèrent bientôt. Il reçut en retour de nombreuses médailles et récompenses, et déjà par un arrêté du 19 décembre 1838, il fut nommé chevalier de l'ordre de Léopold par un arrêté royal du 19 décembre 1836, motivé comme suit : « Voulant récompenser les actes multipliés de dévouement et de courage du sieur Housmans (Pierre-François) sous-patron à bord de la patache de la douane à Ostende, qui, malgré les plus violentes tempêtes et les dangers les plus imminents, a sauvé les équipages de plusieurs bâtiments près d'être engloutis, et a arraché à une mort presque certaine des personnes tombées dans le bassin d'Ostende. »

Le lendemain de la publication de cet arrêté royal dans le *Moniteur belge* du 20 décembre, le journal officiel publia la note suivante « sur le sieur Pierre-François Housmans, chevalier de l'ordre de Léopold :

« Nous avons publié dans notre numéro d'hier un arrêté royal qui accorde au sieur Housmans la décoration de l'ordre de Léopold : cet homme simple et modeste de manières a fait preuve en maintes circonstances du plus grand courage et du dévouement le plus extraordinaire; les faits par lesquels il s'est signalé sont nombreux. Voici la liste de ceux attestés par des documents authentiques :

« 1° Le 28 janvier 1830, deux navires en vue de ce port, le brick russe *Georges-Marie* et un schooner anglais

*Union* se perdaient indubitablement, battus par une forte tempête et dépourvus de pilote, lorsque le sieur Housmans, à la tête de quatre autres lamaneurs, entreprit de sortir du port avec un canot, au risque vingt fois d'être englouti par les vagues d'une mer des plus houleuses, et réussit à porter secours aux deux navires, sauva les équipages et le *Unionen* dans le port.

« Le 26 septembre 1831, le sieur Housmans se présenta à la commission de santé alors établie en cette ville, dont il était un des agents, pour aller au secours d'un brick russe qui par une tempête talonnait continuellement sur un banc à l'est du port et avait déjà hissé deux signaux de détresse, pouvant se briser à chaque instant et périr ainsi corps et biens, il se hasarda de nouveau à sortir du port avec son canot, au péril de sa vie, et parvint par son intrépidité, après avoir lutté longtemps contre la plus mauvaise mer, à sauver l'équipage et le navire.

« 3<sup>o</sup> Le 5 janvier 1833, le sieur Housmans a retiré des fossés de la ville un garçon de 14 ans qui s'y était laissé tomber, et qui se noyait infailliblement sans son secours.

« 4<sup>o</sup> Le 15 du même mois, il sauva de même la femme Barbé qui se noyait dans le bassin.

« 5<sup>o</sup> Le 15 décembre de la même année, il sauva encore vers minuit, non sans courir lui-même de grands dangers, le sieur Hammers, matelot, qui, à marée basse, s'était laissé tomber à bas du quai des pêcheurs.

« 6<sup>o</sup> Le 25 octobre 1834, échoua sur la côte ouest du port, par une tempête affreuse, le brick suédois *Unionen*. Il

restait huit hommes de l'équipage dans la plus grande détresse et près d'être engloutis. Le consul suédois, présent à l'événement, offrit 25 louis d'or à celui qui aurait sauvé ces hommes ; mais personne n'osa l'entreprendre ; des propositions furent faites au capitaine d'un navire à vapeur alors dans le port et à même de prendre la mer, et celui-ci même jugea qu'il lui aurait été impossible d'approcher le navire. Arrive le sieur Housmans à la tête de trois lamaneurs : il fait transporter par voiture son canot sur la côte, vis-à-vis du navire échoué, et, après plusieurs tentatives des plus périlleuses, il parvient à mettre à terre sains et saufs les huit hommes précités.

« Le 19 janvier dernier, vers minuit, pendant une violente tempête entra dans le chenal du port le sloop de pêche *Michel Bayus* avec sept hommes d'équipage : ayant fait une très grande voie d'eau en touchant contre le musoir, le navire s'enfonça tout-à-coup. Sur les cris de l'équipage, le sieur Housmans, de garde sur la patache se jeta de suite dans un canot et vola au secours des naufragés, sans tenir compte du danger qu'il courait lui-même par la violence du vent et des vagues, joints à une obscurité complète et sauva encore une fois les hommes qui, sans ce prompt secours, périssaient infailliblement.

« Cette série d'actes dénotent une âme d'une trempe peu commune, et ils ne sont pas de nature à faire supposer qu'ils aient été provoqués dans des vues d'intérêt personnel.

« Des actes de dévouement de l'espèce, aussi souvent répétés, sortent de la catégorie de ceux pour lesquels on

accorde des médailles ou des récompenses pécuniaires, et semblent mériter une distinction plus éclatante.

« Le sieur Housmans est d'une conduite des plus régulières, et n'a aucune des mauvaises habitudes que l'on trouve souvent chez les hommes de sa profession : il est sobre, bon époux, bon père, loyal employé, et l'étoile de l'honneur ne sera nullement déplacée sur sa poitrine. »

Depuis, on a signalé encore :

Dans la matinée du 10 janvier 1839, les deux frères Pierre et Arnold Housmans ayant remarqué que deux navires anglais *Lisheard*, capitaine Thorne et *Dove*, capitaine Sainty, se trouvaient à l'ancre sur le Stroombank au milieu des forts brisants où ces navires devaient infailliblement périr corps et biens ; de suite, ne consultant que leur courage et leur philanthropie, bien que les vagues s'élevaient à des hauteurs prodigieuses, ils firent un appel à leurs concitoyens pour aller au secours de ces deux navires : les nommés Corneille Vande Steene, Désiré De Sorgher et Antoine Provost n'hésitèrent point à se joindre à eux et parvinrent à sortir du port avec leur canot. Le danger devint pour eux imminent lorsqu'ils se trouvèrent entre les brisants pour se rapprocher des deux navires. Ils y parvinrent cependant et réussirent heureusement à lever les ancrés et à les mettre au large, car peut-être un quart d'heure après, on aurait eu à déplorer la perte de ces deux bâtiments et de leurs équipages, qui entrèrent vers le soir dans le port sans accident.

Le 3 janvier 1841, vers huit heures du soir, vint mouil-

ler sur la barre à l'est du port, à une encablure du musoir, par un vent violent du N.-O., le Koff hanovrien *Flora*. La position dangereuse de ce navire qui, à chaque moment, était prêt à être brisé et à périr corps et biens, tant la mer était furieuse, fut remarqué par le sous-directeur du service des secours maritimes Pierre Housmans et par le patron Auguste Vandenbroucke. On essaya vainement de sortir du port avec le canot de sauvetage. Le canot fut transporté à force de bras au bord de la mer vis-à-vis du bâtiment en détresse et lancé à travers les brisants. Lorsqu'on fut parvenu péniblement près du navire, le capitaine et l'équipage ne croyant pas à l'imminence du danger, refusèrent tout secours. Mais les vents se déchaînèrent de plus en plus, et bientôt on entendit distinctement les cris de détresse du bâtiment à la côte. Housmans et ses hommes se dévouèrent une seconde fois pour porter secours, et ils essuyèrent un nouveau refus. Presqu'au même moment le navire allait se briser, quand nos courageux marins, au risque de périr tous, vinrent recueillir le présomptueux capitaine et son équipage un à un et les ramener à terre épuisés de fatigue et de froid.

Le 20 avril 1849, le sloop anglais *William*, capitaine W. Watts, du port de Wisbeck, vint s'échouer sur la côte à l'ouest du port, la chaîne qui le retenait sur son ancre se rompit ; son mât était prêt à tomber. Le canot de sauvetage, monté par P. F. Housmans, essaya jusqu'à quatre fois de parvenir près du bateau pour sauver l'équipage ; chaque fois les lames d'eau le jetèrent à une

grande distance. Enfin, ils parvinrent à retirer des flots l'équipage et l'épouse du capitaine qui se trouvait à bord.

Le 5 février 1850, la malle anglaise *Onyx* s'échoua sur l'estran à l'est du port. Les passagers furent sauvés par Housmans avec le canot de sauvetage.

Le même jour le sloop français *St. Pierre*, cap. Conan, de Dunkerque, faillit manquer le port et fut jeté contre le musoir Est où il se serait infailliblement brisé sans l'intrépidité du lieutenant de la douane Housmans et du capitaine Conan, dont le reste de l'équipage s'était sauvé sur l'estacade, et qui parvinrent à le conduire en lieu de sûreté.

Le 4 juin 1854, vers huit heures et demie du matin, est venu à la côte le navire norvégien *Solid*, cap. Oelsen, après avoir lutté contre les vagues, en face du Cercle du Phare. L'équipage, composé de 6 hommes, plus une femme et deux enfants, ont été débarqués par le canot de sauvetage, monté par P. F. Housmans et quatre hommes, après avoir couru les plus grands dangers.

Le 19 novembre suivant, le lieutenant de douane Housmans sauva encore l'équipage et la chaloupe de pêche ostendaise *Phœnix*, portant le n° 47, patron F. Vroome, échoué à l'ouest du port.

Le 23 décembre de la même année, il se signala encore en secourant la chaloupe de pêche belge *Clémence*, patron De Graeve. Ce bateau, après avoir été longtemps le jouet

d'une mer furieuse, fut jeté à la côte à l'est du port. Les signes de détresse faits par les pêcheurs sauvés dans les haubans, avaient fait accourir Housmans qui se mit aussitôt en devoir de les sauver. Il avait déjà tenté plusieurs fois de leur tendre la main, mais chaque fois il en avait été détourné, lorsqu'après quatre heures de fatigues inouïes, Housmans dont le courage grandissait avec le danger, parvint enfin à aborder la chaloupe et à sauver l'équipage qui se croyait perdu.

Le 4 mai 1855, la malle anglaise *Dover*, ci-devant *Undine* venant de Douvres avec les dépêches et 17 passagers manque le port à marée basse par un fort vent d'est et fut jetée sur la côte, en face du Pavillon Royal. Le canot de sauvetage, sous la conduite de Housmans, par une mer très agitée, parvint à ramener à terre, malgré les dangers, les passagers parmi lesquels plusieurs dames, les hommes de l'équipage, ainsi que les dépêches et bagages.

Ces actes d'héroïsme témoignent que la vie toute entière de cet homme courageux ne fut qu'un enchaînement de courage et d'intrépidité.

Le père de ce brave marin a sauvé pendant sa longue carrière soixante-seize personnes. Il eut le malheur de perdre la vie à l'entrée du port, en 1819, son bateau ayant été renversé par un coup de mer, sans qu'il fut possible de lui porter secours.

*Livre d'Or de Léopold,*

*Suppl. de 1861, p. 115.*

### HOYS (Jacques)

fondateur du couvent des Conceptionistes dites Sœurs blanches et de l'école des pauvres à Ostende, surnommé le grand aumônier des Flandres. Il naquit à Dunkerque le 29 mars 1615.

En 1658 Dunkerque fut pris par les français, l'article 7 des capitulations accordant aux bourgeois de la ville, durant l'espace de deux ans, la facilité de se retirer partout où bon leur semblerait, Jacques Hoys en avait profité pour aller s'établir à Ostende, dans les Etats du roi d'Espagne, son légitime souverain.

Après avoir fait reconstruire, entièrement à ses frais, le couvent des Conceptionistes de Dunkerque où sa nièce était vicaire ou sous-supérieure, il fonda plus tard à Ostende un nouveau couvent pour les mêmes religieuses, où cette nièce Anne-Marie Hoys, la fille de son frère Laurent, en religion sœur Beatrix, devint la supérieure. Celle-ci mourut à Ostende le 2 octobre 1693 à l'âge de 54 ans.

Les Conceptionistes habittèrent d'abord provisoirement une maison située rue du Chat, aujourd'hui rue de Flandre, appartenant à M. Jacques Hoys. Elles furent installées solennellement dans leurs locaux définitifs (actuellement hôpital militaire) le 15 mai 1681. Le contrat pour leur

admission fut passé entre la ville, les délégués de l'évêque et les religieuses le 16 avril 1677.

Jacques Hoys fit en outre plusieurs dons aux églises et aux pauvres. Il établit à ses frais une école gratuite pour les pauvres des deux sexes. Il fonda également, dans l'école, un orphelinat. Il offrit ensuite ces établissements à la ville d'Ostende ; l'autorité communale lui envoya les témoignages les plus flatteurs de la reconnaissance publique et elle voulut que le souvenir des bienfaits du donateur fut consacré par la peinture *ad perpetuam rei memoriam*. Au parloir de l'école se trouvait un portrait avec cette inscription :

*D'heer Jacques Hoys, fondateur der arme school, oud 69 jaren, overleden den 9 februari 1683.*

*Précis historiques* 1857 p. 55. *Description historique de Dunkerque*, 2 vol. in-folio, Bruges, 1780. Jacques Bowens, *Beschryving van Oostende*, tome I p. 146-154. *Annales du comité flamand de France*, tome IV, p. 487.

Le couvent des Conceptionnistes à Ostende, comme on sait, occupait un terrain considérable, composé de l'hôpital militaire actuel, avec tout le terrain de l'ancien parc à boulets. Il touchait à la rue Christine, rue des Sœurs blanches et aux fortifications ou rue du Carénage. Son établissement n'eut pas lieu sans difficultés,

Les religieuses arrivèrent de Dunkerque à Ostende au mois de juillet 1674. Elles étaient au nombre de cinq. Le 16 de ce mois, le collège échevinal prend communication d'une requête par laquelle elles demandent l'autori-

sation de s'établir à Ostende. Le bourgmestre joint à la délibération une demande semblable des religieuses de Hemelsdaele. On décida de se réunir de nouveau le soir et de convoquer à cette séance le curé, le père gardien des Capucins ainsi que la supérieure de Hemelsdaele.

Dans cette réunion, le bourgmestre fait l'exposé des deux propositions et demande les avis du père Capucin et du curé.

Le capucin demande qu'on refuse leur admission d'abord parce que les récollets viendraient s'établir à Ostende, et ensuite parce que la ville n'offre pas de ressources suffisantes.

Le curé estime que l'admission des Conceptionnistes, pour donner l'instruction, serait profitable à la ville. Il a la certitude que les religieuses seraient dotées par Jacques Hoys, de telle sorte que ni l'administration communale, ni les habitants de la ville n'auraient à supporter aucune charge. Cependant il exprime la crainte que les pères récollets, qui ont la paternité des dites religieuses, tâchent de venir s'installer dans cette ville, au grand détriment de la commune, des pères capucins et de l'église paroissiale. Quant aux religieuses de l'abbaye de Hemelsdaele, il sait qu'elles sont aujourd'hui sans ressources et il n'y a personne en cette ville qui veuille acheter ou bâtir pour elles.

On décide de consulter les notables de la ville. On fait ensuite un appel aux doyens des corporations et métiers afin d'avoir leur opinion.

Le gouverneur de la ville est consulté à son tour.

Le 20 juillet, le bailli fait opposition. Il prétend que les Conceptionistes ne peuvent être admises à Ostende, attendu qu'elles viennent de Dunkerque, qui est sous la domination du roi de France, pays en guerre avec l'Espagne. Le placard ou ordonnance du 26 octobre 1673 est contraire à leur admission. Il ajoute que le gouverneur a demandé par l'adjudant Garcia avec quels passeports et par quelle autorisation les religieuses sont arrivées à Ostende.

Le magistrat répond que journellement des personnes honnêtes arrivent et partent sans que le gouverneur ait fait la moindre observation et sans qu'il en ait pris ombrage.

Le collège décide qu'il ne comprend pas le placard et qu'il entend encore moins s'y conformer.

Finalement, le 15 mai 1676, après la lecture du texte des Lettres d'octroi pour la fondation du couvent des Conceptionistes suivant l'acte de consentement de la ville du 20 juillet 1674, il est procédé à la passation du contrat entre la ville et les religieuses. Les religieuses signent : Sœur Marie-Béatrix a Sancta Conceptione, alias Hoys ; Sr Marie-Agnès Sancte Joannes, alias Janssen ; Sr Maria Adriana van St. Jacobus, alias Damast ; Sr Terese Françoise a Sancta Conceptione, alias Sergeant; Sancta Catharina van Stº Francisco alias Balthazard.

Ce n'est pas tout. Jacques Hoys se présente le 21 juin

1676 en séance du collège et annonce que l'évêque soulève quelques difficultés relativement au contrat.

Le collège décide de répondre que le contrat entre la ville et les religieuses ne regarde que les contractans ; qu'en conséquence le magistrat s'étonne que Sa Grandeur retient si longtemps l'acte qui lui a été envoyé et ne le retourne pas dûment apostillé, attendu qu'elle avait déclaré que tout était en règle.

La ville fait don d'une cloche pour l'église des Conceptionnistes le 18 juillet 1676.

Dans sa séance du 12 avril 1677, le collège échevinal reçoit du solliciteur de la ville à Bruxelles communication du *placet* du Conseil privé relativement au Bref apostolique de Sa Sainteté se rapportant aux religieuses Conceptionnistes,

Le collège décide d'envoyer immédiatement ce *placet* à l'évêque de Bruges et de le prier de venir en personne pour installer les religieuses, et d'ajouter qu'il espère qu'il plaira à Sa Grandeur de venir le plus tôt possible.

Ce fut seulement le 20 mars 1679 que les magistrats de la ville furent invités à poser la première pierre de l'église et du couvent pour les religieuses Conceptionnistes.

Il y eut à ce sujet une petite discussion : le colonel qui remplaçait le gouverneur de la ville prétendit mettre la première pierre, même avant l'évêque. Après quelques pourparlers, il fut résolu que la première pierre serait

placée par le colonel faisant fonction de gouverneur, la pierre portant les armes de Sa Majesté, l'évêque la seconde et la ville la troisième.

Un accident eut lieu pendant la construction : la voûte de la cave s'écroula et un homme fut tué.

Les religieuses furent solennellement installées dans leur couvent le samedi 17 mai 1681 et le lendemain l'évêque vint procéder à la consécration de l'église.

---

### HUGO (Victor)

C'est sans doute une véritable surprise pour le lecteur de rencontrer ici, dans une biographie ostendaise le nom du grand poète de la France.

Quel rapport, se dira-t-on, y a-t-il entre Victor Hugo et Ostende ?

Ecoutez. La saison d'hiver de 1863-1864 avait été dure pour les marins. La mer, pendant le mois de décembre, avait fait de nombreuses victimes. Les tempêtes avaient réduit à la misère un grand nombre de familles des pêcheurs d'Ostende. Une souscription avait été ouverte pour les secourir. Un appel avait été adressé par le journal bruxellois le *Sancho* à Victor Hugo. Voici quelle fut sa réponse :

Hauteville-House, 13 janvier 1864.

« Je lis votre page éloquente ; je vous remercie, mon généreux et vaillant confrère, de penser à moi en faisant une bonne action. J'applaudis à votre souscription pour ces infortunés êtres que vous nommez si bien : *les Martyrs de l'Océan*. Hélas ! nous aussi nous avons les nôtres à Guernesey. Je vous envoie pour les vôtres 50 fr. Inscrivez moi sur votre liste. Les misères nous entourent, le secours est dû à tous. A cette heure, il y a sur mer des pêcheurs, qui vont chercher le pain de leurs enfants dans la tempête ; il y a sur terre des pauvres qui sont pieds nus. Qui que vous soyez, regardez la neige et ayez pitié ; écoutez l'ouragan et ayez pitié. Devant Dieu, personne n'a droit au superflu, tant que quelqu'un manque du nécessaire. Je tends la main pour les veuves et les orphelins d'Ostende.

« Victor Hugo. »

---

### Isabelle-Claire-Eugénie

infante d'Espagne. Lorsqu'Albert assiégea Ostende, son épouse le suivit et se préoccupa beaucoup du sort des blessés. Désespérée de la longue résistance des assiégés, elle aurait fait, dit-on, le vœu de ne pas changer de linge avant la prise de la ville. L'aspect de son linge au moment

de la reddition de la place, après trois ans de résistance, aurait donné lieu à la dénomination de couleur Isabelle à la teinte jaune fauve.

---

### ISEGHEM (André-Jean VAN)

fils de Josse et d'Anne Garemyn, naquit à Ostende le 29 février 1736 et y mourut le 3 décembre 1815. Il montra dès sa jeunesse une grande intelligence et une activité extraordinaire.

Il créa à Ostende une maison de banque et de commerce, y ajouta les affrètements de navires et réussit si complètement que sa maison eut, quelques années plus tard, des comptoirs, des correspondants, des relations dans tous les pays du monde.

André-Jean van Iseghem se maria, le 12 septembre 1765, à Marie-Beghe Schuerman, fille du grand-bailli de Calloo (Pays de Waes). Sa position acquise, les sympathies de ses concitoyens, ses connaissances variées le désignaient naturellement aux fonctions publiques, et bientôt, sur la présentation du magistrat, l'impératrice Marie-Thérèse le nomma, le 10 février 1777, échevin de la ville d'Ostende. Le 1<sup>er</sup> mai 1788 il fut nommé bourgmestre.

C'est surtout pendant ces dix années de paix qu'il put faire valoir ses qualités administratives.

On vit successivement se réaliser des travaux publics de grande importance. Des entrepôts divers furent construits au bassin, des grues furent érigées sur les quais pour faciliter les déchargements

des navires. Les quais des poissonniers furent améliorés (1780). Les difficultés de délimitations existant depuis de longues années furent aplanies ; les négociations entamées eurent, grâce à son influence, le plus heureux résultat, et la ville d'Ostende obtint bientôt la franchise de son port. Aussi, vit-on presque immédiatement surgir de tous côtés des ateliers, des magasins, des maisons. La ville s'agrandit, son crédit devint immense, et son transit ainsi que son commerce acquirent un état de prospérité inouie.

Par un octroi de l'empereur Joseph II, qui avait succédé à sa mère, un corps de courtiers de commerce fut créé en 1780. L'établissement d'une bourse eut lieu en 1782 ; une banque générale suivit, ainsi qu'une chambre d'assurances, et, profitant de la bienveillance que la Maison d'Autriche et la grande Marie-Thérèse en particulier avaient toujours témoignée à la Flandre, Van Iseghem usa de toute son influence et ne cessa de soutenir les intérêts d'Ostende près de son fils.

Peu après, en 1783, on obtint la création de deux nouveaux bassins, qui furent inaugurés avec grande solennité et aux fêtes de laquelle assistèrent le duc de Saxe-Teschen et l'archiduchesse Marie-Christine, au nom de l'empereur. De grands travaux furent exécutés au port, et de nombreux ateliers maritimes s'élèvèrent. La compagnie des Indes fut aussi reconstituée.

La ville d'Ostende jouissait donc paisiblement de cette situation florissante lorsque éclata la révolution française, qui fut suivit bientôt des attaques à nos frontières et des horreurs que l'on sait. Le pays fut envahi. C'est dans ces circonstances néfastes et douloureuses que le dévouement de van Iseghem put se montrer sous un nouveau jour.

Lorsque l'armée française pénétra dans la ville, le commandant fit venir le bourgmestre et le menaça, en cas de résistance, de mettre la ville au pillage et de massacrer tous ses habitants. Mais, d'un autre côté, il protesta de ses intentions pacifiques pour le cas où la population accueillerait les troupes françaises comme des amis, leur apportant les bienfaits de la liberté et respectant leur indépendance. Le bourgmestre, refoulant ses sympathies personnelles, et pour éviter à la ville un tel désastre, trompé aussi par les protestations des chefs de l'armée républicaine, promit de les recevoir en amis, et s'offrit en otage comme garantie de l'attitude de la population, dont il connaissait l'attachement à la maison d'Autriche.

Les troupes arrivèrent, et l'arbre de la liberté fut planter au milieu de la place, devant l'hôtel-de-ville, au son des cloches et du canon.

Le fils aîné du bourgmestre, le pistolet au poing, fut placé devant l'arbre pour le sauvegarder, par sa présence, de la population, qui voulait l'arracher, ce qui eut été le signal du pillage. Mais, à peine les fêtes passées, les Français au pouvoir commencèrent les exactions. La ville fut réquisitionnée, les caisses publiques vidées, et le commandant Morel provoqua le changement de la municipalité. Mais les représentants d'Ostende nouvellement élus chargèrent le magistrat de continuer provisoirement ses fonctions en l'absence du bailli, qui avait émigré.

Cet état de choses durait depuis quelques mois, lorsque Dumouriez arriva à Ostende, le 30 janvier 1793. Il promit solennellement au magistrat, assemblé pour le recevoir, de faire tout ce qui était en son pouvoir pour écarter de la ville les conséquences néfastes de la guerre.

Malgré ces assurances pacifiques, les troubles et bientôt les exactions recommencèrent : les hôpitaux étaient encombrés, les scellés furent mis sur les biens appartenant aux Français émigrés.

La représentation fut renouvelée et, des sept membres adjoints au magistrat, quatre se retirèrent. Dans leur assemblée du 3 mai, les trois représentants restants votèrent la réunion de la Belgique à la France. Ils en informèrent les membres du magistrat qui ne purent souscrire à cet acte d'ingratitudo, et qui tous, Van Iseghem en tête, envoyèrent leur démission à l'agent de la république. Celui-ci leur répondit par une lettre du Bourgmestre, faisant appel à tout leur dévouement, et les suppliant, en présence de l'état d'anarchie dans lequel se trouvait la ville en ce moment, de vouloir continuer à exercer leurs fonctions, du moins provisoirement, afin d'éviter de plus grandes catastrophes ; van Iseghem et ses collègues céderent.

Peu de temps après, la nouvelle se répandit que les Autrichiens étaient à Bruxelles et qu'une forte armée descendait sur Gand. La bataille de Neerwinden venait de refouler les républicains, et les Ostendais, enivrés de cette nouvelle, crurent pouvoir tenter un mouvement contre la garnison française. On se battit, mais les habitants furent repoussés. Malgré cet échec, les troupes républicaines reçurent l'ordre de quitter la ville pour aller au secours de l'armée. Elles se massèrent sur la place, et l'on vit, au bruit du tambour, le bourgmestre et le corps municipal forcés de descendre le perron de l'hôtel-de-ville et traînés au milieu du carré des troupes. Le commandant Ferrant leur lut une proclamation menaçante pour ceux des citoyens qui, en l'absence de l'armée française, commettaient quelques violences sur l'arbre de la liberté, et en rendait le magistrat personnellement responsable.

Les Français abandonnèrent sept navires chargés d'effets d'habillement et de munitions. La populace, à peine les Français partis, voulut s'en emparer et les mettre au pillage ; mais, grâce à la garde bourgeoise qui avait été créée parmi les habitants, on put empêcher de plus grands désordres, et il n'y eut que deux navires pillés. Quelques jours après, les Autrichiens rentraient, et la joie renaissait de toutes parts. Le pavillon autrichien parut partout, la cocarde tricolore fut arrachée et foulée aux pieds, et on mit le feu à l'arbre de la liberté. Le magistrat fut de nouveau recomposé. Le bailli Schottey fut réinstallé, et van Iseghem, de président de la municipalité, redevint bourgmestre.

L'empereur Léopold venait de mourir et son frère François II lui succédait comme comte de Flandre. Il fut inaugurée à Gand, et Ostende lui envoya van Iseghem comme représentant de la ville ; il avait assisté déjà à l'inauguration de l'empereur Léopold en 1781.

Le 21 juin de cette même année, le bailli Schottey et le bourgmestre van Iseghem furent envoyés en députation aux États de Flandre pour exposer la situation cruelle dans laquelle se trouvait la ville. Ils obtinrent des fonds pour assurer et augmenter les fortifications ; ils parvinrent également à obtenir quelques troupes comme garnison.

Dans le courant de décembre 1793, le magistrat nomma une commission pour recevoir les dons patriotiques destinées à aider la maison d'Autriche. Le magistrat, les corporations, les maîtres d'églises et les particuliers abandonnèrent généreusement leur argenterie et leurs bijoux. Mais les Français avaient reparu de nouveau en Belgique. Ils venaient de faire lever le siège de Dunkerque et attaquaient l'armée alliée dans Nieuport. Toutes les

troupes et l'artillerie d'Ostende furent envoyés au secours de cette ville. De nouveau une terreur subite envahit la ville, et les habitants prirent la fuite par mer et par terre en emportant ce qui leur restait de plus précieux.

Les troupes, dirigées sur Nieuport et avec l'aide des alliés, réussirent à repousser encore une fois les Français sur Dunkerque.

Jusqu'en janvier 1794, ce sont continuellement des embarquements et mouvements de troupes. Au 1<sup>er</sup> janvier, on embarque les troupes de la ville pour courir au secours des frontières. La ville réclame pour qu'on ne la laisse pas sans garnison ; van Iseghem se multiplie, il est partout où le danger ou les besoins du peuple le demandent, visite les hôpitaux, encourage les malades, surveille les travaux de défense, prie, réclame et prend sa part de toutes les difficultés.

Il organise une garde nouvelle, prise dans la bourgeoisie, pour maintenir l'ordre intérieur en l'absence de toute autorité militaire.

En mars, Van Iseghem se fait l'interprète des Ostendais pour réclamer une restitution due depuis longtemps, et se rend avec le pensionnaire Holvoet aux États de Flandre et au gouvernement général à Bruxelles.

Lorsque, en avril, l'empereur François II se fit inaugurer à Bruxelles comme duc de Brabant, la ville d'Ostende y fut représentée par son bourgmestre van Iseghem et le conseiller De Coninck.

Après l'inauguration, l'empereur reçut la députation ostendaise en audience. Le procès-verbal de cette réception officielle relate les termes particulièrement flatteurs dont se servit l'empereur. Sa Majesté se rappela le dévouement sincère des Ostendais à la maison d'Autriche et promit toute sa sollicitude pour les intérêts et l'accroissement futur de leur port.

Après la séance impériale, van Iseghem et De Coninck furent reçus aussi par l'archiduc Charles, qui leur témoigna beaucoup d'égards et de reconnaissance pour l'inaltérable attachement de leur ville.

Un mois plus tard, Ostende faisait à l'empereur un nouveau don gratuit de 36,000 florins.

Mais ces quelques semaines de repos relatif eurent bientôt un réveil terrible. Vers le milieu de juin 1794, l'armée républicaine refoula les alliés sur Ostende; l'émigration recommença à l'approche de la terreur. Bientôt plus de cent familles se jettent dans les navires avec ce qu'elles ont de plus précieux et se sauvent en toute hâte vers Flessingue. Ostende est envahi : environ 2.000 Hessois, Hanovriens et émigrés français sont masacrés. La loi des suspects est mise en vigueur. Les biens des habitants sont séquestrés et ceux du bourgmestre confisqués. On sait les horreurs qui surgirent, alors que toute autorité était suspendue et que la ville était à la merci de ses envahisseurs. On peut voir encore dans les archives les détails des massacres qui suivirent la cérémonie de la replantation de l'arbre de la liberté.

L'arrêt de mort du bourgmestre est décidé avec le retour des révolutionnaires. On le supplie de sauver sa vie ; il n'y consent qu'après avoir assuré le départ des caisses de la ville et de l'argenterie et des bijoux des églises et des couvents pour la Hollande. Il signe encore le dernier procès-verbal du conseil municipal qu'il préside le 20 juin 1794, et s'embarque le lendemain avec sa famille pour Flessingue.

Il revient le 18 février 1795, après la chute de Robespierre. La Belgique est définitivement réunie à la France, et le gouvernement

envoie bientôt des commissaires français pour établir les fonctionnaires publics selon le régime républicain. La nouvelle constitution est promulguée, les noms sont changés, les titres abolis, les signes du culte disparaissent. Le décret du 3 mars 1796 défend l'exercice du culte, et celui du 6 anéantit la principale source de la prospérité de la ville et de ses armateurs en lui enlevant la franchise de son port. Ostende, malgré ses protestations, est obligée de satisfaire à un nouvel emprunt de 250 mille livres, après avoir déjà subi précédemment un autre emprunt de 2 millions. On répartit celui-ci d'après la fortune présumée de chacun des habitants.

Comme il faut prêter serment de fidélité à la constitution de la république, haine à la royauté, Van Iseghem refuse toute espèce de fonction publique. Le peuple, pour lui témoigner sa fidélité, porte ses suffrages sur lui chaque fois qu'une fonction élective doit être remplie. Ainsi dans les archives de la ville nous le trouvons élu dans différentes commissions, des états de biens, etc.

En 1797, on fêta les victoires du général Bonaparte, et, à cette occasion, le commissaire du Directoire Tetut prononça un discours qui fit une profonde impression sur les habitants et ouvrit les cœurs à l'espérance. Ce ne fut pourtant qu'à l'avénement du Consulat, et quand la maison d'Autriche dut renoncer définitivement à la Belgique, que Van Iseghem put reprendre publiquement ses fonctions et se consacrer de nouveau à sa ville natale.

Le calme renaissait à l'intérieur, et, afin de contribuer à ramener la confiance en facilitant l'exercice de la justice, il accepta pendant quelques mois les fonctions de juge de paix. Puis, par arrêté du préfet de la Lys, en date du 28 août 1800, il fut nommé membre du conseil communal.

Ces premières années de paix furent employées à réparer autant que possible les ruines de la révolution. Les églises se rouvrent, les autels se relèvent. Les quais sont reconstruits, les bassins curés, un entrepôt nouveau est accordé et le commerce reprend peu à peu son activité.

A l'établissement de l'empire, et alors qu'un régime régulier succédait enfin à l'état de trouble, l'empereur Napoléon s'empessa de nommer André van Iseghem maire de la ville.

Chacun sait ce qu'ont été pour le port d'Ostende les années de l'empire : comme l'empire lui-même, des splendeurs sans égales, suivies de revers inouïs.

Lors de son mariage avec Marie-Louise en 1810, Napoléon vint visiter Ostende. Le procès-verbal de cette visite relate tous les personnages qui accompagnèrent l'empereur, ainsi que les détails des fêtes qui leur furent offertes. Ce fut pendant ce voyage que l'empereur se fit présenter le maire, et que, retrouvant, dit il, ce digne vieillard à son poste pour la troisième fois (il s'était déjà rendu en cette ville en 1798 et 1803), il tenait à lui témoigner personnellement son estime en le décorant de sa main de l'ordre de la Légion d'honneur.

Mais, bientôt affaibli par l'âge autant que par les angoisses qu'il avait subies, van Iseghem sentit que sa longue carrière était finie.

Il fut encore réélu et renommé maire le 14 avril 1813, peu de mois avant l'invasion ; lorsque les Prussiens se furent emparés d'Ostende en 1814, comme la ville était de nouveau ruinée par les guerres successives, il rassembla le peu de forces qui lui restaient et réunit les membres du conseil, auxquels il proposa de venir en aide à sa chère cité en lui faisant un prêt de leurs propres deniers : il s'inscrivit en tête de la liste pour 2,000 florins.

Peu de semaines après, ses forces faiblissant encore, il donna sa démission, et mourut à Ostende le 3 décembre 1815, après avoir vu s'écrouler l'empire géant.

Cette carrière publique de près d'un demi-siècle, à l'époque la plus terrible des temps modernes, marque la place d'André van Iseghem dans l'histoire. Il fit preuve des connaissances les plus variées et du dévouement le plus absolu. Il fut administrateur intelligent, magistrat fidèle, loyal et généreux.

N. DE PAUW.

Archives du royaume. Archives d'Ostende. — *Histoire d'Ostende*, par Pasquini. — Documents de famille, etc.

André van Iseghem laissa deux fils : l'aîné, André-Jean, né le 29 octobre 1770, avait hérité du courage et de l'énergie de son père. Au départ des troupes françaises en 1792, ce jeune homme de vingt-deux ans en imposa à la foule qui voulait se ruer sur l'arbre de la Liberté et l'abattre et sauva la ville d'un massacre et d'un pillage.

Le second fils, Jean-Joseph, naquit le 10 avril 1784 ; il fut président du tribunal de commerce, de la chambre de commerce, et échevin de la ville. Il mourut le 30 janvier 1856, laissant un fils Jean-Ignace van Iseghem, qui suit.



### ISEGHEM (Jean-Ignace VAN)

né à Ostende le 6 février 1816, décédé en la même ville le 17 février 1882.

Il marcha sur les traces de son aïeul. Après avoir fait ses études à l'athénée de Bruges, Jean van Iseghem travailla au bureau de commerce de son père. Le 13 juin 1848, il fut élu, après une lutte formidable, membre de la Chambre des représentants. Il s'occupa de cette charge avec une véritable passion qui lui fit acquérir une très grande popularité. Il conserva ce mandat jusqu'à sa mort, durant un espace de trente-quatre ans. A la mort de son père, en 1856, il fut élu conseiller communal et le 29 décembre 1860, il fut appelé aux fonctions de bourgmestre, qu'il conserva également jusqu'à son dernier jour. Dans ces doubles fonctions de représentant et de bourgmestre d'une ville qui, par suite du démantèlement de la place, se transformait complètement, il se surmena et s'oublia lui-même pour se consacrer entièrement à la chose publique.

Il se dévoua à ce point aux intérêts de la ville et de l'arrondissement qu'un ministre, adversaire politique de Jean van Iseghem, fit à la Chambre (26 mai 1871) la déclaration suivante qui est un éloge : « Quand on prononce, dit-il le nom de M. Van Iseghem, on voit la ville d'Ostende toute entière se dresser avec son port, ses

navires, ses jetées et son phare. M. Van Iseghem est en effet la personnification la plus complète de la ville d'Ostende, »

On lui fit de pompneuses funérailles. Une députation de la Chambre des représentants vint rendre le dernier hommage et les derniers devoirs au defunt. Le président de la Chambre affirma hautement le zèle infatigable, le dévouement à toute épreuve du mandataire qui défendait, depuis de longues années, à la Chambre, avec autant d'intelligence, que de constante fermeté et de généreuse abnégation, les intérêts dont le soin lui avait été confié,

« Van Iseghem, ajoute le président, était le type le plus accompli du député loyal, conscientieux, serviable et désintéressé ; sa physionomie sévère, froide, empreinte parfois d'une certaine rudesse, cachait une rare bonté et une bienveillance sans bornes.

« Tel nous le voyons à la Chambre, toujours zélé, attentif, assidu, prêt à monter sur la brêche dès qu'on touchait de près ou de loin aux intérêts de l'arrondissement qu'il représentait, tel nous le retrouvions dans les sections, infatigable travailleur, avide de se rendre utile, constamment esclave de son devoir.

« C'est ainsi que, rapporteur de la plupart des projets de loi de crédit pour la marine, d'un très grand nombre de traités et de conventions internationales ayant pour objet le commerce, la navigation et la pêche, il fut également chargé, pendant vingt années consécutives, du rapport sur le budget des affaires étrangères ; il participa,

en outre, avec une compétence parfaite, à la discussion du code de commerce et à l'étude de toutes les mesures qui concernaient le régime commercial du royaume.

« On se ferait difficilement une idée de l'ardeur avec laquelle il embrassait la cause des intérêts qu'il avait mandat de soutenir, de sa persévérance, de l'opiniatreté avec laquelle il reproduisait, juspu'à ce qu'il eut triomphé de toutes les résistances, la défense des projets qui, notamment, devaient concourir à la transformation de la ville d'Ostende, au développement de ses installations maritimes et aux améliorations qui ont fait de cette cité une des premières villes de bains du continent.

« Les services signalés et sans nombre qu'il a rendus à ses concitoyens, soit comme député, soit comme premier magistrat de sa ville natale, lui avaient acquis une immense et bien légitime popularité ; ils lui avaient valu en outre, d'éclatants témoignages de l'estime royale : nommé chevalier de l'Ordre de Léopold le 9 juin 1854, officier le 24 juillet 1870, il fut promu au grade de commandeur le 2 juin 1880. »

### ISEGHEM (Liévin-Josse VAN)

officier de marine, neveu d'André-Jean, né à Ostende, le 16 mars 1762, mort le 27 avril 1790. Il entra jeune encore dans la marine, où son courage et ses talents le firent distinguer bientôt ; il était déjà capitaine de navire en 1784 lorsqu'éclata la rupture entre l'empereur Joseph II et les provinces-unies de Hollande, auxquelles la paix de Munster avait donné en quelque sorte la souveraineté de l'Escaut depuis 1648 et dont les Etats-généraux défendaient la navigation aux Belges. Joseph II avait réclamé l'annulation du traité de Munster, mais ce fut en vain ; ce facheux état de choses provoqua la guerre.

Déjà une flotte était équipée : les armées se dirigeaient vers les frontières hollandaises ; l'Escaut était bloqué ; mais, heureusement, tout se borna au fait d'armes qu'un grand nombre d'historiens ont popularisé sous le nom de *Guerre de la Marmite*.

Ce fut Liévin van Iseghem qui, âgé de 22 ans à peine, commanda le brigantin belge *Le Louis*, et battant le pavillon impérial à son mât, reçut l'ordre de descendre l'Escaut sans emmener son pavillon selon l'usage, et sans permettre qu'on visitât le navire, à bord duquel se trouvait aussi un officier du régiment de Murray. Il sortit du port d'Anvers, le 11 octobre 1784, et descendait le fleuve le pavillon au vent, lorsque, arrivé à la hauteur de Saeftingen, près du fort Philippe, il se trouva tout-à-coup entouré d'ambarcations hollandaises dont le bâtiment d'avant-poste le héla, et lui défendant de passer outre et lui

ordonnant d'emmener son pavillon. Comme le capitaine du *Louis* n'obtempérait pas à cette injonction, les navires hollandais lui envoyèrent d'abord un coup de canon à poudre, en guise de menace, puis, après un second refus, une demie charge à boulet, et voyant que malgré une troisième injonction le navire impérial continuait sa marche, ils lui lâchèrent toute la bordée.

Par un hasard inouï, cette pleine charge ne détruisit qu'une pile de cordages et une marmite sur le pont du brigantin et aux côtés du capitaine, qui dut enfin céder au nombre et fut fait prisonnier.

Après les échanges diplomatiques qui lui rendirent la liberté et ramenèrent la paix, il reçut le commandement d'une flottille de 3 chaloupes canonnières en récompense de sa conduite héroïque et poursuivait sa carrière lorsqu'une mort imprévue vint le surprendre à Trieste.

N. DE PAUW.

Archives du royaume, ministère de la marine à Vienne. Journaux de l'époque. —  
Bowens, de zeestad Oostende. — Fastes militaires des Belges. *Militaire Jaarboeken etc.*



### ISEGHEM (André-François van)

grammairien, poète latin, biographe etc., naquit à Ostende le 30 juin 1799. Après de brillantes humanités au séminaire de Roulers, il entra au noviciat de la compagnie de Jésus, à Brieg, en Suisse, le 9 octobre 1818. Chargé d'un cours d'humanités au célèbre collège de Fribourg, il commença dès lors une nombreuse série de publications classiques. De retour en Belgique, après la révolution de 1830, il continua à se dévouer à l'enseignement, et fut près de trente ans préfet des études au collège des Jésuites d'Alost. Il mourut dans cette ville, le 19 août 1869.

Voici les ouvrages qui ont si justement répandu le nom du P. Van Iseghem :

1. *De Institutione Grammatica, ad normam Emm. Alvari, libri duo posteriores pro media et suprema classe gramaticæ.* Friburgi Helvetiorum, apud Antonium Labastrou, 1830, in-8°, 335 pages. Seconde partie, pages 241 à 358 ; c'est une autre édition, mais elle n'a pas de frontispice qui indique l'année et l'imprimeur, etc. Le P. De Backer pense que cette édition est plus ancienne que la précédente. Une troisième édition parut à Gand, chez J. Poelman, en 1832. L'appendice sur l'art épistolaire parut séparément sous le titre : *De ratione scribendi epistolas*, in-8°, 15 pages, sans indication de lieu ni d'année.
2. *Introduction à la grammaire latine, pour les classes inférieures.* Fribourg, en Suisse, chez Louis-Jos. Schmid, 1831, in-8°, 131 pages.
3. *Eléments de la grammaire latine.* Gand, imp. J. Poelman, 1839, in-12, nombreuses éditions.
4. *Supplément à la*

*grammaire latine*. Gand, de l'imprimerie de J. Poelman, 1836, in-8°, nombreuses éditions. — 5. *Syntaxe latine par le P. A. van Iseghem* *Faisant suite aux éléments de la grammaire latine et au supplément de la partie élémentaire*. Alost, Spitaels-Schuermans, 1841, in-12, nombreuses éditions. — 6. *Selecta poetica auctorum latinorum, veterum et recentiorum*. Friburgi, 1831. L'auteur signe la préface ; les poètes modernes furent supprimés dans les éditions suivantes. *Selecta poetica auctorum latinorum. Poetæ veteres obscœnitate purgati et notis illustrati*. Alosti, Spitaels-Sheurmans, typogr. (sic), MDCCXXXIV, in 8°. — 7. *M. T. Ciceronis loca selecta*. Chacune des trois parties de cet ouvrage eut trois éditions. — 8. *Recherches historiques et critiques sur la Vie et les éditions de Thierry Martens*, par feu M. - J. De Gand, d'Alost. Ouvrage revu, annoté et augmenté de la galerie des hommes nés à Alost, qui se sont distingués aussi bien dans la philosophie, l'histoire et la politique, que dans les sciences et les arts. Alost, Spitaels-Schuermans, Imprimeur, 1843, in-8°, XI-246 pages, grav. Cette édition a été supprimée en grande partie par P. Van Iseghem ; il publia un ouvrage nouveau sous ce titre : *Biographie de Thierry Martens, d'Alost, premier imprimeur de la Belgique, suivi de la Bibliographie de ses éditions*, par A.-J. van Iseghem. Malines, P.-J. Hanicq. Alost, Spitaels-Schuermans, 1852, in-8°, 354 pages ; planche représentant le spécimen des caractères de Thierry Martens. *Supplément*. Malines, 1856, in-8°. Le P. Van Iseghem publia ensuite la biographie seule, précédée d'une cantate pour l'inauguration de la statue de Th. Martens, par E. Speelman, de la même Compagnie. Alost, Spitaels, 1856, in-12°, 153 pages, 3 ff., pour la cantate. — 9. *Règles de la prononciation française, éditées par A. V. I., S. J.* Alost. Spitaels-Schuermans, 1854, in-12, 43 pages. — 10. *Observations sur les épreuves prépa-*

*ratoires exigées dans le nouveau projet de loi le sur jury d'examen.* Bruxelles, librairie de Ch. Muquardt, 1856 (imprimerie de Spitaels-Schuermans), in-8°, 14 pages. — 11. *Relation de la solennité en l'honneur de l'Immaculée Conception de la T.-S. Vierge Marie, célébrée à Alost le 3 juin 1855.* Alost, Spitaels, 1855, in-12; il y a eu deux éditions la même année. — 12. *Notice sur le révérend père Pierre Bernard, de la Compagnie de Jésus, par A. van Iseghem, prêtre de la même Compagnie.* Alost, impr.-lith. de J. van den Bossehe, 1861, in-8°, 39 pages, portrait lith. par Van den Bossche. — 13. *Oratio panigyrifica in laudem venerabilis patris Petri Canisii, Societatis Jean, presbyteri quam Friburgi Helvetiorum die 21 decembris 1824, in collegio ad congregatos socios habuit Andreas van Iseghem.* Alosti, e typographia Adolphi Byl, 1864, in-8°, 24 pages. — 14. *Sedecias, par le P. Etienne Raffei, de la Compagnie de Jésus, Chefs d'œuvre de la scène italienne du XVII<sup>e</sup> siècle, librement traduit de l'italien par un père de la même Compagnie.* Tournai, Casterman, 1867, in-8°, 144 pages. — 15. Plusieurs *Litterae annuae provinciae Belgicae* furent écrites par lui. Il rédigea l'ouvrage de l'avocat De Smet: *Description de la ville et du comté d'Alost.* Alost, 1852, in-12°. Il se chargea aussi pendant plusieurs années de l'*Ordro divini officii recitandi* pour la province belge. Il traduisit en allemand, sous l'anonyme, l'*Histoire sainte*, l'*Histoire ecclésiastique* et l'*Histoire romaine* du P. Loriquet (Fribourg, en Suisse, 1825 et 1828). Il soigna l'édition du *Voyage aux Montagnes rocheuses*, du P. de Smet (1844); celle des *Epistolæ Generalium S. J.* (Gand. 1847, in-8°, 2 vol.); celle de l'*Histoire de la Compagnie de Jesus*, par Crétineau-Joly (Tournay, 185... in-8°, 3 vol.). Il revit les livres liturgiques publiés par la maison Hanicq de Malines, de 1837 à 1847. En outre, il laissa manuscrit

un recueil intitulé : *Miscellanea*, qui contient quatorze pièces de vers latins, élégies, odes etc.; cinq compliments latins à de grands personnages, évêques, etc.; panégyrique du B. Canisius; bon nombre de chronogrammes.

EMILE VAN ARENBERGH.

De Backer, *Écriv. de la Compagnie de Jésus*. 3<sup>e</sup> édit. en préparation par le P. Sommervogel. S. J. — *Précis histor.*, publiés par le P. Terwecoren, 1869. t. XVII, p. 458.

---

### JACOBSEN (Jean)

capitaine de marine, naquit à Dunkerque ; il était fils de Michel Jacobs ou Jacobsen et de Laurence Wéus. Tout jeune, il accompagna son père dans ces courses sur mer où celui-ci se distingua de telle façon par son courage et son adresse, que les Hollandais le surnommèrent *le Renard de la mer*.

Par les efforts de l'archiduc Albert, une trêve de douze ans avait été conclue en 1609. Jean Jacobsen vint s'établir à Ostende. Cette ville, dévastée par le siège mémorable qui avait attiré sur elle l'attention de l'Europe, commençait à se relever de ses ruines lorsque la trêve expira. Les hostilités furent reprises, et la Hollande envoya une flotte bloquer le port. Nos marins furent autorisés à courir sus aux vaisseaux ennemis. Jean Jacobsen, voulant reprendre les glori-

euses traditions paternelles, fut des premiers à armer son navire. Au mois d'octobre 1622, profitant d'un brouillard épais, il réussit à sortir du port et à surprendre le vaisseau amiral Hermann Kleuter, qu'il coula ; deux autres vaisseaux eurent le même sort. Le brouillard s'étant dissipé permit aux Hollandais d'apercevoir l'ennemi ; ils rassemblèrent aussitôt leurs vaisseaux pour l'attaquer. Jean Jacobsen, entouré de forces énormes, sans aucun espoir de vaincre, n'hésita pas entre une reddition qu'il considérait comme honteuse et un combat inégal mais glorieux. Pendant longtemps, manœuvrant son navire avec un sang-froid admirable, il parvint à faire subir à l'ennemi des pertes cruelles. Enfin, son équipage décimé, son navire désemparé rendent la défense impossible. Déjà l'ennemi s'est élancé à l'abordage ; Jacobsen, ne pouvant plus vaincre, veut du moins mourir avec gloire : il met le feu aux poudres et disparaît dans l'abîme, entraînant son vainqueur avec lui. Le peintre Slingeneyer a fait de cet épisode le sujet d'un de ses tableaux.

ALBÉRIC DE CROMBRUGGHE.

Les Jacobsen appartiennent à une vieille famille noble, originaire de La Brille (Pays-Bas). Le premier dont fait mention Hellin (manuscrits de la bibliothèque de Bourgogne à Bruxelles) est Michel Jacobsen, né vers 1550 à Dunkerque. Ce fut un marin de haute valeur. Il avait été pendant cinquante ans au service du roi d'Espagne et mourut dans ce pays en 1633. Il avait épousé Laurence Weus. De cette union naquirent douze enfants, dont sept garçons. Une des filles, Agnès, épousa Michel Bart, le grand-père du fameux Jean Bart.

Le fils de Jean Jacobsen, né à Ostende vers 1580, épousa à Dunkerque en février 1618 Marie de Meulenaere, ou Mullewaert, d'après l'acte de mariage.

Le tableau de Slingeneyer (Ernest) représentant la mort de Jacobsen (1845) appartient au roi des Belges.

---

### JANSSENS (François)

médecin, né à Ostende le 14 août 1786, y décédé le 3 décembre 1852. Elève de Broussais et de Béclard, il suivit d'abord pendant quelques années la carrière du service de santé militaire, et fut ensuite nommé, en 1816, médecin de l'hôpital civil d'Ostende, qu'il réorganisa sur des bases nouvelles et qu'il dirigea avec un rare talent jusqu'à sa mort.

Le docteur Janssens était membre de l'Académie royale de médecine et chevalier de l'ordre de Léopold, nommé le 12 juillet 1850.

Dès la création des commissions médicales provinciales (en 1818) il fut nommé membre de celle de la Flandre Occidentale.

*Livre d'or de l'ordre de Léopold.*

---

## KESSELS (Herman)

officier d'artillerie, né à Bruxelles, le 2 mai 1794, mort à Saint-Josse-ten-Noode, le 15 novembre 1851.

Kessels entra très-jeune au service ; en août 1807, il s'engagea comme cadet caporal dans les pupilles du 7<sup>e</sup> régiment d'infanterie hollandais, sous le commandement du colonel Van den Bergh. Démissionné sur sa demande en octobre 1808, il entra bientôt après (15 février 1809), comme apprenti marin à la 4<sup>e</sup> compagnie du 74<sup>e</sup> équipage de haut bord de la marine française, à bord du vaisseau de ligne *le Brabant*, de l'escadre du Texel, sous les ordres des amiraux Verhuel et Dewinter; au mois d'août 1812, il satisfit à l'examen d'aspirant. Mais l'envahissement de la Hollande par les armées alliées ne permettant pas à l'amiral Verhuel de conserver l'escadre au service de la France, Kessels reçut son congé (6 novembre 1813). Un mois après (15 décembre), le général Krayenhoff le nommait provisoirement sous-lieutenant d'artillerie dans l'armée des Pays-Bas, pour servir au 4<sup>e</sup> bataillon d'artillerie de ligne ; son brevet définitif lui fut délivré le 28 janvier 1814, et, jusqu'à la reddition de Naarden, il fut employé au blocus de cette place. Cité par le général Krayenhoff, dans son rapport au ministre de la guerre, comme ayant contribué, avec deux pièces de 12 et deux de 4, à repousser une tentative de la garnison de Naarden pour se procurer des vivres, Kessels fut promu, le 16 mars de la même année, par le prince d'Orange souverain des Pays-Bas, premier lieutenant au 2<sup>e</sup> bataillon d'artillerie de ligne. Il n'avait pas vingt ans. Si la guerre

avait continué, un avenir brillant lui aurait été réservé ; mais, après Waterloo et la déportation de Napoléon à Sainte-Hélène, la paix ne semblant plus devoir être troublée, il donna sa démission et entra avec un emploi civil au ministère du Waterstaat et des travaux publics (1815). Cette même année, il se maria.

La nature ardente de Kessels n'était pas de celles qui s'habituent à la vie sédentaire. En 1819, le baron Granier, inspecteur général de l'artillerie de l'État qui s'appelait alors la Nouvelle-Grenade et que nous connaissons sous le nom de Colombie, recrutait à Gand des officiers pour l'armée qui, sous les inspirations de Bolivar, luttait, depuis 1810, pour l'indépendance des colonies hispano-américaines. Kessels offrit ses services. Sa qualité d'ancien lieutenant lui valut (15 août) un brevet de capitaine d'artillerie dans l'armée auxiliaire colombienne, et, bientôt après, il partit pour l'Amérique. Il y servit dans la brigade aux ordres du général de Lima, destinée à l'attaque du Rio de la Hacha. La victoire de Boyaca, remportée par Bolivar dans le courant de cette même année, termina la guerre ; le corps auxiliaire fut dissous, et Kessels, remercié honorablement, revint en Europe. Le 3 novembre, il était nommé receveur d'arrondissement de la province d'Anvers, et, le 14 novembre 1823, vérificateur des droits d'entrée et des accises à Ostende.

Des personnes qui l'ont connu à cette époque n'ont pas oublié le courage qu'il montra maintes fois en portant secours à des navires en péril. Non content d'arracher l'équipage à une mort certaine, il le recueillait souvent encore dans sa propre maison, le réconfortait et parfois même lui fournissait de quoi se vêtir, bien qu'il fût chargé d'enfants. Mais, dès cette époque aussi, il est signalé parmi les mécontents du régime hollandais, et son caractère indépendant l'entraîne à des actions et à des paroles imprudentes qui lui nuisent

près de l'administration centrale. En avril 1828, il est démissionné sur sa demande.

Le 3 novembre 1827, une chaloupe de pêcheurs avait recueilli entre les côtes de Belgique et d'Angleterre l'épave d'une baleine et l'avait ramenée sur la plage d'Ostende, à l'est du port. Sur l'initiative de Kessels, qui prit le travail à ses frais (1), le colosse, dépecé sur place, avait été disséqué d'après les indications du docteur Dubar ; un naturaliste amateur, Paret, de Slykens, possesseur d'une remarquable collection ichthyologique, s'était chargé de la préparation du squelette. Après que la ville et la province l'eurent visité, Kessels résolut de le faire voyager ; il l'exhiba avec un grand succès à Gand, à Anvers, à Bruxelles, puis à Paris. C'est là qu'il reçut de Charles X la croix de la Légion d'honneur (31 octobre 1829), en récompense du courage qu'il avait montré dans le sauvetage de l'équipage d'une goëlette de Dunkerque, qui en janvier 1828, avait sombré près d'Ostende ; conduite dont M. Périer, consul de France dans cette ville, avait fait le sujet d'un rapport à son gouvernement. Il était encore en France, à Lyon, au commencement de septembre 1839, lorsqu'il apprit les événements des 25 et 26 août, précurseurs de la révolution belge à Bruxelles ; il y vit le signal de la chute du pouvoir hollandais et, pensant que les services d'un homme d'action pouvaient être utiles, il partit pour sa ville natale, où il arriva le 14 septembre.

---

(1) En reconnaissance du désintéressement dont il fit preuve en cette occasion en procurant du travail à une quantité d'ouvriers pendant la mauvaise saison, la ville d'Ostende lui offrit une tabatière en or, ornée des armes de la ville et portant l'inscription : DE STAD OOSTENDE AAN H. KESSELS, April 1828.

Kessels prit une part considérable aux événements qui eurent lieu en septembre 1830 ; il fut un héros de la révolution belge. Il commandait l'artillerie dans les combats soutenus par les volontaires du corps de Niellon, et donna dans ces divers combats des preuves éclatantes de bravoure.

Il est l'inventeur et le propagateur d'une machine de sauvetage dans les incendies.

Nommé chevalier de l'Ordre de Léopold le 15 décembre 1833, Kessels fut décoré de la croix de Fer le 2 avril 1835.

Quatre de ses fils ont suivi la carrière militaire ; le second Gaspard, nommé sous-lieutenant alors qu'il n'avait pas quatorze ans, est mort lieutenant-général de cavalerie ; un autre a été pensionné comme général-major.

P. HENRARD.

---

KIEN (Nicolas)

homme de guerre, né à Ostende, le 16 mai 1600. Comme son père et son grand-père, Kien occupa les fonctions de commissaire général des vivres des Pays-Bas ; sa nomination date du 5 avril 1624. En 1636, le roi de France lui conféra des titres de noblesse et le nomma chevalier de l'ordre de Saint-Michel ; il lui proposa également de servir dans les rangs de l'armée française, avec une solde de vingt-cinq mille livres, mais Kien déclina ces offres. Le prince d'Orange lui donna une compagnie de deux cents soldats. Il mourut à

La Haye, le 12 novembre 1648, et fut enterré dans la grande église. Il laissait onze enfants, dont plusieurs se distinguèrent dans la carrière militaire, et dont l'aîné, Thomas, né en 1630, mort en 1679, lui succéda dans sa charge de commissaire général des vivres,

PAUL BERGMANS.

A.-J. Van der Aa, *Biographisch woordenboek der Nederlanden*, t. IX. p. 163-164.

La famille Kien existait déjà à Ostende au commencement du XV<sup>e</sup> siècle. Lors du siège de 1601, il y avait encore dans cette ville plusieurs ménages de ce nom. Dans la liste des officiers qui prirent part à la défense de la place on trouve les noms d'Adrien Kien et de Nicolas Kien. Et parmi les personnes tuées dans leurs maisons pendant le siège, on cite Adrien Kien, fils de Corneille, qui était bourgmestre en 1600.

Outre Jacques Kien le compagnon de Gillis Beuckels, il y avait encore plusieurs personnes de cette famille dont les noms sont parvenus jusqu'à nous : un Kien dominicain, un Kien curé, un Kien missionnaire, tous originaires d'Ostende. On en retrouve encore plusieurs en Zélande et notamment à Veere. Les *poorterslysten* ou listes des citoyens de la ville de Veere, de 1523 à 1625 portent les noms de 53 familles provenant d'Ostende. Jean Kien, fils de Laurent, né à Ostende, vint demeurer à Veere en 1582. Nicaise Kien, fils de Pierre, s'y établit également en mars 1598 ; mais il revint à Ostende deux ans après, pour y reprendre les fonctions de commissaire des vivres que son père avait remplies auparavant. Il épousa Anna Swanke.

Son fils Nicolas épousa Catherine van Honert, fille de Roch Honert, membre du Grand Conseil des Pays-Bas.

Plusieurs de ses enfants remplirent des fonctions de bourgmestre et d'échevin à Veere, à Alkmaar et ailleurs dans l'armée. L'un d'eux fut tué dans une bataille à St. Omer en 1677, un autre fut tué à Ramillies en 1706.

---

### LANGREN (Michel-Florent VAN)

cosmographe et mathématicien du roi d'Espagne, mort en 1675. Les Van Langren ou Van Langeren (en latin *Langrenus*, *Langerenus*), appartiennent à une famille hollandaise, qui s'occupa avec distinction des sciences exactes.

Dans son travail sur la comète de 1652, il rappelle une observation de comète faite à Ostende en décembre 1618.

L'importance du port d'Ostende, devenu l'unique point de communication directe avec la mer laissé à la disposition du commerce belge, attira à cette époque l'attention ; mais les travaux y étaient rendus difficiles par la nécessité de ne pas entraver l'écoulement des eaux intérieures. Van Langren, qui s'occupa beaucoup de ce port, comme on le voit dans sa correspondance avec Bouillaud (\*) en fit l'objet d'une brochure présentée à l'archiduc Léopold-Guillaume, et portant pour titre : *Profitelycken middel om met indyckinghe van*

(\*) Astronome français.

*landt, de zeehaven van Ostende te verbeteren* (Bruxelles, 1650 ; id-4°, avec une carte). En 1659, il en fit imprimer une autre : *Briefve description de la ville et havre d'Oostende et de ce que Michael Florencio Van Langren, cosmographe et mathématicien de Sa Majesté, a représenté dès l'an 1627 pour rendre la dite ville plus forte et le havre plus commode pour y pouvoir loger les navires allant sur mer, et, par conséquent, establir le commerce universel en la Flandre, au moyen de la navigation ; veuë et approuvée par son excellence don Francisco de Mello, par son altesse la sérme archiduc Léopold-Guilelme, par S. A. le sérme prince Don Juan d'Austrice, par S. A. le sérme prince de Condé, comme aussi maintenant par son excellence le marquis de Fromista y Caracena, gouverneur et capitaine général des Païs-Bas et de Bourgoigne, etc., et par plusieurs princes, seigneurs et ingénieurs du Roy* (Bruxelles, Philippe Vleugart, 1659 : in-fol. avec cartes). Cette brochure expose en grands détails les démarches faites par l'auteur à partir de l'année 1642, pour faire prévaloir ses idées ; l'opposition qu'il rencontra à Ostende, où l'on voulait établir une forte digue au nord-est de la ville, à l'endroit où les eaux se déversent dans la mer ; ses difficultés avec Pierre de Roberti, « commis et surintendant de « la fortification du pays », avec les ingénieurs Coeck et Jansen et l'architecte Merckx. Ces derniers, appuyés par Roberti, n'obtinrent que des résultats négatifs, puisque, en 1659, le port était complètement ensablé, inconvenient que Van Langren avait prévu et qu'il voulait combattre au moyen de deux écluses de chasse, pratiquées de manière à nettoyer constamment le port d'Ostende. Depuis il revint encore sur ce sujet dans un in-folio de quatre pages, intitulé : *Copies de la VI<sup>e</sup>, XI<sup>e</sup> et XIII<sup>e</sup> lettre que S. A. le sérénissime prince Don Juan d'Austriche a escrit de sa royale main à Michel-*

*Florencio Van Langren, cosmographe et mathématicien de Sa Majesté.* Ces lettres sont des 28 octobre 1662, 5 novembre 1666 et 12 octobre 1667 ; elles sont suivies d'un avis au lecteur, où Van Langren rappelle ses projets, insiste sur l'utilité qu'offrirait une entente des puissances chrétiennes contre les infidèles, et termine par un nouveau plaidoyer en faveur de ses idées relatives aux fortifications de Bruxelles. Il n'oublia pas la ville d'Anvers, où, s'il n'y vit pas le jour, il passa une partie de sa jeunesse.

Parmi ceux qui appuyaient les propositions de Van Langren, on doit citer Constantin Huygens de Zuylichem, dont il a publié deux lettres, écrites en français, à propos de travaux proposés pour améliorer le port d'Ostende. Dans l'une d'elles, on lit la phrase suivante, qui a son importance dans la plume de Huygens : « Vos « propositions nous ont tant pleu que ne cessons de vous plaindre « de ce que vous estes tombé entre les mains d'un monde que ne « peut on ne veut pas vous entendre, » Van Langren eompta des appuis parmi les gouverneurs de ces provinces ; mais, si ses projets rencontrèrent souvent des adhésions, il ne put, cependant presque jamais les réaliser.

ALPHONSE WAUTERS.

---

— 29 —

LAUREYS (Félix-Adrien-Jean)

Architecte, né à Ostende le 12 avril 1820, de Félix et de Thérèse-Claire Suys, décédé à Bruxelles le 13 février 1897.

Ses années d'enfance ne reçurent d'autre instruction que celle que peut donner une école de village. Bientôt après, le voilà à Bruges, commençant seul le dur apprentissage de la vie, travaillant tout le jour à la conquête du pain quotidien, prolongeant ses veilles dans l'étude du dessin et surtout de l'architecture vers laquelle une passion véritable l'entraîne.

Son beau zèle le pousse aussi à acquérir de solides connaissances générales, et seul, sans le secours d'aucun maître, il apprend plusieurs langues avec une facilité merveilleuse. A 29 ans, il remporte le prix de Rome ! Succès inouï si l'on tient compte des conditions où se trouve le jeune homme ! Mais, que ne peut la volonté unie à une belle intelligence et au culte du bien et du beau ?

Le jeune lauréat parcourt la France, l'Italie, l'Espagne, dans un élan d'enthousiasme qui ne se refroidit pas un seul jour. L'Académie conserve les rapports de ses voyages et de ses impressions. L'admiration exaltée, les appréciations savantes et judicieuses en sont la marque distinctive, et caractérisent bien ce que fut Laureys ; une âme de poète unie à un jugement droit et lucide.

Ce besoin d'idéal et d'art devait être sa passion dominante. Tous les ans, malgré ses travaux, malgré les mille obligations tyranniques et la vie sociale, malgré la vieillesse, il retourne en Italie. A soixante-dix ans, il entreprend un long voyage en Grèce et en Orient..... Quoi de plus touchant que cet enthousiasme qui persiste à travers une vie longue et laborieuse ?....

Comme artiste, comme créateur, comme auteur, Félix Laureys laisse des œuvres remarquables. Comme professeur, son nom restera attaché aux succès de toute une pleïade d'architectes dont plusieurs sont déjà des maîtres incontestés. Comme caractère, il était la droiture, le désintéressement, la générosité. Il était modeste jusqu'à l'effacement, réservé presque jusqu'à la timidité. Mais ce charmant et sympathique défaut, devenu si rare, lui servait de rempart contre les amitiés banales et superficielles. Il observait les hommes avec une puissante pénétration et ne se livrait qu'aux natures droites et libres comme la sienne.

TH. VINÇOTTE.

Bulletin de l'Académie Royale de Belgique, 1897 p. 260.

Félix Laureys fut élu correspondant de l'Académie le 10 janvier 1889 ; membre le 10 janvier 1895.

Premier prix du grand concours d'architecture de 1849 ; professeur d'architecture (enseignement des ordres) en 1863 et professeur de composition d'architecture monumentale en 1876 à l'Académie royale des beaux-arts de Bruxelles ; professeur à l'école industrielle (cours de dessin pour les ouvriers en bâtiments) depuis la création de cette institution en 1869 ; membre effectif du Corps académique de l'Académie royale des Beaux-Arts d'Anvers.

Ses principales œuvres sont : L'agrandissement et la transformation de la gare du Nord à Bruxelles (1885) ; plans et construction de la gare d'Ostende, (1881) ;

Restauration du château de Wynendaele (1870) ; Eglise de l'Adoration perpétuelle à Rotterdam ; Hospice des incurables à Rotterdam ; Plans et constructions de quelques maisons particulières à Bruxelles, entre autres : Angle du boulevard du Nord et de la rue St. Michel, maison Thouet, place de Brouckere, etc. etc.

---

### LE DOULX (Pierre-François)

chroniqueur, fils de Pierre, bourgmestre de la ville et du port d'Ostende, et de Marie-Cornélie Wanckier, naquit dans cette ville le 17 avril 1698.

Sa mère, veuve dès l'année suivante, s'établit à Bruges, lieu de sa naissance, et soigna elle-même l'éducation de son fils unique. Pierre Le Doulx fit un cours d'humanités au collège des pères Augustins et se rendit en 1716 à Douai pour y étudier la philosophie. Il y logea dans le collège de Saint-Vaast.

De retour à Bruges, il se livra presque exclusivement à l'étude des lettres et de l'histoire. En 1724, il devint conseiller de cette ville et en fut choisi échevin, l'année suivante ; mais comme le magistrat fut changé à cette époque, l'empereur nomma Le Doulx chef-homme de la ville de Bruges, dont il a honorablement occupé les fonctions jusqu'à sa mort.

Il décéda à Bruges le 24 septembre 1773, à l'âge de 76 ans. Ses restes ont été inhumées dans la cathédrale de Saint-Donat. Il avait épousé, le 22 mai 1720, Rose Bouckaert, dont il eut plusieurs enfants et qui lui survécut.

*Hommes remarquables de la Flandre Occidentale.*

Pierre Le Doulx fut bourgmestre d'Ostende du 24 septembre 1696 au 1<sup>er</sup> septembre 1697 et du 5 septembre 1698 au 23 novembre 1699.

---

### LE HON (Henri-Sébastien)

géologue, né à Ville-Pommerœul (Hainaut) le 21 janvier 1809, mort à San-Remo, le 31 janvier 1872. Il était membre de la société géologique de France, etc.

Sous-lieutenant au 6<sup>me</sup> de ligne, il vint en garnison à Ostende et y rencontra le peintre Francia qui le mit au courant de son art. Le Hon avait une incontestable valeur comme artiste. Il peignait surtout la marine. Dans l'énumération de ses tableaux se trouvent : *Etude près d'Ostende* et *le Canal de Slykens*. Le Hon est l'auteur d'une *carte des polders et des forts des deux rives de l'Escaut*.

P. J. VAN BENEDEN.

---

## LÉOPOLD I<sup>er</sup>

de Saxe-Cobourg-Saalfeld, naquit à Cobourg le 16 décembre 1790. Il était le huitième enfant du prince François, héritier présomptif du duché de Saxe-Cobourg et de la princesse Augusta-Caroline Sophie de Reuss-Ebersdorff. Il atteignait sa quinzième année lorsqu'il entra dans l'armée russe. A Lutzen et à Botzen, il commanda un corps de cavalerie russe. Il se distingua à Kulm et reçut sur le champ de bataille, la décoration de l'ordre militaire de Saint-Georges de Russie. Il prit également part, dans les champs de Leipzig, à la grande bataille des nations. Pendant la campagne de France (1814), il se distingua à Brienne, à Arcis-sur-Aube et à Fère-Champenoise. Le 31 mars, à la tête des cuirassiers de la garde russe, il entra dans Paris.

Ayant accompagné l'empereur Alexandre en Angleterre, Léopold fut présenté à la princesse Charlotte, fille unique du régent et héritière du trône. Léopold quitta l'Angleterre pour se rendre au Congrès de Vienne. Retenu à Berlin par des négociations relatives au duché de Saxe-Cobourg, Léopold n'arriva à Londres qu'au mois de février 1817. Le mariage avec la princesse Charlotte fut alors fixé au 2 mai, et le prince Léopold, nommé général par le régent, fut doté par acte du Parlement d'une

pension de 50.000 livres sterling (1.250.000 fr.) Au jour indiqué, l'archévêque de Cantorbéry présida au mariage, qui fut célébré à Carlton-House. Les jeunes époux acquirent le domaine de Claremont, où ils vinrent s'établir au mois de septembre. Cette heureuse période dans la vie du prince fut trop courte. Le 6 novembre 1817, Charlotte mourait.

Treize années s'étaient écoulées sans amener aucun changement dans la vie assez monotone du prince Léopold I, quand il reçoit le 3 février 1830, l'offre officielle de la souveraineté héréditaire de la Grèce. Il déclina cette offre le 21 mai.

Le 10 novembre 1830, se réunissait à Bruxelles le Congrès national chargé de constituer l'indépendance nationale des anciennes provinces méridionales du royaume des Pays-Bas. Le 4 juin 1831, le prince Léopold fut élu roi des Belges à une très grande majorité, par cent cinquante-deux votants sur cent quatre-vingt-treize membres présents.

Dans la soirée du 13 juillet 1831, à l'arrivée de la malle, une lettre fut remise à M. Jean-Baptiste Lanszweert, bourgmestre de la ville d'Ostende. Elle est écrite par M. de Meulenaere, gouverneur de la province, un des cinq députés envoyés à Londres près de Sa Majesté Léopold I duc de Saxe-Cobourg-Gotha, élu roi des Belges par le Congrès. Cette dépêche donne l'assurance que Sa Majesté arrivera de Londres à Ostende le 17 juillet entre 4 et 5 heures après-midi et qu'elle y passera la nuit.

M. le bourgmestre s'empresse aussitôt d'offrir le logement dans sa maison qu'il met toute entière à la disposition du Souverain. Cette demeure avait déjà donné l'hospitalité à l'empereur Napoléon I et à l'impératrice Marie-Louise, à l'empereur Alexandre de Russie, à l'impératrice du Brésil, etc., etc.

Parti de Londres à 6 heures du matin, Sa Majesté le Roi Léopold arrive à Douvres suivie de trois voitures le samedi 16 juillet 1831 à 2 1/2 h.

A trois heures, S. M. s'embarque pour Calais. Au débarquement les honneurs militaires ont été rendus, de même qu'à l'arrivée à Dunkerque.

Dans toutes les communes françaises la garde nationale et les autorités se sont présentées sur son passage et ont félicité le Roi de son avènement au trône de Belgique.

Le 17 juillet 1831, le Roi fait son entrée solennelle à Furnes, vers midi. La réception est pompeuse, magnifique.

Le même jour, à 5 1/4 après-midi, la population d'Ostende étant toute entière dehors, Sa Majesté arrive par la porte de l'Empereur dans une voiture à six chevaux. On entendait sur toute la route les acclamations bruyantes de la foule échelonnée hors des remparts. L'affluence des étrangers arrivés à Ostende les jours précédents était considérable.

Sa Majesté est repartie le lendemain à 8 heures et demie du matin pour Bruges et continue sa route vers la capitale.

Le *Moniteur Belge* rapporte comme suit l'entrée à Ostende :

18 juillet.

« Sa Majesté est arrivée hier à Ostende, vers quatre heures (1), Elle a été saluée de cent-un coup de canon par les forts, auxquels ont répondu les nombreux bâtiments qui remplissent actuellement les bassins. On ne peut se faire une idée du coup-d'œil pittoresque que présentait le port au moment où Sa Majesté pressée par une population ivre de joie, fut saluée par des vivats répétés des matelots de toutes nations, qui grimpés sur les vergues de leurs vaisseaux pavoisés, agitaient leurs chapeaux au milieu des banderolles flottantes. La ville était magnifiquement décorée ; les autorités et les particuliers n'ont rien négligé pour donner de la pompe à cette fête et Sa Majesté a été reçue avec un véritable enthousiasme. Immédiatement après son arrivée, Elle a été visiter les fortifications et l'on assure qu'à la vue de ces ruines Elle a dit qu'il fallait qu'elles se relevassent, et que si le Gouvernement ne pouvait pas subvenir aux frais, il les prendrait sur sa cassette.

La ville d'Ostende a offert au Roi un banquet magnifique. Le nombre des convives était de plus de cinquante, parmi lesquels les généraux Chasteler, d'Hoogvorst, d'Hane, Duvivier, Vauthier et M. le ministre de l'intérieur.

---

(1) C'était l'heure officielle indiquée. La réception de Furnes a retardé le départ de cette ville.

eur. L'évêque était assis à table à côté du Roi. S. M. a beaucoup causé avec lui. Partout le clergé s'est présenté sur son passage.

Le soir, toute la ville, sans excepter une seule maison, a été spontanément illuminée et jusqu'à une heure de la nuit les rues n'ont cessé de retentir de cris de joie. S. M. se sentant fatiguée s'est retirée de bonne heure.

Sa Majesté est partie le lendemain pour Bruges. Sur la route de Bruxelles, le Roi a dit qu'il quittait une position brillante et heureuse et arrivait parmi nous pour se consacrer au bonheur de la Belgique. »

Et la Belgique fut heureuse sous son règne.

Ostende aussi prospéra. Et cette prospérité, elle en fut en grande partie redevable à son Souverain.

Au commencement du règne de Léopold I, les communications entre Bruxelles et Ostende étaient loin d'être ce quelles sont devenues depuis. La route était bien longue et les traversées n'étaient point rapides comme aujourd'hui.

Néanmoins le 12 mai 1833, Sa Majesté vint faire une visite à Ostende. Ce jour là, l'Administration communale ayant été informée de cette visite, un cortège fut réuni à la Maison de Ville ; il était composé du corps de musique et de la garde civique d'Ostende, de celle de Bruxelles et de celle de Bruges, de la société de Rhétorique et de la société de St. Sébastien, avec leurs guidons, étendards et drapeaux, et de toutes les autorités civiles et militaires.

Le cortège se rendit vers 4 heures après-midi hors de la porte de Bruges à l'extrême limite de la ville.

Toute la ville fut sur pied et on évalua à environ 6,000 le nombre des étrangers des environs accourus à Ostende. Le temps favorisait admirablement la fête, et la réception fut des plus enthousiastes.

L'année suivante le Roi et la Reine arrivèrent ensemble à Ostende.

Il en fut de même pendant plusieurs années. Toute la famille royale s'installa, pendant la saison des bains, dans cette ville et lui donnèrent ainsi la notoriété et la vogue, qui n'ont fait que croître et embellir.

Hélas ! Ces visites furent attristés par la mort prématurée de la Reine Louise. Le 11 octobre 1850, elle s'éteignit à Ostende, en tenant la main du roi, et sa mère à ses côtés ; ses enfants, ses frères, ses sœurs, à genoux, pleuraient autour de ce lit où venait d'expirer, à l'âge de trente-huit ans et six mois, une des plus nobles femmes qui aient occupé le trône.

La Roi et la famille Royale continuèrent à fréquenter notre plage,

Au printemps de 1865, Léopold se rendit en Angleterre et resta au château de Windsor jusqu'au 19 avril. Il en revint avec une forte bronchite qui ne tarda point à inspirer de sérieuses inquiétudes. Un long séjour à Ostende lui ayant été favorable, — il ne quitta que le 18 septembre), — il se montra moins docile aux conseils de

ses médecins. Le 9 novembre, il voulut même partir pour son domaine d'Ardenne. Cette excursion lui fut fatale. Le 23, il était ramené au château de Laeken dans un état déjà fort grave. Le 2 décembre, le **MONITEUR BELGE** annonça officiellement la maladie du Roi. Le mal fit des progrès rapides. Le roi s'éteignit le 10, entouré de ses enfants et de ses petits enfants en larmes, et avec une de ses mains entre les mains de la duchesse de Brabant, agenouillée au pied du lit.

Sa haute taille imposait, sa parole mesurée rassurait, toute exagération lui répugnait ; il détestait le grandiose et le faste.... Cependant Léopold I était d'avis que la royauté ne devait pas s'effacer ; « Lorsque la royauté s'efface pendant trop longtemps, » écrivait-il, « elle finit « par devenir réellement inutile et par ne plus remplir « aucun objet. »

TH. JUSTE, — Archives de la ville.

---

### **LIEBAERT (Aimé-Fidèle-Marie-Constantin)**

poète flamand, né à Ostende, le 19 janvier 1783, et mort dans cette ville, le 19 avril 1854. Receveur de l'octroi et administrateur des hospices, il consacrait ses loisirs à la culture des lettres. En 1804, il entra dans la chambre de rhétorique d'Ostende, dont il devint plus tard président. Il prit part à de nombreux concours littéraires, et

remporta plus d'une fois la palme ; parmi ses poésies couronnées, on cite : *Op den koning van Rome* (1811), et *De Neerlaag der Algieren en de afschaffing der slavernij* (1815). Liebaert écrivit aussi les deux pièces de théâtre suivantes : 1. *Lodewyk van Male, of misbruik van grootheid en magt*, treur- en toneelspel in vyf bedryven, elk bedryf in twee tafereelen. Ostende, T. Vermeersch, s. d. (1841); in-8°. — 2. *Lara, of de onplichtige banneling*, toneelspel in vyf bedryven, het derde en vierde bedryf in twee tafereelen, Ostende, T. Vermeersch s. d. (1842); in-8°.

PAUL BERGMANS.

J.-G. Frederiks et F.-J. Vanden Branden, *Biographisch woordenboek der Noord- en Zuidnederlandse letterkunde*, 2<sup>e</sup> éd., p. 469.

Liebaert fut élu président de la Société de rhétorique, le fe 12 février 1816. Il entra immédiatement en fonctions, mais son installation solennelle n'eut lieu que le 28 avril suivant.

(Procès-verbaux de la Société).

---

### LONGUEVAL (Charles-Bonaventure de)

Comte de Bucquoy, etc., né à Arras en 1571, mort en Bohême les armes à la main le 3 juillet 1621. Il était fils de Maximilien, premier comte de Bucquoy et de Marguérite de Lisle, l'une des dames d'Honneur de l'infante Isabelle.

On l'appela, à la fin de 1601, à remplacer le comte de Bergh dans son commandement devant Ostende. Son impétuosité naturelle se calma en se trouvant aux prises avec les lenteurs inévitables d'un siège. Il rendit de grands services en bâtiissant des forts dans les dunes, en établissant des batteries flottantes ; mais il ne sut point s'entendre avec son chef, don Juan de Rivas. Il demanda, en conséquence, à être déchargé de son commandement ; l'archiduc fit droit à sa requête et l'envoya au secours de Bois le Duc. Il réussit dans cette mission et, à son retour il accepta, à la demande du fameux italien Spinola, qui avait pris la direction des opérations devant Ostende, de servir sous lui comme général d'artillerie. C'est en cette dernière qualité qu'il fonda à la fois sa popularité et sa réputation d'homme de guerre de premier ordre. Il eut, en effet, une large part à la conquête d'Ostende. Le collier de l'ordre de la Toison d'or et le titre de conseiller de guerre du roi d'Espagne furent sa récompense.

CHARLES RAHLENBEEK.

---

**LONGUEVAL (Antoine de)**

frère du précédent, fut tué au siège d'Ostende, en 1803.

EMILE VAN ARENBERGH.

---

**LOO (Thomas-Jean van)**

pharmacien et poète flamand, né à Ostende, non en 1778, comme le disent Piron et ses autres biographes, mais le 29 mai 1777, comme le portent les registres de l'état civil, et mort à Bruges, le 15 février 1851. Il était fils de Thomas-Laurent et de Marie-Thérèse Vanden Dorpe. Son père mourut en 1778. Une quinzaine d'années après, sans doute lorsque le jeune homme fut jugé capable d'entrer à l'école de médecine que Bruges possédait encore en ce moment, sa mère alla s'établir avec lui dans cette ville, où elle mourut le 16 décembre 1832. Van Loo fit probablement de très bonnes études à l'école de Bruges, car il y devint professeur de chimie, de pharmaceutique, de minéralogie et de botanique. Il fut également membre de la commission médicale de la Flandre occidentale. Mais il est plus connu comme homme de science. A son époque, les concours des chambres de rhétorique étaient encore en pleine vogue. La poésie flamande secouait bien parfois la poussière des formes conventionnelles que deux siècles de routine avaient accumulée sur elle, mais ces retours vers la nature n'étaient que des furtifs essais : le phébus et la mythologie avaient tous les honneurs. Van Loo représente assez bien cette époque littéraire en Flandre. Il prit part à des joûtes poétiques et y cueillit de nombreux lauriers. Le 16 août 1813, dans un concours offert par les *Vredeminnaars* de Courtrai aux chambres de Bruges, d'Ypres et d'Ostende, il remporta le premier prix avec un poème intitulé : *De Nyrd*. Le 2 octobre 1814, il remporta deux premiers prix à Audenarde, pour une réponse aux questions suivantes, posées par la chambre des *Kersouwieren* :

1. *Schets met uw dichtpenseel ons af Napoléon  
Die door zijn grondweldēen, geput in d'helsche bron,  
Bezoedeld heeft den roem van zoo veel zegepraelen...*
2. *Wij wenschen ook te zien paus Pius afgemaeld...*

Trente-six concurrents étaient entrés en lice et les poèmes de Van Loo dépassèrent d'assez loin les pièces de ses rivaux. (1) Pendant les mois de septembre et d'octobre 1822, il fit une série de lectures publiques au local de la Société royale de langue et de littérature nationales de Bruges et il les publia cette année même. J.-F. Willems en cite des fragments considérables dans son ouvrage *Verhandeling over de nederduitsche tael- en letterkunde* (II, 234), où il parle longuement de Van Loo. En 1837, le *Belgisch Museum*, qui en était à sa première livraison, publia tout un poème du laborieux versificateur. Ce poème, qui est un éloge pompeux de la langue flamande (*Lof der nederduytsche tael*), est suivi de remarques où le poète s'élève avec indignation contre l'engouement de ses compatriotes pour un idiome étranger. Ce panégyrique de la langue maternelle lui fait honneur autant par l'enthousiasme qui l'inspire que par la modestie qui le conclut :

*O Tael, mij altijd lief! o bloem van mijn gezangen  
'K wensch u met al het schoon der kunst te zien behangen....  
Een ander moge vry, in dichterlyker trekhen.  
Uw zwier en destigheid met meerder kunst ontdekken,  
Hy kan, hoe zoeter klank hy op de snaer moog slaen,  
In liefde voor de tael my niet te boven gaen.*

(1) Elles sont toutes réunies dans un volume intitulé : *Verzameling der nae prysdingende dichtwerken op het voorwerp, enz.* Gand, ve A -B. Steven, 1814. Cf. J. F. Willems, *Verhandeling*, t. II, p. 231.

En 1838, il obtint le second prix à Grammont, pour une réponse à cette question, souvent posée ailleurs : *Wat vermag de schouwburg op de beschaving der volkeren ?* Enfin, quatre ans après, il publia son œuvre capitale, dont le sujet le travaillait depuis long-temps et dont il semble même déjà, au courant de l'année 1821, avoir lu en public plusieurs fragments ; elle est intitulée : *Vlaemsche dichtkunst in vier gezangen en in heldenverzen*. Dans sa préface, écrite d'une plume quelque peu prétentieuse, il annonce que, pour donner un Art poétique à la littérature flamande, il s'est inspiré d'Aristote, d'Horace, de Vida et de Boileau. Quoi qu'il en soit, il s'est maigrement inspiré de la nature, qui est pourtant, selon lui, la source la plus féconde de poésie. La langue de sa prose comme de ses vers n'est pas toujours correcte, même dans ce poème didactique. La pensée y trahit de fréquentes faiblesses ; mais on peut dire que c'était là un effort sinon heureux, du moins méritant. Van Loo a fait suivre sa Poétique d'un traité sur la prosodie flamande. Par questions et réponses, il y parle successivement de la mesure, de la rime, de l'art de faire de beaux vers, de la musique de la langue du rythme et de l'éloquence. Il y cite comme exemples plusieurs pièces de circonstance de sa composition.

Les jugements émis sur le compte de Van Loo ne laissent pas que d'être favorables. J.-F. Willems lui fait une large place dans son histoire de la littérature flamande (*Verhandeling*, II, p. 231-237). « C'est certainement », dit-il, « un des plus dignes poètes du temps présent, bien que son nom ne soit pas aussi généralement connu que celui d'autres auteurs ». Et après avoir cité quelques fragments de ses Lectures, il s'avance jusqu'à demander : « Qui ne reconnaîtra pas ici (en excusant quelques légères fautes) que Th. van Loo possède vraiment une nature de grand poète et, qu'il a

« toutes les qualités pour qu'on le compte bientôt parmi les renova-  
« teurs de la langue (flamande) en Belgique ». Prudens Van Duyse  
fut un juge moins enthousiaste. A l'occasion de la mort de Van Loo,  
il retraça dans le journal gantois, *De Eendragt*, la vie littéraire du  
poète. « Comme poète », y conclut-il, « son vol ne fut certes pas  
« élevé, mais il se distingua de ses contemporains par sa versification  
« polie et régulière. S'il n'était guère partisan de la commission  
« pour l'orthographe flamande (1), il était admirateur d'autant plus  
« fervent de la langue... Son âme était plus grande que son art ». Ce dernier mot résume la valeur de Thomas van Loo. Il convient de dire que ce fut un patriote ardent, qui mit quelque talent et beaucoup de dévouement à servir la cause flamande. Ses défauts sont ceux de son temps et il ne lui a manqué qu'une saine et forte éducation littéraire pour faire un écrivain de bonne taille.

Voici la liste des ouvrages dont il a été possible de retrouver le titre : Un poème : *Napoléon*, et un autre : *Paus Pius VII* parus avec les pièces des concurrents du poète sous le titre de ; 1. *Verhandeling der nae prys dingende dichtwerken op het voorwerp, enz.* Gand, veuve A.-B. Steven, 1814. — 2. *Voorlezingen gedaen in de zaal der koninglijke maatschappy van vaderlandsche taal- en letterkunde te Brugge*, Bruges, Bogaert-Verhaeghe, 1822 ; in-8°. — 3. *Dichtkundige verrukkingen op Gods grootheyd*. Bruges, 1822 ; in-8°. — 4. *Rouwklacht van Th. van Loo op zijne moeder*. Bruges, 1836 ; in-8°. — 5. Une dissertation manuscrite : *Verhandeling over de spelling* (28 pages, in-4°), citée par J.H. Bormans, dans son rapport sur la question de l'orthographe. — 6. *Vlaemsche*

---

(1) *De spelling welke my klaerst en duydelykst voorkomt is die geäruikt onder de bloeyende regeering van Maria-Theresia en Jozef II (Vlaemsche dichtkunst, voorberigt).*

*dichtkunst in vier zangen, in helden verzen beschreven, en verrykt met geschied- en letterkundige aenteekeningen gevuld door de vlaemsche prosodia.* Bruges, Noos, 1842 ; in-8°. Ce volume d'environ 300 pages renferme également sa pièce couronnée : *De Nyd* (p. 169) et une autre : *Plundering van den 18 october 1830*, (p. 176).

L. GOEMANS.

Piron. *Algemeene levensbeschrijving (bijvoegsel).* — Van der Aa, *Biographisch woordenboek, graphisch woordenboek der noord- en zuid-nederlandse letterkunde.* — J.-F. Willems, *Verhandeling over de Nederlandsche taal- en letterkunde.* — *Belgisch Museum*, t. 1. p. 304. — *Eendragt*, n°21, février 1851.

---

## LOUISE-MARIE-Thérèse-Charlotte-Isabelle d'ORLÉANS

fille aînée de Louis-Philippe, première reine des Belges, née à Palerme le 3 avril 1812, morte à Ostende le 11 octobre 1850.

La reine Louise-Marie était une princesse et une femme accomplie. Sa mère, la reine Marie-Amélie, et sa tante, M<sup>me</sup> Adélaïde, s'étaient disputé depuis son enfance, l'honneur de la former. La culture de son esprit égala celle de son cœur.

Dès sa jeunesse aussi, elle cachait sous sa grâce un tempéramment héroïque. L'année même de son mariage

une insurrection ayant éclaté à Paris, le conseil des ministres avait réclamé dans la rue la présence du roi. La reine et M<sup>me</sup> Adélaïde suppliaient le roi de ne pas affronter seul l'élément populaire. « Soit », dit Louis-Philippe « Louise m'accompagnera ».

Cruelle fut la première épreuve de sa maternité. Le 16 mai 1834, le prince royal Louis-Philippe-Léopold-Victor-Ernest s'éteignit dans son berceau ; mais la Providence lui ménageait une compensation. L'année suivante, Léopold II vint au monde. Puis naquirent à peu d'intervalle le comte de Flandre et la princesse Charlotte. La famille royale connut d'heureux jours. Mais bientôt la reine fut en proie à des angoisses et à des douleurs incessantes en voyant sa famille soumise en France à de lamentables épreuves : la vie de son père constamment menacée ; ses frères toujours en danger dans les guerres d'Afrique ; le duc d'Orléans, héritier du trône, victime d'une chute de voiture ; la princesse Marie enlevée dans la fleur de ses vingt ans ; puis le renversement de la dynastie en 1848, et le roi prenant la route de l'exil et mourant sur la terre étrangère ! Sa correspondance quotidienne avec la reine Marie-Amélie renouvelait tous les jours ses douleurs, dont la plaie ne se referma pas. Elle chercha et trouva dans sa piété si ardente et si profonde une résignation que lui inspirait aussi son admirable mère.

Si résignée que fut la reine, sa santé avait été trop vivement ébranlée pour qu'elle put longtemps supporter des coups si rudes. On la vit languir et s'affaiblir de plus en

plus jusqu'au jour où l'on apprit que sa maladie était incurable. La Belgique entière fut alarmée et pria pour la conservation d'une vie si précieuse. Ce fut en vain : l'arrêt était porté. Quand elle eut rendu le dernier soupir à Ostende, nous pleurâmes cette mort prématurée. Il semblait que chacun eut perdu le membre le plus aimé de sa famille.

FERD. LOISE.

---

MAES (Jean)

peintre, né à Bruges où il mourut en 1677. Les œuvres de Maes, conservées dans les églises et les collections particulières à Bruges, sont nombreuses et ne manquent pas de mérite...

Le Musée de Bruges ne possède aucune œuvre de J. Maes, mais on en rencontre encore à l'église primaire d'Ostende, ainsi que dans plusieurs paroisses rurales de la Flandre Occidentale.

BARON JEAN BETHUNE.

L'église d'Ostende possède, d'après *l'Inventaire des Objets d'art dans la Flandre Occidentale*, par Alexandre Couvez, les tableaux suivants de J. Maes :

1. *Jésus couronné d'épines*. C'est une belle copie du tableau de Van Dyck. Il provient de l'ancienne abbaye des Dunes à Bruges.

2. *Philippe de Néri qui retire de l'eau une personne en danger de se noyer*. Bon tableau.

3. *Joseph averti en songe par un ange de se rendre en Egypte*. Ce tableau est bien peint et d'un bon coloris.

---

### **MALDEGHEM (Jean-Dominique, comte de)**

homme de guerre et d'Etat. Né à Bruxelles le 3 novembre 1662, il y décéda le 14 décembre 1747. Il suivit d'abord la carrière militaire.

La carrière politique du comte de Maldeghem commença à l'époque des troubles qui agitèrent la Belgique durant l'administration du marquis de Prié. Il fit partie, dès le début, de la « jointe provisionnelle d'Etat », dont le marquis devait prendre l'avis dans toutes les affaires importantes.

Le magistrat d'Anvers ayant demandé que l'on défendît l'importation des étoffes et soies des Indes par Ostende, afin de ne pas porter préjudice aux manufactures d'Anvers, les trois conseillers de la noblesse, Ursel, Rubempré et Maldeghem se prononcèrent pour la prohibition, tan-

dis que les trois conseillers de robe longue émirent un avis contraire, la prohibition devant empêcher le commerce qui commençait à se rétablir à Ostende. Prié adopta le dernier avis.

EMILE DE BORCHGRAVE.

---

**MALFESON (Ignace-Balthazar)**

ingénieur, architecte et directeur des travaux des Etats de de Flandre dans le district de Gand. Il naquit à Menin et y fut baptisé le 16 septembre 1710. Il mourut à Gand le 22 mai 1786. Il s'occupait beaucoup de canaux, de construction de ponts et d'écluses, dont il dressa lui-même les plans; quelques uns de ceux-ci figurent à l'inventaire des cartes et plans publié par l'administration des archives du royaume en 1848. Toutes les cartes citées dans cet inventaire sont manuscrites. Une seule est gravée, c'est celle de l'écluse de Slykens près d'Ostende, construite entre les années 1754 et 1756 et que l'on regardait à cette époque comme un des plus beaux travaux hydrauliques du XVIII<sup>e</sup> siècle. Une médaille destinée à en perpétuer le souvenir a été frappée à cette occasion.

CH. PIOT.

---

**MANSVELT (Michel)**

ou Mansfelt né à Ostende le 13 novembre 1655 de Laurent et de Marie Petit. Il acquit le droit de bourgeoisie, conformément aux us et coutumes de l'époque, le 20 octobre 1684, y renonça le 12 septembre 1686 pour y revenir et prêter derechef le serment le 18 septembre 1688. Il avait épousé le 13 juin 1677 Jacqueline Vlaminck, qui mourut en 1717.

Le 11 novembre 1695 le capitaine Mansvelt quitta le port d'Ostende avec le convoyeur *Saint François* dont il avait le commandement ; ce navire avait 24 pièces de canon et 196 hommes d'équipage. Il fait une croisière contre les bâtiments ennemis et capture : 1<sup>o</sup> le senau *la Brune* monté de 6 pièces de canon et 4 pierriers, capitaine Théophile Delachapelle de Dunkerque, amené au port d'Ostende le 2 décembre et vendu le 15 ; 2<sup>o</sup> la flûte française *Prince Charles*, commandée par Pierre Crock, de Gothlande, dans la mer Baltique, chargée d'huile d'olives, de sel, de vin d'Espagne, venant de Lisbonne reprise et amenée au port d'Ostende le 8 décembre et vendu le 29 ; 3<sup>o</sup> aidé à prendre un navire chargé de houille amené au port le 8 décembre par le capitaine Mathieu Vandewalle commandant la *Ste Thérèse* ; 4<sup>o</sup> la galiote à 3 mâts le *Voyageur Tobie*, commandant Palck, de Stettin, chargée de seigle, froment et merrain, repris et amené au port d'Ostende le 20 décembre ; le « Katschip » le *Bourgeois d'Oranger*, com-

mandé par Philippe Spruyt, de Horn dans la Westfrise, venant de l'Orient chargé de chanvre, seigle, graine de lin, graine de chauvre et merrain, repris dans les 24 heures et amené le même jour au port. Entré le 20 décembre 1695 vendu le 3 janvier suivant, produit net: 38,088 florins. 6<sup>e</sup> Aidé le capitaine Vandewalle dans la prise d'une grande flûte, de Horn, chargée de froment, lequel navire se brisa sur les bancs en face d'Ostende, le 20 décembre; 7<sup>e</sup> pris et relevé de la côte une barque française *St. Jacques*, commandé par Nicolas Bernard, chargé de sel. Cette prise a été faite avec l'assistance de Matthieu Vandewalle et d'Antoine Cornelis. Celui-ci a en même temps, relevé de la côte la frégate *l'Industrie*, chargée de fruits et de plomb. Ces deux navires ont été conduits au port le 1 mars 1696 et vendus le 10 mars.

Le 2 mai 1696, le capitaine Mansvelt, commandant le *St. François* amène dans le port une barque française le *Voyageur* de Nantes, commandé par Pierre Leer, chargée de sucre, indigo, casse (cassia fistula, fruit du canéficié), rocou, etc. Ce navire fut pris avec l'assistance des frégates zélandaises *le Romain*, cap. Jacques Devos et *l'Eté*, cap. Gaspar Nebbens. Ces deux frégates ont reçu, suivant un accord intervenu, les 9 seizièmes du produit de la prise et le *St. François* a reçu les 7 seizièmes. La vente, le 17 mai, a produit net flor, 28,682,13,6.

Le 5 mai 1696, il amène au port la frégate dunkerquoise *St. Joseph*, qui fut vendue comme prise. Le 7 août, la flûte *l'Union*, de Christiania, com. K. Pieterssen,

chargée de poutres, planches et bois à brûler, reprise et vendue le 23 août. Les français qui avaient d'abord capturé ce navire, s'étaient enfuis dans la chaloupe qui était armée en guerre : celle-ci fut rencontrée et prise par le capitaine Antoine Cornelis.

Le 8 novembre 1696, le capitaine Mansveld amène dans le port la frégate dunkerquoise le *Bienvenu*, armée de 8 pièces et de 4 pierriers, cap. Nicolas Baeteman, chargée d'une partie barres de fer, servant de lest, confisquée et vendue le 10 décembre ; 16 français ont été faits prisonniers.

Le 5 août 1697, Mansveld quitte le port ayant sous ses ordres le senau le *Prince Electoral*, de 6 pièces de canons et 53 hommes d'équipage. C'était le premier voyage de ce navire. Il retourna au port le 29 septembre suivant. Dans l'intervalle, il a fait, de concert avec Nicolas Ver-cruysse, un convoi en Angleterre et divers convois pour la Zélande et de là à Ostende et à Nieuport.

Les notions manquent jusqu'au 10 décembre 1704. A cette date se termina un voyage de Mansveld avec la *Reine d'Espagne* ; c'était le 18<sup>me</sup> voyage de ce navire, le 4<sup>e</sup> depuis la guerre de succession. Dans ce voyage, Mansveld a capturé avec l'assistance de Jacques Gerrebrantz, dix navires, savoir ; 1<sup>o</sup> un corsaire français, de 16 pièces de canon, commandé par Pedro Too, repris d'une frégate zélandaise qui s'en était emparé par Mansveld au port Louis et conduit par lui au port d'Ostende le 5 août 1704 ; 2<sup>o</sup> la pinasse anglaise *Providence*, capitaine Joseph Blegh-

don, de Londres, chargée de tabac ; 2<sup>o</sup> la brigantine *The Tryal*, capitaine George Gigoot, venant de la Caroline du Sud, en destination de Londres, chargée de riz, bois de campêche etc.; 4<sup>o</sup> un navire anglais venant de la Virginie chargé de sucre et tabac en destination de Londres ; 5<sup>o</sup> la pinasse *St George*, de 24 canons, capitaine André-Martin Swaan, chargée de grain et pacotilles, venant d'Amsterdam et allant à Lisbonne ; 6<sup>o</sup> la pinasse *Lucia Galley*, chargée de beurre et viande, venant des ports de l'Irlande pour Lisbonne ; 7<sup>o</sup> la *Concorde* de Hambourg, capitaine Thomas Autenburgh, chargée de froment et douves, destinée pour Lisbonne ; 8<sup>o</sup> *La Conquérante*, de Londres, capitaine Jean Brent, avec un chargement de froment et orge pour Lisbonne; 9<sup>o</sup> une brigantine venant de l'Angleterre, chargés de grains et douves venant de la Hollande et destinée pour le Portugal, conduite en Galicie et y vendue.

En 1706, Michel Mansvelt commanda la frégate *le Neptune* et capture une frégate, corsaire armé de 14 pièces de canon avec 8 hommes d'équipage, ayant 60 saumons de plomb par lest, commandée par Pierre Gleysen, de la Zélande, amenée au port le 30 avril 1706 et vendue le 11 mai suivant. Produit brut de la vente, fl. 6892.18.91 net fl. 6.050.8.11.

---

## MARGUERITE DE CONSTANTINOPLE

Comtesse de Flandre et de Hainaut, seconde fille de Baudouin, comte de Flandre et de Hainaut, et de Marie de Champagne. Elle naquit, paraît-il, vers 1202 et mourut le 10 février 1279-1280.

Le règne de Marguérite est remarquable dans l'histoire de la Flandre, par le développement inouï que prirent, à cette époque, les travaux destinés à faciliter la navigation intérieure. Des foires, des marchés, des processions solennelles furent instituées et les mesures locales furent accompagnées d'un règlement général relatif aux foires, qui date du 29 janvier 1267.

ALPHONSE WAUTERS.

Ce fut en cette même année 1267, qu'une charte de la comtesse Marguérite éleva Ostende au rang de ville. Ce document est reproduit en entier dans le *Nauwkeurige beschrijving van Oostende* de Bowens(1) et dans l'*Histoire d'Ostende* de Pasquini (2) et porte la date de « la vigile de Saint Pierré et St Paul » (29 juin 1267).

Une autre charte de la comtesse Marguérite, de 1270, contient rachat de certains droits qu'avait sur Ostende le chevalier Wauterman, de Gand.

Ostende était à cette époque un village sans murs, sans remparts et sans fortifications.

Des lettres patentes instituèrent une magistrature et un tribunal avec un ruward,

---

(1) *Nauwkeurige beschrijving der Stad Oostende*, tome I, p. 8.

(2) *Histoire d'Ostende*, page 46.

## MARLBOROUGH

John Churchill, comte, puis prince et duc de Marlborough naquit à Ashe, dans le comté de Devon le 24 juin 1650. A l'âge de 16 ans, il devint page d'honneur du duc d'York qui lui donna un grade dans un de ses deux régiments de garde à pied. Le « bel anglais » comme l'appelait Turenne, devint successivement capitaine des grenadiers en 1672, puis colonel en 1674, puis membre du conseil privé de LL. MM. le roi et la reine d'Angleterre le 14 février 1689, enfin général.

Après les succès que le duc de Marlborough avait remportés en Hollande, dans la guerre de succession au trône d'Espagne, il chargea le général Overkerque de faire le siège d'Ostende. Le désir du gouvernement anglais était de posséder un port sur la côte continentale.

Six bataillons français, deux bataillons espagnols, deux bataillons wallons et quatre escadrons de dragons non montés, sous les ordres du comte de Lamothe, formaient la garnison.

Le 7 juin 1706, le bourgmestre d'Ostende, Arnold Min-ten, donne communication au collège échevinal d'une correspondance que nous allons reproduire: Celle-ci a été remise par le gouverneur de la ville qui informe avoir reçu d'un trompette arrivé par expres la lettre suivante :

Monsieur,

Le bon Dieu ayant bénii les armes des hauts alliez en faveur de sa Majesté le Roy Charles Troisième, de manière que les trois états de Braband, le Conseil souverain, les villes de Bruxelles, Malines, Louvain et autres places comme aussi Gandt, Bruges et presque toute la Flandre, ont secoué le joug de la France et reconnu avec plaisir leur légitime souverain, nous avons tout lieu d'espérer qu'estants sensible à votre devoir et à vos propres intérêts, vous serez prest à suivre un si louable exemple. C'est pour cette fin que nous vous envoyons le général-major Ross pour vous assurer de la protection de la Reine, ma maîtresse et de Messieurs les États et que la Majesté Catholique vous maintiendra aussi bien que les magistrats et habitants de la ville dans l'entièrre jouissance de tous vos droits et privilèges, tant ecclésiastiques que séculiers, comme le dit général-major vous expliquera plus amplement de bouche. Ainsi je ne doute nullement que par la réponse qu'il me fera tenir de votre part, vous ne me mettiez en état de vous témoigner l'estime très particulière avec laquelle je suis votre très humble et obéissant serviteur.

Était signé : Le Pr. et duc de Marlborough.

Du camp de Meirelbeek près de Gand, le 3 juin 1706.

La réponse du gouverneur est conçue comme suit :

Monsieur,

Je reçois la lettre que V. A. m'envoye par un trompette, avec la vénération possible, laquelle je suis obligé de renvoyer à S. A. E. de Bavière, par expre ; en attendant Sa résolution, je dois tenir la place jusqu'à la dernière extrémité,

V. A. ne trouvera point mauvais que je m'acquitte de mon serment. Je suis avec vénération et respect, Monsieur, de V. A. le très humble et très obéissant serviteur.

Signé : LE MARQUIS DE COVARRUBIAS,

Ostende, le 6 juin 1706.

Le 1<sup>er</sup> juillet suivant, Marlborough vint assiéger Ostende. Du 3 au 6, les batteries de terre et les mortiers des vaisseaux jetèrent dans la ville treize mille trois cent quatre vingt seize bombes, qui la ruinèrent complètement. Il ne resta qu'un couvent et une église dans lesquels les soldats pussent se mettre à couvert ; les fortifications étaient ouvertes de toutes parts. La ville était, d'après un témoin oculaire (1) « réduite en un monceau de cendres et de ruines, bien plus horrible à contempler que les ruines de « Troie décrites par Homère. »

Les habitants voulaient se révolter et le gouverneur annonçait l'intention de faire une capitulation particulière. Le comte de Lamothe, qui commandait la garnison, voyant ses soldats sans armes, sans munitions et en danger d'être massacrés par la population, renonça à se défendre plus longtemps ; il demanda à capituler. Il obtint les honneurs de la guerre, mais à condition que ses troupes prendraient l'engagement de ne pas servir de six mois contre les alliés. (2)

---

(1) Le rév. curé-doyen Willemans, annotations aux registres paroissiaux.

(2) Le duc de Marlborough en Belgique, par Madame Elise Lagrange.

Six années plus tard, la ville d'Ostende fit une réception solennelle au duc de Marlborough, ainsi raconté par l'historien Bowens.

« Le 1<sup>er</sup> décembre 1712 arrive à Ostende par le paquebot de Douvres, sous une triple salve du canon des remparts, le duc de Marlborough. Il est reçu par le général Cadogan et le gouverneur commandant de brigade Caris. Il dîna chez le capitaine Brown, soupa chez le gouverneur, et logea chez le bourgmestre Bauwens. Il partit le lendemain pour Anvers (1). »

L'ouvrage intitulé : *Erreurs et Mensonges historiques*, par M. Ch. Barthélemy, renferme une notice sur Monsieur D' Marlborough. (2)

Nous y lisons :

« A son retour en Angleterre, Marlborough eut beaucoup à souffrir des calomnies et des attaques de ses envieux.....

« Il demanda donc la permission de passer la mer et, l'ayant obtenue, partit pour Douvres où il s'embarqua comme un simple passager, dans un paquebot. Ce triste départ excita la verve d'un poète anonyme, qui adressa au duc de Marlborough les vers suivants sur son exil volontaire :

---

(1) Bowens, Tome II p. 22

(2) Septième série. p. 212.

Partez, prince, fuyez ces perfides climats ;  
L'exil même est heureux quand on fait des ingrats.  
D'un parti sans honneur honorable victime,  
Avoir rompu nos fers n'est-ce pas votre crime ?  
Ce crime fut toujours la vertu des héros  
Et contre eux de l'envie attira les complots,  
Vous donc qui, des héros marchant sur les vestiges,  
Avez de leur valeur imité les prodiges,  
Vous que Bellone en feu, par mille coups d'éclat,  
A vu vaincre le Celte et sauver notre État ;  
Vous qui, des Scipions rappelant la mémoire,  
A celle des Romains égalez notre histoire,  
Partez sans murmurer et souffrez sans chagrin  
Qu'un semblable mérite ait un même destin.  
Si l'on doit maltraiiter le partait héroïsme,  
Si la haute vertu mérite l'ostracisme,  
Prince, vous ne pouvez vous sauver de nos coups,  
Et le seul qu'on pouvait attaquer, c'était vous.

« A son débarquement à Ostende, Marlborough fut reçu avec de grands honneurs par toute la ville. Sur sa route, jusqu'à Aix-la-Chapelle, il fut constamment reçu aux acclamations de la foule.

» La paix ayant été conclue avec la France, Marlborough se retira à Anvers d'où il fut rappelé, en 1714, à l'avènement du roi Georges à la couronne et rétabli dans toutes ses charges qu'il conserva jusqu'à sa mort, arrivée le 27 juin 1722, dans sa terre de Windsor Lodge, à la suite d'une attaque d'apoplexie.

Aujourd’hui cet illustre capitaine, malgré ses hauts faits et ses brillants et nombreux succès, serait oublié sans la chanson grotesque qui lui a donné la popularité au prix du ridicule. *Sic transit gloria mundi !*

---

### MAXIMILIEN,

Archiduc d’Autriche, souverain des Pays-Bas par son mariage avec Marie de Bourgogne (1477-1482) puis régent pendant la minorité de son fils Philippe-le-Beau (1482-1494) et de son petit-fils Charles-Quint (1506-1515). Né à Vienne en 1459, il succéda sur le trône impérial à son père Fréderic III, en 1493, et mourut dans cette même ville de Vienne, en 1519. Il avait dix-huit ans quand il épousa, le 19 août 1477, Marie de Bourgogne, fille et unique héritière du duc Charles le Téméraire.

Marie morte, son mari perdait toute autorité aux Pays-Bas ; ainsi le stipulait l’acte matrimonial du 18 août 1477. Tout l’héritage revenait au jeune duc Philippe ; mais il était mineur, il n’avait que quatre ans...

Les Etats de Flandre (mécontents de Maximilien et en guerre avec l’Allemagne) avaient réclamé auprès de Charles VIII l’appui d’une armée française ; le roi annonça l’envoi d’un corps de troupes considérable. En attendant ces renforts, des flamands de Bruges, de Gand et du

Franc, au nombre de quatre mille, aidés de trois ou quatre cents français, se mirent en campagne et s'établirent à une demie lieue de Dixmude. Ils y furent surpris et taillés en pièces par les troupes allemandes de cette ville, lesquelles avaient mandé à la hâte le renfort de toute la garnison anglaise de Calais. Les vainqueurs allèrent loger à Nieuport et s'emparèrent ensuite d'Ostende.

Le sire de Crèvecœur, à la tête de l'armée française, était arrivé à Poperinghe quand il apprit le désastre de ses alliés ; sans plus tarder il courut reprendre Ostende et revint faire le siège de Nieuport. Mais ni son artillerie qui battit la place sans relâche, ni l'assaut qu'il fit trois fois donner, ne purent le rendre maître de la ville qui était sans cesse secourue par la mer....

Voir Pasquini *Histoire d'Ostende*, p. 55. Ed. Vlietinck, *Het Oude Oostende*, p. 77.

---

### MERCX (Pierre-Paul)

architecte et ingénieur bruxellois, mort en 1685.

Le nom de ce personnage se rencontre parfois dans les écrits du XVII<sup>e</sup> siècle, mais sans avoir acquis de notoriété. On ne sait, par exemple, ni l'époque, ni le lieu de sa naissance. Vers 1640, on le signale comme un élève de l'architecte Francquart ; il s'occupe déjà alors des travaux projetés ou entrepris à Bruxelles et dans d'autres

localités des Pays-Bas espagnols. Il prit part à ceux qui avaient pour but d'améliorer le port d'Ostende, mais ces travaux, qui ne s'accordaient pas avec ceux préconisés par Van Langren, (comme nous l'avons dit dans la biographie de celui-ci) n'atteignirent pas le but que l'on s'était proposé, car le port d'Ostende se trouva bientôt ensablé.

Il mourut à Bruxelles, dans la paroisse de Sainte-Catherine, le 15 mars 1685 et reçut la sépulture dans le couvent des Carmes.

ALPHONSE WAUTERS.

---

### MÉRODE (Eugène-Jean-Philippe, comte de)

Feld-maréchal des armées impériales, né à Bruxelles le 22 juin 1674, mort le 12 septembre 1732, dans son château de Mérode. Après une campagne dans le Milanais, il revint aux Pays-Bas avec le brevet de maître de camp et le commandement d'un régiment d'infanterie espagnole qui tenait alors garnison à Ostende.

EUG. DUCHESNE.

Nous lisons dans les annotations faites par M. le curé Willemans sur les registres paroissiaux de l'état civil, à l'année 1708 : Le 31 juillet ont été célébrées avec la pompe la plus solennelle, au son de la grosse cloche, et

avec les armoiries ou insignes de noblesse, les funérailles de Messire Jean-Adolphe Cuvar de Mérode, porte-éten-dans la légion du commandant Caris. Ce fut en défendant avec une bravoure martiale la forteresse de Plasschen-daele contre les assauts des français que tout couvert de blessures, il rendit glorieusement et généreusement le dernier soupir,

---

### MEULEN (Jean van der)

avocat brabançon, né à Bruxelles, probablement le 8 avril 1642, mort dans la même ville (?) après 1717. Issu d'une famille de fonctionnaires après avoir étudié le droit à l'université de Louvain et obtenu sa licence, il se mit à étudier d'une façon toute particulière les questions d'ordre économique; il rechercha les moyens de relever l'industrie et de développer les relations commerciales du pays.

Dans le but d'améliorer la situation matérielle du pays, Van der Meulen préconisait le creusement d'un canal maritime à partir d'Ostende, à travers la Flandre et le Brabant, pouvant ainsi amener les marchandises jusqu'au centre du pays, et surtout la création d'une compagnie commerciale entre marchands des différents États de la monarchie espagnole.

En 1699, Van der Meulen fut accusé d'être l'instigateur des corps de métiers dans leurs prétentions contre le gouvernement, et de tous excès auxquels les gens de métier se livrèrent à Bruxelles; il fut arrê-

té et mis en prison. Il avoua qu'il avait eu des relations avec don André d'Alverado, dit Hoffmans, qui jouissait d'une grande influence sur les métiers, et avec Pierre Cardon, l'auteur du projet de canal maritime. Il avoua de même qu'il avait rédigé l'épître dédicatoire *Luyster van Brabant*, mais il prétendit n'avoir jamais agi que dans l'intérêt général et n'avoir donné aux gens de métier que les meilleurs conseils.

HERMAN VAN DER LINDEN.

---

MOL (François-Marie de)

compositeur de musique, né à Bruxelles, le 3 mars 1844, mort à Ostende, le 3 novembre 1883. Il fit ses études musicales au conservatoire de sa ville natale, où il suivit les cours de solfège, d'harmonie, de contrepoint et de fugue en même temps que celui d'orgue. En 1868, il remporta le premier prix d'orgue et de composition. Il fut d'abord organiste de l'église du Béguinage, ou de Saint-Jean-Baptiste, à Bruxelles; puis, sur la recommandation de Fétis, il fut appelé à Marseille pour y tenir l'orgue de l'église Saint-Charles. Il passa plusieurs années dans cette ville, et se livra en même temps à l'enseignement. De 1872 à 1875, il dirigea les auditions de la Société des concerts populaires de Marseille, où il fit entendre avec succès plusieurs de ses compositions notamment une ouverture : *Ambiorix*, et une bluette pour orchestre *Trastullo*. Le 9 janvier 1875, il fut attaché au conservatoire comme professeur d'harmonie. En 1876, François de Mol rentra en Belgique

et devint chef d'orchestre du théâtre national flamand, à Bruxelles. Deux ans après, il fut nommé directeur de l'Académie de musique d'Ostende. Parmi ses œuvres, il faut citer un gracieux opéra-comique en un acte : *le Chanteur de Médine*, représenté avec succès à Bruxelles en 1881 et à Marseille en 1884; la partition pour chant et piano a été publiée, par les soins de sa veuve, chez Schott. La maison J. Katto a édité de lui une *Berceuse* pour instruments à cordes, et une jolie *Gavotte* pour orchestre, qui est restée au répertoire de nos concerts. François de Mol avait encore composé des motets, des morceaux d'orgue, quelques morceaux de piano, une *Romance sans paroles*, pour violoncelle et piano, un *Adagio* pour violon, violoncelle et piano, ainsi que des fragments de quatuor à cordes, restés manuscrits.

PAUL BERGMANS.

Fr.-J. Félix, *Biographie universelle des musiciens*, supplément par A. Pougin, t. I (Paris, 1878), p. 257-258. — Ed. Grégoir, *Les Artistes musiciens belges au XVIII<sup>e</sup> et au XIX<sup>e</sup> siècle* (Bruxelles, 1885), p. 125-126, et suppl., p. 72.

A la mort de De Mol, les journaux rappelèrent ses immenses succès au Kursaal d'Ostende, où il a dirigé l'orchestre pendant quatre ans et les ovations enthousiastes que lui valurent l'exécution de plusieurs morceaux de sa composition.

### MOUQUÉ (Antoine)

aussi appelé MOUCQUÉ ou MOCQUÉ, organiste et compositeur de musique, né à Ostende, le 1<sup>er</sup> août 1659, mort subitement dans cette ville, le 23 août 1723. Dès son enfance, il fut attaché comme enfant de chœur au jubé de l'église paroissiale d'Ostende, dont il devint chantre en 1677 ; il étudia en même temps les humanités à l'école des pères de l'Oratoire. Mouqué résigna son emploi et quitta la ville le 9 août 1680 pour se rendre à Louvain, où il entra au noviciat de la congrégation de l'Oratoire. Ayant quitté cette maison quelque temps après, il reçut les ordres mineurs à Bruges, en 1691, et devint prêtre le 20 septembre 1692. Dans l'entre-temps, il avait été, en 1688, organiste de la collégiale de Saint-Donatien, à Bruges. Dès 1689, son nom reparaît parmi les musiciens gagés de l'église d'Ostende, et, le 27 avril 1691, il est nommé maître de chapelle aux gages annuels de 660 livres, y compris 120 livres pour l'enseignement des enfants de chœur. En octobre 1692, il reçut, à l'occasion de la célébration de sa première messe, une gratification de 72 livres. Sauf pendant une absence de trois ans, de 1706 à 1709, Mouqué ne quitta plus sa ville natale. En 1711, il fut chargé d'expertiser le nouveau carillon que le magistrat d'Ostende avait fait fondre par Guillaume Witlockx, d'Anvers, pour remplacer celui que le bombardement de 1706 avait détruit ; en 1722, il fut désigné pour une exercice analogue par la ville de Bruges.

Outre le soin qu'il apportait à la direction de sa chapelle, nous savons que Mouqué s'occupait, avec le plus grand zèle, à faire progresser les enfants dont l'éducation musicale lui était confié. Il se livrait encore à la composition musicale et les comptes de la ville d'Ostende contiennent plusieurs mentions de gratifications reçues à

ce titre par notre maître, que paraît avoir vécu dans une gène continue; nous trouvons cités en 1690 un livre de musique; en 1697, une œuvre religieuse pour laquelle il obtint les subsides nécessaires à la publication; en 1704, un petit recueil de noëls; en 1710, une messe solennelle et un motet; en 1712, une messe solennelle; en 1713, une messe; en 1715, une composition religieuse; en 1718, quelques livres de musique; en 1719, quelques œuvres religieuses. Un catalogue de la bibliothèque du jubé ostendais énumère, outre les trois messes, un *Magnificat*, un *Opus Soloon* et un *Salve Regina*, des noëls, la Passion, les Lamentations, à quatre voix, etc. Les œuvres religieuses de Mouqué devaient avoir une certaine valeur, car elles se répandirent hors de sa ville natale et furent exécutées à Audenarde, à Gand, etc. Leur auteur jouissait d'une renommée attestée par Sweertius, qui le qualifie, dans son *Chronicon congregctionis Oratorii, de celeberrimus musicus et in omni genere instrumentorum versatissimus*. Antoine Mouqué a fourni des pièces pour un recueil publié à Bruges, par l'imprimeur François van Heurck, qui obtint à cet effet un octroi de neuf ans le 8 juin 1695; mais je n'ai pu trouver un exemplaire de cette publication, principalement consacrée à la musique instrumentale, et où notre maître de chapelle devait figurer en compagnie de Weissemburg, A. Scherer, Corelli, Vitali, etc., si toutefois elle a vu le jour. Enfin, un catalogue d'Etienne Roger, à Amsterdam, en 1706, mentionne un recueil de motets d'une à cinq voix, avec instruments, par Antoine Mouque.

PAUL BERGMANS.

Edmond Vander Straeten, *la Musique aux Pays-Bas avant le XIX<sup>e</sup> siècle*, t. V. (Bruxelles 1880), p. 219-235. — Ch. Van Iseghem, *Antoine Mouqué* (Ostende, 1894).



~

903  
SUITE

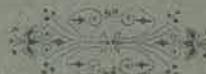
---

# BIOGRAPHIE OSTENDAISE

---

PAR

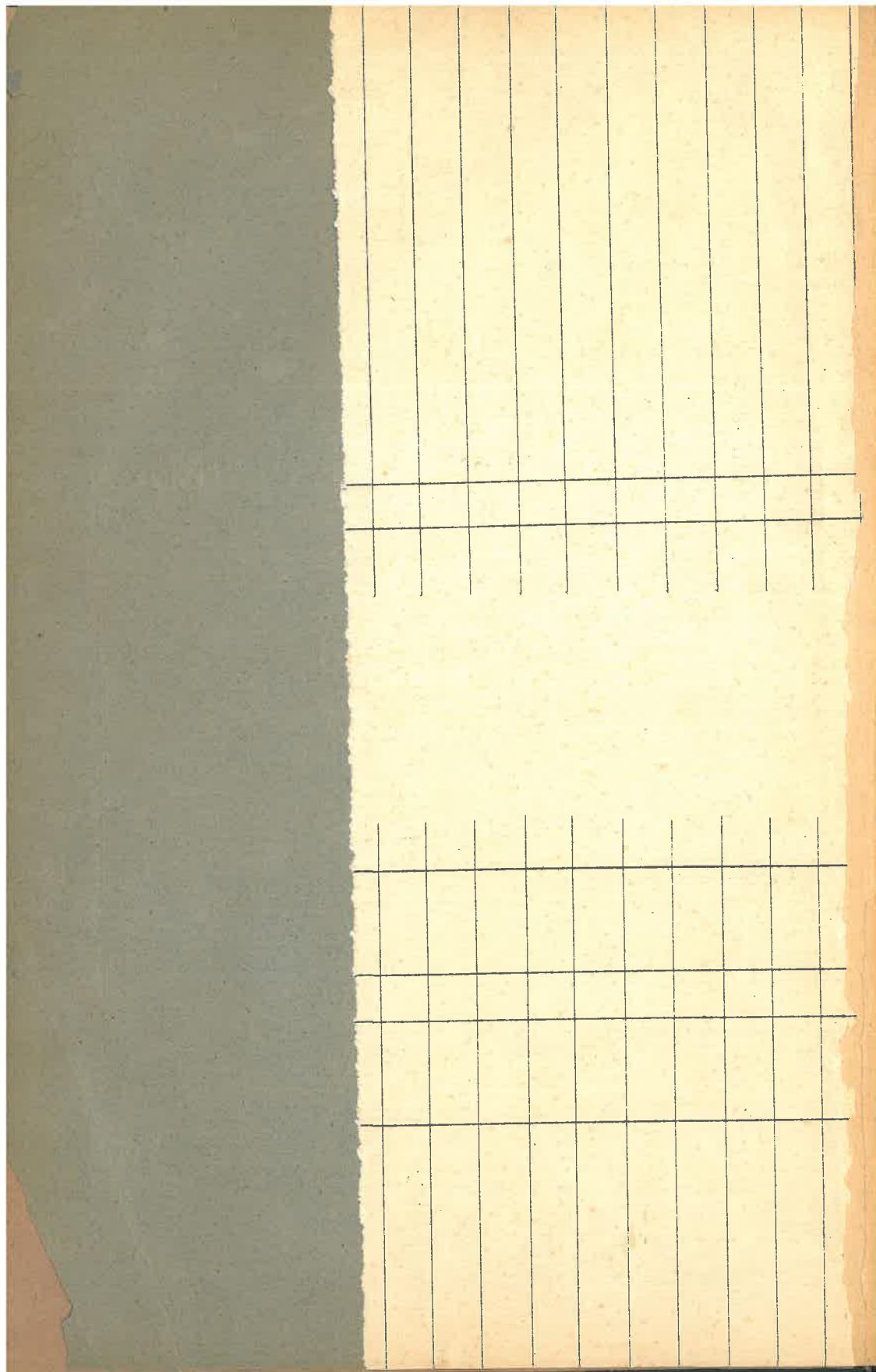
Robert de Beaucourt de Noortvelde.



— OSTENDE —

— Typ.-Lith. A. SWERTVAGHER, —

Rue de la Chapelle, 18.



### MUSCAR, (Arnould)

né à Bayonne, le 1<sup>er</sup> Août 1757, décédé à Lille le 10 septembre 1837, ancien commandant de place à Ostende.

Muscar n'avait que dix-sept ans lorsqu'il s'engagea le 13 juin 1774 au régiment de Vivarais. L'avancement n'était pas rapide alors. Le nouveau roi n'aimait pas la guerre et les occasions de se signaler manquaient absolument. Muscar mit sept ans à passer caporal, et, quand éclata la révolution qui le fit sergent-major en 1791, il n'était encore que fourrier.

Une espèce de vertige avait gagné comme une contagion les meilleurs esprits et éclata presque au même moment dans les vieux corps en transports furieux. Muscar avait tout ce qu'il fallait pour tenir le rôle avec succès : cinq pieds six pouces, une voix de stentor, de la faconde naturelle, l'emphase du temps, quelque esprit et beaucoup de rondeur. Il était devenu, comme on dit, une des fortes têtes du régiment; les mécontents se groupaient autour de lui et lorsque des paroles, au mois de janvier 1790, ils en vinrent aux actes, à l'insubordination, c'est lui naturellement qu'ils mirent en avant et qui fut leur ambassadeur.

Emprisonné par ordre supérieur, Muscar fut conduit, pour être jugé par un conseil de guerre, à la citadelle de Verdun, puis à Montmédy. Un débat à son sujet eut lieu à la Chambre des députés et le pouvoir législatif prit



parti pour lui et demanda la remise de Muscar aux juges qui devaient connaître de son délit, *s'il était coupable !* Le 5 juin 1792, la chambre adopta à l'unanimité un projet de décret disant : « L'assemblée nationale décrète que le sieur Muscar, sous-officier au 71<sup>e</sup> d'infanterie, sera mis en liberté, conservera le grade qu'il avait dans son régiment, et recevra sa paie entière depuis le jour de son arrestation. Muscar pouvait être fier et s'estimer heureux ; s'il avait subi une trop longue détention, il sortait de prison avec les honneurs de la guerre.

Le 26 avril 1792, Muscar recevait l'épaulette de sous-lieutenant ; en juin, on lui donnait celle de lieutenant ; enfin, le 20 septembre suivant, il était fait capitaine-adjudant aux adjudants-généraux, soit, en six mois, trois grades, alors qu'il avait mis quinze ans à conquérir son premier galon de sous-officier.

Le 20 avril 1793, une lettre datée de Sarrebruck et signée du général en chef, apportait à Muscar, accompagnée des considérants les plus flatteurs, sa nomination à la place d'adjudant à l'état major de l'armée, qu'il échangea presque aussitôt pour celle de commandant élu du 8<sup>e</sup> bataillon du Bas-Rhin.

Muscar, qui était d'une rare intégrité, avait dressé procès-verbal contre un général qui faisait de l'agiotage. Mais il ne devait pas tarder à connaître à ses dépens comme quoi, pour avancer, en république, il ne faut pas commencer à se mettre à dos les loups-cerviers. Justement la place d'Ostende vint à vaquer ; on l'y appela dans son

grade. C'était une retraite déguisée, presque les invalides, pour ce vaillant homme, encore dans toute la force de l'âge et du sang.

A quelque chose, heureusement, disgrâce est quelquefois bonne : une surprise attendait Muscar dans son nouveau poste. S'il n'eut pas, comme beaucoup de ses camarades, qui avaient suivi Hoche sur le Rhin, la joie de porter à la coalition les derniers coups, il lui était réservé, la paix faite avec le continent, d'infliger à l'amour-propre britannique un des plus cuisants échecs qu'il eut encore éprouvés.

Ni Toulon, ni Quiberon n'avaient pu guérir les Anglais de leur goût pour les débarquements, et l'Amirauté poursuivait toujours avec la même opiniâtrété ses projets contre nos ports. Le 30 floréal an VI (19 mai 1798) une vingtaine de vaisseaux (1), montés par 2 à 3.000 hommes de troupes, se montraient tout à coup devant Ostende. L'amiral Popham, qui les commandait, avait pour instruction de faire sauter les écluses du canal de Bruges, « afin de détruire la navigation intérieure entre la Hollande et la Flandre, » puis de s'emparer, s'il le pouvait, de la ville, après l'avoir bombardée. L'entreprise, encore que téméraire, eut d'abord un plein succès : la flotte, qui avait mouillé vers une heure du matin, ne

---

(1) Vingt et un d'après le rapport officiel de l'amiral Popham, trente à quarante d'après les documents français. Il est probable que dans ce dernier chiffre figurent les *Cutters* qui accompagnaient la flotte anglaise et lui servaient d'éclaireurs.

fut aperçue de la place qu'à quatre heures moins le quart, après avoir eu le temps de jeter à terre presque tout le corps de débarquements « avec son artillerie, ses mineurs et ses pétards, « A six heures, le général Coote se mettait en mouvement sans être inquiété, et vers dix heures et demie, une forte explosion apprenait à l'amiral le succès du premier acte de ses opérations.

Cependant un duel très vif s'était engagé entre les vaisseaux les plus rapprochés de la place et celle-ci. Trois frégates et deux bombardes tiraient à boulets rouges sur le port et la ville. Muscar n'avait que 300 hommes de garnison pour faire face à l'ennemi, à l'incendie et aux habitants, les uns déjà ébranlés, les autres qui n'étaient même pas sûrs. N'importe ! il connaît son devoir et lorsque le général Coote, très au courant de sa situation, le somme de se rendre, c'est dans les termes les plus énergiques qu'il lui répond. Le feu redouble alors ; et déjà, sur plusieurs points, la ville brûlait quand un auxiliaire inattendu, le vent, devenu tout à coup très violent, se met de la partie. Aussitôt l'amiral est obligé de gagner le large avec tous ses vaisseaux avant d'avoir pu embarquer son monde, et voilà nos Anglais pris comme à Quiberon entre les forts et la mer démontée, sans une embarcation à portée. Sur ces entrefaites, la nuit était venue ; mais avec elle aussi quelques renforts avaient eu le temps d'arriver. Le commandant de Bruges, prévenu dès le matin, s'avancait avec 500 hommes, les garnisons de Nieuport et de Gand étaient en route.

De tous côtés, enfin, le cercle se retrécissait autour des assiégeants devenus à leur tour assiégés. Mais il ne convenait pas à Muscar de laisser à d'autres l'honneur de les réduire; dès la pointe du jour, il s'élance par la ville avec ses 300 hommes et, donnant la main à son collègue de Bruges, se jette à la bayonnette sur les retranchements improvisés par les Anglais dans les dunes et les enlève après un court combat. L'ennemi n'avait perdu qu'une soixantaine d'hommes dans ce choc et ses forces étaient encore très supérieures; mais telle avait été la vivacité de l'attaque qu'il crût avoir affaire à 3 ou 4000 hommes (1) et que le général Coote ordonne d'aboyer le drapeau blanc. 1,424 hommes, dont un général et plusieurs officiers supérieurs, avec huit pièces de canon et deux obusiers, mettant bas les armes devant quelques centaines de français, commandés par un simple chef de bataillon, c'était là de quoi toucher le patriotisme français au point le plus sensible, dans la plus légitime et la plus profonde de ses haines. La victoire d'Ostende eut, en effet, un grand retentissement et tour à tour, Merlin au nom du directoire, Marie Joseph Chénier, au nom du Conseil des Cinq-Cents, retrouvèrent, pour la célébrer, les accents un peu démodés des fameuses *Carmagnoles* de Barère. On compara Muscar à Léonidas, ses 300 fusiliers aux Spartiates, les dunes aux Thermopyles et les Anglais (ces satellites d'un gouvernement odieux) aux lâches soldats de Xerxés. Marie-Joseph alla même jusqu'à donner la préférence à

---

(1) C'est le chiffre que donne le rapport officiel anglais.

Muscar sur le héros lacédémonien. Un autre orateur, après cet ingénieux parrallèle, fit remarquer combien les victoires de la liberté l'emportaient sur celles de la tyrannie. Enfin, le conseil déclara, comme aux grands jours de la Convention, que les vainqueurs d'Ostende avaient bien mérité de la patrie.

Muscar n'avait jamais été à pareille fête : de tous côtés, les lettres de félicitations pleuvaient sur lui et c'était à qui, du directoire, des ministres, des représentants en mission et de ses camarades ou compatriotes l'exalterait d'avantage. « Gloire à toi, gloire à tes intrépides compagnons ! » lui écrivait le représentant Dornier (de la Haute-Saône). « Vous avez buriné pour l'histoire une de ces actions dont on ne retrouve d'exemple que dans l'ancienne Grèce, ou la France moderne.

ALBERT DURUY.



Nous croyons devoir ajouter encore quelques mots à ce que nous avons déjà dit du vaillant commandant de place Muscar.

Après la victoire de 1798, la ville d'Ostende subit plusieurs fois les désagréments et les entraves de l'état de siège. Muscar fit si bien que le conseil municipal vota des remerciements publics à ce chef « *qui par sa conduite pleine de sagesse, de justice et de prudence, a diminué autant qu'il a dépendu de lui de désagrément de l'absence du régime constitutionnel.* »

Le colonel Muscar avait épousé une demoiselle Van Iseghem, la cousine germaine du père du regretté bourgmestre et représentant d'Ostende, de 1848 à 1882. Il en eut deux enfants : une fille, Madame Roussel, qui épousa en secondes noces M. le docteur de Mersseman, femme aimable et distinguée qui passa toute son existence à Bruges, où elle est décédée il y a à peine quelques années.

Le fils du colonel s'engagea dans l'armée belge en 1830 et prit part à nos luttes pour l'indépendance ; en 1845, parvenu au grade de major, et quittant ses camarades et amis Greindl, Dens et Goethals, qui devinrent tous officiers généraux, il demanda prématurément sa retraite. Le major Muscar mourut à Anvers en 1884 ; il fut, dans notre métropole commerciale un zélé protecteur des arts ; il se plaisait surtout à encourager généreusement les débutants. Sa galerie, qui passait pour une des plus importantes de la ville, contenait à côté de nombreux Madou, Clays, De Braekeleer, des œuvres importantes du peintre Dejans.

Le major retraité Adolphe-Eugène Muscar est décédé à Anvers le 14 janvier 1884 ; il était né à Ostende le 30 janvier 1804.

*Précursor d'Anvers* du 16 janvier 1884. *Revue des Deux Mondes* du 15 novembre 1885, page 399 et suivants. *Journal de Bruges*, du 25 novembre 1885. *Histoire d'Ostende*, par Pasquini, page 316. *Revue encyclopédique*, 1892, page 561. *Echo d'Ostende*, du 3 décembre 1883.

---

**MUSIN, (François-Etienne)**

né à Ostende le 5 octobre 1820, décédé à St. Josse-ten-Noode le 24 octobre 1888, peintre de marine, chevalier des ordres Léopold, de Charles III d'Espagne, du Libérateur de Vénézuela ; médailles à Lyon, Le Havre, Montpellier, Avignon, Vienne, Philadelphie, Londres, etc.

Son père François-Constant Musin, et sa mère Marie-Antoinette Dickschen, apercevant l'intelligence de l'enfant avaient à cœur de lui voir acquérir une solide instruction. Mais l'exubérance du jeune élève s'accommodait mal de la discipline scolaire. Il aimait l'espace, les grands horizons, les bassins avec ses navires. Les longues flâneries à travers les dunes, où l'attirait cette mer qu'il devait reproduire plus tard sous ses aspects les plus divers, passionnaient sa jeune inspiration. Un incident fut l'indice de sa vocation. Un jour ses parents, fatigués des plaintes des professeurs, l'avaient enfermé au grenier en compagnie de ses livres, et ce pour le punir d'aimer trop de faire l'école buissonnière. Le petit François prit son parti et sembla aimer tout autant cette prison que l'autre. Quand son père monta pour lever les arrêts, il resta frappé d'étonnement en voyant le mur transformé en un immense dessin représentant les bassins d'Ostende que le futur peintre avait crayonnés au moyen de quelques morceaux de charbon de bois.

Ce fut une intuition et quelques jours plus tard François Musin était à l'école de dessin sous la direction de Michel Van Cuyck. Quatre ans plus tard, vers 1836, il alla habiter Bruxelles et suivit les cours de l'Académie des Beaux-Arts, puis il passa à l'atelier de Navez pour devenir ensuite l'élève de François Bossuet. En 1845, le jeune artiste vendit une toile au roi Léopold I et, la même année, la ville d'Ostende fit l'acquisition d'une de ses œuvres pour l'hôtel de Ville.

Un peu plus tard, il entreprit un voyage en Portugal. Il partit aussi pour l'Angleterre où son talent eut un succès énorme.

Rappelé en Belgique par une maladie grave de son père, l'artiste continua à peindre pendant de nombreuses années presque exclusivement pour des amateurs anglais.

François Musin épousa une femme artiste d'un talent réel, Mademoiselle Célestine Gosselin, native de Bruxelles et décédée dans cette ville âgée seulement de 26 ans. C'était un ménage charmant.

Après la mort de sa femme, Musin s'éloigna de Bruxelles et retourna dans sa ville natale et il fit construire un atelier dans les dunes à l'endroit où se trouve aujourd'hui le *Splendid* hôtel. Cette construction entièrement isolée était presque inaccessible ; pour y arriver il fallait faire un long détour, la ville étant encore entourée de fortifications.

Le prince de Prusse, futur empereur d'Allemagne, qui patronnait les bains d'Ostende depuis quelques années, fit, en 1853, l'acquisition de plusieurs marines dues au pinceau de l'artiste ostendais et les fit placer au château de Potsdam.

Dans la suite, le peintre transforma son atelier des dunes en châlet ; il en fit le *Pavillon des Dunes*, le loua et revint habiter la Capitale. Mais la passion des voyages le reprit. Il visita la Suisse, parcourut à pied le midi de la France, et en rapporta de précieuses études, entre autres les *Pontons de Toulon*.

A son retour il s'installa rue de la Limite (1860) à St. Josse ten-Noode. Ce fut dans cette commune qu'il devait finir ses jours. A partir de cette époque il s'opéra une transformation importante dans son art qu'il creusa et fouilla davantage. Il y a dans le talent de Musin deux périodes bien distinctes : la première qui, de ses débuts jusque vers 1865, témoigne de l'influence des romantiques de 1830, tels que Wappers, de Keyser, Schäfels.

Il s'agissait alors de trouver un sujet avant d'entamer un tableau ; de là cette série d'épisodes dramatiques de naufrages, de combats navals, que le peintre répand à profusion sur ses toiles pendant la première partie de sa carrière.

En 1865, l'évolution de l'art moderne vers la nature, ses tendances au réalisme, dirige le pinceau de l'artiste. Ce qui a toujours distingué le talent de Musin, c'est une poétique et profonde intelligence des choses de la mer. On

voit dans ses œuvres l'homme auquel l'Océan a livré ses secrets. Soit que la vague mugisse, bouillonne, écume, se creuse en sillons, déferle en lames imposantes, Musin lui conserve toujours un cachet de réalité naïve qui fait surtout l'admiration des marins. Puis, chose rare parmi les peintres de marine, il ne commet pas de ces solécismes maritimes que l'on constate souvent dans les toiles que quelques peintres envoient aux expositions sous le nom de « marines ». Les bricks, les goëlettes gréés par Musin peuvent soutenir l'examen d'un jury de gabiers et l'ordonnance pittoresque de ses tableaux, la vérité de son coloris, et le sentiment profond des drames maritimes, lui vaudront toujours l'approbation des artistes et des poètes.

Musin avait réuni dans son atelier une collection, unique peut-être en Belgique, de modèles de navires; il en connaissait les moindres détails; aussi, dans ses toiles, le gréement de ses bâtiments de mer est-il absolument impeccable.

Musin peignit pour le gouvernement de la république espagnole la jonction de l'amiral Topete et du maréchal Prim en rade de Cadix. Un coup de canon, tiré du navire amiral, était, dit-on, le signal de l'insurrection qui eut pour résultat la chute des Bourbons et l'avènement de la république en Espagne. Son œuvre lui valut la croix de chevalier de l'ordre de Charles III (octobre 1869). Il rendit avec beaucoup de vérité *la plage d'Adinkerke*, qui se trouve à l'hôtel de ville d'Ostende. Citons encore: *L'entrée et la sortie du port d'Ostende*, qui lui valurent de la

part du roi de Wurtemburg, une bague, bijou vraiment royal, la *digue de mer d'Ostende*, tableau superbe récompensé de l'ordre de Léopold et d'une grande médaille d'or au salon d'Amsterdam, *Pêcheurs de crevettes, Côtes de Flandre*, qui furent acquis par Sa Majesté Nasr ed-dine, shah de Perse,

En 1873, Musin fit un voyage en Italie ; il visita Vénise, Trieste, Rome, Naples, autant d'étapes qu'il illustra de son pinceau. L'un des salons du Kursaal possède sept tableaux historiques de sa ville natale. (1878). L'état belge fit l'acquisition de sa *Plage de la Panne*, placée au musée moderne de peinture à Bruxelles (1882). Il exécuta en collaboration avec son fils, peintre de marine, la *Pêche nationale et la pêche fluviale*, tableaux instructifs adoptés par le gouvernement belge pour l'enseignement des écoles officielles.

Nommé membre du jury de l'Académie à l'exposition internationale de Nice en 1883, il revit en détail le Midi de la France et le Nord de l'Italie. L'année suivante il décora de façon remarquable le salon de réception de l'hôtel de M. Armand Steurs, bourgmestre de St. Josse-ten-Noode. Il exécuta pour le nouveau Casino de Blankenberghe la *Bataille de l'écluse*, composition vaste et des plus difficiles. Il n'est point nécessaire de faire ressortir l'importance et la conception de pareille œuvre, Les recherches archéologiques nécessitées pour cet ouvrage le fatiguèrent, et lui firent ressentir les premières atteintes du mal qui devait emporter ce cœur simple et généreux.

Il avait toujours conservé sa gaité et mourut le sourire aux lèvres le 24 octobre 1888 à St. Joose-ten-Noode ne laissant qu'un enfant unique, son fils Auguste, né à Ostende le 23 avril 1852, qui épousa sa cousine M<sup>e</sup>lle Clémence Musin, native de Neuilly-sur-Seine et décédée vers 1893. Elle possédait une jolie renommée dans la littérature ; elle avait publié une dizaine de romans dans la *Revue de Belgique*. Deux enfants étaient nés de cette union : François-Auguste Musin, né à Paris, lieutenant au long cours à Anvers ; Marguérite-Raphaëlle, née à Londres en 1874, décédée à St. Josse-ten-Noode en décembre 1899.

Le jour même du décès de François Musin à St. Josse-ten-Noode, on honorait sa mémoire en donnant son nom à une des rues de la commune (entre la rue Botanique et la rue Godefroid de Bouillon). La ville d'Ostende ne demeura pas en arrière : dès 1897, le nom de l'artiste fut donné à l'une des rues latérales de la chaussée de Thourout.

---

### NOPPE (Henri)

docteur en médecine, naquit à Courtrai, le 2 mars 1810, et mourut à Ostende le 18 décembre 1874. Il était le fils de Jean et de Colette Callewaert. Après avoir fait ses premières études dans sa ville natale, il fut envoyé à Utrecht, où il entra comme élève au grand hôpital royal et militaire d'instruction, le 17 mars 1829. La révolu-

tion le remena en Belgique dès le 2 octobre 1830. Il s'engagea comme médecin militaire aussitôt après avoir terminé ses études, et il fut attaché, le 7 avril 1832, en qualité de médecin adjoint à l'ambulance de la deuxième division de l'armée, puis successivement, en la même qualité, au premier régiment de ligne le 1<sup>er</sup> Août 1832, à l'ambulance de la première division de l'armée, le 14 avril 1834, et à l'hôpital de Tournai, le 26 octobre suivant. Le 27 juillet 1836, il fut nommé médecin-adjoint commissionné et fut désigné, le 28 août, pour le 2<sup>e</sup> régiment d'artillerie. Un an plus tard, une promotion au grade de médecin de bataillon l'envoya au 5<sup>e</sup> régiment de ligne (1<sup>er</sup> octobre 1837), d'où il passa au 11<sup>e</sup> de ligne (2 décembre 1838), puis au 12<sup>e</sup> de ligne (7 octobre 1839), en garnison à Tournai. Le 28 février 1842, nommé médecin principal commissionné, il fut appelé à diriger le service médical à la maison de correction de Saint-Bernard. Le 31 mai de l'année suivante, il donna sa démission et alla se fixer à Ostende jusqu'à la fin de ses jours.

Au cours de sa carrière de médecin militaire, Noppe recueillit un grand nombre d'observations, dont les plus importantes furent publiées dans la *Belgique médicale*, dans les *Annales d'oculistique* (1840, p. 79.83) et dans les *Archives belges de médecine militaire*, du comité de rédaction desquelles il fit partie pendant de longues années. Dans la pratique civile, il continua à occuper ses loisirs en rédigeant et en coordonnant ses observations. C'est ainsi qu'il publia successivement : *Le médecin de soi-même aux bains de mer, ou manuel complet d'hygiène et de thérapeutique indispensable aux baigneurs ; ouvrage comprenant toutes les généralités relatives aux bains de mer, leurs indications et contrindications spécifiées avec clarté et précision et les moyens balnéoïatriques pour en faire un*

*usage avec sécurité et succès dans chaque cas particulier.* Bruxelles, Grégoir, 1846 ; in-S°, X-186 p. Cet ouvrage, rempli d'observations médicales parfois fort intéressantes, eut une seconde édition publiée à Bruxelles, chez Kiessling et Cie, en 1852, puis une troisième édition, refondue et augmentée, dont le titre plus réduit ne portait plus que *Le médecin des bains de mer, Guide des baigneurs.* Bruxelles, Kiessling et Cie, 1873 ; in-12 de 316 pag. En 1852, il avait encore fait paraître un opuscule sur un sujet plus spécial : *De l'utilité des bains de mer contre les maladies et les infirmités des organes de la vie sexuelle chez la femme et les filles pubères,* Bruxelles, Kiessling et Cie, in-8° de 114 p. qui fut réédité sept fois, la dernière sous le titre : *De l'utilité des bains de mer pour les femmes et les filles pubères.* Bruxelles. F. Classen, 1868, in-12 de 126 pages.

Noppe avait été nommé chevalier de l'ordre de Léopold le 5 février 1856.

Dr VICTOR JACQUES.

---

### OCKET, (André-François)

chef pilote, né à Ostende, le 30 septembre 1805, décédé à Anvers le 18 juin 1862.

Avant la conclusion du traité de paix entre la Belgique et la Hollande, le pilotage hollandais avait seul le droit de passer des pilotes de mer et de l'Escaut à bord des navires destinés pour Anvers. Cette administration isolée,

n'ayant à redouter la concurrence de personne, était loin d'offrir au commerce toutes les garanties désirables. Elle laissait au contraire beaucoup à désirer sous tous les rapports.

Les bouches de l'Escaut, jonchées d'écueils et connues de tous les marins pour les dangers que cette navigation offre en toute saison, étaient pour ne pas dire toujours, au moins souvent veuves de bâteaux-pilotes qui avaient à cette époque leurs stations seulement à la hauteur de Blankenbergh, pour l'Ouest, et la hauteur de Westkapelle pour l'Est. Les capitaines de navire, à défaut de toute concurrence, étaient continuellement soumis aux caprices des pilotes qui, étrangers au port d'Anvers, n'avaient aucun intérêt ni aucun stimulant pour faire leur parcours avec célérité. Il en résultait naturellement un grand retard pour tous les navires destinés pour Anvers. En outre, tous les bâtiments étaient forcés de jeter l'ancre en rade de Flessingue, et perdaient ainsi une ou deux marées selon l'humeur et les caprices des pilotes.

Heureusement le traité de 1839 vint mettre un fin à ce triste état de choses qui faisait cruellement souffrir le commerce d'Anvers. L'article 9 autorise le gouvernement belge à établir un pilotage dans tout le cours de l'Escaut et à son embouchure.

En 1839, le gouvernement belge jeta le premier jalon d'une administration jusqu'alors inconnue en Belgique; nous voulons parler d'un pilotage belge des bouches de l'Escaut. Sans matériel et sans personnel, notre gou-

vernement rencontra de grands obstacles : car tout était à créer.

Cinq navires destinés à servir de bateaux-pilotes furent achevés en 1840. Pour donner l'instruction aux pilotes on choisit André Ocket, homme très expérimenté et très dévoué, pilote à la station d'Ostende, et un certain nombre de pêcheurs appartenant à ce port formèrent le premier noyau d'élèves pilotes. Le premier bateau, ayant à son bord 18 élèves, quitta Ostende le 1 février 1841, pour une croisière dans la mer du Nord et les bouches de l'Escaut qui, sous l'habile direction de M. Ocket, furent sondés dans tous les sens. Le bateau-école forma successivement des élèves capables qui furent placés sur d'autres bateaux, et la flottille composée de cinq navires ne cessa pas de parcourir la mer du Nord et les bouches de l'Escaut et d'y faire des sondages.

Les pilotes hollandais qui rencontrèrent à chaque instant nos bateaux-pilotes en mer, ne pouvaient se figurer que leurs opérations fussent sérieuses, tant ils étaient convaincus des difficultés de l'entreprise. Mais grand fut leur étonnement quand, le 15 août 1842, la flottille belge entra dans le port de Flessingue pour y revendiquer au nom du gouvernement belge, le droit que nous accorda l'article 9 du traité de 1839.

Devant cette concurrence redoutable, ils eurent recours à la violence et, aidés par les habitants, dont la haine contre les belges était à cet époque mal éteinte, ils

essayèrent de chasser de leur port les nouveaux débarqués. Une rixe qui manqua de devenir sanglante, s'engagea entre les pilotes hollandais et belges et il ne fallut rien moins que l'intervention d'un bataillon de soldats pour protéger la vie et la propriété des belges. D'autre part le gouvernement hollandais, s'appuyant sur le traité de 1839, contesta au gouvernement belge le droit d'établir une station à terre, à Flessingue. Si le principe avancé par le gouvernement hollandais avait prévalu, l'administration, avec le personnel et le matériel, aurait été forcé de se tenir constamment au rade de Flessingue, et les sacrifices faits jusqu'alors auraient été perdus. Heureusement l'administration belge triompha de tous ces obstacles.

Les élèves ayant passé l'examen requis de pilote de mer, commencèrent à la date du 15 août 1842 leurs opérations à la face de leurs concurrents, sur lesquels ils ne tardèrent pas à prendre l'avantage. Mais nos pilotes de mer ayant joui jusqu'alors comme pêcheurs d'une entière liberté, se pliaient difficilement à la discipline nécessaire dans tout corps constitué. Ne pouvant se faire aux mœurs de la région où ils étaient obligés de vivre, ils murmurèrent hautement et manifestèrent l'intention de retourner chez eux. Il fallut tout l'ascendant du chef Ocket, en qui ils avaient placé leur confiance, pour les retenir à leur poste.

C'est à Ocket que la Belgique doit de posséder des

pilotes de mer et de rivière capable, expérimentés et bien disciplinés et à ce titre son nom méritait de figurer ici.

JOURNAUX D'ANVERS.

---

**PASQUINI (Jules-Nicolas)**

appartient à une famille d'origine italienne. Il naquit à Ala, près de Trieste, dans le Tyrol italien le 22 mai 1803 et mourut à Anvers, le 27 février 1861.

Homme modeste, tranquille, retiré, tout entier au travail, il était peu connu. Il entra le 31 janvier 1832, dans la marine belge comme agent comptable de 2<sup>e</sup> classe, ou sous-commissaire.

Le 17 juin 1837, la barque belge *Clotilde* partit pour l'Équateur avec un équipage de l'Etat, composé d'un lieutenant de vaisseau, quatre enseignes, dix-sept aspirants et trente matelots. Les noms des 22 officiers: Neuwens, Van Haverbeke, de Bauché, Shwartz, Roose, Picard, Godtschalek, Bailliu, Ruurdts, Perlan, Tratsaert, *u* de Sorgher, Wauwermans, Tielemans, Dufour, Thémistocle du Colombier, Pougin, Gérard, Michel, Osc. du Colombier, Cuypers, méd. et Pasquini, comptable.

Pasquini s'acquitta de ses fonctions à l'entièr satisfaction de ces chefs. Cet officier d'administration était chargé

des détails de la comptabilité, des vivres, de l'habillement et du payement des soldes. Il reçut plus tard la naturalisation ordinaire et fut admis à la pension par arrêté royal du 10 novembre 1859. Cette pension ne s'élevait guère qu'à 1440 francs.

Pasquini, durant les séjours qu'il fit à bord de la *Louise-Marie*, à Ostende, avait pris la ville, qui commençait à attirer les étrangers sur sa plage, en grande affection. Il crut qu'il était utile de la faire connaître davantage et il publia, dans ce but, un volume intitulé: *Histoire de la ville d'Ostende et du port*, imprimé à Bruxelles, chez Hauman et C<sup>ie</sup> en 1843. En tête du livre se trouve la dédicace au comte de Muelenaere, ministre d'Etat et gouverneur de la Flandre Occidentale, dédicace écrite “ à bord du cutter de l'Etat à Ostende le 1 août 1842.”

L'œuvre de Pasquini mérite la sympathie des ostendais, comblait une lacune: bien que l'auteur ait eu, en grande partie, recours au travail de son prédécesseur Bowens qui a écrit en flamand, il a fait de longues et nombreuses recherches dans les archives communales. L'ouvrage est resté la seule histoire complète de notre ville.

---

**PATIN, (Charles-Philippe vicomte de)**

naquit à Noordschote, village dans les environs d'Ypres, en 1687. Il obtint sa licence en droit en 1709, devint conseiller au grand conseil de Malines en 1721, avocat fiscal près du même conseil en 1725, et enfin président du Conseil de Flandre. C'était un homme éminent comme jurisconsulte, publiciste, homme d'état et littérateur. Il mourut à Gand, le 9 juillet 1773, à la Cour du prince, dans sa demeure, où naquit le 24 février 1500 l'empereur Charles Quint.

Il publia son traité : *Mare liberum ex jure naturæ gentium at civili assertum, vindicatum, redivivum, Mechliniae, apud Laur. Van der Elst*, traduit ensuite en français et en flamand.

Le procureur-général Ganser, dans un discours prononcé à l'audience de rentrée de la cour d'appel de Gand, en 1846, s'est occupé de ce discours.

Un des évènements les plus importants de l'époque fut l'érection de la Compagnie d'Ostende par l'empereur Charles VI, et l'opposition que cet établissement rencontra de la part des Provinces-Unies et de plusieurs autres puissances, excitées par la jalousie commerciale de la Hollande. C'était une question de vie ou de mort pour le commerce maritime de la Belgique. De Patin, alors con-

conseiller au grand-conseil de Malines, prit la résolution patriotique de descendre dans l'arène pour défendre les droits de son pays. Ce fut en 1723 qu'il publia son excellent ouvrage intitulé: *Mare liberum*.

De Patin fait remarquer que son ouvrage était composé avant l'établissement de la compagnie susdite, qu'il a donc son utilité indépendamment de la contestation qui s'est élevée entre le gouvernement Autrichien et les Provinces-Unies. En 1726, et surtout en 1727, il l'a adapté aux circonstances du moment. Il soutient énergiquement et avec érudition la liberté du commerce maritime en général et les droits de la Compagnie d'Ostende et de son souverain en particulier. Les hollandais avaient trouvé des défenseurs célèbres dans Westerveen, Barbeyrac et Mably ; De Patin prouve le peu de solidité de leurs arguments. Il démontre que le gouvernement des Provinces-Unies viola, en cette circonstance, les droits sacrés qu'il respecte dans ses tribunaux et qui sont enseignés dans ses universités par Hugo Grotius, Graswinkel, Van Aitzema et autres.

Ses deux principales autorités sont Grotius et Puffendorf; ces publicistes cependant n'émettent que des idées générales sur la liberté du commerce maritime. Fénelon, le jesuite George Fournier, Hugues, Le Roi, Marquard, Zieglerius, Camden, Graswinkel, Van Aitzema, Knipschilde, Vasquez, Bodin et Albéric Gentilis, sont les autorités sur lesquelles il s'appuie. Hobbes, Vitrarius, Selden, Barbeyrac, Westerveen et le canoniste Gratien

sont également réfutés par De Patin. Les droits des peuples, selon De Patin, consistent en trois choses : *quod recta ac naturalis ratio dictitat* ; *quod necessitas humana expostulat* ; *quod usus hominum confirmat*. Il fait l'historique des négociations de 1609-1632 et 1648, et prouve que le traité de paix de Munster, dont les hollandais ont falsifié le texte à leur profit et dont ils torturent l'esprit, n'exclut pas les Espagnols et les Belges de la navigation aux Indes ; que jamais aucun peuple n'a pu défendre à un autre de faire le commerce par mer avec d'autres nations étrangères indépendantes. Au chapitre XI, De Patin essaie de prouver que le prince régnant, en qualité de successeur de Charles II, roi d'Espagne, dans les Pays-Bas, n'est pas tenu à l'observation des articles du traité de Munster relatifs à la navigation et au commerce des Indes.

Au chapitre final, De Patin s'adressa au tribunal de toutes les nations chrétiennes, comme dépositaire et vengeur des droits de la justice et de la paix et démontre que la cause des provinces autrichiennes est celle de tous les peuples.

Il termine de la manière suivante : « Prononcez donc. « à présent, peuples qui professez le christianisme, ras- « semblez-vous en conseil, établissez un tribunal, et jugez: « prenez en mains la cause des droits de la justice et de « la religion, qui sont les fondements inébranlables de « cette grande société du genre humain dont la protec- « tion vous est confiée ; décidez par un arrêt définitif et

« sans appel s'il ne nous est pas permis, habitants de la  
« Belgique, de revendiquer, d'exercer la liberté départie  
« par la nature d'aller aux Indes, d'y commerçer, liberté  
« qu'aucun traité ne peut nous ravir et dont nulle puis-  
« sance sur la terre ne peut nous priver. Jugez, s'il est  
« au pouvoir d'une nation de traverser l'utilité commune  
« et publique pour son intérêt propre et particulier, d'im-  
« poser des lois de servitude à tous les peuples, de se  
« vanter du domaine de la mer, d'y exercer un impôt  
« absolu et despotique, et enfin d'établir un monopole  
« infâme dans la grande et respectable société de ce vaste  
« univers, attentat que le plus petit de vous repousserait  
« avec horreur et punirait avec sévérité dans le moindre  
« de vos villes. Et vous, mes chers compatriotes, courage!  
« Continuez à défendre avec intrépidité vos droits et  
« votre liberté, et tout ensemble la liberté du genre hu-  
« main. » Nobles et touchantes paroles qui firent la répu-  
tation de De Patin, (1) mais qui ne firent pas changer de  
sentiment nos voisins du Nord et ne provoquèrent pas de  
croisade contre leurs principes.

De Patin soutint la cause de la Belgique avec beaucoup de talent. La justice et la raison plaidaient en faveur

---

(1) Nous ne sommes pas tout à fait de l'avis de M. Borguet (*Histoire des Belges*, Introduction, p. 17) lorsqu'il dit que le point de vue des défenseurs de la Compagnie est aussi rétréci que si le débat n'avait pour objet qu'un intérêt ordinaire de procédure ; qu'ils développent un genre d'argument qui atteste l'absence de dignité nationale. De Patin, pour rencontrer tous les arguments de ses adversaires, devait les suivre dans toutes les arguties. M. Borguet voudrait-il soutenir que la cause opposée fut mieux défendue? Que cet estimable historien ne perde pas de vue l'état du droit des gens à cette époque.

du maintien de la Compagnie d'Ostende. Mais il fallut céder à la force; l'Autriche fut obligé de consentir à la suppression de cette grande association commerciale.

En 1728, De Patin assista, comme représentant de l'Autriche, au Congrès de Soissons, pour défendre les droits de la Compagnie d'Ostende contre les prétentions égoïstes des états-généraux des provinces-unies des Pays-Bas. La bibliothèque de Bruxelles conserve en manuscrit les deux longs rapports que De Patin adressa à ce sujet au gouvernement et qui proviennent de la bibliothèque VanHulthem n° 334.

Lorsqu'en 1741, l'impératrice Marie-Thérèse fut obligée de quitter sa capitale menacée par les armées triomphantes de ses ennemis, De Patin suivit sa souveraine en Hongrie. Quoique revêtu des plus hautes dignités, De Patin accepte la présidence du conseil de Flandre le 20 septembre 1741. D'après la volonté de l'Empereur, il habita le palais des Souverains, dit la *Cour du prince*. Le souvenir de son intégrité, de son savoir et de ses vertus privées se conserva longtemps.

Biographie des hommes remarquables de la  
Flandre Occidentale, T. IV, p. 163.

## REYNGOET, (Marie et Anne)

fondatrices de l'hôpital civil d'Ostende.

Anne-Françoise Reyngoe, naquit à Ostende, le 29 décembre 1719 et mourut à Bruges le et Marie Reyngoe, née à Ostende, le 22 avril 1727, morte à Bruges le 23 novembre 1793, filles de Gilles, capitaine de navire, et de Cornélie Reuse.

En l'année 1764, il existait à Ostende un hôpital militaire dit *hôpital St. Jean*, rue longue, mais il n'y avait point d'hôpital civil. Les deux demoiselles Reyngoe, émues de cet état de choses, firent une démarche à Rumbeke auprès des religieuses d'un couvent de Sœurs de charité qui y était établi et sollicitèrent l'envoi de deux sœurs à Ostende pour y soigner les malades qu'elles recevaient gratuitement chez elles et pour établir un hôpital. Cette démarche eut lieu le 22 mars 1764 et une requête fut présentée aux bourgmestre et échevins tendante à obtenir l'autorisation du Magistrat. Cette requête était faite par la religieuse Anne-Thérèse Doom. Après avoir entendu le curé et les maîtres des pauvres, la demande fut accordée, sous la condition de rendre un compte exact des recettes et des dépenses.

Dans sa requête la religieuse Anne-Thérèse Doom, demanda les faveurs ci-après qui forment les seules conditions de la fondation :

1<sup>o</sup> Que tous les malades qu'elles accepteront dans leur maison seront secourus gratis et sans rétribution par le médecin et le chirurgien rétribués par la ville.

2<sup>o</sup> Que les médicaments qui seront jugés nécessaires seront fournis par le pharmacien des pauvres de la ville, à charge de la bienfaisance.

3<sup>o</sup> Que la bienfaisance sera tenue de fournir les cercueils et d'enterrer les malades qui viendraient à mourir dans l'établissement.

4<sup>o</sup> D'accorder ces faveurs à elle suppliante et à la religieuse qui l'assistera, à charge par le curé de recueillir les aumônes nécessaires, de faire l'administration et de rendre compte de la gestion.

Le curé, appelé à émettre son avis, ainsi que les maîtres des pauvres, déclarèrent être favorables à la demande.

Le 4 mai 1764, la religieuse Thérèse Doom demanda au collège échevinal une exemption, en faveur de leur établissement, sur les impôts de consommations établis, et ce à partir du 1 septembre suivant.

Cette demande fut immédiatement accordée.

Le 11 janvier 1768 les demoiselles Reingoet, qui étaient allé résider à Bruges, firent donation à Jean-Robert Caïmo, évêque de Bruges, de mille livres de gros argent de change en une seule fois, ou annuellement 40 livres de gros pour aider à établir à Ostende un hôpital où les pauvres malades de la ville seraient soignés gratuite-

ment, à la condition que la ville consacrât au même but une pareille somme annuelle.

Ce projet de donation entre-vifs fut transmis le 23 janvier 1768 par le curé au magistrat. La demande fut accueillie et votée dans la séance même où le projet fut communiqué par le bourgmestre.

L'hôpital devait être installé dans une partie des bâtiments de l'hospice des vieillards fondé par Van Nuys. Une convention fut faite à ce sujet et l'institution fut autorisée par octroi de l'impératrice Marie-Thérèse donné à Bruxelles, le 2 juillet 1770. L'hôpital fut érigé et ouvert le 1<sup>r</sup> du mois de septembre suivant, sous le titre de *Notre-Dame consolatrice des affligés*.

L'évêque de Bruges, Jean-Robert Caïmo, par acte passé devant M. Rycx, notaire, le 9 février 1771 fit donation à l'hôpital d'une rente au capital de 500 livres de gros.

Charles Van Hee, par son testament du 13 août de la même année, légua une rente au capital de 500 florins.

La dame Thérèse Boubereel, veuve André Lanszweert, fit donation d'une rente au capital de 1200 florins le 30 octobre 1772.

Jean-Baptiste Liebaert, syndic des capucins et directeur de l'hospice fit restaurer et améliorer les bâtiments et dépensa à ce sujet 5739 florins 1 s. et 6d. Il légua en outre une somme de mille florins.

L'hôpital fondé par les sœurs Reyngoet continua à subsister dans la rue d'Ouest et la rue St. Sébastien, jusqu'en 1874.

## RUE (Simon de)

Il s'engagea, jeune encore, au service de la Hollande et fut envoyé comme officier en garnison à Ostende. La nuit du 3 au 4 octobre 1712, de Rue se rend sans bruit, à la tête de 180 hommes devant le fort de la Knocke, alors mal défendu par une faible garnison. Il a soin de cacher ses hommes dans trois cabanes. Au lever du soleil un jeune homme déterminé, faisant semblant d'entrer au fort, assassina les sentinelles qui gardent les deux premiers ponts levés, tandis que de Rue se jette sur les deux autres ponts et se rend maître de la porte du fort. après un combat d'une demi-heure Le gouverneur et la garnison se rendent à discrétion. Le brigadier Caris, commandant d'Ostende, envoie le capitaine Bernonville avec un renfort de cinquante hommes et le fort fut de suite approvisionné par le butin qu'on fit aux environs de la Knocke.

Le commandant de la garnison française d'Ipres se rendit à la Knocke à la tête de 2000 hommes, somma les hollandais de se rendre et offrit dix-mille patacons et une pension annuelle de 5000 livres à de Rue, s'il voulait rendre sa conquête. Le conquérant fit la sourde oreille, bien persuadé qu'il était de recevoir une récompense de

la part des Etats-généraux. Le commandant d'Ipres craignant d'être pris sur les derrières par le général Murray qui arrivait à la tête d'un fort détachement pour couvrir la Knocke retourna sur ses pas. De Rue reçut des Etats-généraux, en récompence de son intrépidité, un don de 3.000 florins, une pension viagère de 1200 florins par an, et le brevet de colonel avec le commandement de la Knocke. Les autres officiers Bernonville, Chenar et Britton, qui avaient pris part à la prise du fort reçurent une promotion. De Rue fut enterré dans l'église de Nieu-capelle, où l'on voit dans le chœur sa pierre sépulchrale en marbre blanc, avec cette inscription.

D. O. M.

*Hic sepultus jacet nobilis vir dominus Simon De Rue quem dum vivaret Mars audacem et intrepidum redditum, Fortuna juvit; hinc crevit in armis. Fortalitio de Knocke a se ingenua, fortiter et imparide capto praefuit ibique omnibus ecclesiae sacramentis praemunitus militiae, vitaque vatedicens obiit 5 octobris 1727, aetatis..... Nobilis domina Anna-Clara Bulteel, quam sibi dilectam habuit uxorem, obiit vidua, ubi sepulta fuit, in Eecke, 27 octobris 1732, aetatis sue 34. Quatuor proles supersunt. Pie Jesu Domine dona eis requiem sempiternam.*

Il paraît que Simon de Rue fut ennobli après la prise de la Knocke ; au haut de l'inscription sépulcrale, que nous venons de faire connaître, se trouvent les armoiries,

qui représentent un glaive posé perpendiculairement. La devise est: *Crescit in armis*. Cependant, la possession d'armoires ne prouve pas absolument la noblesse.

*Hommes remarquables de la Flandre Occidentale.*

T. IV, p. 193.

---

RYCKAM (Jean)

né à Ostende, le 9 mars 1664 y décédé le 3 mars 1720, Jean Ryckam fut un maître habile à travailler le fer et fut doyen du métier. M. James Weale, le savant archéologue anglais a publié un petit volume portant pour titre: *Bruges et ses environs*. Nous y lisons à la page 81 :

« **Église de Notre-Dame.** A côté de l'autel de la chapelle du St. Sacrement, on voit deux branches à cierges en fer battu d'un joli travail par J. Ryckam, vers 1700.

« Vis à vis cette chapelle et derrière le maître-autel se trouve une porte en fer battu à deux battants d'une belle composition et d'un travail fort remarquable; on y voit des feuillages et fleurs pleins de vie; au milieu de chaque battant le Calice avec l'hostie entourée de rayons;

en haut des anges avec les écussons armoiriés des donateurs, Frans van Beversluys, receveur général du Franc de Bruges et Madeleine van Westvelt sa femme ; le tout fabriqué par J. Ryckam d'Ostende, en 1699, a été autrefois peint et doré.

Jean Ryckam, fils d'Antoine et de Cathérine Vander Beke, était allié aux principales familles d'Ostende ; aux de Laer, aux de Vette, aux van Iseghem, aux Ryex, aux Mommaert, aux Garemyn, etc.

---

### SUYS (Tilleman-François)

né à Ostende le 1 juillet 1783, mort au château de Munken, près de Bruges le 11 juillet 1861.

Il appartenait à cette phalange d'artistes qui, au commencement du XIX<sup>e</sup> siècle, aidèrent si puissamment à relever l'architecture de l'état de décadence où elle était tombée, dans nos provinces, depuis la mort de De Wez. Dès sa première enfance, il manifesta un goût prononcé pour cet art à l'étude duquel ses émules, devenus plus tard ses amis, Bruno Bernard et Louis Roelandt, commencèrent, vers la même époque, à consacrer leurs veilles et leur intelligence. Parmi les Académies qui s'efforçaient alors de maintenir ou de faire revivre quelques-unes des

traditions léguées par la grande école flamande du dix-septième siècle, se distinguait particulièrement l'Académie de Bruges. C'est là que Suys apprit à manier le crayon, la règle, le compas et l'équerre, et qu'il reçut sa première initiation aux principes du dessin. Là se trouvaient, en même temps que lui, plusieurs autres flamands qui devaient plus tard se distinguer dans la culture d'autres branches de l'art. Ce qu'il y avait d'émulation, d'activité et de ferveur parmi ces jeunes artistes, on le comprend par les succès qui signalaient pour ainsi dire coup sur coup l'Académie de Bruges à l'attention du pays.

Suys n'en fut pas un des moins actifs. En 1805, il termina ses cours académiques, et deux médailles d'argent témoignèrent de ses premiers succès.

Bientôt après, nous le trouvons admis à Paris, dans l'atelier de l'architecte Percier, où il ne tarda pas à se faire remarquer parmi les élèves de ce maître éminent. Le 1<sup>e</sup> janvier 1806, il obtint, sur la présentation de cet artiste, son inscription à l'école spéciale d'architecture, et, dès l'année suivante, nous le voyons prendre part non seulement au concours d'émulation, mais encore aux concours généraux ouverts par l'Académie des beaux-arts. Il renouvelle ces essais de lutte en 1808, en 1810, en 1811, et chacun d'eux est pour lui l'occasion de remporter une distinction de plus. Enfin, sûr de ses forces, mûri par de persévérandes et sérieuses études, il rentre dans la lice en 1812. Il s'agit cette fois du grand prix d'architecture. (1)

---

(1) Le sujet proposé était le plan d'un hospice central pour plusieurs départements destiné à recevoir mille indigents valides et non valides, de tout âge et de tout sexe.

L'Institut impérial, dans sa séance publique du 3 octobre, décerne solennellement ce prix à Suys, et confère en même temps au jeune artiste le titre de pensionnaire de l'Académie française à Rome.

Dès ce moment, un des rêves les plus chers de Suys était accompli ; car il lui était enfin donné d'admirer et d'étudier ailleurs que dans des représentations plus ou moins exactes, les monuments de l'art antique et de l'art de la renaissance, et surtout de les voir sous le ciel même sous lequel ils étaient éclos. Mais, avant de prendre le chemin de l'Italie, il voulut témoigner à l'Académie de Bruges sa reconnaissance pour l'excellent enseignement qu'il y avait reçu, et montrer à sa ville natale le laurier qu'il venait de cueillir. Ce fut, pour le jeune vainqueur, l'occasion d'une double ovation. Cependant, si les fêtes qui lui furent données à Bruges, le 14 août 1812, et à Ostende, le lendemain, réceptions solennelles, banquets, discours d'apparat, couplets, remise de médailles d'or et de vermeil, témoignaient que l'enthousiasme flamand pour les choses de l'art n'était point éteint, elles ne purent l'aveugler au point de lui faire croire qu'il avait atteint le but et qu'il ne lui restait plus rien à faire pour se compléter. Suys avait trop d'intelligence pour ne pas sortir de ces fêtes avec le ferme désir de s'en rendre plus digne quelque jour.

Au commencement de 1813, il se trouva installé à Rome. Là, une carrière toute nouvelle s'ouvre devant le jeune architecte. Ruines de l'antiquité classique, monu-

ments élevés par les maîtres de la renaissance, il explore tout avec une égale curiosité. Pas un édifice, pas un débris antique n'échappe à ses investigations, comme l'atteste le nombre prodigieux de dessins exécutés par lui à Rome et précieusement conservés dans une suite de portefeuilles.

Mais deux monuments attirent particulièrement son attention: l'un est le Panthéon, l'autre le palais Massimi. Celui-ci, il le reproduit dans tous ses détails en deux cent-deux dessins, celui-là en soixante-quinze études et reproductions minutieuses, dont il fera plus tard les éléments de deux publications auxquelles son nom restera attaché.

Mais un évènement inattendu faillit interrompre tout à coup les études de notre artiste. L'empire français venait de s'écrouler sous le poids de sa propre grandeur, et la pension que l'Etat avait payée jusqu'alors au lauréat de l'Institut impérial ne pouvait plus être continué à un Belge, sujet du nouveau royaume créé sous le nom de Pays-Bas. Un arrêté du roi Guillaume I, signé le 15 octobre 1815, vint heureusement rassurer Suys, à qui une pension annuelle de mille deux cents florins fut allouée sur la caisse de l'Etat jusqu'à la fin de l'année 1817. Dès lors, il put reprendre tranquillement ses crayons et ses études.

L'artiste cependant ne se borne pas à explorer la Rome antique et la Rome de la renaissance. Il étend successivement ses investigations dans les différentes provinces des

Etats-Romains, dans toute l'Italie centrale, dans tout le continent napolitain. En 1817, il lui restait à visiter la Sicile, cette terre demi-romaine et demi-grecque.

Le 23 septembre, il part de Rome, il arrive le 29 à Naples, s'embarque quelques jours après pour Messine. Pas une ville importante de l'île Sicilienne qu'il n'explore, pas un monument antique qu'il n'interroge, qu'il ne dessine, qu'il ne mesure ou qu'il ne restaure. Il y a de quoi demeurer stupéfait quand on examine le portefeuille des dessins exécutés par Suys durant les trois mois qu'il passa en Sicile. Mais ce qu'il y a surtout d'intéressant à constater, c'est que ses études sur la restauration du temple de Jupiter Olympien ou des Géants, à Agrigente, sont antérieures à celles que fit plus tard M. Hittorf et auxquelles ce savant architecte doit une bonne partie de sa réputation d'archéologue.

Au commencement de 1818, Suys est de retour de Rome, et le 2 juin il quitte définitivement la cité éternelle. Mais il ne veut pas rentrer dans sa patrie sans avoir visité les différentes villes de la haute Italie et du royaume Lombardo-Vénitien.

Le 26 juin il arrive à Paris, où il s'arrête jusque vers le milieu du mois suivant pour soigner la publication d'un ouvrage qu'il avait entrepris avec la collaboration de M. Haudebourt, et qui suffirait à lui seul pour recommander un artiste à l'attention de ses contemporains et à celle de la postérité. Nous voulons parler de la magni-

fique monographie du palais Massimi à Rome. (1) chef-d'œuvre de ce Balthazar Peruzzi qu'on a surnommé le Raphaël de l'architecture. Ce splendide travail, aussi remarquable par sa rigoureuse exactitude des mesures que par l'intelligence et le sentiment avec lesquels il reproduit tous les détails d'une des plus belles créations de la renaissance, eût fait remarquer Suys entre tous, si sa renommée ne l'avait déjà précédée dans les Pays-Bas.

Ce qui prouve à quel point le gouvernement tenait à fixer désormais dans le pays un homme d'un talent aussi incontestable et aussi incontesté que celui de Suys, c'est l'accueil qui fut fait à l'artiste et le soin de l'administration supérieure à accorder des gratifications annuelles jusqu'à ce qu'elle eut trouvé un moyen de l'utiliser d'une manière permanente, soit en l'attachant à l'enseignement, soit en le chargeant de l'exécution de quelques grands travaux publics. Ce moyen se présente en 1820. A cette époque fut fondée l'Académie royale des Beaux-Arts d'Amsterdam, et la direction de cet établissement fut confié à Suys, que l'Institut royal des Pays-Bas inscrivit, presque en même temps, au nombre de ses membres.

Au commencement de 1825, Suys résigne ses fonctions de directeur de l'Académie d'Amsterdam et fut appelé à

---

(1) *Palais Massimi à Rome.* Plans, coupes, élévations, profils, voûtes, plafonds, etc., des deux palais Massimi. Dessinés et publiés par T.-F. Suys et L. P. Haudecourt Paris, 1818, 1 vol. in-folio royal.

Bruxelles, pour prendre celles d'architecte du palais et des édifices publics du royaume,

C'est dans cette position que le trouva la révolution de 1830, L'ordre nouveau qui naquit alors ne pouvait manquer de rallier à lui cet éminent artiste. Aussi la place de Suys fut-elle marquée une des premières dans la commission royale qui, fondée en 1835, le compta, dès son origine, au nombre de ses membres les plus actifs et les plus éclairés, et dont il fut pendant plusieurs années le président intérimaire.

C'est en 1835 aussi qu'il fut attaché, comme premier professeur d'architecture à l'Académie des Beaux-Arts de Bruxelles, établissement où fut préparée, par les savantes leçons et par les intelligents conseils du maître, cette phalange de jeunes architectes dont les productions émoignent si haut de la renissance de cet art dans notre pays.

En 1845, au moment où l'Académie royale de Belgique se compléta par l'adjonction d'une classe des beaux-arts, le nom de Suys se présenta encore un des premiers, comme il fut un des premiers lorsque l'Académie royale d'Anvers reçut, en 1852, sa nouvelle organisation.

Plus de constructions importantes ont été entreprises et élevées en Belgique, de 1825 à 1850, auxquelles Suys n'aït concouru, soit personnellement, soit par l'intervention de la commission de monuments. C'est à lui qu'est dû le plan du quartier Léopold qui constitue une des parties les plus belles de la capitale. C'est à lui aussi

qu'appartient le plan du palais Ducal et de l'église Saint Joseph. C'est lui encore qui dirigea l'intelligente restauration de l'église Sainte Gudule.

Nous avons mentionné la publication de sa monographie des palais Massimi. Ce n'est pas la seule qu'on doive à Suys. Les amateurs conservent avec soin un autre travail que notre artiste produisit avec la collaboration de M. Goetghebuer, et qui parut en 1820 sous le titre de *Choix des monuments, édifices et maisons les plus remarquables du royaume des Pays-Bas*; et nos académies trouvent une source abondante d'instruction dans les planches dont il orna en 1838 son livre : *Le Panthéon de Rome, détails architectoniques du péristyle de ce temple ancien*. D'autres ouvrages non moins importants se seraient produits avec le nom de Suys, s'il avait eu un peu plus de souci de sa renommée, et si sa vie active et toujours occupée lui avait laissé le loisir de mettre en ordre les dix huit énormes portefeuilles qui contiennent les croquis, les dessins, les mesures et les plans de restauration des innombrables monuments antiques et édifices de la renaissance, étudiés et relevés par lui dans les différentes parties de l'Italie et du midi de la France.

Outre ces dessins, nous connaissons de lui deux eaux-fortes dont l'une représente l'intérieur d'une église, l'autre une scène de genre intérieur avec deux personnages.

Le gouvernement sorti des événements de 1830 ne méconnut pas plus que celui des Pays-Bas le mérite de

cet homme distingué. Si le roi Guillaume I<sup>r</sup> lui conféra le ruban du Lion Neerlandais, le roi Léopold I<sup>r</sup> lui décerna successivement le titre de chevalier de son ordre en 1838, le titre d'officier en 1856 et celui de commandeur en 1859.

Suys mourut après une longue et douloureuse maladie, pendant qu'il était investi de la direction de la classe des beaux-arts de l'Académie royale de Belgique.

Il s'était marié à Ostende, en 1820, le 21 septembre, à la demoiselle Rosalie-Sophie De Ridder, et était ainsi le beau-frère de Joseph de Cock, Jean de Brock, François Janssens, Jean Knopff, Edouard Vander Heyde et de Charles et Louis de Ridder.

A. VAN HASSELT.

---

### VAN DER SWEET (François)

né à Ostende le 23 mars 1821 et décédé à Ixelles le 2 mai 1884.

Quand Van der Sweep mourut, le ministre dit qu'il venait de perdre le plus dévoué et le plus éminent de ses collaborateurs ! Il salua en lui un grand citoyen !

Entré à l'école spéciale des ponts et chaussées de Gand après de sérieuses et fortes études à l'athénée de Tournai,

François Van der Sweep en était sorti en 1844 avec le grade d'ingénieur honoraire des ponts et chaussées.

Une instruction solide, un jugement remarquablement sain, un rare esprit d'observation et d'analyse qui lui permettait de mettre en évidence les points délicats des questions à résoudre et de leur trouver des solutions de nature à satisfaire, dans la mesure du possible, les divers intérêts à sauvegarder, avaient mis Vander Sweep en position de rendre à l'administration dans laquelle il était entré les plus grands et les plus signalés services.

Sa vie s'est usée au travail.

Il avait quitté bientôt l'administration des ponts et chaussées pour entrer dans celle des chemins de fer où il occupa une position que nul n'a obtenue ni avant ni après lui : celle d'administrateur-président du Comité d'administration des chemins de fer de l'Etat.

Sa vaste intelligence traitait avec un égal succès les questions les plus diverses: questions financières, commerciales, techniques, d'exploitation, toutes lui étaient familières, et son esprit si lucide et si sain les débrouillait, les analysait, avec un rare talent.

C'est à lui que le gouvernement doit l'examen si consciencieux et si délicat des conditions de reprise par l'Etat des chemins de fer concédés.

Il fut la cheville ouvrière de la commission mixte instituée en exécution du protocole signé en 1869 par le président du conseil des ministres de Belgique et par le ministre des affaires étrangères de France.

C'est lui qui présida en 1867 (août-septembre) la commission instituée par le gouvernement à l'effet de dresser le plan d'ensemble pour la création de nouveaux quartiers à élever sur les terrains à provenir du démantèlement de la place d'Ostende. (1)

Il montra, dans cette circonstance, les qualités qu'il manifestait dans tous ses travaux, et dans ses relations.

Vander Sweep n'était pas en moins haute estime à l'étraer que parmi ses nationaux; sa grande valeur y était connue et appréciée : très fréquemment on lui fit à l'étranger des offres brillantes qu'il refusa inexorablement. Les gouvernements de France, de Néerlande, de Prusse, d'Italie et d'Espagne ont tenu à reconnaître les services qu'il leur avait rendus en le nommant commandeur des ordres de la Légion d'Honneur, du Lion Néerlandais, de la couronne royale de Prusse, des SS. Maurice et Lazare et de Charles III.

Rappelons encore ces paroles dites sur son cercueil :

« Tu as voulu, cher, bon, loyal et ancien camarade, que tes restes soient déposés auprès de ceux que tu savais tant aimer !

« Tu as voulu que l'on rende ta dépouille à la terre, dans ce champs de repos qu'abritent les dunes ; tu as

---

(1) Cette commission était composée comme suit ; MM Vander Sweep, président, Jean Van Iseghem, bourgmestre, Van Guyl, Van Iseghem, échevins, Janssens, De Ceunynck, conseillers, Crépin, directeur des ponts et chaussées à Liège, Van Bredael, receveur de l'enregistrement à Ostende. Soyer, cap.-com. du génie à Ostende, membres.

voulu reposer en paix non loin de cette plage sur laquelle tu as passé bien des heures de tes jeunes années et où tu as appris à envisager de vastes horizons.

« La ville d'Ostende t'en sera reconnaissante ; elle s'enorgueillit de t'avoir donné le jour, elle voudra per pétuer ta mémoire. »

La ville d'Ostende a donné le nom de *Place ou Square Vander Sweep* à la place de la Station.

---

### VAN MAESTRECHT (Philippe-François)

marin célèbre, né à Ostende, le 16 février 1664, mort dans un combat naval au mois de novembre 1691, âgé seulement de 28 ans.

Le père de Philippe-François, nommé également Philippe, était né à Zuydcote en 1635. Il devint bourgeois (poorter) d'Ostende le 13 octobre 1668. Il s'était marié à Ostende le 27 juillet 1660 à Adrienne Alberdys et fut aussi un marin distingué qui reçut du lieutenant-gouverneur des Pays-Bas, le titre de capitaine de frégate par lettres patentes du 13 novembre 1677. Il était alors lieutenant de la frégate nommée *la Justice*. Il prit ensuite le commandement de la frégate *Notre-Dame de Grâce*, puis de la frégate *St. François*, et d'autres navires. Le

31 janvier 1688 il fut appelé à commander la frégate *Charles II*, où il fut bientôt remplacé par son fils Philippe-François, quand la mort le surprit par une attaque d'apoplexie foudroyante le 13 février 1691. Ils étaient marié en secondes noces, le 19 mai 1668, avec Adrienne de Moor, la fille du capitaine Pasquier de Moor et en avait eu trois filles : Adrienne, née le 31 mai 1671 et qui épousa le 21 janvier 1687 le capitaine Jacques Gerrebrantz, -Anne et Marie. Le père Van Maestrecht, comme tous les corsaires dont *Pasquini* a eu tort de dire qu'ils étaient « toujours avides de gloire et de gain » tandis que leur désintéressement égala leur bravoure, ne laissa qu'une fortune fort médiocre. Mais il laissait un nom vaillant et respecté, un nom que son fils avait déjà illustré et qu'il allait rendre digne de passer à la postérité la plus reculée.

Nous ne possédons aucun renseignement sur les débuts de la carrière maritime de Philippe-François Van Maestrecht.

Remarquons en passant que ceux qui commandèrent des navires de guerre avaient seuls le droit de porter le titre ou la grade de *capitaine* de marine. Les autres n'avaient que celui de *maistre*, (en flamand : *schipper*).

En 1690, à 26 ans, Philippe Van Maestrecht le jeune commandait comme capitaine le *senau* (bâtiment à deux mâts, gréé à peu près comme un brick, mais ayant un mât de tapecu) *de Simme*, (le singe). Il fait avec cette frégate légère un voyage à Londres pour convoyer les

bâtiments de commerce. Sorti du port d'Ostende le 10 décembre 1690, de conserve avec le capitaine Guillaume Bestenbustel, il est forcé de rentrer deux fois par suite des vents contraires et des tempêtes. Il part définitivement le 3 janvier 1691, en même temps que le capitaine Nicolas Vercruyssse, commandant le *St. Isdesbalde*. Il revient au port le 5 février suivant et repart le surlendemain 7 février pour courir sur un corsaire Dunkerquois qui se trouvait devant la ville avec une prise. La nuit étant venue, il perdit de vue le corsaire en arrivant en rade de Dunkerque. Il partit de nouveau, toujours avec le même navire, le 19 février 1691 pour assister et conduire au port d'Ostende les navires de commerce qui étaient prêts en Zélande à prendre la mer. Et il entreprit, immédiatement après avoir accompli cette besogne, une croisière contre les vaisseaux ennemis. Il captura dans ce voyage, avec l'assistance de deux autres convoyeurs, plusieurs bateaux de pêche français. Le 27 mars il amena dans le port trois navires qui furent déclarés de bonne prise et qui tous les trois allaient de Rouen à Altona et Gladstadt, avec sirop, papier, gaude (espèce de teinture), vinaigre, verre, cire et diverses autres marchandises, savoir : la galiote *Jouffrouwe Gertrude*, de Brême, le dogre *St. Jean* et la caraque *de Liesde*. Ces navires furent vendus publiquement au bénéfice de l'Amirauté ; un sixième du produit net revenait à l'équipage et se partageait au marc la livre aux officiers et matelots d'après leurs gages et appointements, après défalcation du centième denier compétent à la chapelle de Notre-Dame de Montaigu.

Après avoir quitté le port « pour conduire passager (?) » disent les comptes l'amirauté, en Biscaye, le senau *de Simme* conduit par le jeune capitaine Van Maestrecht rentra dans le port d'Ostende le 4 mai 1691, le 4 mai 1691 après avoir dans sa croisière pris la galiote *Jouffrouwe Anna*, allant de Bergen (Norwège) à Bilbao, avec une cargaison de poix, goudron, planches et poisson salé. Reparti le 11 mai 1691, toujours à bord du même senau, Van Maestrecht captura, avec l'assistance de Guillaume Bestenbustel et de Nicolas Vercruysse (autre marins ostendais) un dogre chargé de sumac ; une barque et un navire chargés de pacotilles, laine, plomb etc. ; une hourque *le jeune André*, chargée de peaux, colza et cuir; une belle flûte, en lest, amenée au port le 7 juin 1691.

Ici se terminent les renseignements au sujet des voyages et des prises faites par le capitaine Philippe-François Van Maestrecht. C'est une petite partie de cette courte carrière si bien remplie cependant.

Nous avons toutefois rencontré le compte fait, à l'hôtel-de-ville de Gand le 16 avril 1692, du dernier voyage qui fut fatal au malheureux mais illustre capitaine.

Le 14 août 1691, trois mois avant sa mort glorieuse, Philippe Van Maestrecht partit pour convoyer les navires de commerce à Londres et ramener ceux qui retournaient à Ostende. Il commandait cette fois la belle frégate *Charles II*, du 40 pièces d'artillerie, ce magnifique bâtiment sur lequel son père était monté trois ans auparavant. Après, il croisa dans la mer du Nord et reparut en

rade d'Ostende le 25 octobre pour faire un nouveau convoi à Londres. Il revint le 10 novembre avec 17 navires de commerce. Le surlendemain il repart pour une croisière contre les vaisseaux ennemis. Deux jours après, le 14 novembre il se trouve tout à coup entouré par une escadre de sept bâtiments de guerre français, allant de Dunkerque à Brest. Une lutte terrible s'engage, le *Charles II* est vaincu par le nombre, le capitaine tué dans l'abordage et le navire conduit par les français au Hâvre.

Les historiens rapportent que le roi d'Espagne avait décerné une médaille d'or à Van Maestrecht, l'année précédente, pour reconnaître les immenses services que le pays et sa couronne devaient à sa bravoure.

« Les Etats de Flandre prirent part à l'affliction générale; ils adressèrent à sa veuve, une lettre de condoléance dans laquelle ils expriment la profonde tristesse que leur fait éprouvé de la mort d'un vaillant et honnête capitaine. (1)

Les comptes de l'amirauté relatent les frais d'armement du navire et portent les noms des morts et des blessés, ainsi que les indemnités insignifiantes accordées aux familles des hommes qui ont péri et aux marins blessés. Dix-sept marins n'ont jamais reparu, quatorze ont été tués et dix-huit blessés.

---

(1) Pasquini, Histoire d'Ostende. p. 185-187.

La frégate *Charles II* avait été construite pour compte de M. Borm, alors premier échevin de la ville d'Ostende, qui l'avait vendue toute neuve à l'Amirauté par acte devant le notaire Faiolle du 27 mai 1630.

Van Maestrecht, que les historiens ue craignent pas de mettre sur la même ligne que le célèbre Jean Bart, de Dunkerque, était donc mort ayant à peine l'âge de 27 ans.

Il avait épousé trois ans auparavant, le 8 décembre 1688, Anna-Francoise de Schodt, la fille du brave capitaine Francois de Schodt et de Anne Morette. A la nouvelle de la mort de son mari, la veuve, qui était enceinte, fit éelerbrer un service solennel pour le repos de son âme. Cette cérémonie funèbre eut lieu le 17 novembre 1691. Elle fit en outre distribuer du pain aux pauvres, pour une somme de 70 florins. Le service avait coûté 58 florins 7 sous.

Le fils posthume du capitaine Van Maestrecht, son unique enfant, naquit à Ostende le 20 janvier 1692. Il reçut au baptême les noms de Philippe-Charles Van Maestrecht et eut pour parrain M. Josse de la Villette, commissaire maritime des Etats de Flandre, et pour marraine Adrienne de Moor, la veuve de Van Maestrecht l'aîné et la belle mère de Philippe-François. L'enfant eut pour tuteurs Francois de Schodt, son aïeul, et Jacques Gerrebrantz, son oncle paternel.

L'inventaire des biens, dressé selon les us et coutumes de l'époque, porte que le contrat du mariage entre Anne

de Schodt et Philippe-François Van Maestrecht a été passé le 30 novembre 1688. Le capitaine n'avait à cette époque que 24 ans et sa future épouse, née à Ostende le 19 mars 1671, n'en avait que 18. Le résultat du compte de l'inventaire porte au bénéfice de l'orphelin la somme de 1214 florins ! L'intrépide marin, tombé entre les mains des ennemis et mort en héros, ne laisse donc pas de fortune ! Son dévouement désintéressé est manifeste ! Parmi les charges de sa succession, on porte en compte le prix d'un portrait du capitaine fait pour la société de Rhétorique et les frais funéraires payés aux sociétés de Rhétorique, de St. Sébastien et de St André et Ste Barbe.

Qu'est devenue la famille du grand marin ? L'unique enfant a-t-il vécu ?

Philippe-Charles Van Maestrecht suivit la carrière paternelle et devint marin. Il épousa le 22 avril 1714, une demoiselle très distinguée, Catherine Flanderin, âgée de vingt ans, et appartenant aussi à une famille de capitaines.

Il navigua pour la compagnie des Indes et entra pour la dernière fois au port au mois d'août 1721 avec le vaisseau impérial le *Wirtemberg* dont il avait le commandement (1). Il sortit pour un nouveau voyage avec la frégate impériale le *Comte de Lalain* qui rentra au port

---

(1) *Levae*, page 81.

le 19 juin 1723, commandée par Caïphas. Le capitaine Van Maestrecht était mort et enterré à Mocca, dans les Indes Orientales. Un service funèbre pour le repos de son âme fut célébré à Ostende le 19 septembre 1723. Il laissait sa veuve avec quatre enfants en bas âge: Philippe-Pierre, Marie-Thérèse, Jean-Laurent et Isabelle-Claire.

Philippe-Pierre se maria, mais ne laissa qu'un enfant unique Philippe-André qui mourut, à l'âge de 62 ans, sans avoir eu d'enfant de sa femme Isabelle Derdeyn qui lui survécut.

Jean-Laurent, le second fils, né le 9 août 1718 et enterré le 13 août 1799, se maria trois fois et eut six enfants, dont trois moururent en bas âge: Les trois autres furent: Jean-François, né en 1765 et qui épousa Anastasie de Witte; Jeanne-Françoise, née le 3 août 1772 qui fut mariée à Nicolas Delmotte, le frère de Charles Delmotte, ancien bourgmestre d'Ostende, et qui mourut le 4 janvier 1840; et Philippe-Charles Van Maestrecht, né le 6 septembre 1774, marin, qui mourut célibataire le 14 septembre 1800 dans le catastrophe du ponton de Slykens.

Marie-Thérèse Van Maestrecht, sœur de Philippe-Pierre et de Jean-Laurent, la petite fille de Philippe-François, notre héros, née à Ostende, le 13 août 1716, épousa le 3 août 1752, Jacques Bauwens dont les descendants existent encore à Ostende. Elle eut un fils Jacques-Fidèle Bauwens, marié à Jacqueline Weytens; ceux-ci eurent un fils Philippe-Jacques, né le 23 février 1790 marié à Isabelle Dobbelaere, et père de Philippe et

de Jean Bauwens qui ont navigué comme capitaines au long cours et au cabotage du port d'Ostende. Jean mourut célibataire. Philippe se maria et eut plusieurs enfants. Il a laissé un fils Joseph qui est actuellement vicaire à Mouscron, un fils Jean, armateur à la pêche maritime, et une fille mariée au docteur Bouckaert à Ostende.

## VAN NUYS (Balthazar)

né à Ostende le d'Adrien-Nicolas Van-Nuys  
et de appartenant à une famille de  
marins. Il fut fondateur de l'hospice des vieillards à  
Ostende.

Le frère de Balthazar, Nicolas épousa Marie Vander Heyde et eut une fille. Marie-Catharine Van Nuys, qui fut une bienfaitrice de la fondation de son oncle.

Balthazar, qui appartenait à une famille bourgeoise très respectable, s'expatria très jeune. Dans l'acte constitutif de l'hospice, il se dit négociant établi à Porta-Sancta-Maria (Andalousie, dans le golfe de Cadix). Il resta célibataire.

Ce fut le 25 avril 1684 que, se trouvant à Anvers, Balthazar Van Nuys annonça pour la première fois, dans un acte public et légal passé devant le notaire Théodore Van

Haren, son intention d'ériger un hospice à Ostende. Cet acte était son testament. Il y déclara léguer à sa nièce, Marie-Cathérine Van Nuys, fille dévote (geestelijke dochter) une somme de 10.000 patacons, ou pesos soit 28.000 florins courant, environ 50.000 francs, pour fonder une Maison-Dieu (Godshuis) à Ostende, dans laquelle seraient hébergées huit personnes âgées de plus de soixante ans, tant hommes que femmes, de préférence de sa famille, natives des Pays-Bas mais n'étant ni français ni wallons, ni appartenant à ces nations jusqu'au 4<sup>me</sup> degré. Il ajouta qu'on établirait à côté de l'hospice une boutique où ces veillards pourraient s'approvisionner de tout ce qui serait nécessaire à la vie et qu'on remettrait ponctuellement à chacun d'eux un schelling par jour payable chaque semaine. En outre il déclarait que sa prédicta nièce, connaissant ses intentions, était libre d'ériger cet hospice quand bon lui semblerait ; qu'elle pouvait déléguer l'administration à telles personnes qu'elle jugerait convenables ; que, si elle ne faisait pas usage de cette faculté, la direction de l'hospice serait dévolue à ses plus proches parents.

Enfin, il déchargeait sa nièce de l'obligation de donner hypothèque pour garantir l'exécution de ces dispositions charitables, parce qu'il connaissait ses sentiments chrétiens et honnêtes.

Pour le surplus, il stipulait que tous ses autres biens, sans exception, seraient partagés entre ses héritiers légaux.

Jusqu'à l'année 1705, il ne fut point question de l'érection de l'hospice. En cette année, Marie-Cathérine Van Nuys songea sérieusement à réaliser l'intention charitable de son oncle. Elle fit, à cet effet, l'acquisition d'une maison située rue d'Ouest. Cette maison est désignée comme suit : « Eenen huyse, achterhuysinghe, erve « ende voordere toebehoorten, gestaen ende geleghen « binnen deze stadt in de Weststraete op de zuydzyde « van diere, van Oosten abouteerende de hostelrye *den Herdt*, van westen den huyse van de erfgenamen van « d'heer Baudewyn Borm, loopende met syne achter- « huysinghen in de St. Sebastiaan straate. »

C'est à dire l'ancien hôpital et hospice, anjourd'hui *Cercle Catholique* et dépendances.

Ensuite elle demanda au Roi des « lettres d'amortissement, » dans le but de rendre dorénavant cette propriété inaliénable. Le Roi transmit la requête au Magistrat d'Ostende, afin que celui-ci fit connaître son avis, tant sur la fondation elle-même que sur les effets qui pourraient en résulter au préjudice soit du Roi, soit de la ville. Le 28 avril de la même année le magistrat répondit que l'hospice ne pouvait préjudicier ni à Sa Majesté ni à la ville, mais qu'au contraire, il était très favorable, attendu que « par ce moyen la ville se trouverait déchargée « d'un grand fardeau, d'entretenir et nourrir les personnes que la dite Marie-Catharina Van Nuys souhaite de faire, vu aussi que la maison et tout le circuit qu'elle voudrait appliquer à cet effet dans un coin de la ville

« ainsi que toute manière n'est point seulement un bien  
« pour cette ville, mais aussi une érection très nécessaire  
« et d'un grand soulagement pour les pauvres, de quoi  
« la ville n'est jusqu'à présent pourvu. Nous remettons  
« néanmoins le tout à la prévoyante direction de Votre  
« Majesté. »

L'autorisation royale fut accordée, en conséquence, le 28 septembre 1705 et des lettres patentes d'amortissement furent envoyés. Dès ce moment Marie Catharine Van Nuys mit résolument la main à l'œuvre et bientôt la maison fut appropriée à sa nouvelle destination. Elle y construisit de ses propres denis une chapelle, et le 7 octobre 1708, l'hospice fut définitivement ouvert sous la dénomination d'HOSPICE DES TROIS Rois. La prospérité de l'établissement avait été transmise par acte authentique du 10 septembre 1707 à quatre directeurs pour en disposer à l'avenir « au profit de l'œuvre et dans l'intérêt des « huit personnes selon l'intention de Balthazar Van « Nuys et d'après la teneur de son testament. Il était « stipulé que ces directeurs fonctionneraient gratuitement pour l'amour de Dieu, qu'ils rendraient compte « chaque année le soir des Trois Rois, et que leurs décisions seraient sans appel et auraient force de loi. « Les noms de ces directeurs se trouvent dans un requête que Marie-Catherine Van Nuys adressa aux vicaires-généraux de l'évêché de Bruges (le siège étant vacant) pour obtenir quelques modifications aux dispositions du testament de son oncle. Ces directeurs étaient :

Etienne de Duenas, Joseph d'Egmont, Ferdinand van  
Pruyssen et Jacques Hamilton, tous les quatre appartenant  
aux premières familles d'Ostende, les deux premières étaient d'anciens bourgmestres. Elle disait dans  
sa requête : « qu'elle avait choisi ces messieurs parmi  
les plus qualifiés de la ville et qu'elle leur avait donné  
le pouvoir de se compléter à la pluralité des voix, en  
cas de décès ou de changement de résidence. »

Elle ajoutait ensuite que « très souvent le schelling  
« par jour que l'on payait aux vieillards était converti  
« par eux en boissons — expérience qui indique que  
« l'hospice était déjà provisoirement installé — et que  
« cela avait l'inconvénient de susciter des difficultés  
« parmi eux, chose contraire aux intentions du testateur.  
« Par ces motifs, elle jugeait préférable de faire pourvoir  
« jurement aux besoins de ces huit personnes par  
« une femme d'un âge mûr qui jouirait pour ses soins  
« d'un salaire prélevé sur les revenus et elle demandait  
« leur assentiment à cet égard. »

Elle fait connaître en même temps que : « pour secon-  
der les bonnes intentions de son oncle, elle avait fait  
construire une chapelle, dotée déjà de deux capitaux de  
800 florins chacun, pour les besoins du culte, afin que  
les vieillards empêchés, par le mauvais temps ou par  
leur infirmités, de se rendre à l'église paroissiale,  
puissent y entendre la messe les dimanches et les jours  
de fête. »

« Elle déclarait que tout ce qui précédait avait été fait

« sous la réserve qu'elle serait patronne de la chapelle  
« et, à son décès, les quatre directeurs et, à leur défaut  
« leurs successeurs, et qu'en sa qualité de patronne et de  
« fondatrice, elle aurait le droit de se faire enterrer dans  
« la chapelle. »

Elle demandait encore : « que l'on put y fonder des  
« messes avu l'assentiment des directeurs, et qu'il fut  
« permis de suspendre une cloche au dessus de la cha-  
« pelle pour appeler les pensionnaires à la messe, et, en  
« dernier lieu, que l'hospice put être érigée sous l'invo-  
« cation des TROIS Rois et la chapelle sous le patronage  
« de la Très Sainte Vierge Marie. »

Les vicaires-généraux, après examen des lettres paten-  
tes prédites ; après avoir pris, en outre, inspection de  
l'hospice et de la chapelle et avoir entendu les affirmations  
de la demoiselle Marie-Catherine Van Nuys, prétendant  
que les intentions de son oncle étaient que les revenus  
de la fondation devaient servir à entretenir convenable-  
ment les huit personnes, approuvant d'ailleurs les inten-  
tions si charitables de Balthazar Van Nuys et de la sup-  
pliante, donnèrent leur assentiment à la modification  
proposée consistant à faire entretenir chacune des huit  
personnes par une femme d'un âge mûr au lieu de payer  
à chacune un schelling par jour.

Les vicaires généraux consentent également à l'érection  
de l'hospice et de la chapelle précités et à la célébration  
de la messe journallement, pour les pensionnaires, en  
été à sept heures et en hiver à huit heures du matin.

Ils décident : que l'hospice pourra être fondé sous l'invocation des Trois Rois et la chapelle sous le patronage de la Très Sainte Vierge Marie. Le tout sous les conditions suivantes :

Que la chapelle et l'hospice seront placés sous la juridiction de Mg<sup>n</sup> l'évêque de Bruges et, par conséquent, sous celle de l'église paroissiale d'Ostende;

Que l'on n'y fondera des messes qu'avec l'assentiment de l'évêque de Bruges ou de ses successeurs;

Qu'aux jours de fêtes ou aux jours ouvrables l'on n'y fera ni salut, ni sermon, ni des messes avec chant, à l'exception d'une messe chantée le jour de la Sainte-Vierge;

Qu'il sera défendu d'y enterrer d'autres personnes que la fondatrice, vu sa qualité et par grâce spéciale, et que celle-ci pourra faire placer une pierre sépulcrale, selon ses intentions et en rapport avec son rang : mais qu'elle devra néanmoins faire célébrer son enterrement à l'église paroissiale, tout comme si elle s'y ferait enterrer ; que par conséquent ou devra payer à celle-cî la taxe ordinaire, y compris la taxe d'ouverture et de fermeture de la fosse ;

Que l'on ne pourra suspendre ni cloche ni sonnette au-dessus de la chapelle et que l'on appellera les pensionnaires à la messe au moyen d'une sonnette placée dans l'intérieur de l'hospice ou de la chapelle ;

Qu'il ne sera pas permis de placer dans la chapelle un tronc pour recevoir des aumônes, ni qu'on pourra circuler pour en recevoir avec une boîte pendant la messe, et

que le prêtre officiant ne pourra faire l'offrande. Et fit-on cela, néanmoins tout ce que l'on recevra restera la propriété du curé de la ville ou de celui à qui cela profite ordinairement ;

Que la chapelle, puisqu'elle est une dépendance de l'église paroissiale, devra payer annuellement à celle-ci une redevance de 5 schellidgs de gros ;

Que l'on fera les comptes à l'époque indiquée et s'il surgissait des difficultés, soit entre les directeurs, soit entre ceux-ci et la curé ou les marguilliers, celles-ci seront aplanies ou déférées au jugement de l'évêque ou des vicaires généraux (le siège étant vacant) qui prononceront en dernier ressort.

Cette autorisation d'ériger porte la date du mois de décembre 1707. Le règlement d'ordre intérieur porte la date de la même année. La personne chargée de la direction de l'hospice avait le titre de « gouvernante. »

La première « gouvernante » fut la demoiselle Emérence-Thérèse de Spinola, instituée par la fondatrice le 7 octobre 1708 et qui occupa ces fonctions jusqu'à sa mort le 7 octobre 1732.

La demoiselle Van Nuys entra elle-même à l'hospice le 21 mars 1716 et elle y mourut le 16 février 1723. Cette personne, qui avait une belle fortune à en juger par les registres d'héritages et de mutations avait fait un testament passé devant M. Philippe Rycx, notaire à Ostende, en date du 12 janvier 1718. Ce testament institua, comme directeur de l'hospice à l'exclusion de

tous autres, le P. gardien des capucins, assisté du père spirituel du même couvent. Ceux-ci géreraient les biens de l'hospice, prononceraient sur l'admission des nouveaux pensionnaires, nommeraient le receveur. Elle avait déjà plus de 80 ans lorsqu'elle dicta ce testament. Elle demanda à être enterrée dans l'église des Capucins ; en outre elle légua à ces religieux la somme de 800 florins pour l'ornement de leur église et des autels ; elle dispose encore, en leur faveur, une somme de 1400 florins qu'elle légue à l'hospice, à charge de faire laver, blanchir et entretenir tout le linge de leur communauté.

Ce testament dispose aussi que tous les biens de la testatrice seront partagés entre ses héritiers légaux et que tous ses habillements, literies, meubles, glaces et ornements seront vendus au bénéfice de l'hospice. Il nomme M. André Vander Heyde exécuteur testamentaire et lui accorde, pour ses peines, un salaire de 50 livres de gros. Ainsi dans son testament, Marie-Catherine Van Nuys n'oublia personne : elle récompensa sa servant et tous ceux qu'elle avait estimés durant sa vie.

### VERCRUYSSSE (Nicolas)

né à Ostende le 7 octobre 1646, de Robert et de Jeanne Roens, fut inscrit sur le registre des bourgeois de la ville le 6 décembre 1684.

Il fut enterré à Ostende (præfectus navis provinciales, ajoutent les registres paroissiaux) le 26 décembre 1706 *in templo*, dans l'intérieur de l'église.

En 1690 et 1691, il commandait *le St. Isdebalde*, en 1693, *la Pucelle de Gand*. Nommé capitaine de frégate par Maximilien-Emmanuel, gouverneur des Pays-Bas, le 5 janvier 1696, il commanda *Notre-Dame de Montaigu* pour escoster les navires marchands ou tout autre vaisseau. En 1696, il commandait *le St. François*.

Nicolas Vercruyssse se maria 1<sup>o</sup> à Bruges au mois d'août 1668 à Catharine Fonteyne ; 2<sup>o</sup> à Ostende le 14 décembre 1697 à Marie-Anne Vlieghé. Probablement la Marianne Vliege. « weerdinne op de caye *in de Cavette* » où les capitaines des convoyeurs se rendaient pour faire les enrôlements de leurs équipages.

La compte du voyage du 2 août 1692 de la *Pucelle de Gand*, capitaine François de Schodt porte en dépense : « Betaelt aen Marianne Vlieghe, weerdinne op de Caye *in de Cavette* (1) de somme van 234 over teire par den Capt. in 't aennemen vant bootsvolck. »

---

1) Corruption de Corvette.

---

### VÉRHAEGHE (Louis-François)

né à Ypres le 9 septembre 1811, décédé à Ostende le 10 mai 1870, médecin à Ostende.

Louis Verhaeghe fit ses premières études au collège de sa ville natale ; il suivit ensuite les cours de l'école de médecine de Bruges, où il ne tarda pas de se distinguer dans les concours. Il y obtint, conformément à la loi de 1818, après un brillant examen, le diplôme de chirurgien, avec la mention qu'il avait fait preuve de *capacité extraordinaire*. Il alla alors perfectionner ses études médicales à Paris, et vint se fixer à Ostende en 1832 muni du diplôme d'officier de santé. La loi du 15 juillet 1849 pour la collation des grades académiques permettait aux chirurgiens et officiers de santé de se présenter devant le jury pour y subir les examens du doctorat. Verhaeghe se présente le 15 septembre de la même année devant le jury combiné de Gand et de Louvain et s'y soumit à tous les examens du doctorat. Il sortit de ces épreuves avec la *grande distinction* et le diplôme de docteur en médecine, en chirurgie et en accouchements.

Comme homme de science, il débuta par la publication d'un ouvrage intitulé : *Les bains de mer d'Ostende, leurs effets physiologiques et thérapeutiques*, qu'il fit suivre de plusieurs autres travaux importants sur le même sujet, ainsi que sur la phosphorescence et sur le

flux et le reflux de la mer, questions dont il avait fait une étude toute spéciale. On lui doit de nombreux mémoires relatifs à la chirurgie entre autres un procédé facile pour la reduction des luxations métacarpo-phalangieunes, une modification opératoire du bec-de-liévre, un essai de chirurgie plastique et des considérations sur les résections osseuses d'après les principes du professeur Langenbeck. une traduction de l'ouvrage anglais du docteur Jenner sur le non-identité du typhus et de la fièvre typhoïde, etc., etc.

Ces différents travaux furent autant de titres qui lui méritèrent en 1853, celui de correspondant de l'Académie, distinction dont il s'était rendu digne par trois communications intéressantes relatives à un nouveau procédé opératoire pour la guérison des ruptures anciennes du périnée et à une opération de chéiloplastie pratiquée à la suite d'un cancer de la lèvre inférieure. En 1858, il prit part à la discussion soulevée sur la phthisie pulmonaire, en produisant des observations du plus haut intérêt sur la sureté comparative de cette maladie sur les bords de la mer.

Déormais sa place était marquée à l'Académie où il pouvait apporter le concours de ses lumières. Aussi fut-il dans la séance du 21 juin 1862 nommé membre titulaire. A partir de cette époque, il prit une part active aux travaux de la compagnie.

Les rapports dont il fut chargé, le beau mémoire qu'il présenta sur la périnéoplastie furent justement appréciés de ses collègues qui, en 1868, lui firent l'hon-

neur de le porter à la seconde vice-présidence, dignité qui lui valut l'année suivante celle de premier vice-président.

Verhaeghe était aussi membre de plusieurs sociétés savantes nationales et étrangères, chevalier des ordres de Léopold, (1 août 1856), de l'Aigle Rouge de Prusse (1860), et de Frédéric de Wurtemberg (1867).

Les services qu'il rendit comme chirurgien et médecin des administrations des hospices et de la bienfaisance pendant une carrière de 38 années, sont aussi nombreux qu'éminents.

(Discours de MM. MARINUS et de C'EUNYNCK).



## POSTFACE.

---

Il s'écoulera sans doute encore bien des années avant que la Biographie Nationale soit entièrement terminée.

En attendant nous avons cru devoir répondre à des désirs qui nous ont été exprimés de compléter, provisoirement du moins, la liste des noms qui pourraient figurer dans la Biographie Ostendaise.

Sans doute plusieurs noms de personnages qui auraient dû entrer dans cette galerie et qui l'auraient ornée par le reflet de leur réputation et de leur mérite auront été oubliés et omis. Il nous a été impossible de rassembler tous les renseignements que nous aurions désiré obtenir.

Notre travail a été fait sans prétention aucune. C'est une simple compilation. Nous n'avons eu en vue, en l'entretenant, que d'établir la part qui revient à la ville d'Ostende, si riche sous tant de rapports, dans la liste des hommes qui ont droit à un souvenir reconnaissant de leurs concitoyens.

D'autres, peut-être, complèteront et perfectionneront notre travail. Nous présentons d'avance tous nos remerciements à ceux qui montreront quelque bienveillance pour l'initiative que nous avons eu la témérité de prendre.



